FEMISE

RAPPORT DU FEMISE
SUR LE PARTENARIAT EURO-MEDITERRANEEN 2012

LA SAISON DES CHOIX

Illustration de Alain Soucasse

Coordinateurs
Ahmed Galal, Economic Research Forum, Egypte
Jean-Louis Reiffers, Institut de la Méditerranée, France

Novembre 2012

Ce rapport a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de l'Union Européenne.

RAPPORT DU FEMISE SUR LE PARTENARIAT EURO-MEDITERRANEEN

LA SAISON DES CHOIX

Ahmed Galal, Economic Research Forum, Egypte

Jean-Louis Reiffers, Institut de la Méditerranée, France

Coordonnateurs

Novembre 2012

Ce rapport a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de l'Union Européenne.

RAPPORT DU FEMISE SUR LE PARTENARIAT EURO-MEDITERRANEEN

LA SAISON DES CHOIX

Novembre 2012

Ce rapport a été dirigé par le ***Professeur Jean-Louis Reiffers*** (President du Comité Scientifique du FEMISE, Euromed Management/Kedge Business School, Professor Emérite USTV).

Contributions, par ordre alphabétique:

Pr. Lahcen Achy (INSEA, Maroc).
Pr. Patricia Augier (Aix-Marseille University, Aix-Marseille School of Economics, CNRS & EHESS, Directeur adjoint Comité Scientifique du FEMISE).
Dr. Frédéric Blanc (Directeur Général du FEMISE, Institut de la Méditerranée)
Dr. Hoda Selim (Economiste FEMISE, ERF).
Dr. Constantin Tsakas (Economiste FEMISE, Institut de la Méditerranée).

Mise en page ***Dr. Constantin Tsakas***.

Couverture : Illustration ***Alain Soucasse*** "Vitrail pour le Caribou Corse".

Novembre 2012

Membres du Steering Committee :

Ahmed GALAL	Economic Research Forum	Egypte
Jean-Louis REIFFERS	Institut de la Méditerranée	France
Nuhad ABDALLAH	Academic Unit for Scientific Research (AUSR)	Syrie
Lahcen ACHY	INSEA	Maroc
Bruno AMOROSO	Federico Caffe Center Roskilde University	Danemark
Slimane BEDRANI	CREAD	Algérie
Mongi BOUGHZALA	Université de Tunis El Manar	Tunisie
Mahmoud EL JAFARI	Al Quds University of Jerusalem	Palestine
Anna Maria FERRAGINA	CELPE, University of Salermo	Italie
Michael GASIOREK	Sussex University	Royaume Uni
Ahmed GHONEIM	Faculty of Economics and Political Sciences - Cairo University	Egypte
John GRECH	Competitive Malta	Malte
Omar HAMARNEH	Royal Scientific Society	Jordanie
Alejandro LORCA CORRONS	Universidad Autonoma de Madrid	Espagne
Samir MAKDISI	Institute of Financial Economics Am. Univ. in Beirut	Liban
Tuomo MELASUO	University of Tampere TAPRI	Finlande
Jan MICHALEK	Department of Economics Université de Varsovie	Pologne
Bernard PARANQUE	Euromed Management / Kedge - CEMM	France
Khalid SEKKAT	Université Libre de Bruxelles	Belgique
Alfred STEINHERR	DIW	Allemagne
Subidey TOGAN	Bilkent University	Turquie
Alfred TOVIAS	Leonard Davis Institute of International Relations	Israël

TABLE DES MATIERES

Première partie

LA SAISON DES CHOIX p.1

Chapitre 1. Défis à court terme et stabilité à long terme p.11
I. Les économies du Printemps arabe : deux ans plus tard p.12
II. Un manque de croissance inclusive qui pénalise le développement à long terme p.26
III. Recommandations : Être à la hauteur des enjeux grâce à l'innovation, l'inclusion et le rôle actif de la communauté internationale p.30

Chapitre 2. Le long processus d'affranchissement du régime autoritaire p.37
I. Introduction p.37
II. Le modèle de contrat autoritaire p.37
III. Le démantèlement du modèle autoritaire. p.39
IV. L'émergence de nouvelles forces sociales p.42
V. Conclusions p.50

Chapitre 3. Poursuivre le processus d'ouverture avec discernement p.55
I. Une ouverture aux échanges au-delà du trend mondial p.55
II. L'effort d'ouverture a-t-il payé ?. p.66
III. L'évolution des échanges entre l'EU et les Pays Méditerranéens : une dégradation du solde commercial moins accentuée avec l'UE qu'avec l'ensemble des partenaires p.71
IV. Pourquoi et comment poursuivre l'ouverture ? p.77
V. Recommandations. p.86

Annexes p.91

Références p.93

Deuxième partie - Situation détaillée des PM : Fiches pays. p.99

LA SAISON DES CHOIX

INTRODUCTION

Les enjeux fondamentaux de la transition dans les pays arabes sont désormais bien identifiés dans leur globalité [1]. Il s'agit d'opérer une transformation profonde du contrat social qui a lié les dirigeants à la société civile dans ces pays. L'authoritarian bargain model fut au cœur de ce contrat. Il repose sur un accord implicite entre les régimes au pouvoir et la population qui renonce à sa liberté politique et à sa participation aux décisions en échange de biens publics et de bénéfices économiques. Il a été mis en place dès les indépendances. Son but était de conforter l'identité des sociétés grâce à un modèle de croissance autocentré fondé sur le contrôle des ressources naturelles, des politiques structurelles lourdes appuyées par des dispositifs de planification centralisés, des actions centrées sur l'éducation, les réformes agraires, la santé.

Dans les années 80, avec le début de l'ouverture internationale, la chute des prix des hydrocarbures et la prise en compte d'importants déséquilibres macroéconomiques, vint le temps des plans d'ajustement structurels et le début des opérations de transformation institutionnelle destinées à soulager les Etats et à développer le secteur privé. Ce mouvement s'est poursuivi dans les années 90 avec la multiplication des accords de libre-échange. Il s'est accompagné de la généralisation des opérations de privatisation, du développement des bourses de valeurs et du financement privé. Et devant le creusement des déficits commerciaux, le bouclage financier s'est réalisé grâce à l'extension des flux compensatoires venant de l'extérieur, via le tourisme, les investissements directs étrangers et les transferts de revenus des migrants. Il a conduit à des taux de croissance significatifs dans les années 2000 qui laissaient augurer d'une convergence avec les pays voisins, en particulier européens.

Cependant, toute cette période qui aurait dû conduire à supprimer les rentes de toutes sortes, à développer l'initiative privée et l'innovation, à transformer les pratiques étatiques, a reproduit l'authoritarian bargain sous des formes différentes mais avec une constante : une faible participation des populations jeunes et féminines et le développement de fortes inégalités. Et c'est clairement ces formes que les populations arabes refusent aujourd'hui au risque d'une dégradation sensible de leur bien être économique.

Lorsqu'il s'agissait de consolider une identité nationale après les indépendances, l'intervention lourde des Etats était acceptée par la population, d'une part, parce qu'elle reposait sur une forte poussée nationaliste, d'autre part, parce qu'elle offrait les biens collectifs indispensables. Cependant, elle a généré rapidement un système de rentes au bénéfice d'entreprises publiques situées dans des positions de monopole, donc inefficaces (leur déficit d'exploitation était directement pris en charge par le Trésor Public) et d'une élite administrative qui a pris le pouvoir. C'est de cette époque que s'est forgé, notamment pour la jeunesse, un idéal de participation à la fonction publique au détriment de l'aventure dans le secteur privé.

Lorsque les économies se sont ouvertes, c'est la même élite qui a conduit les opérations de privatisation, les négociations avec les grandes organisations internationales, avec les investisseurs étrangers, en donnant des gages à l'expertise internationale qui réclamait la pénétration des marchés, la modification des cadres institutionnels, la libération des initiatives. Beaucoup de choses ont été faites dans l'évolution des cadres juridiques mais pas l'essentiel, c'est-à-dire l'application concrète. L'authoritarian bargain model s'est maintenu sous des formes différentes. La liberté de la presse et d'association a été confisquée pour faire en sorte que les ajustements inhérents à toute politique d'ouverture ne conduisent pas à des troubles. Le développement s'est concentré dans les villes et les régions côtières. L'Etat n'a plus été en mesure d'offrir à la jeunesse les emplois publics que celle-ci avait l'habitude de viser.

Plus grave, et plus souterrain, s'est installée une connivence entre le monde des affaires et les responsables politiques. Faute de moyens d'évaluation des projets indépendants, et des autres opérations impliquant des décisions publiques, s'est installée une corruption qui a touché tous les niveaux de la population. Le résultat a été un modèle de croissance peu productif et peu créateur d'emplois, réalité qui a été cachée comme il est dit dans l'ouvrage de la Brookings citant «la capacité des gouvernements à collecter et distribuer le produit des rentes de considérables ressources naturelles, en grande partie du pétrole et du gaz. Les pays arabes sans ressources naturelles ont tout de même bénéficié de la richesse de la région, recevant des envois considérables de fonds des travailleurs, entraînés par la forte demande en emploi dans les pays voisins riches en pétrole» [2].

Cette situation pose à l'évidence un problème politique. Les nouveaux pouvoirs sauront-ils continuer à ouvrir leurs économies, poursuivre dans la voie visant à les intégrer dans les formes nouvelles prises par la mondialisation ou bien opéreront-ils un repli nationaliste ? Sera- t-il possible de conduire cette politique dans un cadre de participation plus large et plus transparent de l'ensemble de la population ? Pourra-t-on maintenir le niveau de croissance indispensable pour permettre d'offrir les emplois nécessaires ? Parviendra-t-on à obtenir un développement équilibré des territoires et à assurer une plus grande indépendance alimentaire au travers du développement rural ?

Personne aujourd'hui n'est à même de répondre à ces questions de façon catégorique. Il y a néanmoins plusieurs orientations possibles. La première est de considérer que l'expertise économique a suffisamment de recul et de points de comparaisons pour maintenir de façon ferme ses principes et attendre que les tensions politiques se calment pour revenir au «business as usua». L'économique étant fondé avant tout sur les anticipations des consommateurs, des investisseurs étrangers et nationaux, sur les conditions de transparence des marchés et l'efficacité des cadres institutionnels, elle retrouvera ses leviers d'action lorsque ces conditions seront remplies. La seconde est de considérer que les mouvements en cours dans le monde arabe touchent aussi à la façon dont ce modèle économique s'est installé et a diffusé dans la société. Il ne s'agit plus alors uniquement d'une question politique mais d'une interrogation plus profonde sur le modèle de croissance lui-même. Cela suppose d'adapter notre doxa universelle aux réalités locales, sensiblement différentes d'un pays méditerranéen à l'autre, voire à l'ensemble du monde arabe. Cela impose surtout de retenir une approche plus relative au contexte social et politique des pays méditerranéens de façon à participer à l'élaboration d'un nouveau contrat social en accord avec l'expression de la volonté populaire. C'est ce dernier point de vue qui orientera le présent rapport, dans la mesure où il considère à la fois comme trop dangereuse l'attitude attentiste et comme possible un accompagnement de la transition par une inflexion progressive du modèle de croissance.

Les limites du modèle de croissance actuel

La raison qui implique de revisiter ce modèle est que la croissance moyenne des années précédant la rupture en Méditerranée (5%/an) qui avait été saluée comme significative du début d'un processus de convergence, notamment avec l'UE, n'avait pas été performante du point de vue de l'inclusion et de la participation du plus grand nombre. Au Femise, nous avions même parlé d'une énigme à propos de pays comme la Tunisie et l'Egypte qui présentaient la plupart des ingrédients du progrès économique universel, à l'exception du chômage des diplômés où la performance était particulièrement médiocre.

Quelques points de repères:

Il s'agissait d'une croissance ouverte fondée au départ sur des zones de libre-échange (parfois asymétriques : les pays méditerranéens ayant accès aux marchés développés (en particulier européen)

s'ouvraient aux produits industriels sans contrepartie véritable pour les produits agricoles. Certes, cette évolution fut sans doute favorable sur la croissance du PIB (bien que ceci n'ait pu être prouvé par les travaux scientifiques), grâce à l'apport des équipements et des consommations intermédiaires importés, aux efforts dédiés aux réformes structurelles, au climat général marquant une disposition à l'ouverture internationale.

Mais elle fut peu sensible sur la montée en gamme, la production de nouveaux avantages comparatifs, et l'indépendance agro-alimentaire. Elle fut, aussi, clairement défavorable sur les balances commerciales qui furent généralement en déficit, déficit qui se boucla par des transferts de revenus et de capitaux. Tous transferts équilibrants hautement volatils car ils dépendaient des anticipations. Ils se sont donc brutalement effondrés pendant la crise. Quant au marché intra- méditerranéen, il se développa fort peu, alors qu'il aurait pu jouer un rôle sur la création de nouveaux avantages comparatifs proprement méditerranéens grâce aux économies d'échelle qu'il aurait pu permettre.

Il en résulte que dans la situation actuelle cette stratégie d'ouverture ne peut plus constituer l'axe central de la stratégie de croissance future des pays méditerranéens. Ceux-ci ne peuvent plus compter, à l'avenir, sur la baisse des droits de douane sur les produits de l'industrie comme outil de politique économique pour initier des changements dans leur économie. Les réductions de droits de douane qui restent à réaliser concernent le secteur des services et l'agriculture, qui sont des domaines particulièrement sensibles et beaucoup plus complexes à démanteler.

Par ailleurs, cette croissance fut largement tirée par des entrées d'investissements directs étrangers et se développa selon un modèle d'accumulation du capital où chaque pays méditerranéen cherchait à gagner le concours de beauté de l'attractivité. Cela engendra, à la fois, des effets d'entraînement sur le tissu local des PMI-PME faibles et peu d'emplois offerts.

On signalera aussi que des progrès sensibles dans la circulation des personnes n'accompagnèrent pas cette ouverture aux échanges de marchandises et de capitaux, ce qui constitue, toutes les études le montrent, une limite à l'efficacité du processus d'intégration de la région.

Enfin, ce modèle de croissance s'est révélé être peu inclusif, ce qui veut dire que les éléments qui jouent sur la croissance (et qui en bénéficient en retour), l'épargne nationale et le capital qu'elle engendre sous toutes ses formes, les ressources humaines, les territoires, sont mobilisés de façon très spécifique, peu transparente, sans recherche d'égalité des chances et souvent au profit d'intérêts particuliers qui ne représentent pas la majorité de la population.

Plus précisément, les principales caractéristiques du modèle de croissance actuel dans les pays méditerranéens sont les suivantes:

- √ Il s'agit d'un modèle de croissance insuffisamment créateur d'emploi ce qui se manifeste par le fait que l'augmentation d'un point de croissance du PIB engendre une croissance de l'emploi sensiblement inférieure.
- √ Les taux de participation de la population active sont remarquablement faibles (46% en fin de période vs. 66% en Amérique Latine, 74% en Asie de l'Est, 58% dans les pays de l'Est) avec un taux de participation des femmes qui est extrêmement faible (20%).
- √ On observe une situation particulièrement préoccupante pour la jeunesse puisque le taux de participation des 20-29 ans à l'activité est de 51% vs. 78% en Asie de l'Est et dans le Mercosur, le taux de chômage des 15-24 ans est le plus haut du monde (25%) et là où il est le plus élevé, c'est chez les diplômés.
- √ On observe également de forts déséquilibres territoriaux, des poches de pauvreté importantes dans le monde rural, une augmentation sensible de la dépendance agroalimentaire qui implique des politiques de subventions des prix de plus en plus difficiles à soutenir.

Le point le plus central et le plus contraignant pour les pouvoirs en place, est sans doute que ce modèle de croissance est encore un modèle à accumulation du capital. La productivité du travail a progressé légèrement mais au prix d'une substitution du capital au travail, donc avec une très faible progression de la productivité globale. L'investissement direct étranger a joué un rôle moteur dans le processus d'accumulation pour les pays ne disposant pas d'importantes ressources naturelles, mais il n'a pas eu les effets d'entraînement attendus. Pour d'autres, comme l'Algérie, les taux de croissance de l'investissement ont été très largement supérieurs à la croissance du PIB ce qui signifie que l'investissement y est insuffisamment productif.

On notera que l'évolution de la productivité globale est le signe de l'amélioration de la mobilisation et de l'organisation des facteurs de production, de leur qualité et de la capacité à produire des innovations. Toutes les études scientifiques montrent que cette forme de « croissance endogène » est plus créatrice d'emplois que la croissance par simple accumulation de capital physique ou de capital humain. Sa mise en œuvre implique une économie suffisamment ouverte pour bénéficier des transferts de technologies incorporées dans les importations de biens intermédiaires, une amélioration continue de la qualité des facteurs de production, une diffusion large dans l'ensemble du système productif et la pénétration de ce qu'il est convenu d'appeler l'économie de la connaissance. Enfin, un régime de croissance à productivité globale permet de générer des revenus (par indexation des salaires sur la productivité et non sur les prix), donc une demande intérieure sans appréciation du taux de change réel et risque de déséquilibre commercial.

Enfin, la stratégie d'ouverture suivie s'est traduite par une importante concentration des échanges que ce soit en termes de produits, (les 10 produits les plus exportés représentent 57% de la valeur totale des exportations) ou de partenaires (les dix premiers partenaires comptent pour 70% des exports).

Eléments d'une stratégie

Comme partout ailleurs dans le monde, là où elle s'est opérée, la période de transition a généré des coûts qui ont engendré d'importants déséquilibres macroéconomiques. L'urgence à court terme est de contrarier l'effet courbe en J observé partout lors des processus de transition. En effet, les incertitudes liées à l'installation des nouveaux pouvoirs, le temps nécessaire pour faire émerger de nouvelles élites, l'obligation de maintenir et si possible d'améliorer les conditions sociales d'existence pour disposer d'une crédibilité politique, engendrent des modifications d'anticipations qui pèsent sur la croissance, l'emploi, les prix et les équilibres budgétaires. Ces phénomènes sont inévitables, on verra plus loin qu'ils se manifestent aujourd'hui dans les pays du printemps arabe et qu'ils nécessitent certainement une intervention significative de la communauté internationale.

Maintenir l'implication de la communauté internationale pour que les nécessités du court terme n'entrent pas en contradiction avec une croissance durable

Les pays du printemps arabe répondent aujourd'hui aux demandes sociales par des mesures générales indifférenciées dont les plus faciles à prendre sont la création massive d'emplois publics, l'augmentation des salaires et des subventions. Cette réponse est naturelle et est celle qui a été retenue dans les processus de transition passée vers l'économie de marché. On rappellera que la réunification allemande a coûté plus de 300 milliards de $ pour une population de 18 millions d'habitants et que la transition en Pologne qui concerne une population de 38 millions a été soutenue par la communauté internationale par des transferts et des prêts avoisinant les 70 milliards de $.

Un engagement important de la communauté internationale est donc indispensable compte tenu des niveaux atteints par des déficits publics proches de 10% du PIB. Ce serait une grande erreur

Tableau 1. Evolution de la dette externe des pays du Printemps Arabe						
Dette externe totale $milliards	*2008*	*2009*	*2010*	*2011*	*2012**	*2013**
Algerie	*5,9*	*5,4*	*5,3*	*4,6*	*4,3*	*4,0*
Egypte	*33,4*	*33,3*	*34,8*	*33,8*	*35,6*	*42,5*
Maroc	*20,8*	*23,8*	*25,4*	*27,8*	*29,6*	*30,9*
Tunisie	*20,8*	*21,7*	*21,6*	*23,2*	*24,5*	*26,4*
Dette externe totale % du PIB	*2008*	*2009*	*2010*	*2011*	*2012**	*2013**
Algerie	*3,5*	*3,9*	*3,3*	*2,3*	*2,1*	*1,7*
Egypte	*18,9*	*16,6*	*15,6*	*13,9*	*14,0*	*15,4*
Maroc	*23,4*	*26,1*	*28,1*	*28,0*	*31,0*	*30,9*
Tunisie	*46,4*	*50,0*	*48,8*	*50,5*	*57,3*	*60,9*
*Source: Economist Intelligence Unit, estimations Octobre et Novembre 2012, * estimations EIU*						

de considérer que les niveaux de dette extérieure atteints aujourd'hui permettraient une relative passivité. En premier lieu, parce que cette dette est en augmentation rapide (+ 8% du PIB prévu en 2013 en Egypte, + 5% en Tunisie + 10% au Maroc). En second lieu, parce que les conditions de refinancement sur les marchés internationaux des capitaux sont beaucoup plus délicates que celles des pays développés qui ont des taux d'endettement plus importants. En troisième lieu, parce que la dette intérieure est largement supérieure à la dette extérieure (à l'exception de la Tunisie) et tout aussi dangereuse.

Une seconde erreur serait que la communauté internationale accorde son soutien sur la base des conditionnalités qui ont été au cœur de son intervention passée. Réaffirmer à l'identique les principes qui ont conduit aux préconisations données avant la crise constituerait probablement une sorte de provocation vis-à-vis de populations qui ont clairement rejeté l'ancien modèle (pourtant efficace en termes de croissance du PIB), aboutirait à renforcer les incertitudes politiques actuelles et risquerait de conduire à un retour vers le modèle protectionniste autocentré. Notons bien que ce n'est pas le cas aujourd'hui car les pouvoirs en place, conformément à la tradition arabo-musulmane millénaire, sont à la fois favorables à l'ouverture internationale et à l'entreprise privée.

A court terme, la solution est donc clairement de soutenir les demandes des pays du printemps arabe en les aidant à la fois à répondre aux aspirations sociales et à fonder les bases d'un nouveau modèle de croissance.

Le point de vue que nous voudrions défendre ici est que la stratégie doit reposer sur l'idée qu'il faut prolonger l'option d'ouverture et d'intégration dans l'économie mondiale, rechercher une croissance forte, mais la fonder, comme il a été dit, sur un contrat social permettant de répondre aux failles du modèle de croissance passée.

Présenter une vision volontariste et la faire partager

Si les incertitudes politiques handicapent les élites et le fonctionnement des institutions en place elles ont un avantage, offrir une page relativement blanche qui peut servir de base à un nouveau contrat social. On n'aura pas la prétention ici de présenter cette vision d'autant plus qu'elle doit émaner des différents courants d'idées. Quelques points de repères cependant qui pourraient la fonder.

√ Proposer, d'abord, un avenir à la jeunesse dont le poids dans la région est sans précédent (les deux tiers de la population a moins de 30 ans). Pour cela, au lieu de cloisonner la jeunesse dans des discussions idéologiques sur les mœurs, la nature du système politique, il faut lui proposer

une vision. La jeunesse a montré une extraordinaire capacité à s'accaparer les nouvelles technologies, à constituer des réseaux informels qui seront le moteur des relations humaines dans les 20 prochaines années. On se risquera à dire ici que le moment est venu pour les pouvoirs en place d'avoir une grande ambition sur la connaissance, la culture et l'innovation. Cette vision pourrait peut-être s'exprimer ainsi : " après le printemps arabe nous voulons construire une société de la connaissance ouverte, développer notre créativité dans les domaines scientifiques et culturels de façon à participer à la construction du savoir humain comme aux temps anciens et produire des innovations porteuses de nouvelles valeurs marchandes. Nous écouterons les attentes de notre jeunesse et l'impliquerons dans nos choix stratégiques, nous les représenterons davantage dans les processus de prise de décision. Nous essaierons de faire en sorte qu'ils soient ouverts à tous les modes de pensée, qu'ils aient accès comme à l'époque d'Al Ma'mun qui créa la maison de la sagesse de Bagdad, à toutes les découvertes scientifiques, qu'ils puissent discuter de toutes les philosophies et se lancer dans toutes les aventures industrielles et commerciales" [3].

- √ Poursuivre la suppression des rentes et des entraves administratives inutiles.
- √ Mettre en place une modification profonde (et pas nominale) des institutions qui doivent être évaluées constamment par des agences indépendantes sur la base de nouveaux critères en rapport avec l'orientation générale. Les pays de la Méditerranée sont des sociétés de connivence qui ont les plus grandes difficultés à s'adapter aux règles de gouvernance recommandées par l'expertise internationale. La connivence peut être acceptée si elle ne veut pas dire corruption et si l'évaluation des résultats est transparente, continue et conduit à la remise en cause de la pérennité des projets si les résultats sont décevants.
- √ Instaurer un dialogue social en permettant le développement de corps intermédiaires et, d'une façon générale, permettre une participation plus large des citoyens par des opérations de décentralisation véritables (sans doute principalement au niveau local) nécessaires pour le rattrapage des territoires en retard et le développement rural.

Rechercher une croissance forte

Il est indispensable que les pays du printemps arabe retrouvent une croissance forte le plus rapidement possible (autour de 7% l'an). On a pu évaluer à 40 millions le besoin en emplois à créer dans les pays méditerranéens partenaires de l'UE dans les vingt prochaines années pour maintenir les taux de chômage à leur niveau actuel. Et ceci, sans modifier les taux de participation (si l'on veut que la participation à l'activité se rapproche des taux des autres grandes régions du monde et diminuer de moitié le taux de chômage, le besoin en emplois à créer est de l'ordre de 60 millions). Sans politique de croissance, nous serions dans un modèle distributif pur à peu près impossible à gérer à terme, compte tenu des ressources disponibles et du niveau d'intégration dans l'économie mondiale déjà atteint. Par ailleurs, si la croissance passée a été inégalitaire, elle a, par contre, permis une réduction sensible de la pauvreté absolue : le pourcentage de personnes au dessous du seuil de 2$ PP en Algérie, Tunisie, Maroc, Egypte, Jordanie, Syrie, Palestine, est passé en moyenne de 18% de la population en 2000 à 9,6% en 2008. Mais il reste néanmoins dans ces pays 3,4 millions de personnes qui doivent vivre avec moins de 1,25 $ par jour et 24,5 millions avec moins de 2 $ par jour.

Poursuivre l'ouverture avec un pilotage fin et en la concentrant sur l'intégration Sud-Sud

Comme on l'a dit, à l'exception de l'Algérie, les opérations de libéralisation tarifaire sur les produits industriels ont atteint leurs limites. Reste à traiter la question des produits agricoles et des services. Ici des progrès sensibles sont encore possibles du côté des pays européens pour les produits agri-

coles et du côté des pays méditerranéens pour les services facteurs (assurance, banques, transports, logistique etc.). Cependant, comme le remarquent plusieurs études, les effets de l'ouverture sur la croissance ont été limités du fait de spécialisations sur des segments trop peu valorisés, qui comportent des gammes de produits peu diversifiées réalisées par des entreprises qui ne bénéficient pas d'économies d'échelle. Par ailleurs, l'ouverture bien qu'indispensable pour bénéficier des transferts de technologie et des économies d'échelle liées au marché élargi creuse naturellement les inégalités sociales puisque les secteurs et territoires à avantages comparatifs prennent une part croissante du revenu net créé, alors que la part des secteurs à désavantages comparatifs diminue. Pour corriger cette logique parétienne, il est nécessaire de mettre en place un pilotage plus fin et plus technique des désarmements douaniers et non-tarifaires, de développer des politiques de compensation efficaces des perdants et de lancer des politiques structurelles susceptibles d'engendrer de nouveaux avantages comparatifs sur les secteurs d'avenir, l'environnement notamment, à l'image de ce que fait le Maroc aujourd'hui.

La poursuite d'une logique d'intégration entre pays méditerranéens et l'UE doit être également poursuivie. Toutes les expériences passées, pays de l'Est avec l'adhésion, Turquie avec l'Union Douanière, Maroc avec le statut avancé, plaident en faveur d'une plus forte intégration. Une plus forte intégration des pays méditerranéens entre eux constitue un point central dans la mesure où le processus d'intégration actuel de la région avec l'UE, se fait sur un mode hub-and-spoke qui affaiblit le pouvoir de négociation du Sud, retarde son propre processus d'intégration et limite la possibilité d'entreprendre de grands projets régionaux d'infrastructures.

Installer un modèle de croissance endogène

Pour que la croissance soit durable, il faut qu'en dehors de l'accumulation de capital physique et de l'offre de travail consécutive à la croissance démographique, il y ait "autre chose". Cet autre chose est la productivité globale des facteurs.

Qu'est-ce qui la produit ?

En premier lieu, il faut un niveau suffisant de demande finale, en particulier intérieure, faute de quoi les capacités de production sont sous-utilisées et il ne sert à rien de rechercher de la productivité ailleurs. Le bon côté des mesures qui ont été prises dans l'urgence par les pays du printemps arabe est que la demande intérieure est restée relativement ferme ce qui explique les taux de croissance positifs en 2012.

En second lieu, la réallocation des ressources des entreprises et secteurs non compétitifs vers les autres, donne mécaniquement une augmentation de la croissance par la productivité (les économistes appellent ce mécanisme la recherche de l'efficience allocative). Cela a été la politique généralement retenue par l'expertise internationale qui a axé toute son action sur l'ouverture à la concurrence étrangère, le développement des marchés à l'intérieur des pays, les privatisations, la facilitation des processus d'installation et de fermeture d'entreprises, la mise en concurrence généralisée (y compris du secteur public). Pour obtenir ce résultat, il est nécessaire d'avoir un marché du travail flexible. C'est cette politique qui a été entamée par l'Egypte et la Tunisie et qui a donné les gains de productivité observés. Son risque est évidemment des ajustements sociaux lourds s'ils ne sont pas compensés de façon appropriée. Notons une particularité spécifique du monde arabo-musulman qui supporte très difficilement les conséquences de ces ajustements. En effet, le monde arabo-musulman est, probablement pour des raisons culturelles, la région du monde où il y a le moins d'extrême pauvreté en valeur absolue et où les mécanismes privés de redondance sociale associés au fait religieux sont parmi les plus forts. En dehors même des deux pays leaders du printemps arabe, on se rappellera le cas de l'Algérie qui s'est engagée dans

cette voie au milieu des années 80 avec le succès que l'on sait (cf. la montée du FIS en 1990) et le retour en arrière qui a été effectué.

En troisième lieu, cette croissance hors augmentation quantitative des facteurs de production, s'installe lorsque la qualité des facteurs s'améliore de façon continue de même que leur organisation. C'est le premier élément qui constitue un modèle de croissance endogène. Joue ici la concurrence qui supprime les rentes et pousse au dynamisme, les progrès du système éducatif dans le sens de la compétence et de l'autonomie, la formation tout au long de la vie, l'amélioration du capital et des procédés. Joue aussi selon les études scientifiques, le « between », c'est-à-dire le rôle du système relationnel qui lie les entreprises entre elles. qui permet le développement d'externalités et d'effets d'entraînement entre grandes entreprises et PME-PMI.

En quatrième lieu, cette croissance se développe par la pénétration de l'économie fondée sur la connaissance qui permet de produire des innovations économiques, sociales et culturelles qui déplacent les frontières technologiques. Il s'agit d'une orientation générale qui passe par les réformes institutionnelles, le développement du secteur des TIC, l'amélioration de l'éducation et de la formation. De ces points de vue, les PM sont encore sensiblement en retrait. C'est autour de la pénétration de l'économie de la connaissance dans tous les secteurs, et pas seulement dans des pôles localisés, que l'on pourra le mieux mobiliser la jeunesse.

Parmi les défis les plus importants auxquels les PM sont confrontés de ce point de vue, on peut citer :

- La faiblesse des investissements en science et en technologie et l'insuffisance des infrastructures dans les technologies de l'information et des télécommunications, même évalués à partir des standards des pays en développement,
- Le faible rendement de ces investissements en termes de brevets et de productions scientifiques,
- La déconnection des diplômés formés localement avec les demandes du marché du travail local. Ce qui a pour résultat de conduire à un chômage considérable des diplômés,
- Une faible relation entre dépenses d'éducation et croissance. Malgré des dépenses en éducation et en formation importantes, la qualité de l'éducation est insuffisante,
- Une insuffisante capacité à absorber la technologie disponible mondialement qui traduit une orientation insuffisante des étudiants vers les disciplines scientifiques et techniques.

Il s'agit de quelques points mis en évidence dans toutes les études sur la région qui s'insèrent dans une problématique plus large qui est celle du dynamisme d'ensemble des sociétés concernées. Il est souhaitable que cette question soit considérée dans son ensemble, car si tout le monde s'accorde sur la nécessité d'aller dans la direction de l'économie de la connaissance, le pilotage est encore parcellaire et centré sur quelques administrations. Pour aller plus loin un dispositif interministériel paraît nécessaire compte tenu du nombre de secteurs concernés.

Modifier les régulations et développer l'entrepreneuriat social

Plusieurs auteurs ont souligné, que les administrations des PM ont des pratiques dépassées qui ne permettent pas de saisir les opportunités nouvelles. Ceci pourrait expliquer l'existence d'un stock important de régulations obsolètes en particulier en Egypte et en Tunisie. Repenser la régulation est donc une question cruciale. Les axes de cette réflexion concernent : (i) le développement du dialogue entre le secteur public et le secteur privé, ce dernier installant ses propres standards d'autorégulation, (ii) une régulation différenciée selon les secteurs (iii) la recherche de la performance des régulations comme le fait la Tunisie qui commence à supprimer les régulations inefficaces en créant un conseil spécialisé.

Il est nécessaire de créer un environnement favorable pour de nouveaux entrepreneurs. Cet "éco-

système de l'entrepreneur" est nécessaire pour que se développent de nouvelles "startups" lancées par des jeunes.

Par ailleurs, l'on doit noter que de nombreux jeunes se centrent sur des activités qui ont un impact social (formation, environnement, santé, notamment) et qu'ils offrent ainsi un service aux pauvres ou de nature sociale. Ce sont ces initiatives qu'il faut aider et qui, malheureusement aujourd'hui, rencontrent de considérables obstacles, notamment du fait qu'aucun statut légal n'existe pour des entreprises sociales hybrides.

Enfin, le concept d'entreprise socialement responsable doit se développer et pousser les grandes entreprises à s'investir dans la formation initiale, la formation professionnelle et celle tout au long de la vie, dans des structures fondées sur un partenariat public/privé. Etant donné le manque de ressources publiques il sera décisif pour l'image sociale de ces grandes entreprises publiques, privatisées ou privées de manifester leur intérêt pour la consolidation du projet national.

Plan du rapport

Le **premier chapitre** présente la situation macroéconomique d'ensemble à l'automne 2012 à partir d'une mise en correspondance des conditions de la croissance, des équilibres macroéconomiques et de l'évolution du caractère inclusif de cette croissance. Il se conclut par des recommandations sur les efforts à mener pour construire la vision proposée en faveur de la jeunesse et sur la nécessaire implication de l'UE,

Le **second chapitre** présente les évolutions de l'authoritarian bargain model depuis l'accession au pouvoir des nouveaux gouvernements,

Le **troisième chapitre** détaille les résultats de la politique d'ouverture extérieure et interroge sur les marges de progrès encore susceptibles d'être réalisées, en particulier, en ce qui concerne l'évolution des obstacles non-tarifaires . Il propose des recommandations sur les axes à venir de la politique d'ouverture, en particulier sur la nécessité de réaliser des progrès sur les barrières non tarifaires et le besoin d'une plus grande coopération en cette matière pour approfondir l'intégration de la région.

Les **chapitres suivants** traitent de la situation détaillée de chaque pays méditerranéen du point de vue de la croissance, de son caractère inclusif (ou non) et des équilibres macroéconomiques.

Notes :

1. Brookings (2012), "After the spring. Economic transition in the arab world", collective work initiated by the Brookings Institution, Oxford University Press 2012.
2. Brookings (2012), "After the spring. Economic transition in the arab world", collective work initiated by the Brookings Institution, Oxford University Press 2012, page 6.
3. Jean-Louis Reiffers and Constantin Tsakas (2012), "What responses can we give as to the economic and social reasons which led to the Arab Spring?", Contribution to the seminar on the "Arab Spring" JICA/AFD, Tokyo, Japan, 15 October 2012.

CHAPITRE 1. Défis à court terme et stabilité à long terme

Introduction

Né de revendications similaires, le bouleversement politique du « Printemps arabe » dans les pays méditerranéens pourrait être considéré comme un nouveau paradigme du processus de transition vers la démocratie. Près de deux ans plus tard, si la plupart des pays concernés ont mis en place quelques réformes politiques, tous n'ont pas suivi la même trajectoire et les avancées sont différentes d'un pays à l'autre (cf. le chapitre suivant « Le long processus d'affranchissement du régime autoritaire »). En Égypte et en Tunisie, les régimes instaurés de longue date ont été renversés et la transition politique est en cours avec l'organisation des élections et le lancement du processus de rédaction d'une Constitution. D'autres pays sous régime monarchique, tels que la Jordanie ou le Maroc, ont été contraints d'entamer des réformes afin d'améliorer la représentation politique. Même l'Algérie a dû lever l'état d'urgence en place depuis 1992. Cependant, en Syrie, les événements prennent une tournure différente et dramatique.

Des projets de réformes économiques, qui devraient renforcer la croissance régionale à moyen terme, accompagnent les réformes démocratiques majeures. Toutefois, dans l'immédiat, la région a de nombreux défis à relever. Tout d'abord, comme prévu, la transition politique est longue et douloureuse et la liberté récemment acquise ne se traduit pas encore par des bénéfices tangibles pour les citoyens. La demande sociale urgente pousse de nombreux gouvernements à céder à la pression populaire en augmentant les dépenses publiques avec notamment une hausse des salaires, des subventions et des postes disponibles dans le secteur public. L'instabilité politique et les conflits qui règnent dans certains pays pèsent également sur les investissements et le tourisme. Deuxièmement, le renforcement des contraintes financières dues à des pressions fiscales nationales et extérieures multiplie les risques pour la stabilité macroéconomique à court terme. Dans une certaine mesure, l'impact d'une détérioration de l'environnement économique extérieur (croissance économique incertaine, retombées négatives de la zone euro et hausse du prix des marchandises) amplifie les effets négatifs de l'instabilité sociale. Toutefois, en dépit de la crise mondiale, un grand nombre de donateurs, dont l'UE, soutiennent activement les changements politiques au sein des économies du Printemps arabe. Ces donateurs se sont engagés en faveur de l'aide financière et continuent à le faire pour soutenir la transition démocratique dans le Sud. Du fait de ces différents facteurs, les coûts de la transition à court terme se multiplient dans la plupart des pays. La croissance est passée de 4,8% en 2010 à 3% en 2011 mais derrière cette tendance se cachent d'importantes variations d'un pays à l'autre. D'une part, l'Égypte et la Tunisie semblent jusqu'ici avoir échappé à la récession mais ont enregistré un léger recul de leur PIB. D'autre part, la Turquie est le pays qui a enregistré les meilleurs résultats de la région avec une croissance de 8,5% en 2011. Bien que maîtrisées jusqu'en 2011, les finances extérieures et nationales sont en baisse en raison d'une pression économique croissante. De nombreux pays comme l'Égypte, la Jordanie, la Tunisie et le Maroc sont confrontés à une restriction de leur espace politique en raison d'une réduction de leur taux de change et des éléments de régulation fiscale mis en application en 2011. Cette situation a incité certains de ces pays, à savoir la Jordanie et le Maroc, à demander de l'aide aux institutions financières internationales.

Bien que ces facteurs assombrissent le tableau à court terme, le Printemps arabe offre à la région une occasion unique d'accéder à un modèle économique plus inclusif et une croissance équilibrée (FEMISE, 2011). Dans un tel contexte, les actions politiques actuelles visant à relever les défis à court terme ne devraient pas mettre en péril la croissance et la stabilité à long terme. Cela signifie que les nouveaux gouvernements élus devraient être en mesure d'apporter une réponse crédible

aux préoccupations économiques, politiques et sociales sans compromettre l'avenir de la croissance durable. En réalité, malgré les taux élevés enregistrés ces dernières années, la croissance ne peut pas être considérée comme inclusive dans les pays méditerranéens. Par exemple, plus de la moitié de la population active de ces pays ne contribue pas au marché du travail formel. C'est l'une des raisons pour lesquelles les classes moyennes et les jeunes ne tirent aucun bénéfice de cette croissance via la création d'emplois. Les autorités devront donc s'efforcer de trouver de nouvelles solutions pour faire face à l'échec du modèle de croissance traditionnel en favorisant une approche plus participative du développement.

Ce chapitre s'intéresse tout d'abord à l'influence de la transition politique sur les résultats économiques et aux perspectives à court terme pour la région. La suite du chapitre aborde les perspectives à long terme tout en montrant que le modèle de développement ne s'appuyait pas jusqu'ici sur une croissance inclusive. Enfin, le chapitre s'achève par une série de recommandations pour les actions politiques à court et long terme.

I. Les économies du Printemps arabe : deux ans plus tard

I.1. Ralentissement de la croissance dans la plupart des pays partenaires méditerranéens (PPM)

La région méditerranéenne a surmonté la crise financière de 2008-2009 mais a été directement confrontée à l'impact du « Printemps arabe » qui a débuté fin 2010 et a eu des conséquences économiques mitigées ou positives en fonction des pays.

Malgré les multiples défis à relever à court terme et l'instabilité créée par la transition politique, la région a su maintenir une croissance positive mais considérablement plus faible, avec un taux passant de 4,8% en 2010 à 3% en 2011. Ce chiffre ne reflète toutefois pas les importants écarts enregistrés d'un pays à l'autre. Naturellement, la Tunisie et l'Égypte, qui ont été les pays précurseurs de la révolution, sont ceux qui ont connu les plus importantes perturbations en termes de résultats industriels. Ils semblent pourtant avoir échappé jusqu'ici à la récession malgré des taux de croissance nuls. Parallèlement, la Turquie a enregistré les meilleurs résultats de la région, avec un taux de croissance de 8,5% en 2011. Dans une moindre mesure, le Maroc et Israël tirent aussi leur épingle du jeu, avec des taux de croissance avoisinant 4 à 5%.

Les tendances récentes montrent que la croissance s'est améliorée dans certains pays alors qu'elle a ralenti dans d'autres. En effet, les pays du Printemps arabe ont d'ores et déjà montré des signes de reprise économique. L'économie égyptienne est repartie à la hausse en 2012 mais la croissance est freinée par les faiblesses de certains secteurs tels que la production et le tourisme et, dans une moindre mesure, les transports et le bâtiment (cf. profil pays). En Tunisie, la croissance semble plus diversifiée malgré un déclin de l'activité industrielle et un ralentissement des exportations dû à la faible demande extérieure de l'Europe. En Jordanie, la croissance de la production (3% en année glissante) a été favorisée par les secteurs du bâtiment (+ 9% contre -1% l'an dernier), du tourisme (+ 3% contre -24% l'an dernier) et, dans une moindre mesure, les activités minières et d'extraction (+ 3,5% contre +2,3% l'an dernier). À l'inverse, la croissance en Turquie, en Israël et au Maroc devrait ralentir. En Turquie notamment, la croissance en année glissante a été considérablement freinée au 1er trimestre 2012 avec un taux de 3.2% en année glissante contre 12% l'an dernier. Ce déclin est le reflet de la dégradation des éléments influents de base, de la faiblesse des conditions économiques au sein de la zone euro et d'une politique monétaire drastique (mise en place en fin d'année 2011) afin de contrer la forte dépréciation de la devise nationale. En Israël, le ralentissement de la croissance est dû aux résultats limités du marché des exportations. Le ralentissement au Maroc est, pour sa part, lié à une mauvaise récolte agricole et, entre autres, à un déclin de la demande touristique extérieure. Tou-

Tableau 1. Croissance, chômage et inflation dans les PM

	Produit intérieur brut, prix constants (variation en%)			Produit intérieur brut basé sur la parité de pouvoir d'achat (PPA) du PIB par habitant (en unités)		
	2011	2012*	2013*	2011	2012*	2013*
Algerie	2,4	2,6	3,4	7325	7522	7763
Egypte	1,8	2	3	6455	6557	6712
Israël	4,6	2,9	3,2	31467	32212	32964
Jordanie	2,6	3	3,5	5907	6044	6197
Liban	1,5	2	2,5	15523	15884	16287
Maroc	4,9	2,9	5,5	508	5257	5565
Syrie	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Tunisie	-1,8	2,7	3,3	9389	9698	10048
Turquie	8,5	3	3,5	14393	15029	15574
Total PM (moy, simple)	3	2,6	3,5	11942	12275	12639
Egypte et Tunisie (moy, simple)	0	2,3	3,2	7922	8128	838
Reste des PM (moy, simple)	4,1	2,7	3,6	13282	13658	14058
	Taux de chômage (% de la force de travail)			Inflation, prix moyen du consommateur (variation en%)		
	2011	2012*	2013*	2011	2012*	2013*
Algerie	10	9,7	9,3	4,5	8,4	5
Egypte	12,1	12,7	13,5	11,1	8,7	10,7
Israël	7,1	7	7	3,5	1,7	2,1
Jordanie	12,9	12,9	12,9	4,4	4,5	3,9
Liban				5	6,5	5,7
Maroc	8,9	8,8	8,7	0,9	2,2	2,5
Syrie	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	
Tunisie	18,9	17	16	3,5	5	4
Turquie	9,8	9,4	9,9	6,5	8,7	6,5
Total PM (moy, simple)	11,4	11,1	11	4,9	5,7	5
Egypte et Tunisie (moy, simple)	15,5	14,9	14,8	7,3	6,8	7,3
Reste des PM (moy, simple)	8,1	8	8	4,1	5,3	4,3

*Source: Données IMF World Economic Outlook Octobre 2012, * estimations pour 2012 et 2013*

tefois, des secteurs tels que le bâtiment semblent s'en être nettement mieux sortis (BERD, 2012).

Au regard des évolutions récentes, la croissance devrait repartir légèrement à la hausse en Égypte et en Tunisie en 2012, avec un taux de croissance moyen de 2,3%. Cette reprise pourrait être attribuée à la hausse de la consommation privée et/ou des investissements. Pour les autres pays partenaires méditerranéens, l'impact de la consommation privée sur la demande nationale devrait être moins important et donc engendrer une croissance plus lente. Dans des pays comme la Turquie et Israël, la contribution de la consommation privée à la croissance du PIB réel devrait passer respectivement de 5,3% et 2,2% en 2011 à 1,1% et 1,3% en 2012. En raison des tendances divergentes dans la région, la croissance globale devrait chuter à 2,6% en 2012 - soit un taux nettement inférieur à celui relevé dans les économies émergentes et en développement - puis connaître une reprise uniforme en 2013 avec un taux toujours relativement bas de 3,5%.

Graphique 1. Contribution réelle à la croissance du PIB (%)

Algerie

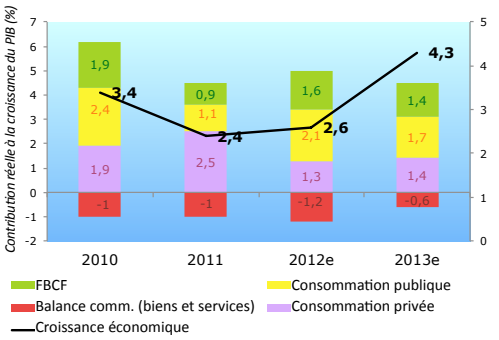

Egypte

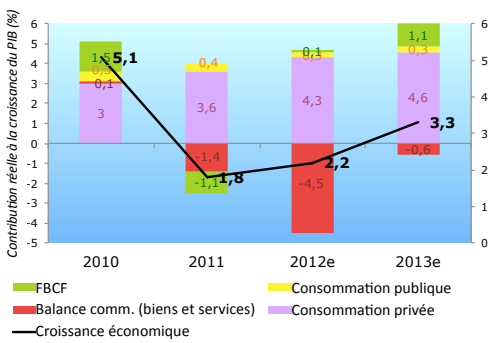

Israël

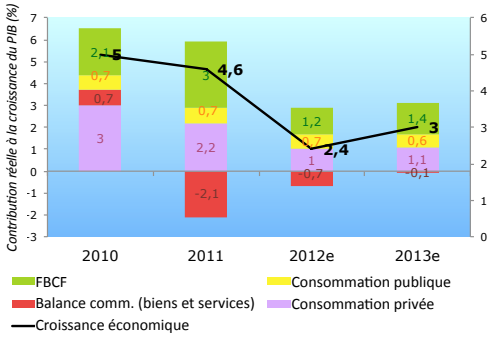

Jordanie

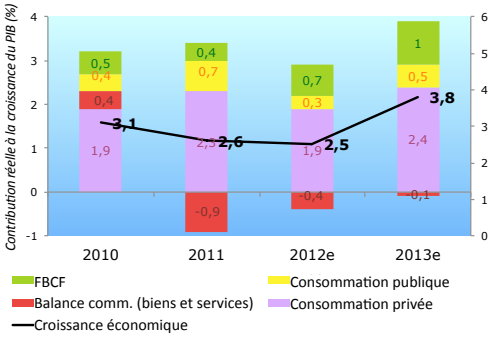

Maroc

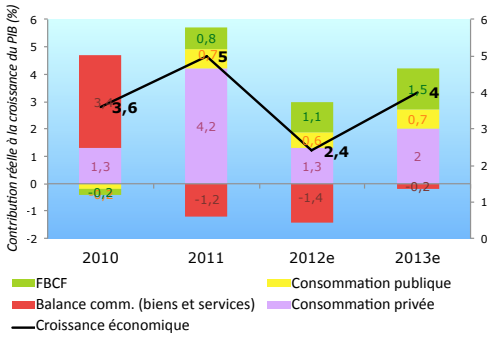

Tunisie

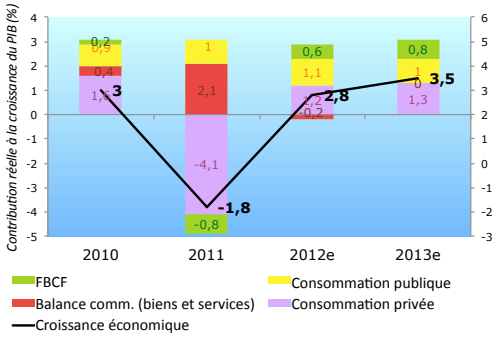

Turquie

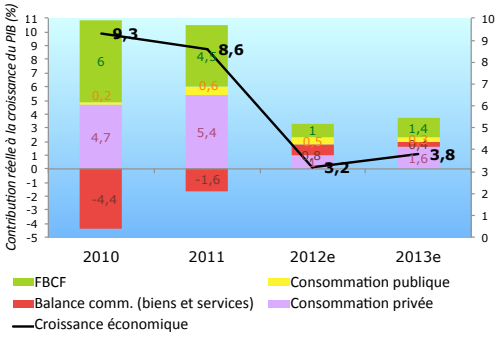

Croissance réelle des PM VS reste du monde

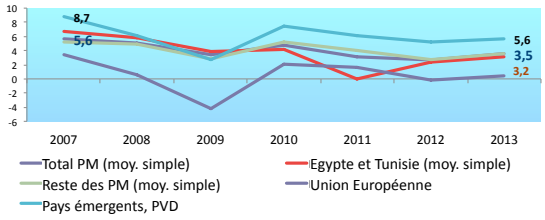

Source: EIU

Il est important de souligner que cette reprise lente n'a rien de surprenant, notamment au niveau des investissements. En effet, les expériences réussies de transition démocratique dans plus de 40 pays montrent que la reprise des investissements exige plus de temps que celle de la croissance économique. La croissance perd 3 points en moyenne pendant la phase de transition mais finit par retrouver son niveau initial ou à le dépasser au bout d'1 à 2 ans. En revanche, le taux moyen des investissements chute de moins de 2 points dans un délai plus long mais ne revient à son niveau d'origine qu'au bout de 5 ans minimum. Les investissements privés atteignent leur niveau le plus bas plus rapidement que les investissements publics et favorisent ensuite la reprise (Banque mondiale, 2011).

Les résultats modestes attendus en 2012 dépendent essentiellement des facteurs domestiques liés au processus long et douloureux de transition et aux coûts associés. D'une certaine manière, la crise que connaît actuellement l'Europe aura nécessairement des répercussions sur la demande extérieure de l'UE en biens et services d'exportation auprès des pays partenaires méditerranéens ainsi que sur les transferts de fonds de la part des résidents migrants. L'impact de la détérioration de l'environnement économique extérieur amplifie les effets négatifs de l'instabilité sociale. Néanmoins, en dépit de la crise mondiale, un grand nombre de donateurs, y compris l'UE, ont soutenu et continuent de soutenir largement les transformations politiques au sein des économies du Printemps arabe. Plusieurs donateurs maintiennent leur engagement en apportant une aide financière à la transition démocratique dans le Sud, une initiative qui pourrait contrebalancer l'impact des activités commerciales et financières ralenties. Ainsi, après les soulèvements populaires, l'UE a mis à disposition 1,2 milliards € sur les 5,7 milliards € déjà prévus dans le cadre des subventions de la Politique européenne de voisinage sur la période 2011-2013. De plus, la Banque européenne d'investissement (BEI) peut désormais proposer des prêts supplémentaires pouvant atteindre jusqu'à 1 milliard € dans

Encadré n°1. Nature et spécificités des cycles économiques en Méditerranée

Les cycles économiques en Méditerranée présentent-ils de plus en plus de similitudes du fait du renforcement des interdépendances ? Quelles sont les perspectives futures d'évolution des cycles économiques en Méditerranée au regard des politiques déployées dernièrement par l'UE ? Une récente étude publiée par Canova et Ciccarelli (2012) tente d'apporter des réponses en observant les fluctuations économiques en Méditerranée, les similitudes ainsi que les points de convergence. L'analyse dévoile trois éléments-clés:

- *Premièrement, les cycles économiques en Méditerranée sont hétérogènes et n'ont aucun lien direct avec les différences au niveau des structures de production ou des institutions monétaires.*
- *Deuxièmement, les changements au niveau des fluctuations cycliques de l'UE sont répercutés en Méditerranée mais les cycles économiques des pays méditerranéens ne sont ni totalement alignés ni totalement différents de ceux de l'UE.*
- *Troisièmement, au regard du contexte actuel, «une convergence cyclique mondiale est improbable et même une convergence régionale sera difficile à obtenir» malgré des réajustements (au-dessus des taux de croissance moyens des pays de l'Est méditerranéen), les similitudes entre les cycles de PIB ne devant à priori pas se renforcer dans un proche avenir.*

En conclusion, les auteurs soulignent que, malgré les efforts d'intégration, la persistance d'hétérogénéités majeures met en doute l'efficacité du partenariat de l'Union pour la Méditerranée. Dans la mesure où de nombreux pays de la région dépendent du tourisme et des transferts de fonds, encourager la mobilité plutôt que les liens commerciaux ou financiers favoriserait une meilleure synchronisation des cycles économiques.

la région en plus des 4 milliards € déjà disponibles avant le Printemps arabe. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) s'apprête à étendre sa couverture géographique aux pays de la Politique européenne de voisinage du Sud et à mettre jusqu'à 2,5 milliards € d'investissements publics et privés à disposition par an afin de soutenir la création et le développement des entreprises ainsi que le financement d'infrastructures.

I.2. Taux de chômage élevé et nécessité de garantir la stabilité des taux de création d'emplois

Après le soulèvement politique, le chômage a augmenté dans les pays du Printemps arabe en raison des licenciements et d'une création d'emplois limitée, largement inférieure à la hausse de la population active. En 2011, selon le FMI, les taux de chômage en Égypte et en Tunisie étaient respectivement de 12,1% et 18,9%, le taux étant beaucoup plus élevé chez les jeunes. L'une des exceptions à cette tendance était la Turquie qui, en parallèle de sa reprise économique, a vu son taux de chômage passer de 12% en 2010 à moins de 10%, plafond en-dessous duquel le pays n'était jamais descendu avant la crise. Les taux beaucoup plus faibles dans le reste de la région ont permis d'aboutir à un taux de chômage régional moyen d'approximativement 11,4%. Pour 2012, les prévisions actuelles semblent indiquer que le chômage dans les pays du Printemps arabe devrait rester extrêmement élevé. Les perspectives sont stables pour le reste de la région (8% en moyenne), avec un taux global pour les pays partenaires méditerranéens toujours supérieur à 10% (estimé à 11,1% environ).

Graphique 2. Taux de chômage des PM (%)

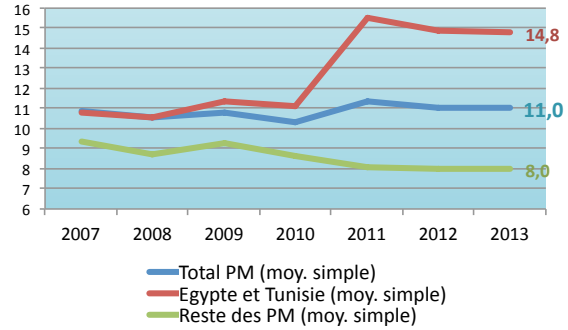

Source: EIU, estimations pour 2012 et 2013

Quels sont les véritables besoins en termes de création d'emplois en Méditerranée pour faire considérablement baisser le taux de chômage? En tenant compte de la main d'œuvre et des taux d'activité économique antérieurs, nous proposons une série d'estimations s'appuyant sur deux scénarios différents présentés dans le tableau n°2.

Tableau 2. Besoins en création d'emplois d'ici 2030 dans la région

	Taux annuel de création d'emplois nécessaires à préserver d'ici 2030		
	Scénario A: maintien des ratios actuels de l'inactivité et du chômage	*Scénario B: Baisse de l'augmentation du nombre d'inactifs et de chômeurs du scénario A de 50%*	*Taux observé de variation de l'emploi 2011*
Algérie	*1,57%*	*2,81%*	*1,50%*
Egypte	*1,88%*	*3,03%*	*-2,20%*
Israël	*1,43%*	*2,16%*	*4,20%*
Jordanie	*2,58%*	*4,27%*	*0,50%*
Liban	*1,08%*	*1,92%*	*n,a*
Maroc	*1,44%*	*2,19%*	*1,10%*
Tunisie	*1,00%*	*1,83%*	*-2,40%*
Turquie	*1,34%*	*2,30%*	*6,70%*
Total PM	*1,65%*	*2,74%*	*…*

Source : Fréderic Blanc, FEMISE pour les projections du scénario, EIU pour les taux observés de variation de l'emploi.

Le premier scénario indique le nombre d'emplois qui seront nécessaires pour éviter une aggravation des taux récents (évaluation datant de 2007) de chômage et d'inactivité. Selon ce scénario, une augmentation de près de 1,65% par an du taux de création d'emplois en Méditerranée jusqu'en 2030 semble nécessaire pour y parvenir. En fonction de nos estimations et des taux réels de création d'emplois, comment la plupart des pays méditerranéens partenaires peuvent-ils créer des emplois « suffisants » ? Afin de répondre à cette question, nous devons séparer les pays partenaires méditerranéens en deux groupes. Le premier groupe est composé d'Israël et de la Turquie, deux pays qui semblent avoir un taux réel de croissance de

Graphique 3. Les entreprises qui identifient le niveau de compétence de travail comme une contrainte majeure (%)

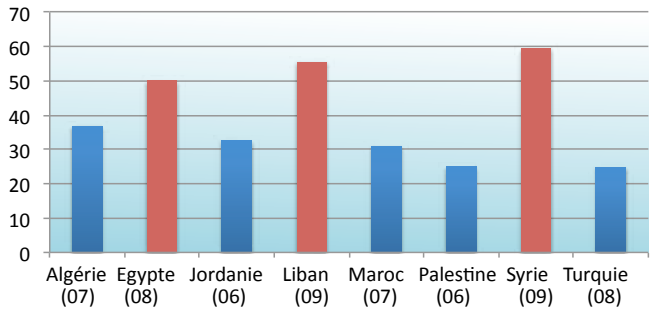

Sources: Banque Mondiale et BERD

Graphique 4. Répondant à la question «Où voulez-vous travailler, en supposant une rémunération et des avantages sociaux identiques?»...

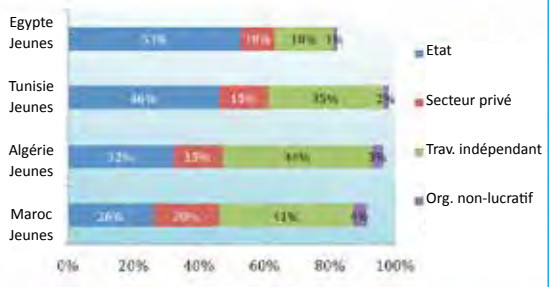

Source: AfDB (2012)

Tableau 3. «En pensant à la situation de l'emploi dans votre ville ou région, diriez-vous que c'est un bon ou un mauvais moment pour trouver un emploi?»

	Bon moment	*Mauvais moment*	*Ne sait pas / a refusé*
Algerie	*50%*	*49%*	*2%*
Egypte	*9%*	*87%*	*4%*
Israël	*33%*	*53%*	*13%*
Jordanie	*19%*	*64%*	*17%*
Liban	*18%*	*77%*	*5%*
Maroc	*36%*	*50%*	*15%*
Palestine	*13%*	*80%*	*7%*
Syrie	*34%*	*56%*	*10%*
Tunisie	*26%*	*65%*	*9%*
Turquie	*33%*	*63%*	*4%*
Monde	*33%*	*57%*	*11%*

Source: Gallup (2012)

l'emploi en 2011 supérieur au niveau nécessaire pour le maintien des taux actuels d'inactivité et de chômage. Le deuxième groupe serait composé de tous les autres pays méditerranéens partenaires avec des taux de création d'emplois insuffisants pour couvrir la hausse démographique et celle des besoins en termes d'emploi. Les taux réels de changement d'emploi en Égypte (-2,2%) et en Tunisie (-2,4%) affichaient notamment une valeur négative.

Dans le deuxième scénario, nous présentons les taux de création d'emplois nécessaires pour réduire le nombre de personnes inactives et sans emploi de 50% par rapport au premier scénario. Cela impliquerait un taux annuel moyen de création d'emplois encore plus élevé (près de 2,74%), impossible à atteindre au regard des résultats actuels de l'ensemble des pays partenaires méditerranéens, à l'exception d'Israël et de la Turquie.

Il convient également de rappeler l'importance de l'employabilité et des compétences. Selon la Fondation européenne pour la formation (ETF, 2011), environ 41,5% des entreprises privées indiquent que le principal obstacle au recrutement de jeunes reste le système éducatif qui ne leur apporte pas les compétences nécessaires. L'inadéquation des compétences est considérée comme l'un des principaux freins au développement des activités dans plus de la moitié des entreprises en Égypte, au Liban et en Syrie. Pour être plus précis, les diplômés ne disposent pas à la fois des compétences générales et techniques recherchées par les employeurs. Une étude récente (E4E, 2012) met en évidence l'existence d'importantes carences en matière de :

- √ compétences techniques, les jeunes diplômés n'étant souvent pas en mesure d'intégrer à la fois la théorie et la pratique dans leur discipline, avec notamment un manque de connaissances pratiques techniques ;
- √ compétences générales, le système éducatif dans les pays partenaires méditerranéens ne poussant généralement pas les jeunes à apprendre à communiquer clairement, à développer un sens critique, un certain leadership et des compétences interpersonnelles ;

- compétences linguistiques, ces dernières étant extrêmement appréciées des employeurs mais, dans le cas de l'anglais, la plupart des diplômés sont loin d'être compétents en raison d'un enseignement inadapté.

Ces carences sont dues, en partie, au fait que « le marché de l'emploi crée de nouveaux besoins […] alors que l'offre universitaire ne s'est pas adaptée à ces derniers » (E4E, 2012). Les politiques de création d'emplois devraient donc tenir compte de cet état de fait souvent négligé.

Enfin, il faudrait rappeler qu'il y a un besoin d'initiatives supplémentaires pour orienter la jeunesse méditerranéenne « à l'aide d'informations sur le marché du travail à tous les niveaux du système éducatif » (AfDB, 2012). En effet, il existe un décalage entre les attentes de la jeunesse et les offres d'emploi. La plupart des jeunes cherchent un emploi dans le secteur public (par exemple, en Égypte, 53% des jeunes privilégient un emploi à vocation gouvernementale et 18% un statut d'indépendant tandis que 10% seulement cherchent un emploi de salarié dans le secteur privé) alors qu'il y a peu de postes disponibles. Par conséquent, la plupart finissent par travailler dans le secteur informel.

À l'inadéquation des attentes des jeunes avec les offres d'emploi vient s'ajouter le climat pessimiste général de la recherche d'emploi dans le monde arabe. Actuellement, rares sont les gens qui considèrent que la période est propice à une recherche d'emploi en Égypte (9%), en Jordanie (19%), au Liban (18%) et en Palestine (13%), ce qui sous-entend que les populations sont découragées.

I.3. Inflation modérée malgré la forte inflation alimentaire internationale en 2011

Malgré la hausse de près de 23% du prix des produits alimentaires localement - donnée mesurée à l'aide de l'indice de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) -, la région a enregistré un taux d'inflation modéré d'environ 5% en 2011, un niveau identique à celui de 2010.

Graphique 5. Variation en % (en glissement annuel) en inflation alimentaire et domestique(CPI) pour la période 2008-2011

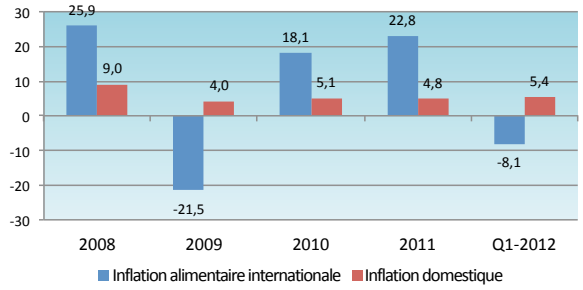

Source: FAO, WEO database, EIU et sources nationales

Figure 6. Niveau de l'inflation et volatilité, FAO et certains pays euro-méditerranéens

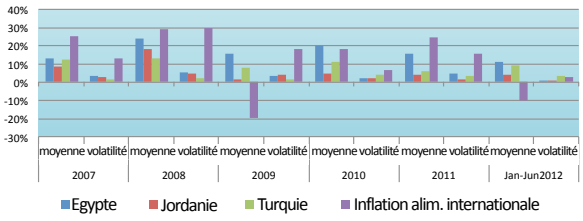

Source: FAO and national sources

Deux aspects sont particulièrement intéressants à relever concernant le passage des prix alimentaires internationaux aux prix alimentaires nationaux. Tout d'abord, l'inflation des prix alimentaires nationaux est généralement plus faible et moins volatile que l'inflation des prix alimentaires internationaux. L'Égypte fait office d'exception puisqu'elle enregistre un taux d'inflation alimentaire à 2 chiffres depuis 2007, taux dont la valeur était même supérieure à celle du taux d'inflation alimentaire internationale en 2009 et 2010. Deuxièmement, l'inflation des prix alimentaires nationaux est découplée des prix alimentaires internationaux lorsque ces derniers diminuent. En réalité, aucun pays n'a connu de déflation en 2009 tandis que l'inflation des prix alimentaires internationaux a baissé de près de 20%. En étudiant la situation de certains pays méditerranéens, Albers et Peeters (2011) ont indiqué qu'un choc positif de 10% sur les prix alimentaires mondiaux entraînait immédiatement une hausse de

1% de l'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC). À l'inverse, un choc négatif de 10% sur les prix alimentaires mondiaux ne réduit pas l'inflation de l'IPC. Cette asymétrie du mécanisme de transmission des prix est également apparue au cours du premier trimestre 2012 lorsque les prix internationaux ont chuté de 8% alors que la région enregistrait des taux d'inflation positifs de 5%.

D'autre part, d'un point de vue macroéconomique, les hausses des prix alimentaires entraînent une augmentation du PIB par habitant via l'impact des termes de l'échange qui accroît le retour sur capitaux net des exportateurs de produits alimentaires tandis que les dépenses gouvernementales par habitant augmentent elles aussi. Toutefois, la consommation privée diminue, les prix plus élevés des denrées alimentaires étant susceptibles de renforcer les inégalités de revenus entre les ménages riches et pauvres et entraînant une hausse relative de la précarité. Dans le cas de l'Égypte, Marotta et al. (2011) ont montré qu'entre 2005 et 2009, l'inflation a eu un impact négatif considérable sur les populations pauvres : la hausse du coût du panier alimentaire de base (+47%) a entraîné une baisse de 20% des revenus réels des pauvres et quasi-pauvres. Sur l'évolution générale de la pauvreté (hausse de 2,46 points) entre 2005 et 2009, l'inflation alimentaire représentait une hausse de 4%, neutralisant ainsi l'impact positif de la croissance (-0,39%) et de la distribution (-0,92%) sur la réduction de la pauvreté. En outre, la fluctuation des prix alimentaires internationaux a une influence indirecte sur l'économie grâce aux subventions. Dans la plupart des pays euro-méditerranéens, les subventions alimentaires sont conséquentes et ciblent souvent mal les populations pauvres (Rapport FEMISE FEM 33-14, 2010) tout en étant un véritable poids pour les finances publiques.

Dans de nombreux pays, le ralentissement de l'activité économique semble avoir atténué les pressions liées à la demande et l'inflation qui en découle. La plupart des pays ont fait état de faibles taux d'inflation à un chiffre, à l'exception de l'Égypte qui continue à souffrir d'une forte inflation équivalant au double de la moyenne régionale. Dans une moindre mesure, la Turquie a également subi des pressions inflationnistes, avec une inflation de l'IPC dépassant la limite fixée pour atteindre 6,5% en 2011. La dépréciation de la livre turque au cours de la deuxième moitié de 2011 et l'ajustement des prix de l'électricité, de l'énergie et du tabac qui ont entraîné une hausse des prix nationaux du carburant expliquent cette situation. Pour l'heure, les données du début d'année 2012 semblent indiquer que le taux d'inflation moyen devrait subir une légère hausse pour l'ensemble de la région Méditerranée en passant de 4,9% en 2011 à 5,7% en 2012 (FMI). Les pays les plus touchés seront certainement l'Égypte et la Tunisie avec des taux qui atteindront respectivement 8,7% et 5% en 2012. Parallèlement, des pays tels que le Maroc et Israël devraient enregistrer un taux proche de 2%.

I.4. Balances commerciales

a. Accroissement des besoins en financement pour les économies du Printemps arabe

En 2011, les balances commerciales se sont détériorées en raison de la baisse de la demande en provenance de l'Europe et d'une hausse du prix des marchandises qui ont aggravé l'impact des troubles nationaux sur les flux commerciaux. Dans l'ensemble, la région a réduit sa dépendance vis-à-vis des marchés de l'UE et des États-Unis au cours de la décennie écoulée et a renforcé ses exportations vers l'Asie. Le lien avec les marchés de l'UE reste

Graphique 7. Volume des exportations de biens (variation en%)

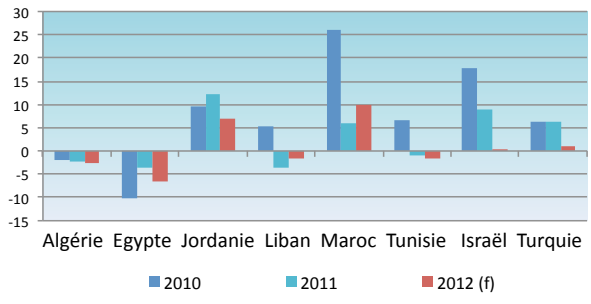

Source: World Economic Outlook (WEO) database

néanmoins important (Banque mondiale, 2011). D'une manière générale, les pays qui entretiennent des liens étroits avec la zone euro, comme la Tunisie et le Maroc, sont plus lourdement touchés par les chocs de croissance subis par leurs partenaires européens et qui ont des répercussions directes sur les exportations et le tourisme (De Bock et al., 2010). C'est pour cette raison que l'on constate de légères différences d'un pays à l'autre.

Au niveau des exportations, la crise européenne a entraîné une contraction du volume exporté en Turquie et a ralenti la croissance en Israël (schéma n°7). Dans certains pays, tels que l'Égypte et la Tunisie, le ralentissement économique de la zone euro a amplifié les disfonctionnements de la production industrielle. La Jordanie fait office d'exception puisqu'elle enregistre une croissance des exportations de 12,2%, un résultat supérieur au taux de 9,5% relevé l'an dernier. Parallèlement, l'activité économique ralentie a réduit la croissance des importations pour l'ensemble des pays du sud de la Méditerranée, sauf en Jordanie, en raison d'une augmentation des importations énergétiques. Cette situation reflète en partie la hausse des prix au niveau mondial mais résulte avant tout de l'interruption de l'approvisionnement en gaz naturel à bas coût habituellement assuré par l'Égypte. En effet, du fait des 10 explosions survenues sur les gazoducs en 2011, la Jordanie a été contrainte d'acheter le gaz naturel plus cher.

Le tourisme est également un secteur majeur dans les pays méditerranéens partenaires. Il représente près de 10% du PIB dans la plupart des pays et affiche des taux de croissance annuels allant de 5 à 15% depuis 1990. Le tourisme permet également d'assurer la promotion des infrastructures et de créer un grand nombre d'emplois puisqu'il s'agit d'une activité professionnelle intensive, aussi bien pour les travailleurs qualifiés que non qualifiés. La chute marquée des recettes touristiques a été l'un des principaux dommages collatéraux de l'instabilité politique et a contribué à la détérioration du compte courant de nombreuses économies sud-méditerranéennes. Toutefois, dans certains pays, des signes de reprise partielle semblent se manifester. L'Égypte et la Tunisie ont enregistré un déclin significatif de leurs recettes touristiques en 2011. Les résultats du tourisme ont également affiché un recul de 18% en Égypte et 34% en Tunisie. Cependant, les deux pays ont connu une reprise au cours de la première moitié 2012 à des degrés différents. En Égypte, les recettes touristiques ont augmenté de près de 20% et le nombre d'arrivées de 27%, bien que ces résultats restent inférieurs à ceux enregistrés précédemment. De même, en Tunisie, les recettes touristiques ont augmenté de 36%. Contrairement à l'Égypte et la Tunisie, le tourisme au Maroc et en Turquie affiche une contre-performance au premier semestre 2012 après avoir connu une hausse de croissance en 2011. Au Maroc, le nombre de visiteurs chute de 4,4% en année glissante au premier semestre 2012 alors qu'il affichait une croissance positive de 6,4% l'an dernier. De même, les bénéfices ont diminué de 10% alors qu'ils étaient en hausse de 12% l'an dernier. En Turquie, les arrivées de tou-

Graphique 8. Tourisme dans certains PM (variation sur 12 mois, en %), année 2011

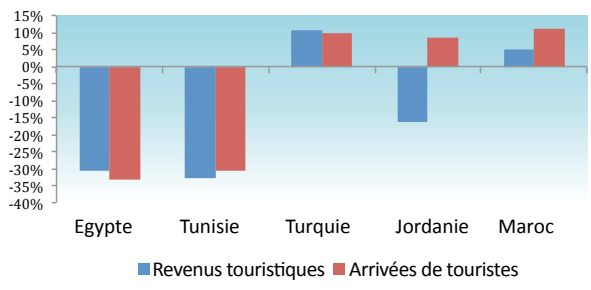

Source: sources nationales

Graphique 9. Comptes courants dans certains PM, (% du PIB)

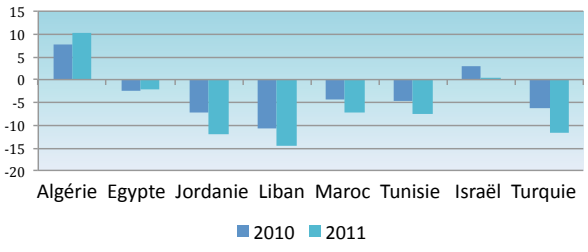

Source: World Economic Outlook (WEO) database et sources nationales

ristes ont baissé de 2,2% en année glissante au premier semestre 2012 contre + 13% l'an dernier à la même période. Les bénéfices enregistrent un recul de 1% alors qu'ils étaient en hausse de 21,5% l'an dernier.

Lanquar (2011) explique que, d'une manière générale, le tourisme est resté solide dans les pays sud-méditerranéens au fil des années malgré les incidents liés à la sécurité et divers autres facteurs répulsifs. L'auteur propose quatre scénarios envisageables pour le développement du secteur touristique des pays MED 11 à horizon 2030 et montre que, dans tous les cas, le tourisme va repartir à la hausse en fonction de la sécurité et des adaptations au changement climatique. Les prévisions et ajustements en lien avec le changement climatique exigent encore des études ainsi que des réponses politiques ciblées dans la mesure où celui-ci pourrait avoir de sévères répercussions sur les voyages et le tourisme par rapport au niveau de la mer et aux sources d'alimentation en eau disponibles.

En dépit du ralentissement économique en Europe et aux États-Unis, les transferts de fonds vers la région sont restés relativement stables en 2011 ce qui a permis, dans de nombreux cas, d'absorber en partie la détérioration des comptes courants. En Égypte notamment, les transferts de fonds ont légèrement augmenté en 2011 par rapport à 2010 et représentaient 6% du PIB. Au Maroc, en Tunisie et en Jordanie, les transferts de fonds sont restés au même niveau dans le PIB. Il est intéressant de noter que les transferts de fonds en provenance de la zone euro vont vraisemblablement diminuer du fait de l'aggravation de la crise de la dette souveraine. Toutefois, les pays Euromed bénéficiant de transferts de fonds provenant du CCG, comme la Jordanie ou le Maroc, devraient en partie être préservés. Ils pourraient toutefois subir un impact collatéral dans la mesure où une influence des termes de l'échange négatifs sur le CCG entraînerait un recul fiscal et donc un déclin de la demande pour les travailleurs étrangers.

Alors que le choc de la crise financière de 2008-2009 n'a eu aucun effet aggravant sur les finances extérieures de la plupart des pays, voire a entrainé une amélioration dans certains cas (en Jordanie, en Israël et en Turquie), l'instabilité politique a, pour sa part, provoqué une détérioration. Grâce à la hausse des prix du pétrole, l'Algérie, grand pays exportateur, constitue une exception en termes de finances extérieures puisqu'elle enregistre un excédent de près de 10% du PIB. À l'inverse, les pays importateurs de pétrole affichent une hausse des importations énergétiques, un déclin de la demande en exportations destinées à l'Europe et aux États-Unis et une chute marquée des revenus touristiques. Par conséquent, les comptes courants ont subi une forte détérioration dans la plupart des pays. La Jordanie a enregistré la plus forte chute de compte courant, à hauteur de 12% du PIB en 2011 contre 7,1% en 2010. Le Liban dispose, pour sa part, du compte courant le plus élevé de la région (14% du PIB). La dépendance vis-à-vis des importations de pétrole a été particulièrement néfaste pour Israël et la Jordanie, provoquant une aggravation significative de leur déficit commercial.

En 2012, les tendances relevées au niveau des comptes courants varient d'un pays à l'autre. D'une part, en Égypte et en Tunisie, le déficit du compte courant s'est renforcé. Il a plus que doublé en Égypte (1,5% contre 0,6% du PIB précédemment) et est passé de 3,6% à 4,8% du PIB en Tunisie au cours du premier semestre 2012 par rapport à la même période l'an dernier en raison d'une aggravation du déficit commercial. De même, en Jordanie, le compte courant a connu un bond de 2,3% du PIB en 2011 à 6% du PIB au premier semestre 2012. D'autre part, en raison d'une baisse de la valeur de la livre turque et d'une croissance ralentie qui a réduit la demande nationale en produits étrangers, le compte courant de la Turquie est passé de 4% du PIB il y a un an à 6% du PIB au premier semestre 2012. Pour 2012, tous les regards sont tournés vers l'Égypte où la situation du compte courant devrait encore se détériorer, les bénéfices liés aux devises étrangères restant sous pression. Pour l'ensemble

des autres pays, les déficits de comptes courants ne devraient pas connaître d'aggravation sévère.

b. Des entrées de capitaux rares

La plupart des pays de la région connaissent encore un déclin considérable des investissements directs étrangers, une tendance qui a fait son apparition en 2007-2008 en raison de la crise financière mondiale et qui est particulièrement forte depuis 2009. Du fait de l'instabilité régionale et du ralentissement économique mondial, les IDE ont été particulièrement faibles au niveau régional en 2011. L'Égypte, qui était l'un des principaux récipiendaires d'IDE, a enregistré une baisse de 0,2 point des EDI au niveau de son PIB en 2011 (contre 8% du PIB avant la crise). La Turquie, Israël et le Maroc figurant parmi les pays qui sont en mesure d'accroître les rentrées d'IDE. D'un point de vue plus positif, plusieurs pays membres du CCG ont affirmé vouloir investir dans certains pays sud-méditerranéens. Ainsi, les Émirats arabes unis seraient prêts à investir jusqu'à 3 milliards de dollars dans 4 projets agricoles égyptiens. Le Qatar a également fait part de sa volonté de collaborer avec la Tunisie pour la construction de la première raffinerie de pétrole du pays.

Graphique 10. Entrées d'IDE, pourcentage du PIB

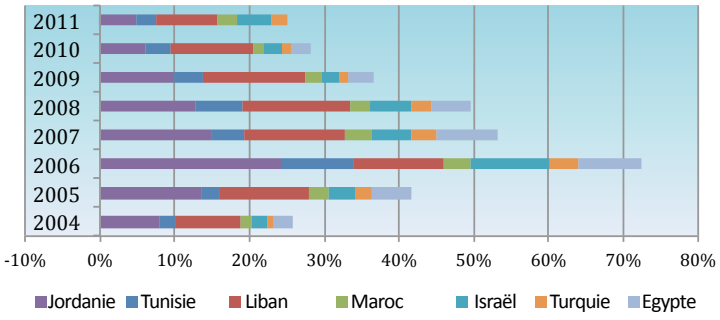

Source: sources nationales

c. Prêts du FMI : des progrès en Jordanie et au Maroc

En raison de la situation actuelle, de nombreux pays de la région ont vu leurs besoins en financement extérieur augmenter. La Tunisie a, par exemple, les besoins en financement extérieur les plus élevés de la zone méditerranéenne. Ils sont estimés à 15,7 milliards de dollars (33,8% du PIB) en 2011. Sur les 18 prochains mois, les besoins en financement extérieur de l'Égypte devraient avoisiner les 11 milliards de dollars et ceux du Maroc sont estimés à 6,8 milliards de dollars (6,7% du PIB). Enfin, les besoins de la Jordanie (après prise en compte des IDE, des nouveaux emprunts et autres flux de capitaux, y compris des transferts officiels) sont évalués à 1 milliard de dollars (3,3% du PIB). Même la Turquie, qui ne fait pourtant pas partie des économies du Printemps arabe, a des besoins estimés à 150 milliards de dollars en 2012, soit 18,2% de son PIB (OCDE, 2012). Cette situation a incité la Jordanie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie à demander de l'aide aux institutions financières internationales. Ces 4 pays ont d'ores et déjà mis en place les programmes de réforme de la Banque mondiale et du FMI depuis la fin des années 1980, une expérience qui s'est avérée positive concernant certains résultats (Pfiefer, 1999). En Égypte, au Maroc et en Tunisie, ces réformes ont engendré une certaine agitation sociale, notamment avec la tentative de suppression des subventions alimentaires qui explique la réticence des pays concernés par les programmes du FMI et de la Banque mondiale à renoncer aux aides (Harrigan et Said, 2010). Toutefois, les pressions extérieures ont poussé certains pays à se tourner à nouveau vers l'aide financière internationale. Il est souhaitable que les prêts accordés par le FMI aient des répercussions positives favorisant la confiance des investisseurs et autres prêteurs potentiels, à condition que les réformes nécessaires soient mises en place.

La Jordanie et le Maroc ont d'ores et déjà conclu des accords avec le FMI leur attribuant un accès exceptionnel aux ressources. D'une part, la Jordanie a signé un accord de confirmation de 36 mois d'une

valeur de 1364 milliards DTS (soit près de 2,06 milliards de dollars et 800% du quota de la Jordanie), dont 255, 75 millions DTS (environ 385,35 millions de dollars) en disponibilité immédiate. La part restante sera attribuée de manière séquentielle tout au long du programme avec l'établissement de rapports trimestriels. L'accord de confirmation devrait soutenir le programme économique 2012-2015 du pays en vue de relever les défis fiscaux et extérieurs et de favoriser une croissance forte et inclusive (cf. les profils pays pour plus de détails).

D'autre part, le Maroc a signé un accord de 2 ans d'une valeur de 6,2 milliards de dollars (soit 700% de son quota) dans le cadre du PLL (Precautionary Liquidity Line). Cet accord permet au Maroc de bénéficier d'une aide d'environ 3,55 milliards de dollars la première année (400% du quota) qui, avec le cumul, atteindra 6,2 milliards la deuxième année. Le PLL est un nouvel instrument mis en place en 2011 et le Maroc est le tout premier pays à y recourir. Ce système a été conçu pour soutenir les pays à l'aide de fondamentaux économiques solides mais présentant aussi quelques faiblesses, en leur offrant un accès aux ressources en cas de chocs extérieurs.

Pour l'Égypte et la Tunisie, les négociations de prêts ont peu avancé malgré une intention renouvelée et manifeste du FMI d'apporter son soutien financier. En Tunisie, aucun accord n'a été conclu à ce jour avec le FMI. Toutefois, deux accords de prêts ont été signés avec la Banque africaine de développement en septembre 2011 pour un total de 340 millions de dinars. Ces prêts ont pour objectif de stimuler l'activité économique via la création d'emplois avec des projets d'infrastructures ou le soutien des PME. De plus, la Tunisie bénéficie d'une aide à la gouvernance et d'un programme de développement inclusif.

Malgré des besoins croissants en financement, l'Égypte a, pour sa part, bénéficié jusqu'ici d'une série d'aides décousues concernant les réserves de devises étrangères et accordées par les pays arabes voisins et, dernièrement, la Turquie. Il ne s'agit clairement pas d'une solution durable, notamment si les bénéfices en devises étrangères ne connaissent pas de reprise. Les négociations de prêts avec le FMI sont au point mort depuis un an et demi mais le gouvernement aurait officiellement demandé un prêt de 4,8 milliards de dollars sous forme d'un accord de confirmation en août 2012.

L'un des principaux enjeux pour l'Égypte mais aussi le reste de la région consiste à rendre socialement acceptables les réformes nécessaires. Cela s'avère difficile au regard du sentiment grandissant d'identité nationale / de souveraineté qu'a fait naître la révolte populaire et du pessimisme affiché à l'égard des réformes économiques défendues par les institutions nationales et instaurées par les anciens régimes, généralement désignés comme étant les principaux responsables du renforcement des inégalités. L'un des aspects majeurs consiste à déterminer si la pérennité de la dette extérieure sera prise en compte dans les emprunts. Le schéma n°11 montre que la dette extérieure n'est pas particulièrement excessive en Égypte, en Jordanie, au Maroc et en Tunisie, les quatre pays ayant les plus importants besoins en financement extérieur.

Graphique 11. Stocks de la dette externe, 2010

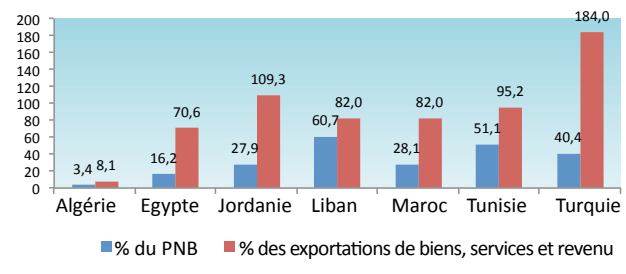

Source: WDI

Enfin, il est intéressant de noter que ces prêts pourraient favoriser la confiance des investisseurs et autres prêteurs potentiels dans la solvabilité gouvernementale. Cela semble d'autant plus nécessaire que de nombreuses économies ont subi une dégradation de leurs notes depuis les soulève-

ments populaires en début d'année 2011. L'Égypte a notamment subi à plusieurs reprises une sévère dégradation de sa note souveraine depuis janvier 2011 en raison de l'instabilité politique et de la détérioration des finances publiques et extérieures (cf. profil pays). En juin 2012, Standard and Poor's (S&P) a attribué la note B à l'Égypte, soit 5 niveaux en-dessous de la note favorable aux investissements. La note souveraine de l'Égypte a également été dégradée à 4 reprises par Moody's en 2011, la dernière note attribuée en date étant B2. Parallèlement, la note souveraine du crédit de la Tunisie a subi deux dégradations consécutives : une première dégradation sévère par S&P (recul de 2 rangs en mai 2012 avec passage de BBB- à BB) puis une autre de Moody's (en juillet 2012) avec un reclassement en Baa3-, en raison de «l'instabilité des activités commerciales et du secteur des investissements ». La Jordanie a également subi une dégradation de sa note par S&P au niveau BB du fait de perspectives économiques et politiques négatives.

I.5. La politique monétaire

Dans la plupart des pays Euromed, la politique monétaire se focalise sur le taux de change pratiqué. La majorité d'entre eux ont recours à des régimes de taux de change stricts, la Jordanie et le Liban ayant des taux de change fixes tandis qu'Israël et la Turquie s'appuient sur des taux de change flottants indépendants. À l'exception de la Turquie, qui a enregistré une forte dépréciation de sa monnaie en 2011, tous les autres taux de change ont connu des fluctuations marginales, malgré une détérioration marquée de leurs comptes courants et un accès

Graphique 13. Réserves en mois d'importations, 2011

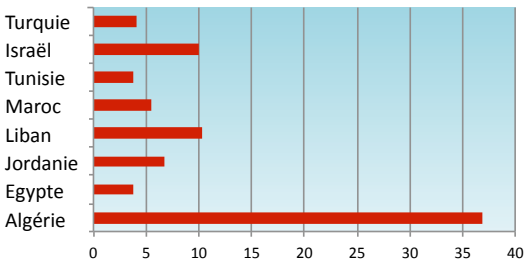

Source: IMF article IV, tableaux annexes

jusqu'ici limité aux finances extérieures (schéma n°12). Les banques centrales de la région (à l'exception de celles de l'Algérie, du Liban et d'Israël) ont réagi en liquidant leurs réserves de manière à atténuer la dépréciation de leurs monnaies. Fin 2011, l'Égypte avait perdu 50% de son stock de réserves officielles, un stock qui était tombé à un niveau équivalant à 3 mois d'importation. La Tunisie avait également épuisé plus d'1/5 de ses réserves. Le principal défi pour ces deux pays sera de ramener les réserves à un niveau plus sécurisé. Cette tendance semble également indiquer que la politique de liquidation des réserves visant à limiter la dépréciation a atteint ses limites et que l'accroissement de la flexibilité du taux de change est une option à envisager. Toutefois, cette option politique pourrait avoir des répercussions sur l'inflation domestique dans la mesure où certains avantages liés à la dévaluation des exportations nationales sont susceptibles d'être compensés par une hausse des prix des intrants importés intégrés à la production des produits d'exportation.

À l'exception de l'Égypte, de la Jordanie et de la Turquie où la hausse de l'inflation suscitait une certaine inquiétude, les banques centrales ont assoupli leur politique monétaire au sein de la zone Euromed fin 2011. L'allègement de la politique monétaire avait pour objectif de relancer la croissance économique et de soutenir le niveau des liquidités face à une situation mondiale ternie se traduisant, dans certains pays, par un ralentisse-

Graphique 12. Variation des réserves et taux de change (monnaie dom./US$) à Juin 2012

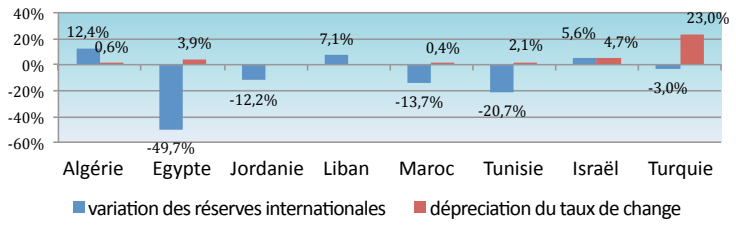

Source: Calculs de l'auteur basés sur données EIU. Variation relative à Juin 2011.

ment de l'économie domestique après l'agitation politique et sociale. Par conséquent, les banques centrales ont limité les taux principaux. En Israël, la baisse a été de 100 points de base cumulés depuis septembre 2011, tout comme en Tunisie. La Turquie a suivi la tendance en début d'année 2012.

Graphique 14. Dépenses courantes, 2011

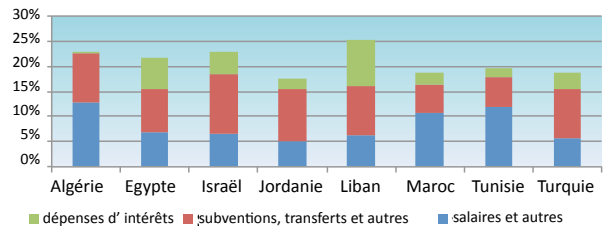

Source: Calculs de l'auteur

Dans de nombreux autres pays Euromed, les réductions des taux principaux ont été accompagnées de changements au niveau des réserves obligatoires pour alimenter le marché en liquidités supplémentaires et compenser le déclin des réserves étrangères. Ainsi, la Banque centrale de Tunisie a fait passer le taux de réserves obligatoires de 12,5% à 2% en 2011. De même, la Banque centrale du Maroc a diminué ses réserves obligatoires – de 16,5% à 6% - afin de limiter les pressions sur le marché interbancaire. Même en Égypte, où le taux d'intérêt a augmenté en novembre 2011, la Banque centrale a réduit les réserves obligatoires statutaires pour les banques commerciales en deux temps, avec un pourcentage total de dépôts passé de 14% à 10% en 2012. Ces réductions devraient faciliter les conditions de crédit mais également augmenter le nombre de liquidités disponibles en devise locale afin de contenir le phénomène de pression sur le taux de change.

Graphique 15. Déficits budgétaires

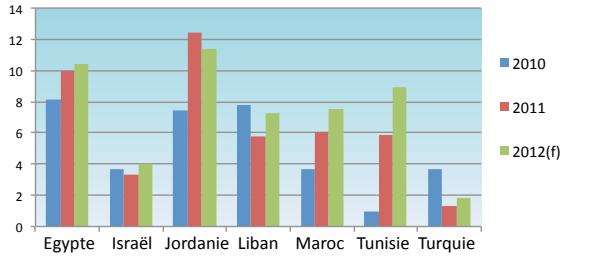

Source: World Economic Outlook (WEO) database

I.6. Les finances publiques

Pour tenter de calmer le soulèvement populaire en 2011 mais aussi de contrer la hausse du prix des marchandises, les gouvernements euro-méditerranéens ont intensifié les dépenses publiques. Cela s'est tout d'abord traduit par une augmentation des salaires des fonctionnaires, la création d'emplois dans le service public et une expansion des subventions et des transferts (schéma n°14). En 2011, la majeure partie des dépenses courantes étaient des dépenses publiques (1/5 du PIB ou plus), laissant alors peu de ressources disponibles pour les investissements. Ainsi, avec des subventions et des transferts représentant près de 10% du PIB dans la plupart des pays Euromed, les salaires et traitements des fonctionnaires sont également extrêmement élevés. Dans certains pays, tels que le Liban et l'Égypte, les charges d'intérêt sont un poids supplémentaire pour le budget. Le recours à des dépenses publiques croissantes a entraîné une baisse des dépenses publiques d'investissement au Maroc. Par conséquent, les déficits fiscaux se sont aggravés dans la majorité des pays, à l'exception du Liban et de la Turquie. La situation est extrêmement alarmante en Égypte où le déficit avoisinait les 10% du PIB pour l'exercice financier 2011, taux qui devrait être dépassé en 2012. Parallèlement, certains pays comme la Turquie, Israël et le Liban ont bénéficié de résultats fiscaux solides en 2011. Le déficit de la Turquie, notamment, est passé de 3,7% du PIB en 2010 à 1,3% du PIB en 2011 après une forte réduction des dépenses (23,7% du PIB en 2011 contre 26% du PIB en 2010).

Contrairement à 2008, où la plupart des pays Euromed disposaient d'un vaste espace fiscal pour relever les défis de la crise économique et financière mondiale, l'évolution politique et économique récente a affaibli leur situation fiscale et leur capacité à répondre à une nouvelle crise internationale à l'aide

de dépenses supplémentaires. Dans les pays où l'espace fiscal est limité, comme le Maroc et la Jordanie, les programmes sociaux pour répondre à la demande populaire se sont multipliés au détriment des programmes publics d'investissement. La Jordanie a ainsi été contrainte d'annoncer des mesures d'austérité avec un programme de réformes fiscales sur 3 ans visant à ramener le déficit fiscal à 3,5% du PIB d'ici 2014. Parmi ces mesures figurent des hausses d'impôts, la restriction des dépenses actuelles via le gel des embauches dans le secteur public (à l'exception de l'éducation et de la santé), la réduction des coûts opérationnels des ministères, la hausse des prix de l'électricité dans un certain nombre de secteurs et la modification du système des subventions universelles pour le gasoil et le diesel.

II. Un manque de croissance inclusive qui pénalise le développement à long terme

Tout en gérant ces défis à court terme, les autorités ne doivent pas perdre de vue l'objectif principal qu'est l'atteinte d'une croissance inclusive à long terme. Comme on le sait, la croissance inclusive privilégie une approche basée sur les opportunités. L'un des objectifs de cette croissance est de réduire les inégalités d'accès aux opportunités pour les pauvres mais aussi, d'une manière plus générale, pour toutes les populations marginalisées. La croissance inclusive cherche à éradiquer les « mauvaises inégalités » (liées à des circonstances telles que l'exclusion sociale) tout en acceptant les « bonnes inégalités » (liées aux efforts fournis par les individus pour tirer profit des opportunités et incitations offertes par le marché). Le manque d'intégration a été un élément déterminant de l'émergence des révolutions dans le monde arabe. Le développement humain et la réduction des inégalités n'ont jamais vraiment figuré en première ligne de la politique économique en dépit d'une croissance économique remarquable.

La définition du concept de croissance inclusive a une application beaucoup plus large que celle de la croissance pro-pauvre. Elle donne plus d'emphase à la transformation structurelle des économies. La croissance inclusive est différente de « la croissance pro-pauvre » dans le sens où elle englobe la protection sociale d'une plus grande partie de la population (pas seulement les pauvres), aussi bien en termes de revenus que d'opportunités. Par conséquent, elle laisse la place à une interprétation plus élargie du concept. L'évaluation de la croissance inclusive tient compte des problé-

Encadré n°2. Le concept de croissance inclusive

La définition de la croissance inclusive (CI) à laquelle toutes les études font référence est celle de Ianchovichina & Lundstrom (2009) : «La réduction rapide et durable de la pauvreté exige une croissance inclusive permettant aux individus de contribuer à la croissance économique et d'en bénéficier. Une croissance rapide est indubitablement nécessaire pour assurer une réduction conséquente de la pauvreté. Toutefois, pour que cette croissance soit durable à long terme, elle doit être étendue à tous les secteurs et impliquer la majeure partie de la population active du pays […] La croissance inclusive fait à la fois référence au rythme et au modèle de croissance qui sont considérés comme interconnectés et doivent donc être traités ensemble. […] L'approche de la croissance inclusive implique une perspective à long terme dans la mesure où elle se focalise sur l'emploi productif plutôt que sur la redistribution des revenus directs comme moyen d'amélioration des revenus pour les groupes marginalisés. […] La croissance inclusive privilégie une analyse ex-ante des sources et des freins à une croissance soutenue, forte et pas seulement un seul groupe de population - les pauvres. Cette analyse porte sur les techniques permettant d'intensifier le rythme de la croissance en s'appuyant plus largement sur les couches de la population active qui stagnent dans des activités à faible productivité ou sont totalement exclues du processus de croissance.»

Voir également : FEMISE (2012), "What is inclusive growth and how to implement it in the Mediterranean Countries?", Note d'information de l'atelier sur la croissance inclusive organisé à Bruxelles le 13 juillet 2012.

matiques sociales et économiques. Les premières concernent l'égalité des chances tandis que les dernières portent sur l'élargissement du champ économique (FEMISE 2012, note d'information). Dans l'ensemble, si aucune action inclusive à long terme n'est mise en place, le soutien pour la gestion des besoins immédiats créera des rigidités qui empêcheront le déploiement d'une stratégie économique et sociale réussie.

Dans la suite du chapitre, une première partie abordera les inégalités d'opportunités et une deuxième s'intéressera au champ économique limité.

II.1. Les inégalités d'opportunités dans les pays méditerranéens partenaires

La croissance serait inclusive si elle était partagée par la majorité de la main d'œuvre et de la population active. Afin d'évaluer cet aspect de la croissance inclusive, nous avons utilisé trois indicateurs de comparaison avec les principales régions émergentes: (i) l'évolution des disparités de consommation et le partage de la consommation par les classes moyennes (Tableau n°4); (ii) le taux de participation de l'ensemble de la population active en fonction du sexe (Tableau n°5) et enfin (iii) le taux de participation de la jeunesse (Tableau n°6).

(i) Premièrement, si la question des inégalités n'est pas une priorité pour rendre la croissance inclusive, elle reste néanmoins importante dans la mesure où la participation des classes moyennes est une composante fondamentale de ladite croissance. À cet égard, les données des pays partenaires méditerranéens font état d'une non-réduction des inégalités assez marquée au cours de la décennie écoulée (voir Tableau n°4). Les indices d'inégalité (le coefficient de Gini et la répartition de la consommation selon les déciles extrêmes) semblent indiquer que les pays partenaires méditerranéens ne sont pas dans la plus mauvaise position par rapport aux autres régions émergentes. Nous remarquons toutefois que les classes moyennes ne bénéficient pas des deux décennies de croissance, la majeure partie des gains ayant été perdus au cours de la période écoulée.

(ii) Deuxièmement, les taux de participation au marché du travail sont extrêmement faibles dans la région, aussi bien en termes de comparaison avec les autres régions qu'en termes absolus (cf. Tableau n°5). En 2011, la majorité de la population active ne contribuait pas au marché du travail, le pourcentage moyen pour les pays partenaires méditerranéens arabes étant de 45,6%. La situation s'est aggravée par rapport au début des années 2000 et les résultats sont plus négatifs que dans d'autres régions. Le faible taux de participation des femmes explique en partie ce décalage mais le taux de participation des hommes est, lui aussi, nettement inférieur à celui relevé en Amérique latine ou en Asie orientale.

Tableau 4. Tendances des inégalités dans les PM & autres régions 1999-2008

				Part dans la consommation des 2 déciles les plus bas			*Part dans la consommation des 2 déciles les plus élevés*			*Part dans la consommation de la classe moyenne***		
	Gini 90's	*Gini début 00's*	*Gini fin 00's*	*90's*	*début 00's*	*fin 00's*	*90's*	*début 00's*	*fin 00's*	*90's*	*début 00's*	*fin 00's*
*5 PM**	*39,2*	*36,8*	*38,2*	*6,6*	*7,1*	*7,1*	*46,3*	*44,7*	*45,7*	*25,6*	*26,6*	*26,1*
Mercosur	*48,9*	*54,7*	*45,3*	*3,9*	*2,8*	*4,3*	*53,7*	*57,5*	*50,9*	*21,6*	*18,6*	*22,7*
ASEAN	*38,3*	*41,9*	*37,9*	*7,8*	*6,9*	*7,4*	*46,8*	*49,0*	*45,9*	*25,4*	*23,9*	*25,9*
Pays de l'Est (non UE)	*34,0*	*29,4*	*26,8*	*7,3*	*8,6*	*9,4*	*41,5*	*38,2*	*36,3*	*26,5*	*28,5*	*29,6*
Emergents sel, (med,),	*42,4*	*42,0*	*42,5*	*6,1*	*6,3*	*6,0*	*48,1*	*49,4*	*47,9*	*24,9*	*23,9*	*24,8*

**: Alg, Egy, Jord, Mar, Tun; **: 3ème à 7ème Décile*

Source : Propres calculs utilisant PovcalNet, Banque Mondiale

Tableau 5. Les taux d'activité des PM et régions sélectionnés 1999-2011

	1999			2005			2008			2011		
	Male	Female	TTL	Male	Female	TTL	Male	Female	TTL	Male	Female	TTL
PM*	74,9	20,4	47,3	74,5	18,3	46,3	72,7	18,8	45,6	71,8	19,7	45,6
Amérique Latine	82,7	49,6	65,8	81,5	52,8	66,4	80,1	54,7	65,3	80,2	55,6	66,1
Asie de l'Est	83,6	69,3	75,3	83,5	69,6	75,3	82,5	69,1	74,9	82,7	68,5	74,4
Europe de l'Est	65,5	52,6	58,5	63,9	51,4	57,1	63,8	51,2	56,9	64,6	51,8	57,6

Source : Propres calculs basés sur ILO, LaborSta EAPEP database

Tableau 6. Les taux d'activité des jeunes dans les PM et régions sélectionnés 1999-2011

	1999			2005			2008			2011		
	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29
PM*	48,8	60,1	53,8	45,6	59,9	52,7	44,3	60,5	51,6	42,7	61,7	51,4
Am. Latine	64,5	78,4	70,6	70,2	80,2	74,7	73,8	81,1	76,8	74,6	81,5	78,4
Asie de l'Est	72,9	86,9	79,9	71,5	87,8	80,2	71,2	87,8	79,6	69,3	86,7	78,1
Europe de l'Est	71,5	85,5	60,0	64,5	80,4	56,3	57,0	78,1	54,3	53,5	77,6	54,4

Source : Propres calculs basés sur ILO, LaborSta EAPEP database

(iii) Troisièmement, la participation des jeunes affiche les mêmes tendances négatives (Tableau n°6). Dans les pays partenaires méditerranéens, seuls 50% des jeunes âgés de 20 à 24 ans sont en activité. De plus, depuis 1999, cette proportion n'a cessé de décliner et le taux moyen a chuté de plus de 6 points. L'inactivité parmi les jeunes est beaucoup plus marquée que dans les autres régions émergentes (25 à 30 % supplémentaires actuellement) et cet écart s'est considérablement creusé au cours de la dernière décennie.

II.2. Un champ économique limité

En tenant compte de la composante économique de la « croissance inclusive » portée par un renforcement des opportunités via l'élargissement du champ, nous avons défini les caractéristiques des pays partenaires méditerranéens selon trois catégories d'indicateurs : (i) la diversification économique mesurée sur la base des tendances de la concentration des exportations; (ii) les opportunités de développement pour les entreprises via les disponibilités bancaires en financement ; (iii) les tendances mondiales du travail et du facteur de productivité.

(i) Premièrement, la « croissance inclusive » impliquerait une augmentation du nombre de secteurs contribuant à l'économie au fil du temps. Cela permettrait non seulement de renforcer les opportunités économiques mais aussi de réduire les risques dans la mesure où l'économie s'appuierait sur des moteurs de croissance supplémentaires et serait, par conséquent, moins dépendante des conditions extérieures. Cela est également illustré par la concentration des exportations (en tant qu'indicateur de la capacité de l'économie à porter ses fruits grâce à son ouverture et à la mondialisation). Comme le montre le tableau n°7, la plupart des pays partenaires méditerranéens ont progressé. À l'exception de l'Algérie, de la Jordanie, et du Liban, tous les pays semblent avoir « élargi leurs horizons ». Toutefois, la moyenne relevée dans les pays partenaires méditerranéens reste plus concentrée que dans la plupart des pays émergents. Parallèlement, au niveau de la diversification des partenariats, les pays partenaires méditerranéens semblent avoir aussi fait d'importants progrès, même s'ils présentent encore de nombreux risques. Cependant, lorsque l'on se réfère aux valeurs par pays, on constate que ces derniers doivent être classés en deux groupes. Le premier groupe est composé de l'Algérie, de la Tunisie et de la Syrie qui, malgré un léger recul, négociaient plus de 75% de

Tableau 7. Concentration des exportations en termes de produits et marchés (basé sur données CTCI rev3 à 3 chiffres)

	2000. Indice de concentration du commerce	2010 . Indice de concentration du commerce	2000 part des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2008 part des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2010 spart des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2000 part des 10 principaux partenaires dans la valeur des exportations	2010 part des 10 principaux partenaires dans la valeur des exportations
PM (médiane)	0,067	0,057	62,6%	60,3%	57,0%	73,33	69,10
MERCOSUR* (moy)	0,030	0,043	41,9%	46,9%	51,5%	66,60	57,46
ASEAN (médiane)	0,094	0,043	67,0%	53,7%	52,7%	71,79	72,89
Ukraine	0,036	0,034	45,4%	52,7%	57,0%	56,74	56,44
Bielorussie	0,052	0,094	41,3%	62,7%	52,1%	83,28	80,56
Chine	0,018	0,026	31,4%	35,7%	52,7%	73,56	60,36
Inde	0,041	0,048	34,6%	42,0%	57,0%	56,80	52,96

*Note: L'indice de concentration du commerce vise à évaluer le degré de concentration / diversification des exportations d'un pays donné. S'appuie ici sur l'indice Herfindahl-Hirschmann, il varie de 1 à 0: plus les indicateurs sont bas et l'économie est diversifiée. De même, plus la part des 10 premiers produits est basse, et plus le commerce de l'économie est diversifié. *: Seuls l'Argentine et le Brésil*

Source: Propres calculs utilisant TradeSift et Comtrade

leurs exportations avec leurs 10 principaux partenaires en 2010. Le deuxième groupe réunit l'Égypte, le Maroc et la Turquie, des pays dans lesquels la part des exportations à destination des 10 principaux partenaires a fortement baissé avec le temps.

(ii) Deuxièmement, en étant inclusif, le modèle de croissance devait permettre aux entreprises de bénéficier d'occasions de « saisir des opportunités », ce qui aurait pour effet d'accroître le potentiel de création d'emplois. Le financement des entreprises des pays partenaires méditerranéens a toujours été présenté comme une contrainte majeure. Une telle perspective n'a fait qu'empirer la situation au cours de la dernière décennie. Le pourcentage d'entreprises faisant appel aux banques pour financer les investissements a diminué au fil du temps dans tous les pays partenaires méditerranéens, à l'exception de la Syrie et de la Turquie. De plus, le nombre d'entreprises ayant recours aux banques pour financer les investissements est en moyenne beaucoup moins élevé que dans toutes les autres régions. Seule la Turquie fait exception puisqu'elle a considérablement renforcé l'accès aux banques pour ses entreprises.

(iii) La tendance de la productivité est importante, en particulier dans la mesure où un accroissement de cette dernière pourrait entraîner une hausse

Tableau 8. Les entreprises ayant recours aux banques pour financer leurs investissements (% des entreprises)

	Moy. 2002-06	Moy. 2006-10
PM (médiane)	20,09	12,29
MERCOSUR* (moy)	8,24	19,145
ASEAN (médiane)	29,38	21,48
Ukraine	16,71	32,08
Bielorussie	14,95	35,82
Chine	28,76	
Inde	46,58	46,58

Source : WDI

Tableau 9. Tendances de la productivité, PM et économies émergentes 1990-2010

Productivité du travail (tx annuel moyen en%)				
	90-95	95-00	00-05	05-10
8 PM Médiane	0,60%	1,40%	1,80%	2,20%
Mercosur	2,40%	1,60%	0,00%	1,60%
Asean	5,70%	2,30%	2,60%	2,80%
Est, non-UE	-9,00%	3,20%	7,50%	3,70%
Tous émergents, Ref	2,70%	2,50%	2,60%	2,80%
Productivité des facteurs (tx annuel moyen en%)				
	90-95	95-00	00-05	05-09
8 PM Médiane	-0,30%	0,20%	-0,10%	-0,40%
Mercosur	-0,50%	0,10%	0,80%	-2,20%
Asean	0,20%	0,20%	-0,20%	-0,90%
Est, non-UE	0,00%	1,10%	-0,80%	-3,70%
Tous émergents, Ref	0,20%	0,20%	0,00%	-1,40%

Source: Propres calculs basés sur Conference Board-Groenigen University dataset

considérable des salaires réels sans effets négatifs rétroactifs sur le macro-équilibre. Cependant, les gains de productivité peuvent avoir un impact négatif sur l'emploi, notamment lorsque la substitution du capital au travail est importante. Par conséquent, le canal des gains de productivité à favoriser est l'un des éléments de la croissance de productivité globale des facteurs. Avant de se pencher sur les tendances dans les pays partenaires méditerranéens, il convient de souligner que la productivité au niveau global doit faire l'objet d'une observation attentive et qu'elle est liée aux autres indicateurs et régions. Avec des gains de productivité de départ faibles (et une tendance négative de la productivité globale des facteurs), les pays partenaires méditerranéens sont progressivement parvenus à accroître la productivité du travail. Pourtant, à l'exception du début des années 2000, ils n'ont jamais comblé les carences de leur facteur de productivité par rapport aux autres économies émergentes. D'autre part, alors que les tendances de la productivité du travail des autres régions étaient stables ou en déclin – ce qui porte à croire que ces dernières ont privilégié la productivité globale des facteurs pour éviter la substitution du capital au travail – les pays partenaires méditerranéens ont à l'inverse connu une tendance d'accroissement de la productivité du travail avec une productivité globale des facteurs faible. Cela pourrait être le signe d'une substitution du travail importante et donc peu favorable à la création d'emplois.

En conclusion de cette deuxième partie qui avait pour objectif d'analyser la position des pays partenaires méditerranéens au regard de la « croissance inclusive », il faut souligner qu'en dépit de taux de croissance satisfaisants et d'une réduction partielle de la pauvreté ces dernières années (voir les rapports précédents du FEMISE sur le sujet), le degré d'intégration de la croissance dans les pays méditerranéens reste faible car :

- La situation de l'emploi est particulièrement préoccupante. Aujourd'hui encore, plus de la moitié de la population active ne contribue pas au marché du travail formel. C'est probablement la raison principale pour laquelle les classes moyennes mais aussi les jeunes n'ont pas pu bénéficier des taux de croissance satisfaisants et ouverts de manière significative.
- Certains indicateurs montrent aussi une faible création d'opportunités nouvelles qui auraient pu favoriser la participation (diversité de production, soutien aux petites entreprises, gains de productivité pour une hausse globale de revenus).

Dans l'ensemble, les deux dernières décennies n'ont pas été suffisamment « inclusives» ce qui a pénalisé le développement à long terme des pays méditerranéens.

III. Recommandations: Être à la hauteur des enjeux grâce à l'innovation, l'inclusion et le rôle actif de la communauté internationale

Pour conclure, des recommandations peuvent être faites afin d'aider les pays partenaires méditerranéens à assurer leur transition vers un régime de croissance stable qui soit à la fois endogène et productif et réponde à des problématiques cruciales telles que l'inclusion et l'emploi sans être sacrifié par les perspectives à court terme (voir également Reiffers et Tsakas, 2012).

III.1. Le recours nécessaire à un modèle de croissance basé sur l'innovation

La croissance doit indéniablement être relancée. Son taux doit repartir au plus vite à la hausse car, sans taux de croissance fort (avec une valeur avoisinant les 7%), la création d'emplois sera insuffisante pour absorber l'offre au cours des 20 prochaines années. Les projections montrent que si les pays partenaires méditerranéens font preuve d'ambition, 62 millions d'emplois seront nécessaires d'ici 2030 pour que le taux de participation augmente comme il a pu le faire sur la période 2005-2007. Sur la base d'un scénario moins ambitieux, les pays partenaires méditerranéens devront toutefois créer 34

Encadré n°3. Le cas de la Thaïlande: de la croissance orientée par les investissements à la croissance orientée par l'innovation

Le cas de la Thaïlande est intéressant dans la mesure où un certain nombre de parallèles peuvent être établis avec les expériences des pays partenaires méditerranéens. L'élément le plus important à souligner est la prise d'initiatives de la Thaïlande pour passer d'un système intensif de capitaux à un système intensif d'innovation.

Lorsque l'on s'intéresse à la Thaïlande, on constate que le pays a connu une longue série de politiques de libéralisation des activités commerciales et des investissements. Très tôt, la stratégie de développement libéral s'est focalisée sur les investissements privés avant d'être élargie, quelques années plus tard, aux capitaux étrangers. Cette approche a été cruciale pour l'amélioration des résultats de la croissance sur la base de transformations structurelles, notamment dans le secteur de la production, un secteur devenu une force motrice de l'économie thaïlandaise. La stratégie de développement de la Thaïlande a permis au pays d'enregistrer des taux de croissance impressionnants par rapport à ceux des économies voisines. Ainsi, sur la période 1960-1973, le taux de croissance annuel moyen était supérieur à 8%. Entre 1974 et 1985, il était de 6,3% avant de passer à 9% sur la période 1986-1996 avant la crise financière de 1997. Ce régime d'ouverture a largement contribué à l'afflux de gros investissements dans le secteur de l'électronique, devenu à son tour une source majeure pour la création d'emplois et les bénéfices liés aux exportations (Joseph, 2006). Comme la plupart des pays partenaires méditerranéens actuellement, la Thaïlande avait besoin d'identifier des secteurs émergents capables de soutenir la croissance future et de devenir des vecteurs pour l'emploi et les recettes d'exportation.

Lorsque l'on revient sur le cas de la Thaïlande, on constate une réussite majeure: les principaux leaders du secteur électronique sont désormais présents sur le marché national du secteur. En revanche, ce dernier s'est souvent trop spécialisé dans une poignée de produits technologiques bas de gamme (une similitude avec certains pays partenaires méditerranéens), un positionnement qui s'est traduit par une faible valeur ajoutée, un manque de liens en amont et en aval de la chaîne et une intensité relativement forte des importations. Au final, le pays a fini par être considéré comme « l'élément bas de gamme de la chaîne de valeur» (Joseph, 2006), une stigmatisation également fréquente pour les pays partenaires méditerranéens.

À cet égard, le rôle de l'innovation et du capital humain est essentiel et les pays partenaires méditerranéens ont beaucoup à apprendre des succès et des erreurs des autres économies en développement. Au début, les entreprises thaïlandaises n'étaient pas incitées à investir dans la mise à jour des compétences et des connaissances ce qui s'est avéré pénalisant à long terme pour la chaîne de valeur. À l'inverse, dans des pays tels que l'Inde, les initiatives de déploiement d'un système national d'innovation ont été prises de manière anticipée pour favoriser le renforcement des connaissances, de l'innovation et de leur diffusion. Cela a permis de développer les compétences et les activités à forte valeur ajoutée. Au cours des dernières années, les autorités thaïlandaises ont lancé des réformes structurelles pour développer le secteur des TIC mais également obtenir des retombées positives en lien avec les technologies pour tous les autres secteurs de l'économie. En résumé, la première politique des technologies de l'information (IT-2000) visait à définir les bases du développement et de l'exploitation des nouvelles technologies. La politique qui a suivi (IT-2010) a, pour sa part, offert une vision à long terme afin d'assurer la transition vers une économie et une société axées sur les connaissances. Cette approche en deux temps pourrait s'avérer utile pour les pays partenaires méditerranéens. Cette stratégie pourrait être compatible avec l'étude FEMISE-EIB (2010). Les domaines prioritaires sont:

- *tout d'abord, la modification « des conditions initiales (les infrastructures, l'éducation, notamment la formation) qui jouent un rôle clé-en termes de*

coûts de transaction et de croissance durable de la productivité » et,

- *la mise en application de « la promotion des compétences et de l'employabilité du capital humain au niveau régional via les réseaux d'instituts de formation pour les secteurs commerciaux et les professions spécifiques avec une reconnaissance mutuelle des qualifications » ainsi que « le développement de la recherche et de l'innovation et, d'une manière générale, la mise en place de mesures favorisant l'émergence d'une économie de la connaissance ».*

Enfin, les réformes pro-commerciales et en lien avec les IDE sont des prérequis pour attirer les investissements. Pourtant, l'ouverture en elle-même n'est pas la panacée des économies méditerranéennes. Dans la plupart des pays asiatiques, il existe une problématique sous-jacente à garder à l'esprit: en dépit de régimes libéraux, le manque de systèmes d'innovation sera toujours un « facteur affaiblissant » pour attirer les investissements comme le souligne Joseph (2006).

millions d'emplois d'ici 2030 pour que les taux de participation et de chômage restent stables à 44,4% et 10,4% respectivement (Blanc, 2012).

Pour répondre aux besoins du travail au niveau national, la croissance doit devenir autonome et un modèle de croissance endogène doit être atteint afin que l'innovation puisse continuer à se développer à tous les niveaux. La théorie de croissance endogène implique que les politiques favorisant l'accumulation des connaissances aient un impact permanent sur la croissance économique. Contrairement aux intrants réguliers, les connaissances ont les mêmes caractéristiques qu'un bien public (diffusion à coût nul et disponibilité pour tous) mais incarnent également les nouveaux « compléments de connaissance » de façon à ce que « le produit marginal d'unités additionnelles de compétences augmente » comme le soulignent Schiff et Wang (2006). En se focalisant sur le processus de diffusion internationale des technologies, les auteurs suggèrent que, dans le cadre des échanges commerciaux Nord-Sud, l'ouverture a un impact plus fort sur la productivité globale des facteurs que sur la R&D. Les résultats de leurs travaux sont encourageants pour les économies méditerranéennes dont la mesure où ils indiquent que les bénéfices de la libéralisation commerciale peuvent être plus conséquents que ne le laissaient imaginer les études précédentes tandis que la libéralisation commerciale pourrait avoir un impact plus marqué sur la croissance. Dans l'ensemble, grâce à un renforcement de l'ouverture, les nouvelles idées en « circulation » permettront d'accroître la productivité et la taille du marché qui favoriseront à leur tour le retour du foisonnement d'idées et la croissance durable.

Il convient également de noter que, dans les récentes publications sur le niveau d'innovation des entreprises, on trouve l'idée que les entreprises en mesure d'innover une première fois sont plus susceptibles d'innover à nouveau à l'avenir, un phénomène désigné sous le nom de « persistance de l'innovation ». Une étude de Clausen et al. (2011) montre que les stratégies d'innovation au sein des entreprises constituent une force motrice clé de la probabilité d'innovation d'une entreprise dans le temps, bien plus encore que le stock d'innovation. Parallèlement, la persistance du produit et du processus d'innovation semble être plus marquée dans le secteur basse technologie. Pour résumer, le nouveau modèle de croissance des pays partenaires méditerranéens doit conserver l'idée que les différences entre entreprises en termes de stratégies d'innovation affectent considérablement la persistance de l'innovation tandis que d'autres secteurs exigent une forme d'innovation différente.

L'un des prérequis à une croissance durable est le renforcement de l'ouverture et de la productivité globale des facteurs (PTF) et une réduction de l'accumulation de capital. En effet, l'accumulation de capital ne permet pas d'obtenir les résultats escomptés en termes de création d'emplois car

elle entraîne une baisse de productivité (cf. le cas des pays producteurs de pétrole tels que l'Algérie) et substitue souvent le capital au travail. Parallèlement, comme le montrent les différentes études, l'ouverture extérieure est essentielle afin de faciliter le transfert technologique via les intrants intermédiaires, de diversifier la production et de permettre aux pays partenaires méditerranéens de bénéficier d'économies d'échelle sur des marchés élargis. Une ouverture extérieure doit toujours être négociée habilement, de manière progressive et être accompagnée de politiques structurelles. Le cas de la Thaïlande, qui est passée progressivement d'une croissance orientée par les investissements à un modèle de croissance orientée par l'innovation pourrait servir d'exemple à plusieurs pays partenaires méditerranéens.

Inutile de préciser que les activités commerciales ont un rôle majeur à jouer dans la mesure où les importations en provenance d'économies plus avancées constituent « un canal de flux de connaissances » (Goldberg et al., 2008). Les intrants et capitaux d'équipement importés permettent aux économies en développement d'assimiler l'usage de la technologie incarné par ces biens et les bénéfices qui en découlent. Cependant, le fait de se focaliser exclusivement sur le « degré d'ouverture » pourrait donner lieu à des erreurs. Dans leur article, Navaretti et al (2006) indiquent que, dans le cas de la CEE et des pays sud-méditerranéens, la productivité dans le secteur de la production dépend du type de machines importées. Même si l'importation d'équipements moins chers semble souvent être une solution optimale en termes de coûts, les auteurs déclarent que le recours à des machines à bas prix et moins sophistiquées se traduit par une PGF plus faible et que la compétitivité des importateurs ne s'améliore pas. Au final, pour les auteurs, lorsque la qualité des importations fait l'objet d'un contrôle, leur quantité devient secondaire.

Plus important encore, la croissance ne peut être inclusive que si elle mobilise les ressources humaines de manière équitable et tient compte des caractéristiques sociales et territoriales et de leurs besoins. Cela nous amène à notre deuxième point.

III.2. L'application du concept de croissance inclusive dans le cadre du partenariat Euromed

Dans la mesure où une croissance forte est nécessaire dans les pays partenaires méditerranéens, les principaux facteurs de croissance doivent être stimulés. Le capital humain doit nécessairement devenir le facteur de production principal au cœur du futur processus de croissance. Les points-clés à mettre en œuvre sont nombreux. Pour n'en citer que quelques-uns, les pays partenaires méditerranéens doivent :

- √ atteindre les conditions de base en luttant contre l'illettrisme;
- √ garantir l'égalité d'accès à l'éducation et à la formation c'est-à-dire faire en sorte que celles-ci soient généralisées et accessibles à tous et que les bonnes informations soient diffusées auprès des individus;
- √ améliorer la qualité de l'éducation et de la formation (démocratisation de l'utilisation et de la reconnaissance des tests Pisa) en procédant aux changements pédagogiques nécessaires afin de minimiser les échecs et de développer la créativité;
- √ améliorer la participation à tous les niveaux de la société (développement des syndicats et de leur implication dans la prise de décisions);
- √ mettre en place des actions ciblant l'emploi des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme et des diplômés au chômage via la formation professionnelle, la création de structures dédiées faisant le lien avec les besoins des entreprises, le développement d'une approche basée sur les compétences et la redéfinition des méthodes d'enseignement ;
- √ améliorer considérablement la formation professionnelle en collaboration avec les professionnels et les entreprises. Cela pourrait notamment se faire par le biais de moyens publics ou de donations effectuées par des fondations. L'engagement des entreprises est souhaitable,

au même titre que le développement des partenariats avec les établissements scolaires et les centres de formation autour de ces problématiques.

En outre, bien que la décomposition du rôle et des impacts de chaque facteur de croissance soit important, l'élément décisif à prendre en considération dans une politique de croissance est la façon dont les différents facteurs combinent leur action. En effet, lorsque la croissance est plus forte que prévue au regard des facteurs disponibles, c'est parce que leur organisation et l'environnement auquel ces derniers s'appliquent créent une valeur ajoutée. La question qui émerge alors est la suivante : une croissance orientée par la PGF peut-elle être inclusive et sous quelles conditions? Voici quelques-uns des points-clés suggérés :

- √ D'une manière générale, la croissance orientée par la PGF préserve mieux les emplois et permet même de créer plus d'emplois directs que la productivité du travail fréquemment obtenue par la substitution du capital au travail.
- √ Les véritables contributions de l'ouverture internationale et des zones de libre-échange proviennent du canal des économies d'échelle, du marché étendu et du transfert technologique via les intrants intermédiaires importés et les investissements directs. Tous ces éléments sont susceptibles de renforcer l'inclusion de la croissance si la main d'œuvre qualifiée nécessaire est formée afin de démocratiser l'usage des technologies transférées.
- √ La croissance suivra le modèle de la croissance endogène si l'économie est en mesure d'innover continuellement. Cela pose notamment la question du développement des laboratoires de recherche, du statut des chercheurs dans les pays méditerranéens et de leurs relations avec les entreprises.
- √ Au niveau du processus de croissance dans son ensemble, les politiques sur l'éducation, la formation et l'emploi sont essentielles, notamment pour favoriser la participation des jeunes.
- √ Les investissements directs étrangers devraient être canalisés de manière à créer des retombées pour le tissu local des PME.
- √ Le développement des infrastructures pour le transport, l'électricité, la communication, l'eau et la santé doit être conçu comme un élément-clé de l'inclusion.

Parallèlement, il faut garder à l'esprit que l'inclusion peut aussi s'appliquer à la gouvernance et à la stratégie industrielle suivie. Comme le soulignent Cowling et Tomlinson (2011), l'impact à long terme de cette dernière « dépend de la conception de structures de gouvernance économique adaptées facilitant l'engagement plus large des acteurs et la défense de l'intérêt public ». De plus, «les intérêts publics au sens large sont susceptibles d'être mieux défendus dans le cadre d'une approche inclusive pour laquelle les structures de gouvernance sont relativement diffuses et offrent aux acteurs des occasions de participer au processus de développement».

Afin de renforcer la participation au niveau du marché du travail, une attention spécifique doit être portée aux négociations avec les investisseurs étrangers en échange de bénéfices, de manière à ce que la demande de main d'œuvre soit plus qualifiée pour un transfert technologique inclusif et réel. À cet égard, il faut que le « concours de beauté » pour l'attractivité des investissements étrangers cesse au sein des pays partenaires méditerranéens. La mise en place d'un code régional en matière d'investissements pourrait être envisagée, le choix des investisseurs potentiels devant se faire plutôt en fonction de la qualité des techniciens, ingénieurs et responsables et moins en fonction des avantages fiscaux.

III.3. La redéfinition de la réglementation des marchés en lien avec l'entreprenariat social

Rendre les marchés des pays de la Méditerranée autonomes, notamment ceux des pays ayant connus la révolution, pourrait apporter le stimulus nécessaire à l'économie tout en améliorant la productivité et l'emploi. Actuellement, on pourrait dire que l'admi-

nistration des pays partenaires méditerranéens est relativement archaïque et mal adaptée au développement des marchés et des opportunités. Cela pourrait expliquer le fait que l'Égypte et la Tunisie disposent « d'une réglementation en grande partie obsolète» et qu'il existe un décalage entre « le nombre de diplômés qualifiés en Tunisie et le marché adapté à leurs compétences » (Amin, 2012). On a d'ores et déjà constaté que l'efficacité du système de production est confrontée à plusieurs obstacles, parmi lesquels des problèmes sur le marché du travail en lien avec les restrictions de réglementation affectant l'utilisation de facteurs pour le recrutement, les heures supplémentaires et les procédures de démission / licenciement (FEMISE-EIB, 2010). La redéfinition de la réglementation est une problématique cruciale. Les pays partenaires méditerranéens auraient certainement beaucoup à gagner en adoptant un nouveau cadre qui permettrait à la réglementation d'être (Amin, 2012):

- √ participative, dans le cadre d'un dialogue parfaitement structuré avec le secteur privé, ce dernier devant avoir un rôle à jouer dans l'application de la réglementation via les normes volontaires et l'autorégulation.
- √ différenciée, par exemple dans le cas du contrôle aux frontières pour lequel les technologies de l'information peuvent être employées afin d'améliorer la détection des mauvaises cargaisons, la protection de l'intérêt public et l'accélération des transactions commerciales.
- √ efficace, de manière à pouvoir supprimer la réglementation trop ancienne ou inadaptée. Actuellement, la Tunisie travaille à la création d'un comité technique visant à éliminer la réglementation inutile et redondante.
- √ prévisible, une caractéristique nécessaire pour les entreprises qui « enregistrent des bénéfices proportionnels aux risques pris en termes d'investissements».
- √ responsable, ce qui accroît la légitimité des décisions légales.

La nécessité de supprimer la réglementation complexe est une opinion largement partagée par un grand nombre de spécialistes. Dans le cas de l'économie indienne, le retrait de la réglementation inutile et l'application efficace des règles essentielles « sur les marchés des produits, des terrains, du travail, des capitaux ainsi que des services aux infrastructures » est considéré comme essentiel pour « soutenir les initiatives innovantes » (Dutz, 2007). Pour que les pays partenaires méditerranéens puissent s'appuyer majoritairement sur la productivité globale des facteurs et moins sur l'accumulation de capitaux, des réformes réglementaires favorisant une véritable concurrence sont nécessaires. Tout comme en Inde, le nouveau cadre pourrait être accompagné d'une sorte de soutien financier orienté notamment vers l' « innovation pro-pauvre». Dans ce cas, le secteur privé pourrait gérer un tel programme tandis que les initiatives de soutien public pourraient être passées en revue et devenir plus efficaces.

Il y a un besoin de création d'un environnement favorable aux entrepreneurs à fort potentiel. Il faudrait plus particulièrement développer un « écosystème entrepreneurial » dédié aux nouvelles start-ups et porté par la jeunesse à faire émerger (Reiffers et Tsakas, 2012). Il convient également de noter que de nombreux jeunes entrepreneurs créent des entreprises à visée sociale c'est-à-dire des entreprises qui proposent des services aux consommateurs pauvres ou qui traitent de problématiques sociales. Ce sont précisément ces initiatives qu'il faut encourager. Malheureusement, ces entrepreneurs sont encore confrontés à d'importants obstacles car leur statut n'est pas clairement défini (aucune option légale n'existe pour les entreprises sociales hybrides, Amin 2012). Un projet clair permettrait non seulement aux nouveaux jeunes entrepreneurs de s'épanouir mais aussi de créer une sorte de « licence sociale », associant les principes du secteur privé à une approche visiblement plus honorable et sociale.

III.4. La nécessité pour la communauté internationale d'être plus active

Enfin, certains peuvent avancer que le modèle économique autoritaire de plusieurs pays partenaires

méditerranéens n'est pas uniquement lié à la situation nationale. En effet, on pourrait parfaitement affirmer que la communauté internationale, et plus particulièrement l'UE, a toléré de tels régimes en justifiant leur existence par des raisons de « stabilité » (IAI, 2012).

Après les révolutions, l'UE s'est montrée hésitante en affichant notamment un manque de consensus entre États-membres. Tout d'abord, les sources officielles de l'UE ont indiqué que les révolutions du Printemps arabe « appartenaient » aux pays concernés. Puis, certains membres de l'UE ont fait de graves erreurs diplomatiques en proposant une aide aux autorités en place pour gérer le soulèvement populaire (Deliberacion, 2011).

Heureusement, l'UE et le reste de la communauté internationale ont finalement affiché clairement leur soutien à la transition démocratique. À vrai dire, le soutien de la communauté internationale – et notamment de l'UE – est toujours nécessaire. Au cours du processus de transition, un « effet de courbe en J » susceptible de durer 4 à 5 ans a pu être observé. En clair, cela signifie que les incertitudes en termes d'attentes, de renouvellement des élites et de changements au niveau du cadre institutionnel entraînent irrémédiablement une baisse ou une stagnation de la production à court terme ainsi qu'une hausse du chômage, des prix et de la dette (Reiffers, 2012). L'aide de la communauté internationale pour le maintien de la stabilité macroéconomique dans les pays méditerranéens concernés par le processus de transition est donc essentielle.

Dans la pratique, la réponse globale présente encore des faiblesses. Alors que l'UE et les autres donateurs soutiennent aussi des secteurs tels que l'éducation et la santé et incitent les PME à la création d'emplois, la politique générale n'a pas vraiment changé. Peu d'instruments ont été mis en place pour faciliter la transition. Par exemple, l'initiative de l'Union pour la Méditerranée (UpM) valorise plus le lancement de projets symboliques (ex. : l'infrastructure de désalinisation de la bande de Gaza) que le déploiement d'une approche pragmatique ne négligeant pas la dimension politique (IAI, 2012).

Ainsi, l'aide proposée devrait être accordée sous forme de transferts et de prêts concrets et être compatible avec une stratégie de croissance à long terme axée sur les politiques structurelles actives et pas uniquement sur les politiques compensatoires à court terme. Rappelons également que, si les pays européens et la plupart des membres de l'OCDE traversent actuellement une crise profonde, ils devraient essayer de voir au-delà du court terme. La communauté internationale a l'occasion de montrer l'exemple et d'être moins technocrate vis-à-vis de son action extérieure en définissant des priorités dans ses rapports avec le monde arabe et en faisant des concessions tangibles non seulement par le biais de transferts mais aussi de la prise en compte de problématiques telles que l'accès aux marchés et la migration, notamment en Europe (D'Alema, 2011).

Pour conclure, il faut souligner que la région ne fait pas confiance à la plupart des acteurs internationaux dans la mesure où ils ont complètement occulté les problèmes qui ont abouti au Printemps arabe. Il n'y a donc aucune certitude quant aux bénéficiaires et à l'accueil qui sera réservé à l'aide étrangère dans le monde arabe (Amin et al., 2012). La communauté internationale devrait donc s'efforcer d'agir rapidement, d'assurer pleinement son rôle et de prendre ses responsabilités sans repousser toute initiative potentielle. Elle doit notamment soutenir les pays méditerranéens partenaires qui s'efforcent de faire sortir de nouveaux régimes de l'autoritarisme, dont l'évolution est présentée dans le deuxième chapitre.

CHAPITRE 2. Le long processus d'affranchissement du régime autoritaire

I. Introduction

Pendant longtemps, le modèle autoritaire a permis d'expliquer les dynamiques et la résistance au changement en Méditerranée. Les régimes autoritaires ont réparti les ressources publiques entre la répression exercée contre leurs opposants et les avantages accordés à leurs partisans. Leurs politiques économiques et sociales étaient conçues de manière à canaliser les bénéfices en les attribuant à leurs soutiens. Incapables de s'attirer la loyauté et l'obéissance d'une majeure partie de la population ou de lui proposer une alternative viable, ces régimes ont vu leur légitimité remise en cause, entraînant ainsi un soulèvement populaire qui a éclaté en Tunisie avant de se propager au reste de la région. Dans tous les pays de la zone, les régimes en place ont commencé par augmenter les salaires du secteur public et étendre l'attribution de subventions et de primes afin de préserver le modèle autoritaire et de mettre fin aux revendications politiques du peuple.

Un an et demi plus tard, les conséquences du « Printemps arabe » sont loin d'être les mêmes pour tous les pays. L'Égypte et la Tunisie sont parvenues à une « révolution » relativement pacifique. Dans ces deux pays, les anciens dirigeants ont été renversés, des élections libres et intègres ont été organisées et le pouvoir a été confié à une nouvelle autorité civile. Dans d'autres pays tels que le Maroc, la Jordanie ou l'Algérie, les régimes en place ont procédé à des ajustements limités de leurs stratégies de gouvernement afin de conserver le pouvoir et de mettre fin à la contestation. Un troisième groupe de pays (la Lybie et la Syrie) a dû faire face à une transition violente qui s'est transformée en guerre civile. En Lybie, les affrontements ont donné lieu à une intervention de l'OTAN et le processus de changement post-régime se poursuit. En Syrie, la violence et les troubles civils tombent dans l'impasse et sont prédominants.

Ce chapitre a pour objectif d'analyser dans quelle mesure l'exercice du pouvoir a évolué et de vérifier si le passage du contrat autoritaire à un contrat social négocié et plus équilibré a été une source de progrès. En théorie, l'affranchissement de l'autoritarisme – qu'il se fasse par le biais des manifestations de masse et le renversement des dirigeants en place ou via des réformes descendantes – devrait aboutir progressivement à des systèmes politiques plus inclusifs garantissant un renforcement de la diversité, un impact plus élargi et une meilleur participation de la société civile au processus de prise de décisions. Le chapitre aborde plus particulièrement le cas des pays où le changement est le plus avancé c'est-à-dire l'Égypte et la Tunisie.

Il étudie les initiatives prises pour démanteler les fondations du modèle autoritaire et les avancées vers une participation et une intégration élargies des principales forces sociales telles que les associations d'entreprises, les mouvements ouvriers, les jeunes et les femmes.

Le reste du chapitre se divise en quatre parties. La deuxième partie dresse un portrait du modèle de contrat autoritaire (ABM – « authoritarian bargain model ») qui a été prédominant dans les pays méditerranéens au cours des 50 dernières années. La troisième partie aborde les progrès obtenus grâce au démantèlement des fondations du modèle autoritaire depuis le début du « Printemps Arabe ». La quatrième partie se focalise, quant à elle, sur les dynamiques au sein de la société civile et l'étendue de la participation des forces sociales émergentes au processus de prise de décisions. Enfin, la cinquième partie sert de conclusion.

II. Le modèle de contrat autoritaire

Pendant plusieurs décennies, les régimes autoritaires des pays méditerranéens ont survécu aux vagues démocratiques émergentes dans différentes régions du monde. Le modèle de contrat autoritaire a souvent permis d'expliquer les dynamiques et la résistance au changement dans la région [1].

Les régimes autoritaires ont réparti les ressources publiques entre les avantages accordés à leurs partisans et la répression exercée contre leurs opposants. Cette partie présente brièvement les piliers du modèle autoritaire et s'intéresse à la lutte engagée par les nouveaux gouvernements de la région pour démanteler les fondations de ce modèle. Elle avance l'idée que les structures enracinées de l'exercice autoritaire du pouvoir restent en grande partie intactes en Méditerranée.

II.1. Les piliers du modèle de contrat autoritaire

Le « modèle de contrat autoritaire » fait référence à un accord ou un contrat implicite passé entre le régime en place et la population par lequel le peuple renonce à sa liberté et à sa participation politique en échange de biens publics ou d'autres avantages économiques. En termes opérationnels, le modèle de contrat autoritaire repose sur deux piliers: les politiques de redistribution et les politiques de la peur et de la répression.

a. Les politiques de redistribution

Les politiques économiques et sociales des pays méditerranéens ont été utilisées pour canaliser les avantages en les attribuant aux partenaires loyaux. Durant la première ère du modèle autoritaire (avant les années 1980 dans la plupart des pays), des politiques telles que la réforme territoriale et la nationalisation des biens privés ont servi à modifier l'équilibre social prédominant et à instaurer un nouvel ordre social favorable aux paysans et aux ouvriers. Afin d'accorder certains avantages et de s'assurer la fidélité de l'élite instruite et des citadins, les régimes ont mis en place un vaste système bureaucratique.

Pendant la deuxième ère, avec les programmes d'ajustement structurel et les réformes de marché, le modèle autoritaire a subi une mutation profonde. Les politiques libérales ont réduit ou supprimé la plupart des avantages et restreint l'accès aux emplois publics. Les régimes autoritaires ont commencé à perdre leur légitimité aux yeux de leurs partisans traditionnels, majoritairement des petits paysans sans terre, des employés du secteur public et des ménages pauvres ou de classe moyenne. Peu à peu, les régimes ont modifié leur base sociale en y intégrant une petite élite d'hommes d'affaires influents et en développant de nouveaux réseaux de favoritisme par l'intermédiaire de la privatisation et d'autres politiques avantageuses pour le secteur privé. Cette approche a permis aux régimes d'atteindre deux objectifs. Premièrement, ils ont pu constituer une nouvelle coalition sociale faisant contrepoids à leurs partisans traditionnels touchés par les réformes de marché. Deuxièmement, ils ont écarté toute menace qu'une communauté autonome d'hommes d'affaires aurait pu représenter pour la stabilité de l'État autoritaire. Les régimes des pays méditerranéens sont parvenus à créer une élite fidèle composée de capitalistes du secteur privé, de propriétaires terriens, de dignitaires militaires et de hauts représentants d'État [2].

b. Les politiques de la peur et de la répression

Dès le départ, le modèle autoritaire a été contesté et défié par ceux qui refusaient d'échanger leur liberté contre du pain ou par des manifestants descendant parfois dans les rues pour exprimer leur colère et leur indignation. Les régimes ont souvent absorbé les contestataires ou ont exercé une forte répression à l'encontre des dissidents et de leurs rivaux potentiels. Sporadiquement, ils ont octroyé certaines libertés ou droits politiques en guise de valve de sécurité afin d'éviter un soulèvement radical et d'assurer leur survie. Fréquemment, les dirigeants autoritaires ont instauré des moyens légaux de répression par l'intermédiaire de « lois d'urgence » et ont limité les libertés d'expression, d'assemblée, de mouvement et de résidence des individus. Ils ont également eu recours à l'usage massif et disproportionné de la force et de la violence contre les « émeutes du pain » et les manifestants pacifiques, aux arrestations arbitraires, aux tortures cruelles et à une intimidation répandue [3] [4].

III. Le démantèlement du modèle autoritaire

Au-delà du renversement des dirigeants autoritaires ou de la mise en place officielle de réformes constitutionnelles, la transition vers un nouveau rapport entre l'État et les citoyens n'est possible qu'avec le démantèlement des fondations du modèle autoritaire. Ces dernières dépendent d'un vaste réseau d'alliances entérinées avec le monde des affaires et un grand nombre d'institutions publiques parmi lesquelles la sécurité, la bureaucratie, les médias et la justice. Le modèle s'appuie également sur une pratique forte de la corruption, de l'abus de pouvoir et du détournement de fonds publics. Jusqu'ici, rares sont les fondamentaux des piliers économiques et sociaux du modèle autoritaire qui ont fait l'objet d'une profonde remise en cause et les éléments garantissant que les transitions en cours atteindront les institutions fondamentales et faciliteront l'émergence d'un nouvel ordre social sont peu nombreux.

III.1. La résistance de l'appareil répressif

L'un des piliers fondamentaux du modèle autoritaire est la répression exercée par la sécurité d'État. Cette branche est composée de la police, des services secrets, des forces militaires et paramilitaires ainsi que des agences gouvernementales qui en ont la responsabilité. Le développement de la sécurité, la position adoptée par les différents organismes, leurs interactions institutionnelles ainsi que la structure générale de l'appareil dépendent de problématiques qui sont au cœur du processus de prise de décisions politiques et sociales [5].

Les régimes autoritaires des pays méditerranéens ont utilisé la sécurité d'État - censée assurer la protection des individus - comme appareil répressif et moyen d'extension du pouvoir exécutif pour réprimer les opposants politiques au niveau national. Ce principe a tendance à perdurer, même si les dirigeants de certains de ces pays affichent désormais leur volonté d'accepter une expression politique et une participation civique plus ouvertes. Le décalage entre l'ouverture politique et la culture des forces de sécurité formées pour lutter contre le changement et contenir toute forme d'opposition est un frein aux transformations.

En Tunisie, le processus de transition a été ralenti par l'usage excessif de la force policière contre la poursuite des manifestations, l'adoption retardée de réformes décisives pour l'indépendance de l'appareil judiciaire et les défis liés à la liberté d'expression que le gouvernement provisoire n'a pas su gérer convenablement [6].

L'implication des forces militaires dans l'économie est également un frein à la transition vers un modèle social différent. Les forces armées égyptiennes ont leurs propres hôpitaux, magasins et usines. Récemment, les militaires ont investi les secteurs des services électroniques, du tourisme et de l'aviation. Bien que ces activités soient légales, elles peuvent créer une concurrence déloyale vis-à-vis du secteur privé et les obligations en termes d'audit extérieur et de transparence comptable – y compris la fiscalité - ne sont pas claires [7].

Le statut des gouverneurs d'Égypte est lui aussi révélateur de l'hégémonie militaire. Plus de la moitié des gouverneurs égyptiens sont issus du milieu militaire ou de la police [8]. Certains officiers militaires ont été nommés à la tête de ministères, d'agences gouvernementales ou de localités pour assurer le contrôle politique de la bureaucratie égyptienne [9]. La plupart des nouveaux gouverneurs désignés le 14 avril 2011 par le Conseil militaire ont été choisis au sein des forces armées et de la police [10].

Au Maroc et en Tunisie, l'armée n'est pas un acteur économique majeur. Pourtant, l'origine de la richesse des membres de l'appareil sécuritaire reste extrêmement opaque. Au Maroc, les officiers ont bénéficié de certains privilèges et avantages matériels qui les ont rendus plus influents. Parmi ces avantages figuraient des facilités d'obtention de permis pour l'exploitation de sablières, de carrières

d'extraction de marbre, de concessions de pêche et des prêts bancaires exceptionnels [11].

Les parlements de certains pays méditerranéens disposent officiellement d'un grand nombre de mécanismes pour surveiller les forces militaires et de sécurité. Pourtant, ce droit de regard n'est pas réellement appliqué. L'Instance d'équité et de réconciliation (IER), créée au Maroc pour enquêter sur les violations des droits humains pratiquées par l'ancien monarque, a demandé dans son rapport final 2006 de clarifier et rendre publiques les dispositions statutaires relatives aux devoirs, à l'organisation, aux processus de prise de décisions, aux modes opératoires et au système de suivi et d'évaluation de l'ensemble des services secrets et de sécurité. Cette recommandation est restée sans suite à ce jour.

Pour s'affranchir réellement du modèle autoritaire, une mutation de la culture du système sécuritaire et une réforme profonde de l'ensemble de ses composantes sont nécessaires. Les forces de sécurité devraient désormais être placées sous la responsabilité des autorités civiles élues et se conformer aux mêmes principes de gestion financière et de transparence que les autres secteurs. Une telle transition impliquerait également l'ouverture du débat sécuritaire aux dirigeants et à la société civile [12].

III.2. La lutte hésitante contre la corruption et la recherche du profit

La corruption et le népotisme peuvent être définis au sens large comme un usage abusif du pouvoir consistant à mettre en place des lois, des décrets ou des règles afin d'attribuer des biens publics ou d'assurer un positionnement favorable sur le marché à certains membres d'une catégorie politique prédéterminée [13]. Le népotisme n'est pas forcément pratiqué de manière illégale et prend généralement la forme subtile de rapports étroits entre l'État et les grandes entreprises. Il tend à favoriser certains « amis » par rapport aux autres acteurs du marché par une violation claire du principe de libre concurrence. Le capitalisme de connivence et la corruption ont régulièrement été présentés comme des sources majeures de mécontentement ayant alimenté le soulèvement populaire dans les pays méditerranéens.

En Tunisie, le Code des investissements entrant sous application de la loi 120-93 et les multiples amendements dont il fait l'objet représentent chaque année l'équivalent de 2,2 % du PIB ou près de 11% des recettes fiscales de l'État sans parvenir à encourager efficacement les investissements privés. En pratiquant une discrimination entre les entreprises en fonction de leurs caractéristiques – tels que leur taille, le secteur économique auquel elles appartiennent, leur lieu d'implantation et l'orientation des exportations –, le Code des investissements tunisien a accordé un important pouvoir discrétionnaire à la bureaucratie et largement favorisé la mauvaise répartition des ressources [15].

En Égypte, par exemple, trois grandes catégories profitent amplement de la corruption et du népotisme. On trouve tout d'abord les officiers de haut rang et leurs familles. La deuxième catégorie est celle des hommes d'affaires et leurs proches qui pourraient créer de très grandes entreprises intervenant dans des secteurs diversifiés. Enfin, la troisième catégorie est composée principalement de capitaux arabes et étrangers susceptibles d'être intégrés à des réseaux nationaux de corruption et de népotisme via des pots-de-vin versés à des représentants du gouvernement ou des partenariats de connivence locaux [16].

Dans leurs programmes électoraux, les gouvernements élus en Égypte, en Tunisie et au Maroc (dont les partis majoritaires sont respectivement les Frères musulmans, Ennahda et le PJD) ont insisté sur le besoin urgent de lutter contre la corruption et les rentes, de réorganiser l'attribution des aides publiques aux entreprises et de renforcer la transparence des marchés publics. En Tunisie, Ennahda

a promis la mise en place d'une Haute commission de lutte contre la corruption et l'adoption de politiques de communication concernant le patrimoine des principaux représentants d'État [17]. Au Maroc, le PJD a déclaré que « la lutte contre la corruption » était sa priorité et l'idée de « bonne gouvernance » a souvent été mise en avant dans les slogans du parti. Ce dernier a également affiché sa volonté de vouloir améliorer la position du Maroc dans les classements économiques mondiaux, notamment celui de Transparency International.

Jusqu'ici, les résultats n'ont pourtant pas été à la hauteur des attentes. En décembre 2011, soit près d'un an après le soulèvement populaire, la Tunisie est passée de la 59ème à la 73ème place dans le classement annuel d'indice de perception de la corruption de Transparency International, qui classe les pays du moins corrompu (n°1) au plus corrompu [18]. Une commission d'enquête nationale sur la corruption et les actes répréhensibles composée d'experts comptables et de spécialistes du droit administratif et immobilier a été mise en place dans les semaines qui ont suivi le renversement de Ben Ali. Cette commission a examiné près de 5000 plaintes et a publié son premier rapport en novembre 2011. Ce rapport a révélé l'existence d'un vaste système structuré de corruption grâce auquel les proches et amis de Ben Ali s'emparaient des entreprises les plus lucratives, s'appropriaient des terrains publics et étaient exemptés d'impôts et de droits de douane [19]. La commission a fourni des preuves pour près de 400 cas qui ont été transmis à la justice.

Plus de sept mois après la publication du rapport de la commission, les avancées concrètes sont rares. Le décès du président de la commission en janvier 2012 explique en partie cette situation d'impasse. En effet, le nouveau président de la commission a seulement été désigné en mai 2012. La commission doit étudier plus de 6000 dossiers et s'appuie sur un système judiciaire qui, pour l'heure, n'a toujours pas été réformé. Aussi bien au sein qu'en dehors du gouvernement, les parties prenantes refusent d'attribuer trop de pouvoir à la commission et craignent que celle-ci puisse abuser de son autorité pour cibler des intérêts spécifiques. Jusqu'ici, la plupart de ceux qui ont bénéficié de la corruption sont encore au pouvoir et ont une influence sur les ministères du nouveau gouvernement. Le dirigeant de la commission a déclaré que «le principal obstacle concerne les personnes ayant bénéficié de l'ancien système et leur stratégie de défense [20].»

Le chef du gouvernement marocain a déclaré [21] récemment qu'il était « difficile de lutter contre la corruption » et a fait part de sa volonté de pardonner aux responsables corrompus au motif que les actions en justice contre ces derniers seraient susceptibles de précipiter le pays dans le chaos. Étrangement, le chef du gouvernement a évoqué le Coran pour justifier sa « nouvelle philosophie » d'abandon de la lutte contre la corruption. Transparency Maroc (TM), la branche marocaine de surveillance de la corruption de Transparency International, a souligné que l'attitude du dirigeant PJD a été un véritable choc au moment même où tous les Marocains attendaient que le gouvernement mette un terme à toutes les formes de corruption. TM considère cela comme un encouragement à l'impunité. Pourtant, le gouvernement n'est pas en mesure de décider s'il doit ou non respecter la loi en matière de détournements de fonds publics. La lutte contre la corruption « n'est pas une option pour le gouvernement mais une obligation constitutionnelle, politique et morale et le fondement de la responsabilité ».

Il est essentiel de comprendre le rôle et l'influence des capitalistes de connivence portés au pouvoir par les anciens régimes. En effet, ils ont tendance à agir comme une force contre-révolutionnaire. La défense d'intérêts particuliers menacés par une mutation économique profonde pourrait inciter les capitalistes de connivence de l'ancien régime à se rapprocher de leurs partisans encore investis de hautes fonctions au sein de la bureaucratie d'État. Alternativement et plus vraisemblable-

ment, comme cela s'est déjà produit en Égypte, les intérêts particuliers peuvent pousser certains collaborateurs au sein de l'État à limiter les réformes mises en place par les gouvernements post-révolutionnaires.

Les nouveaux gouvernements élus sont confrontés à des résistances dans la lutte contre le capitalisme de connivence et la corruption. Cette situation peut, à son tour, freiner les investissements privés nationaux et étrangers et désavouer les réformes annoncées.

L'expérience internationale montre que le passage de l'autoritarisme à une société pluraliste et équilibrée nécessite une société civile forte, capable de canaliser les voix des différents groupes sociaux et d'accompagner le changement. La transition exige aussi des médias professionnels solides et indépendants. La partie suivante de ce chapitre va s'intéresser à l'émergence de nouvelles forces sociales dans les pays méditerranéens en transition.

IV. L'émergence de nouvelles forces sociales

Les régimes autoritaires de la région étaient passés maîtres dans l'art d'exploiter les ONG à des fins gouvernementales [22]. Ils ont créé et entretenu un réseau de solidarité clientéliste qui, bien qu'étant indépendant du gouvernement, était géré par l'élite du parti au pouvoir. En offrant un accès à des privilèges et à des services sociaux en échange du soutien apporté au régime, ce réseau a transformé la culture du mécénat en un vaste système de corruption atteignant toutes les couches de la société. L'organisation de la société civile indépendante et la liberté de la presse ont fait l'objet de sévères restrictions. Les différentes formes de société civile partagent un tronc commun correspondant au processus par lequel les individus négocient, contestent, luttent ou s'acceptent entre eux et avec les centres de l'autorité publique et économique [23].

Une société civile forte propose des espaces dédiés à la participation à la sphère publique, soutient la lutte contre la corruption et oblige ses dirigeants à assumer leurs responsabilités. L'influence de la société civile dépend en grande partie de sa capacité à faire pression par le biais de l'opinion publique, elle-même directement liée à la liberté de la presse [24]. Ces conclusions mettent en évidence la nécessité d'une politique ciblant à la fois la société civile et la liberté de la presse afin de promouvoir un nouveau contrat social équilibré dans les pays méditerranéens.

IV.1. L'émancipation de la société civile

Grâce à un soulèvement populaire uni et spontané, les forces de la société civile ont mis fin au joug des anciens autocrates en Égypte et en Tunisie. D'un point de vue organisationnel, la plupart des composantes de la société civile n'en restent pas moins faibles et fragmentées. L'adoption de nouveaux décrets en Tunisie a permis à différents groupes sociaux de manifester, de s'exprimer et de se regrouper au sein de partis politiques et d'associations. Ainsi, depuis le renversement de Ben Ali, la Tunisie a légalisé plus de 106 partis politiques [25]. Pourtant, la plupart de ces partis sont inconnus des électeurs tunisiens. Ils n'ont pas assez d'expérience et ont besoin de temps et de ressources pour se développer afin de contrebalancer les pressions imposées par le statu quo et d'entretenir un élan vecteur du véritable changement. Jusqu'ici, les nouvelles forces sociales n'ont pas réussi à proposer un programme politique et économique commun pour l'avenir.

a. Le monde des affaires

La politique économique des anciens gouvernements vis-à-vis du secteur privé était claire: il fallait s'attirer le soutien d'une communauté d'hommes d'affaires influents pour assurer la survie du régime. Avec la promotion de la corruption, de la recherche du profit, de l'affaiblissement du droit et du manque de transparence, les processus de changement structurel ont été bloqués. Le secteur informel s'est développé et les taux de chômage

ont explosé. Dans de nombreux pays de la région, l'image du secteur privé a été ternie par les scandales de corruption et l'usage abusif des ressources publiques. La réhabilitation du secteur privé est un facteur critique car tout pays qui mise sur la croissance durable et la création d'emplois a nécessairement besoin d'un secteur privé dynamique.

Les relations entre l'État et le secteur privé peuvent prendre différentes formes en fonction de la nature et du pouvoir de négociation des groupes d'entreprises. Le mode d'organisation peut être défini par l'État afin de répondre à des obligations spécifiques que la bureaucratie n'est pas en mesure d'assurer elle-même. Cela permet également de contrôler le monde des affaires de l'intérieur. Dans ce cas, les groupes d'entreprises servent de simple extension à la bureaucratie d'État [26]. Dans le cadre d'une forte concentration du capital privé, l'État et les grandes entreprises peuvent privilégier les négociations directes plutôt que de passer par l'intermédiaire d'une organisation officielle. Chaque entreprise individuelle défend alors ses bénéfices et privilèges et l'État se retrouve à l'abri de toute menace qu'une coalition d'hommes d'affaires pourrait représenter. La Tunisie semble être dans le premier cas de figure tandis que l'Égypte serait dans le second.

Dans tous les cas, toutes les entreprises n'ont pas bénéficié du mode de fonctionnement des anciens régimes. Les dirigeants de PME mais aussi les riches dont les revenus ne provenaient pas du soutien du gouvernement ont souffert du népotisme et de l'attribution de privilèges par affinités. Bien qu'ils ne se soient pas regroupés pour prendre part aux mouvements contestataires, certains entrepreneurs ont joué un rôle majeur à titre individuel. Ceux dont les revenus ne dépendaient pas du favoritisme ou des privilèges octroyés par l'État ou qui considéraient être lésés par la corruption et les inégalités ont soutenu le soulèvement populaire [27]. Les islamistes modérés tunisiens et égyptiens ont épaulé les entrepreneurs « propres » et les politiques plus justes destinées aux PME en prenant le parti néo-libéral islamiste turc AKP pour modèle [28].

Jusqu'ici, aucun groupe d'entreprises n'a proposé de réformes à part entière destinées à l'élaboration d'une politique. Le changement politique actuel ouvre pourtant progressivement la voie à une contribution élargie et mature des groupes d'entreprises au processus de réforme. Même dans ce cas, la mise en place de politiques pourrait être problématique en raison de la paperasse et de l'inefficacité administrative.

Les dynamiques du monde des affaires en Égypte

En Égypte, les plus importants hommes d'affaires étaient extrêmement proches de l'ancien régime. Ils n'ont cessé de développer progressivement des réseaux depuis la première phase de libéralisation partielle sous la présidence de Sadate au milieu des années 1970. Les années 1990 et les réformes néolibérales du gouvernement Nazif (2004-2011) ont laissé plus d'espace à l'expansion et à la sophistication de ces réseaux. Ils s'appuient souvent sur le pouvoir de l'argent pour accéder au pouvoir politique qu'ils utilisent ensuite à des fins financières [29]. En 2008, les 10 premières entreprises cotées à la Bourse égyptienne représentaient plus de 45% de la capitalisation boursière et étaient contrôlées par moins de 20 familles tandis que près de 40% du crédit du secteur privé était attribué à 30 entreprises seulement [30]. Dans les premiers mois qui ont suivi le renversement d'Hosni Mubarak, certains hommes d'affaires ont fui le pays, notamment après la chute d'Ahmed Ezz, magnat de l'acier et leader principal du parti au pouvoir. Pour l'armée, la révolution a eu pour principal avantage d'écarter la menace potentielle que représentait le programme de privatisation agressif du gouvernement Nazif et de Gamal, le successeur supposé de Mubarak, pour leurs prérogatives économiques et politiques.

Après la révolution, de nombreux hommes d'affaires ont milité activement pour la création de partis ou de mouvements opposés aux restes de l'ancien régime de Mubarak [31]. Les Frères musulmans comptent parmi leurs membres quelques

personnalités fortunées ou issues du monde des affaires et ayant des intérêts spécifiques en rapport avec les biens et services de consommation et le secteur financier. En juillet 2011, ils ont créé l'Association égyptienne pour le développement d'affaires (EBDA), une association qui a pour objectif de dépasser le cadre du soutien aux Frères musulmans [32] et s'inspire de l'Association des hommes d'affaires et industriels indépendants (MUSIAD) mise en place il y a 22 ans en Turquie et avec laquelle un accord de coopération a été conclu.

Officiellement, l'EBDA est inspirée de l'esprit de la révolution du 25 janvier et est composée d'une communauté d'hommes d'affaires égyptiens désireux de stimuler, favoriser et intégrer l'écosystème commercial afin d'assurer le développement durable de la société. Regroupant 100 adhérents au départ, l'EBDA rassemble aujourd'hui plus de 250 membres représentant différents secteurs d'activité et industries en Égypte. L'EBDA propose un grand nombre de services pour soutenir le développement des entreprises de leurs membres et assurer l'ouverture des échanges entre les hommes d'affaires, les investisseurs et les décideurs. L'objectif ultime de l'EBDA est de mettre en avant les problématiques commerciales clés et d'assurer le lobbying nécessaire pour être bien positionnée aux niveaux national, régional ou international [33]. Le président Morsi a récemment demandé au président de l'EBDA de prendre la tête du nouveau Conseil pour le développement d'affaires afin de faire des recommandations aux entreprises pour qu'elles attirent plus d'investissements [34].

Un grand nombre de grands et petits entrepreneurs sont sceptiques quant à leur intégration au sein de l'EBDA. Certains hommes d'affaires craignent que les Frères musulmans écartent les entreprises bien ancrées pour favoriser celles qui sont dirigées par les membres du parti [35].

En 2011, Naguib Sawiris, fondateur et dirigeant d'Orascom Telecom [36] et l'une des plus grandes fortunes d'Égypte, a cofondé le Parti des Égyptiens libres. C'est un parti libéral et séculaire qui cherche à contrer l'influence des islamistes mais préconise aussi la mise en place de programmes sociaux pour réduire la pauvreté. Au cours de l'été 2011, le parti s'est publiquement opposé à la proposition sur la hausse de l'impôt sur les revenus en capital. Ahmed Heikal [37], directeur général de la société de capital d'investissement Citadel Capital, a cofondé le Parti de la Justice. Ce parti défend une approche sociale plus conservatrice que celle des Égyptiens libres et propose principalement une alternative non-islamiste aux conservateurs sociaux de centre-droit.

Un certain nombre de jeunes entrepreneurs ont lancé des initiatives visant à stimuler la participation économique et sociale et le débat. Par exemple, le mouvement « Marsena » (notre Égypte) [38], créé en décembre 2011, rassemble des Égyptiens issus de tous les milieux sociaux-économiques et intellectuels et offre aux jeunes un canal actif leur permettant de faire des propositions pour le développement social et économique. « Tahrir 2 » est une autre initiative qui propose un modèle de mentorat pour aider les jeunes entrepreneurs à développer de nouveaux modèles d'entreprises.

Les dynamiques du monde des affaires en Tunisie

En Tunisie, le régime de Ben Ali a eu recours à différentes politiques publiques – telles que la privatisation, les primes fiscales et financières du Code des investissements ainsi que les aides pour la promotion des exportations – afin de créer et d'entretenir une forme de capitalisme de connivence au sein de laquelle les hommes d'affaires étaient extrêmement dépendants de l'État pour accéder au pouvoir et aux avantages [39]. Après la « Révolution de Jasmin », près de 480 riches hommes d'affaires ont été suspectés de corruption et il leur a été interdit de quitter le territoire.

L'organisation industrielle tunisienne UTICA (Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'ar-

tisanat) était un instrument aux mains du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti politique de Ben Ali. C'est seulement après la révolution que le conseil d'administration de l'UTICA a annoncé sa séparation du RCD et son indépendance vis-à-vis de toute forme d'influence politique. L'UTICA a renouvelé une grande partie des membres de son administration et a élu une nouvelle présidente [40] afin de regagner la confiance et de mettre fin à la vague de dissidents.

Pourtant, un membre vétéran du comité exécutif de l'UTICA et un ancien président de la Fédération nationale de la chimie ont décidé de briser le monopole de l'UTICA en créant une nouvelle organisation d'employeurs en septembre 2011: la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONECT). Cette organisation a pour objectif de devenir « le partenaire entrepreneurial de référence pour un développement économique et social juste».

L'UTICA a acquis en grande partie sa crédibilité depuis son changement de dirigeant. À la tête d'une délégation de chefs d'entreprises leaders, la présidente de l'UTICA a accompagné le chef de l'État tunisien lors de sa visite officielle en France en juillet 2012. L'UTICA a également signé un accord-cadre sur les négociations collectives avec l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) au ministère des Affaires sociales. L'UGTT a joué un rôle crucial dans le soulèvement populaire qui a abouti au renversement de Ben Ali.

Toutefois, l'implication de l'UTICA dans le processus d'élaboration de politiques est encore limitée. En juillet 2012, la présidente de l'UTICA a présenté les positions de son organisation concernant le sauvetage de l'économie tunisienne et le renforcement des investissements du pays à l'Assemblée nationale constituante. L'organisation a fait part de son mécontentement en constatant que ses propositions n'avaient pas été prises en compte pour l'élaboration de la loi des finances complémentaire au budget 2012.

Récemment, le ministre tunisien de l'Investissement et de la coopération internationale a rencontré les deux présidents des organisations patronales UTICA et CONECT afin de recueillir leur opinion sur l'attribution de subventions dans le cadre du nouveau Code des investissements qui sera soumis à l'Assemblée nationale constituante (ANC) en décembre 2012. La présidente de l'UTICA a insisté sur la nécessité d'adapter les primes aux régions afin d'encourager les investissements privés dans les zones défavorisées et a recommandé une révision partielle du Code actuel afin de gagner du temps au moment où les mesures sont susceptibles d'attirer les investissements dans les régions intérieures. Elle a également remis en cause le système bureaucratique qui retarde la mise en place des projets et a demandé à ce que les procédures administratives soient facilitées. Le président de la CONECT a pour sa part demandé une révision intégrale du Code. En ce qui concerne les investissements régionaux, il a recommandé un renforcement de la décentralisation des services et la création d'une structure adaptée pour attirer les investisseurs [41].

b. Les mouvements ouvriers

Les syndicats sont essentiels aux institutions sociales. Au-delà de la gestion des relations entre salariés et employeurs, ils mobilisent les travailleurs afin de renforcer leur participation politique et de s'assurer que les politiques gouvernementales répondent à leurs besoins. La nature des relations entre l'État et les ouvriers varie considérablement d'un pays méditerranéen à l'autre. Néanmoins, en règle générale, les syndicats ont toujours fait l'objet d'arrestations et d'une répression par le biais de la cooptation et du contrôle renforcé.

Bien qu'ils aient été largement oubliés des analystes, les mouvements ouvriers ont joué un rôle crucial dans le soulèvement contre les régimes autoritaires en Égypte et en Tunisie. Ils tentent désormais de s'imposer dans le milieu politique en se focalisant sur des problématiques qui dé-

passent le cadre des relations de travail. Dans la Déclaration « pour la démocratie et la justice sociale » paraphée par 77 centres nationaux de syndicats et des syndicats sectoriels du monde arabe, les signataires ont affirmé que les syndicats sont les vecteurs indispensables du changement et du passage de la dictature à la démocratie et l'État de droit. Ils ont également insisté sur le fait que les droits des travailleurs étaient au cœur des problématiques de développement régionales telles que la gouvernance démocratique, la création d'emplois et la justice économique et sociale [42]

Les dynamiques des mouvements ouvriers en Égypte

Avant la chute de Mubarak, la Fédération syndicale égyptienne (ETUF) était le seul syndicat du pays placé sous contrôle de l'État. L'ETUF a été créée en 1957 par le président Gamal Abdel-Nasser dans le but de fédérer 23 syndicats généraux issus de tous les secteurs économiques du pays. Depuis sa création, cette organisation syndicale s'opposait aux revendications des ouvriers et à leurs mouvements et condamnait fermement les manifestations et les sit-in [43]. La création et l'adhésion à des syndicats autres que l'ETUF étaient interdites par la loi, le rôle principal du syndicat en place étant d'assurer la loyauté des ouvriers envers le gouvernement et, par la suite, envers le secteur privé. L'ETUF était dirigée par des bureaucrates désignés par le gouvernement ou des membres du PND [44].

Pendant les années qui ont précédé le renversement de Mubarak, l'influence de la Fédération s'est progressivement affaiblie avec l'émergence, au départ illégale, de mouvements syndicaux indépendants qui ont progressivement organisé des manifestations de masse. L'indépendance des syndicats ne s'est véritablement développée qu'après la révolution de 2011. Avant sa dissolution, le comité directeur de l'EFTU était composé de 23 membres, dont 21 directement liés au PND. Deux grands syndicats ouvriers indépendants ont alors été créés: la Fédération égyptienne des syndicats indépendants (EFIU) et le Congrès syndical démocratique égyptien (EDLC). Le premier a été fondé par le membre du Parlement et président du syndicat indépendant des salariés de l'Autorité fiscale égyptienne des biens immobiliers. L'EFIU compte deux millions de membres dont des syndicats ouvriers indépendants issus des secteurs de l'imposition des biens immobiliers, de la santé et de l'éducation. L'EDLC a pour sa part été créée par le Centre de services aux syndicats et ouvriers (CTUWS [45]) et regroupe 220 syndicats indépendants représentant majoritairement les salariés d'entreprises du secteur privé [46].

Depuis la révolution du 25 janvier, des vagues de manifestations ouvrières ont éclaté dans tout le pays avec une multitude de revendications, notamment l'augmentation du salaire minimum, des contrats permanents et une amélioration des conditions de travail.

Tandis que les grèves sont venues perturber une économie déjà fragile, les mouvements ouvriers ont été de plus en plus impliqués dans les consultations gouvernementales. Kamal Abbas, coordinateur général du CTUWS, a indiqué qu'il avait rencontré le ministre de la Main d'œuvre (El-Boraie) [47] à plusieurs reprises pour élaborer une nouvelle loi syndicale. Pourtant, le texte rédigé a été mis de côté par le Conseil suprême des forces armées (SCAF) qui a publié un décret condamnant les grèves ouvrières et rejetant la responsabilité sur les syndicats.

Plus récemment, avec l'arrivée au pouvoir des Frères musulmans, des rencontres avec les responsables syndicaux sont attendues afin d'amender les lois sur le travail et d'apporter une réponse aux préoccupations des ouvriers, notamment en ce qui concerne la loi des libertés syndicales [48]. Les Frères musulmans et le Parti de la liberté et de la justice associée ont fait de la justice sociale l'élément central de leur programme politique [49]. Le Premier ministre égyptien a décidé que chaque ministère consacrerait une journée par semaine aux demandes des travailleurs de leurs secteurs respectifs [50].

Les travailleurs ont désormais plus d'espace pour faire entendre leurs revendications sociales et économiques. Leur participation effective au processus politique reste à voir. Malgré l'émergence de nouveaux syndicats, l'ETUF reste une force-clé et ses leaders ont récemment rencontré le Premier ministre égyptien pour aborder un projet visant à interdire les manifestations et grèves de travailleurs sur tous les sites de production du pays pendant un an [51].

Les dynamiques des mouvements ouvriers en Tunisie

L'Union générale tunisienne du travail (UGTT) avait un plus grand pouvoir de négociation face au régime de Ben Ali que l'ETUF en Égypte, bien qu'elle ait choisi de faire preuve d'obéissance depuis la fin des années 1980. Le syndicat a joué un rôle crucial dans le soulèvement populaire de 2011 et a agi comme l'une des principales forces qui ont non seulement contribué au renversement du régime de Ben Ali mais également à la définition du type de gouvernement mis en place par la suite [52].

Après les élections d'octobre 2011 qui ont amené le parti islamiste Ennahda au pouvoir, les relations entre l'UGTT et ce dernier ont oscillé entre tension, coopération polie [53], méfiance mutuelle, accusation et suspicion. Dans une récente interview télévisée, le Premier ministre tunisien a déclaré que la préparation de l'avenir du pays n'était pas envisageable sur la base d'un conflit entre le gouvernement et l'UGTT. Il a insisté sur le fait que le gouvernement serait à l'écoute des initiatives syndicales mais les événements ont fini par geler le processus de dialogue souhaité [54].

L'UGTT a joué un rôle particulièrement actif dans la vie politique du pays dans la mesure où certains observateurs la comparent à un parti politique. Le syndicat a présenté plusieurs candidats indépendants dans le cadre des élections à l'Assemblée constituante en octobre dernier et a proposé son propre texte constitutionnel [55]. L'UGTT est considérée comme une menace par Ennahda [56].

c. Les dynamiques de participation de la jeunesse

Le facteur démographique a longtemps été considéré comme un élément déterminant pour la transformation sociale dans les pays méditerranéens. Ces pays ont une population jeune importante, un phénomène souvent qualifié « d'explosion de la jeunesse ». Après l'avoir considérée comme un problème, les ouvrages et études sur la jeunesse ont fini par en faire un atout. Pour cela, il est nécessaire que les jeunes s'impliquent dans la société pour développer leurs capacités et bénéficier des avantages de leur communauté. Toutefois, les jeunes ont besoin de structures politiques et culturelles adaptées pour pouvoir agir concrètement [57]. L'engagement politique de la jeunesse a essentiellement pris forme au cours des récents soulèvements populaires des pays méditerranéens.

Le mouvement de la jeunesse égyptienne se caractérise par la diversité de ses composantes sociales et de l'expression de ses idéologies politiques. Pourtant, il est encore considéré en soi comme un mouvement d'opposition gauchiste. Le Mouvement du 6 avril a été l'un des plus actifs, efficaces et dynamiques mouvement de jeunes de la région. Initialement créé par solidarité avec une grève de travailleurs à Mahalla El-Kubra en 2008, le mouvement était l'une des plus grandes forces de la place Tahrir et s'est impliqué activement dans la défense des revendications de la jeunesse sur la scène politique après la chute du régime de Mubarak en Égypte[58].

Les principales préoccupations du Mouvement du 6 avril sont la liberté d'expression, la lutte contre le népotisme au sein du gouvernement et la stagnation de l'économie du pays [59]. Le mouvement a soutenu la candidature à la présidence de Mohammed Morsi, membre du parti des Frères musulmans, par crainte de la déception que pourrait engendrer une victoire d'Ahmed Shafiq, l'ancien Premier ministre de Mubarak [60]. La capacité du Mouvement du 6 avril et de la coalition de jeunes de la Révolution du 25 janvier à conserver leur élan

et à être un vecteur efficace de pression sur le nouveau président reste à prouver. La révolution jeune en Égypte semble payer le prix des manifestations qu'elle a soutenues au détriment d'un engagement concret en faveur des grandes politiques avec la création de partis. Les jeunes, considérés comme des héros après le départ du leader autocrate Mubarak le 11 février, pourraient ne plus avoir de rôle majeur à jouer en Égypte à l'avenir [61].

Au Maroc et en Jordanie, les revendications des mouvements de jeunes respectifs du 20 février et du 24 mars ont avant tout porté sur le processus de transition démocratique, notamment les réformes constitutionnelles, la dissolution du Parlement actuel et la création d'un gouvernement temporaire de transition plutôt que sur des politiques de lutte contre la corruption et la recherche du profit [62]. Il semblerait que jusqu'ici les régimes des deux pays soient parvenus à contenir les mouvements contestataires en proposant une série minimaliste de réformes socio-politiques. Malgré la poursuite des manifestations et des sit-in, les coalitions de jeunes semblent avoir perdu de leur vigueur et deviennent sporadiques et désorganisées.

En Tunisie, la jeunesse apolitique est descendue dans les rues pour protester contre le régime autoritaire de Ben Ali. Après la révolution, les jeunes ont profité de l'ouverture politique et ont pris conscience de l'intérêt du développement d'un mouvement organisé pour atteindre les objectifs de leur révolte. Ils ont alors développé trois catégories de mouvements : les partis politiques jeunes, les organisations non gouvernementales et les groupes de jeunes non structurés qui ont collaboré afin d'informer l'opinion publique des différentes avancées politiques et sociales dans l'espoir de préserver « le droit de savoir » [63]. D'une manière générale, l'influence de la jeunesse tunisienne sur le processus politique est en déclin depuis la révolution. En dépit de l'organisation de quelques manifestations et marches, ils sont progressivement devenus apolitiques et ont déchanté.

d. Les dynamiques de participation des femmes

L'expansion du droit des femmes et leur participation politique et économique élargie sont les ingrédients essentiels à une meilleure intégration au sein d'une société équilibrée. Selon le premier Rapport arabe de développement humain datant de 2002, l'émancipation des femmes est l'un des grands facteurs manquants du monde arabe. Les femmes sont confrontées à d'importants obstacles en matière d'accès à l'éducation et à l'emploi. Leur participation au processus de prise de décisions est également extrêmement limitée. Elles représentent pourtant la moitié de la société et leur implication est essentielle à la prospérité des pays [64].

Les mouvements de femmes existent depuis longtemps dans la région [65]. Ils œuvrent généralement en faveur de trois problématiques-clés : l'organisation et la promotion de la rectification des lois nationales discriminantes pour les femmes ; la lutte contre les violences institutionnelles, sociales et domestiques faites aux femmes et enfin la participation à la lutte pour la démocratie et la défense des États démocratiques qui reconnaissent et respectent les droits des femmes [66]. Les femmes ont eu un rôle central dans les soulèvements populaires ayant provoqué la chute des régimes autoritaires en Tunisie et en Égypte et ont fait pression pour la mise en place de réformes dans les autres pays méditerranéens. Elles ont exprimé avec force leurs revendications et défendus les programmes pour la démocratie. Par exemple, les ONG de coalitions de femmes en Égypte ont formulé des revendications claires pour qu'une place soit accordée aux femmes dans la prise de décisions pour le processus de démocratisation [67].

La représentation des femmes au sein des instances politiques a également refait surface en tant que question politique après les soulèvements. Pourtant, dans de nombreux pays, des quotas et lois sur la parité ont été adoptés avant 2011. Les femmes ont souvent été utilisées par les régimes autoritaires pour afficher publiquement leur modernité et détourner l'attention des violations des droits humains.

L'imposition de nouveaux quotas dans certains pays n'a pas forcément renforcé la parité au niveau parlementaire, de même que la « vague islamique » n'a pas systématiquement entraîné une baisse de la représentation des femmes au Parlement [68].

L'évolution la plus marquante en matière de représentation politique des femmes a eu lieu lors des élections législatives algériennes de mai 2010 où près d'un tiers de sièges ont été remportés par les femmes, faisant ainsi de l'Assemblée nationale algérienne l'une des institutions de la région où la parité est la plus forte. Renouvelé en octobre 2011, le Parlement tunisien compte, pour sa part, 1/5 de femmes (49 sièges sur 217), une situation due à la décision de la Haute instance électorale indépendante d'imposer la parité au sein des listes électorales. Le nombre de sièges réservés aux femmes au Parlement marocain en 2011 est passé de 30 sur 325 à 60 sur 395, soit 15% de l'hémicycle. Les élections qui se sont déroulées en novembre 2011 ont permis à 67 femmes d'entrer au Parlement [69]. Toutefois, en Égypte, le pourcentage de femmes présentes au Parlement est passé de 12% à 2% pour la première élection post-Mubarak. L'Alliance égyptienne pour la participation des femmes, qui regroupe 450 associations et ONG, demande à ce qu'au moins 30% de femmes siègent à l'Assemblée constituante pour l'élaboration de la nouvelle Constitution [70].

Dans l'ensemble, les femmes ont été actives et se sont impliquées dans le déclenchement et la poursuite des soulèvements. Leur participation et leur visibilité au niveau des responsabilités politiques post-révolution restent modestes et leur rôle dans le développement futur de leur pays est incertain. En effet, l'Histoire renferme une multitude de paradoxes démocratiques avec des cas où les droits des femmes ont régressé ou ont même été inversés après une révolution [71].

IV.2. La lutte pour la liberté des médias

Immédiatement après l'éviction de leurs dictateurs respectifs, l'Égypte et la Tunisie s'apprêtaient à mettre un terme à des décennies de censure et à réformer les médias en profondeur. Le secteur médiatique est alors passé de la diffusion d'un contenu fastidieux et uniforme calqué sur la politique gouvernementale à une offre plus dynamique et diversifiée. Selon l'Instance nationale pour la réforme de l'information et de la communication (INRIC), l'organisme chargé de superviser la réforme des médias après la révolution, près de 228 nouvelles publications ont fait leur apparition en Tunisie après les événements [72]. Parallèlement, le cadre juridique et les institutions publiques assurant l'encadrement des médias ont été réformés.

Toutefois, ces réformes ne sont pas assez profondes pour déboucher sur des changements tangibles. Il reste encore certaines « lignes rouges » à ne pas franchir. La limite entre ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas a certainement été repoussée mais n'est pas encore claire [73]. Le secteur des médias est encore un terrain propice à la manipulation et à l'intimidation et les moyens médiatiques restent le principal champ de bataille d'une lutte politique et idéologique qui fait rage entre camps adverses.

Le gouvernement militaire provisoire égyptien, qui a récemment quitté le pouvoir, avait émis des directives pour que tout support médiatique couvrant des actions militaires soit transmis au Département des affaires morales des forces armées pour être contrôlé avant diffusion ou publication [74]. La censure est la manipulation des médias sont encore des méthodes répandues et les ONG pro-démocratie font toujours l'objet de persécutions semblables à celles qu'elles connaissaient sous Mubarak [75]. L'arrivée à expiration de la loi d'urgence le 31 mai 2012 n'a pas empêché le gouvernement égyptien de continuer à emprisonner des journalistes et des activistes prétendument critiques à l'égard du pouvoir. L'usage excessif de la force, les détentions arbitraires et les tribunaux militaires ont perduré dans les mois qui ont suivi la levée de l'état d'urgence [76]. La loi mise en

place par le président Morsi en août 2012 visant à interdire la mise en détention de journalistes avant leur procès a été qualifiée de « façade» par Freedom House et considérée comme un simple détail pour remédier à la « vaste campagne menée contre la liberté de la presse et la liberté d'expression en Égypte » [77]. Les journalistes ont récemment condamné des atteintes à la liberté d'expression [78]. En outre, les rédacteurs en chef des journaux d'État ont été remplacés début août par un certain nombre de personnes issues du parti des Frères musulmans dans le cadre d'un grand remaniement.

En Tunisie, le gouvernement islamiste a progressivement pris conscience de l'influence persistante des médias et s'est mis à employer les mêmes méthodes que l'ancien régime. Ainsi, le ministère de la Communication a été fermé après la révolution mais certaines fonctions de l'institution n'avaient pas complètement disparu. Après les élections d'octobre 2011, un comité spécial a été créé au cabinet du Premier ministre afin de gérer les relations avec les médias nationaux et internationaux. La majorité des poursuites judiciaires entamées contre des journalistes après la chute du régime de Ben Ali sont fondées sur des principes religieux – les journalistes sont accusés d'aller à l'encontre des valeurs islamiques – et sont également présentées comme une lutte contre les troubles à l'ordre public. Pourtant, le gouvernement islamiste et ses partisans se plaignent du fait que les médias soient, selon eux, utilisés par les « lobbies gauchistes » comme une arme contre la politique gouvernementale.

La transformation du secteur des médias, qui était auparavant un outil étroitement contrôlé servant les intérêts du régime, en un système de libre expression reflétant la diversité et le pluralisme de la société est un travail inachevé. Cette situation prouve que le passage d'un modèle autoritaire à un ordre social plus équitable et garant de l'intégration exige, au-delà du changement de régime, la transformation de toutes les institutions.

V. Conclusions

Ce chapitre affirme que, malgré la chute des anciens leaders politiques en Égypte et en Tunisie, les fondations du modèle autoritaire sont restées solides et résistantes.

Le modèle autoritaire s'appuie sur des structures publiques chargées de l'encadrement des politiques de redistribution ou de la répression. Il conserve sa main mise sur la société grâce à un réseau de coalitions partisanes dans le monde des affaires, l'appareil sécuritaire et la bureaucratie. L'expérience montre que le renversement des dirigeants politiques a été la partie la plus simple du processus de transition. L'évolution des relations entre l'État et la société pour aboutir à un contrat social plus équilibré exige des changements tangibles en termes de répartition des pouvoirs. Les structures publiques qui ont longtemps servi à financer les partisans, à coopter ou à intimider les opposants devraient être transformées en des entités transparentes au service de l'intérêt du peuple et faire l'objet d'un contrôle.

Jusqu'ici, rares sont les fondamentaux des piliers économiques et sociaux du modèle autoritaire qui ont fait l'objet d'une profonde remise en cause et les éléments garantissant que les transitions en cours atteindront les institutions fondamentales et faciliteront l'émergence d'un nouvel ordre social sont peu nombreux. Même en Égypte et en Tunisie, où la transition est la plus avancée, le processus semble perdurer et les progrès sont limités. En règle générale, l'affranchissement du régime autoritaire est flou.

Cette conclusion n'est pas surprenante dans la mesure où le processus de transformation initié par la révolution dite du « Printemps arabe » a eu lieu il y a un an et demi seulement. Il serait particulièrement naïf de la part des dirigeants locaux de penser qu'un système qui est resté en place pendant plus d'un demi-siècle pourrait être démantelé en quelques mois seulement.

Dans tous les cas, le Printemps arabe a insufflé une volonté de changement dans un paysage politique méditerranéen stagnant. Les enjeux du changement de régime pour les relations entre l'État et la société restent toutefois incertains. D'une part, l'instabilité des gouvernements et la situation économique complexe ont restreint le champ d'application des réformes. D'autre part, les poches de résistance les plus apparentes dans le mode des affaires et au sein des appareils sécuritaires et militaires des anciens régimes semblent s'appuyer sur leurs collaborateurs au sein de l'État pour limiter les politiques des nouveaux gouvernements. L'expérience internationale montre que lorsque le changement politique n'est pas accompagné d'un changement économique élargi, on assiste à un important recul sur le front politique. Les intérêts particuliers prennent le dessus sur le processus politique en dominant l'économie [79].

Les enjeux de la réforme des « piliers du régime autoritaire » sont intimidants et complexes mais une intervention ciblant quelques éléments d'influence serait une stratégie intelligente pour que le changement conserve tout sa force et puisse progresser. Le soutien à une presse libre grandissante, aux entreprises indépendantes et aux organisations ouvrières ainsi que la lutte contre la corruption sont des éléments importants à favoriser pour aller de l'avant.

Certaines institutions et alliances sclérosées devront être démantelées sur le long terme pour assurer une transition totale. Il s'agit avant tout de déterminer quelles sont les institutions qui font le plus obstacle, la réponse étant différente pour chaque pays. La réforme approfondie du secteur de la sécurité et de la bureaucratie semble toutefois être une priorité commune à tous les pays méditerranéens.

L'étendue et la profondeur de la réforme dépendra surtout de la capacité des forces civiles et politiques partisanes du changement à contribuer activement au processus de transition et à influencer le développement des politiques. Les forces de la société civile pro-changement sont faibles et fragmentées dans la plupart des pays. Elles manquent également d'expérience et ont besoin de temps et de ressources pour contrebalancer le statu quo et conserver leur élan pour amorcer un véritable changement.

Notes de fin:

1. D'après Desai et al. (2009).
2. Stephen King : Le nouvel autoritarisme au Moyen Orient et en Afrique du Nord (2009).
3. D'après Friedman, le slogan utilisé par les autocrates arabes était : « L'exercice du pouvoir par la peur – semez la terreur au sein de votre peuple en lui faisant comprendre que vous vous jouez des lois de manière à ce qu'il ne puisse jamais envisager de se rebeller contre vous ». http://www.nytimes.com/2011/08/03/opinion/the-new-hama-rules.html
4. Chutter Andrew: « Understanding of the Security Reform », Journal of Security Sector Management, vol. 14, n°2 (2006).
5. Abdellah Saaf: Democratic Governance of Security in Morocco (Arab Reform Initiative, 2012).
6. Human Rights Watch: Rapport pays: Tunisie.
7. Sayigh Yazid: Security sector Reform in the Arab Region: Challenges to Developing an Indigenous Agenda (Arab Reform Initiative, 2007).
8. Said Kadry & Noha Bakr: Egypt Security Sector Reforms, (Arab Reform Initiative, 2011).
9. Said Kadry: « Egyptian Experience in Security Sector Reform », Séminaire international de Halki (Grèce, 2007).
10. « New governors appointed by the old Mubarak method », Al-Masri Al-Youm (14/04/2011) (http://www.almasryalyoum.com/en/node/400373).
11. Saaf (2012).
12. Sayigh Yazid (2007).
13. Amr Adly: The State of Corruption under Mubarak (1991-2011) (Arab Reform Initiative).
14. Kamel Ghazouani : Évaluation des incitations à l'investissement privé: cas du CII (Institut arabe des chefs d'entreprises, Tunis, 2011).
15. Achy: « Tunisia's economic challenges » (Carnegie Middle East Center).

16. Adly (2011)
17. Saif Ibrahim & Muhammed Abu Rumman: « The Economic Agenda of the Islamist Parties », (Carnegie Middle East Center, 2012)
18. Samia Fitouri: « Tunisia: In Spite of Regime Change, Country Falls in International Corruption Index ». (Tunisia Live, 2011) http://allafrica.com/stories/201112081146.html
19. Sarah Chayes (2012)
20. Wiem Melki: « Tunisia: National Commission of Investigating Corruption to Cease All Activities » (Tunisia Live, 2012). http://allafrica.com/stories/201201100176.html; Fadil Aliriza: « The Godfathers of Tunis » (Foreign Policy, 2012). http://www.foreignpolicy.com/articles/2012/05/25/the_godfathers_of_tunis?page=0,1; http://www.tunisia-live.net/2012/03/30/tunisian-anti-corruption-commission-to-restart-work-after-4-months-of-dormancy/
Fadil Aliriza: « Tunisia's Quiet Counterrevolution » (Egypt Independent, 2012). http://www.egyptindependent.com/news/tunisia%E2%80%99s-quiet-counterrevolution
21. Cette déclaration a été faite le 25 juillet 2012 sur la chaîne Aljazeera. Pour plus d'informations sur la réaction de Transparency Maroc: http://www.transparencymaroc.ma/uploads/projets/Fr/5025_1.pdf
22. Fadhel Kaboub: « The Middle East's Neo-Liberalism–Corruption Nexus » (juin 2011)
23. Mary Kaldor: « The Idea of Global Society », Arches Quarterly, n° 4-6 (été):7-14: 10.
24. Nuno S. Themudo: « Reassessing the Impact of Civil Society: Nonprofit Sector, Press Freedom, and Corruption », Gouvernance, vol. 25, n°3 (2012).
25. Fatima El-Issawi: « The Tunisian Transition: The Evolving Face of the Second Republic » (LSE, 2012).
26. Schneider & Maxfield: « Business and the state in developing countries » (Cornell University Press, New York, 1997).
27. Jane Kinninmont: « The New and Old Economic Actors in North Africa », Série d'articles sur la Méditerranée, Fonds Marshall allemand (2012).
28. « Muslim Brotherhood Looks West in Bid to Revive Egyptian Economy » (Wall Street Journal, 2012).

Andrew Hammond: «Tunisia's Ennahda likely to back an open economy » (Reuters, 2011).

29. Adly (2011)
30. Tarek Osman: Egypt on the Brink: From Nasser to Mubarak (Yale University Press, vers. révisée, 2011).
31. Ellis Goldberg: « Egyptian Businessmen Eye the Future » (Foreign Policy, 2011).
32. Le président de l'EBDA est Hassan Malek, l'un des leaders des Frères musulmans qui a été libéré de prison après le renversement de Mubarak. Malek a passé 4 ans et 3 mois en prison après avoir été condamné pour financement illégal des Frères musulmans - groupe interdit sous la présidence de Mubarak - et allégation de blanchiment d'argent. Malek est issu d'une famille de commerçants et d'industriels du secteur du textile et du prêt-à-porter. Son empire commercial - le groupe Malek - commercialise des meubles, des vêtements, du fil, des matières premières industrielles et des éléments électroniques. (Egypt Independent, 15 avril 2012) ((http://www.egyptindependent.com/news/brotherhood-businessman-urges-business-play-role-development))
33. Page Facebook de l'EBDA: http://www.facebook.com/EBDA.Egypt/info
34. Omar Abdelhameed & Abdelrazik El-Shewikhy: « Morsy tasks EBDA's president to chair the new council for business development » (Daily News Egypt, 13 juillet 2012).
35. « Ex-military man taps Islamist fears in Egypt vote » (Aswat Masriya, 2012). http://en.aswatmasriya.com/news/view.aspx?id=d88e43c7-5d6f-48a2-8a28-33a4d9a3ff7b;
« Ahmed Shafiq al-i'timaad 'ala makhawof al-nakhba al-masreeya » (Today Heads, 2012). http://www.todayheads.com/2012/0world/ahmed-shafik-counting-on-egyptian-elites-fears/?lang=ar
36. Les entreprises du groupe Orascom sont celles qui créent le plus d'emplois dans le secteur privé en Égypte et Sawiris a déclaré être l'homme payant le plus d'impôts de toute l'Égypte selon Jane Kinninmont (2012).
37. Ahmed Heikal est le fils de Mohammed Hassanien Heikal, ex-conseiller du président Gamal Abdel Nasser.
38. Des informations complémentaires sur le mouvement sont disponibles sur le site Internet : http://www.masrena.org/

39. Achy : « Tunisia's economic challenges » (2011).
40. L'ancien président Hédi Djilani a démissionné après la révolution. Hamadi Ben Sedrine a alors été élu mais a également dû démissionner un mois et demi après sa prise de fonctions en raison de conflits internes et d'accusations extérieures. Mme Wided Bouchameoui est actuellement présidente de l'UTICA. Dans l'esprit de la révolution, elle est aussi présidente du Comité national de transition.
41. « Tunisia: New Investment Code to Be Submitted to NCA Late December » (Tunis Afrique Press, 15 août 2012). http://allafrica.com/stories/201208160624.html
42. La déclaration a été signée en mai 2011. Plus de détails sur : http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/May_Day_Declaration_Arab_World_-_english.pdf
43. « En Égypte, le terme « syndicat » renvoie automatiquement à l'image stéréotypée suivante: le 1er mai de chaque année, le président de la République, qui est également à la tête du parti au pouvoir, se lève au cours des célébrations officielles … pour faire son discours. Il répète les mêmes mots tous les ans à la même date depuis 30 ans avant d'être applaudi et acclamé par un public composé de notables, d'hommes d'affaires et de membres des syndicats, tous membres du Parti national démocratique (PND). Après le discours du président, il est temps pour le chef de file des syndicats de vanter les mérites du dirigeant et de lui affirmer son soutien au nom de tous les ouvriers égyptiens. C'est cette image que des millions d'Égyptiens ont en tête lorsqu'on leur parle de la Fédération égyptienne des syndicats (EFTU). Cette fédération a finalement sombré sous les assauts des ouvriers égyptiens le 4 août 2011». Extrait de Haitham Mohamedein: «The Road to Trade Union Independence » (Ahram Online , 20 septembre 2011).
http://english.ahram.org.eg/NewsContent/4/0/21615/Opinion/The-road-to-trade-union-independence.aspx
44. Jack Shenker: « Hosni Mubarak's Puppet Trade Union Federation Dismantled » (The Guardian, 2011) http://www.guardian.co.uk/world/2011/aug/05/mubarak-trade-federation-dissolved-egypt
45. Le CTUWS est une ONG pro-ouvrière qui a été créée au début des années 1990 et a joué un rôle critique dans le soutien et l'orientation données aux manifestations et mouvements contestataires ouvriers en Égypte.
46. Hania Moheeb: « The Tough Road for Syndical Liberties » (Business Today, 8 mars 2012). http://businesstodayegypt.com/news/display/article/artId:336/The-Tough-Road-for-Syndical-Liberties/secId:4
47. Ministre du travail de mars à novembre 2011.
48. « Qandil (Egypt's PM) meets with union heads to discuss labor strikes » (Egypt Independent, 24 août 2012). http://www.egyptindependent.com/news/qandil-meets-union-heads-discuss-labor-strikes
49. « Egyptian Workers Demand a Say in the New Egypt Under President Morsi » (Policymic, août 2012).
50. « Egypt government to allocate one day per week to tackle workers demands» (Ahram Online, août 2012) http://english.ahram.org.eg/NewsContent/1/64/51308/Egypt/Politics-/Egypt-government-to-allocate-one-day-per-week-to-t.aspx
51. Idem 47
52. Eric Lee & Benjamin Weinthal: «Trade Unions: The Revolutionary Social Network at Play in Egypt and Tunisia. » (The Guardian, 2011). http://www.guardian.co.uk/commentisfree/2011/feb/10/trade-unions-egypt-tunisia
53. Sami Ajmi: « Ennahda Party Calls for Tunisians to Join UGTT Protest on Labor Day ». (Tunisia Live, 2012). http://www.tunisia-live.net/2012/04/28/ennahda-party-calls-for-tunisians-to-join-ugtt-protest-on-labor-day/
54. L'interview a eu lieu le 5 août 2012. Plus de détails dans le communiqué de Tunisian Press Agency (TAP) http://www.tap.info.tn/en/en/politics/17462-pm-qtunisias-future-could-not-be-envisaged-as-part-of-a-conflict-between-the-government-and-ugttq.html
55. Anne Wolf et Raphael Lefèvre: «Tunisia: the Islamic politics of trade unionism» (Open democracy, 2012). http://www.opendemocracy.net/anne-wolf-raphael-lefevre/tunisia-islamic-politics-of-trade-unionism

56. « L'UGTT est la seule arme que les gauchistes ont à leur disposition! » affirme un membre de l'équipe de communication du parti islamique ; Wolf & Lefevre (2012).
57. UNESCO : « Jeunesse arabe: engagement civique et participation économique » (Beyrouth, 2011).
58. David Wolman: « Cairo Activists Use Facebook to Rattle Regime » (2008). http://www.wired.com/techbiz/startups/magazine/16-11/ff_facebookegypt?currentPage=2
59. David Wolman (2008); Samantha Shapiro: « Revolution, Facebook-Style » (New York Times, 2009). http://www.nytimes.com/2009/01/25/magazine/25bloggers-t.html?pagewanted=2
60. Al-Masry Al-Youm (2012): http://www.almasryalyoum.com/node/911321
61. « Egypt's revolution youth on the back foot as parties steal limelight » (Ahram online, 20 octobre 2011)
62. Laila Lalami: « Arab Uprisings: What the February 20 Protests Tell Us About Morocco » (The Nation, 2011). http://www.thenation.com/blog/158670/arab-uprisings-what-february-20-protests-tell-us-about-morocco#
63. Rama Halaseh: Civil Society, Youth and the Arab Spring (2011)
64. PNUD : « Rapport arabe de développement humain 2005: vers la promotion des femmes dans le monde arabe », (New York, 2005).
65. Rabéa Naciri; Isis Nusair: « The Integration of Women's Rights into the Euro-Mediterranean Partnership: Women's Rights in Algeria, Egypt, Israel, Jordan, Lebanon, Morocco, Palestine, Syria and Tunisia » (Réseau euro-méditerranéen des droits humains, Copenhague, 2003).
66. Colm Regan: « Women, Citizenship and Change: The Role of the Women's Movement in the Arab World » (2011).
67. Idem
68. Eman El-Shanawi: « Quota, what quota? How parliaments lack female touch in Arab region » (Al-Arabiya, 5 mars 2012) http://english.alarabiya.net/articles/2012/03/05/198766.html
69. Heidi Basch-Haron: «Uncertainty for the future of the Moroccan women's movement. » (Open Democracy, 2011). http://www.opendemocracy.net/heidi-basch-harod/uncertainty-for-future-of-moroccan-women%E2%80%99s-movement; Katrin Bennhold: « Women's Rights a Strong Point in Tunisia » (New York Times, 2011) http://www.nytimes.com/2011/02/23/world/middleeast/23iht-letter23.html?_r=1
70. Lourdes Garcia-Navarro: « In Egypt's New Parliament, Women Will be Scarce » (NPR, 2012). http://www.npr.org/2012/01/19/145468365/in-egypts-new-parliament-women-will-be-scarce
71. Kristine Goulding: « Tunisia. Will democracy be good for women's rights? ». (13 juin 2011). Disponible sur: http://www.opendemocracy.net/5050/kristine-goulding/tunisia-will-democracy-be-good-for-womens-rights?utm_source=feedblitz&utm_med.
72. Fatima El-Issawi: Tunisian Media in Transition (Carnegie Endowment for international peace, Washington DC, 2012).
73. Idem
74. Shahira Amin: « Egypt's media must undergo its own revolution » (The Guardian, 2012). http://www.guardian.co.uk/commentisfree/2011/nov/05/egypt-media-revolution
75. Ewan Stein: « Revolutionary Egypt: Promises and Perils » (Rapport LSE, 2012).
76. Amnesty International: « End army abuses in Egypt » (juin 2012) http://www.amnesty.org/en/appeals-for-action/end-army-abuses-in-egypt
77. « New Press Law Enacted as Media Crackdown Continues » (Freedom House, 2012). http://www.freedomhouse.org/article/new-press-law-enacted-media-crackdown-continues
78. Le présentateur du talk-show et dirigeant de la chaîne satellite «Fareen» (Tawfiq Okasha) a été reconnu coupable d'incitation à la violence contre le président début août et sa chaîne a été fermée. (Ahram Online, 28 août 2012). http://english.ahram.org.eg/NewsContent/1/0/51440/Egypt/President-Morsi-considering-new-emergency-laws-Jus.aspx
79. Brookings: After the spring: Economic transitions in the Arab world (2012).

CHAPITRE 3. Poursuivre le processus d'ouverture avec discernement

L'ouverture des économies se définit comme une disposition des pays à s'insérer dans l'économie international par les exportations de biens et de services sur les marchés extérieurs, l'accueil d'investissements directs étrangers sur le territoire national, le recours aux capitaux étrangers pour répondre au besoin de financement de l'économie, l'acceptation d'une assistance technique ou financière extérieure, l'adoption de réglementations internationales ou de réglementations émanant d'un pays, voire d'une zone, dite "hub", comme l'est l'Europe pour les pays méditerranéens, l'accès des biens et des services étrangers sur le marché domestique, etc. Ce chapitre ne traite pas toutes ces dimensions de l'ouverture. Ce que l'on entendra ici, par ce terme, est le fait d'accorder un meilleur accès des biens étrangers sur le marché domestique. C'est en effet la mesure de politique économique qui a le plus marqué l'évolution économique des pays méditerranéens au cours de ces 15 dernières années. Aussi, l'objectif de ce chapitre est double. Il s'agit, d'une part, de faire le point sur ce processus d'ouverture des marchés méditerranéens à la concurrence internationale et d'en évaluer les effets et, d'autre part, de déterminer comment doit se poursuivre ce processus en cours.

I. Une ouverture aux échanges au delà du trend mondial

Depuis une quinzaine d'années, les pays méditerranéens sont entrés dans une phase d'ouverture de leur économie, qui s'est traduite par (i) l'entrée de l'Egypte, du Maroc, de la Tunisie, de la Turquie et de la Jordanie dans l'OMC et par (ii) la signature d'un grand nombre d'accords commerciaux (la liste de ces accords est donnée dans le tableau A1 en annexe). On va, dans ce qui suit, rendre compte de l'ouverture de ces économies en présentant l'évolution des droits de douane et celle des mesures non tarifaires.

I.1. La réduction des droits de douane

Au cours de ces vingt dernières années, l'ensemble des pays méditerranéens ont considérablement réduit leurs droits de douane sur les produits industriels. Le graphique 1 montre l'évolution de ces droits de douane selon l'origine des importations. On a distingué les tarifs appliqués sur les biens industriels en provenance de l'ensemble du Monde (en bleu foncé), de l'UE (en rouge), des pays à revenu faible et moyen (en vert), des pays MENA (en violet) et des Etats-Unis (en bleu clair). La plus forte baisse, mais aussi la plus récente, concerne les droits de douane entre pays MENA. Ils sont passés de 33% en 1993 à 1% en 2009, alors qu'ils étaient encore en moyenne à presque 8% en 2008. Les tarifs appliqués aux biens industriels en provenance de l'UE sont passés de 28% en 1992 à 6,5% en 2009. Ceux appliqués sur les biens en provenance des Etats-Unis et des pays à revenu faible et moyen ont suivi globalement la même évolution et se situent, en 2009, seulement à 2 points au dessus des tarifs appliqués sur les biens européens, c'est à dire à environ 8,5%.

Graphique 1. Evolution des droits de douane des PM sur les produits industriels entre 1992 et 2009 selon la provenance des importations (Taux effectivement appliqués, moyenne simple)

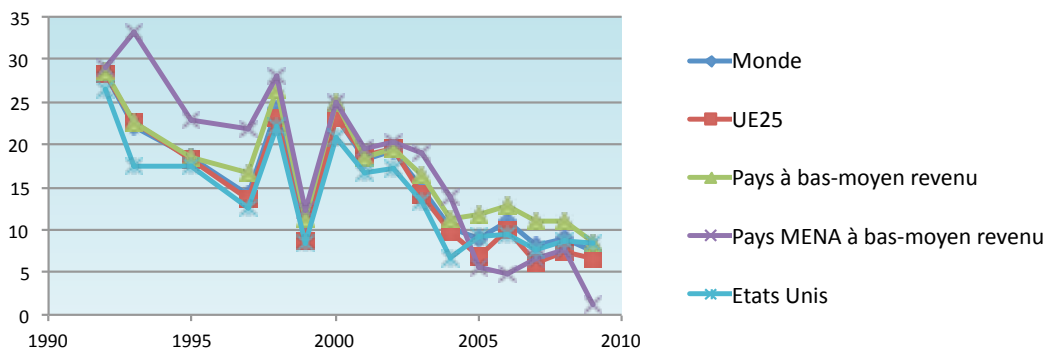

Source : CNUCED – Base de données TRAINS.

Graphique 2. Comparaison de l'évolution des droits de douane appliqués sur les produits industriels entre 1992 et 2009 (Taux effectivement appliqués, moyenne simple)

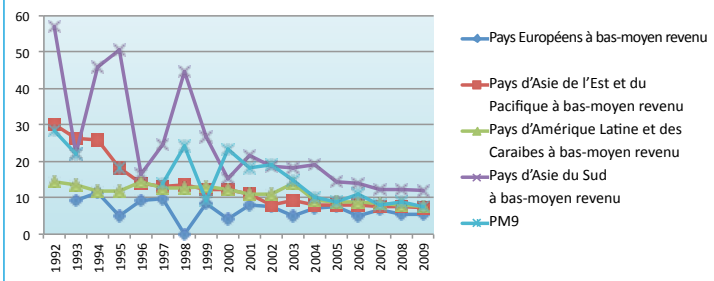

Source : CNUCED – Base de données TRAINS.

*Graphique 3. Comparaison du nombre de pics tarifaires domestiques en 2007**

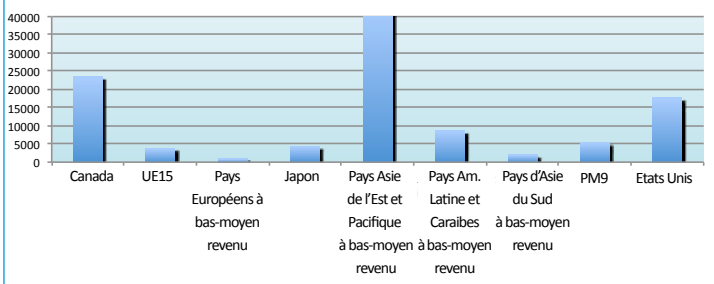

Source : CNUCED – Base de données TRAINS.

** Les données du Trains sont disponibles jusqu'en 2009. Toutefois, nous avons constaté un certain nombre d'incohérences, pour certains pays, à partir de 2008 et avons préféré, pour plus de fiabilité, retenir 2007, comme année la plus récente.*

Graphique 4. Comparaison du nombre de pics tarifaires internationaux en 2007

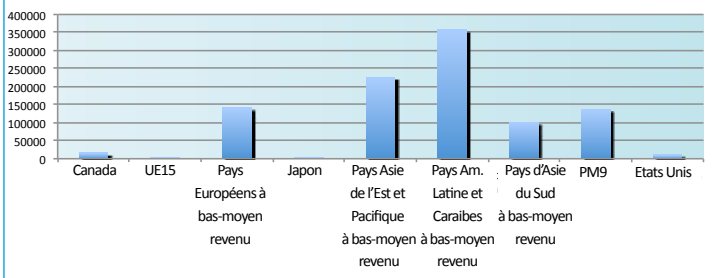

Source : CNUCED – Base de données TRAINS.

Graphique 5. Comparaison de l'évolution des droits de douane appliqués sur les produits agricoles entre 1995 et 2009 (Taux effectivement appliqués, moyenne simple)

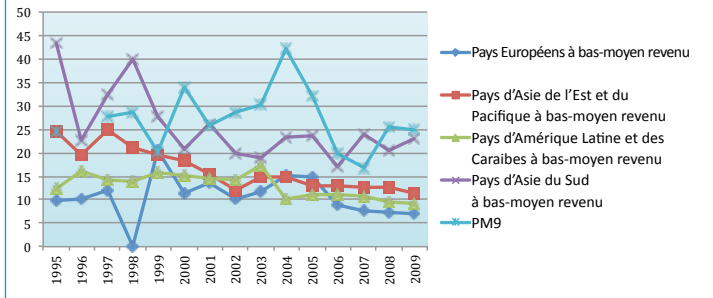

Source : CNUCED – Base de données TRAINS.

I.1.a La situation relative des pays méditerranéens par rapport aux autres grandes régions

Le graphique 2 compare l'évolution des droits de douane sur les produits industriels appliqués par les pays à faible et moyen revenu de cinq zones géographiques. En plus des 9 pays méditerranéens (PM9, en bleu clair), on a considéré les pays du continent européen (en bleu foncé), les pays du Pacifique et d'Asie de l'Est (en rouge), les pays d'Amérique Latine et les Caraïbes (en vert) et les pays d'Asie du Sud Est (en mauve). Tous ont réduit leurs tarifs. Les droits de douane moyens de l'ensemble des 9 pays méditerranéens sur les produits industriels sont passés de 28% en 1992 à 7% en 2009. Ils se situent au même niveau que les pays d'Asie de l'Est et du Pacifique. Le seul groupe de pays ayant des taux moyens inférieurs aux pays méditerranéens sont les pays du continent européen, avec une moyenne de 5% en 2009. Les autres groupes de pays se situent tous au dessus des pays méditerranéens, avec une moyenne de 8% pour les pays d'Amérique Latine et de 12% pour les pays d'Asie de l'Est.

La comparaison des pics domestiques (qui correspond au nombre de positions tarifaires supérieures à trois fois la moyenne simple de l'ensemble des produits), présentée sur le graphique 3 et celle des pics internationaux (nombre de positions tarifaires dont le taux est supérieur à 15%), présentée sur le graphique 4, confirme l'amélioration de la position relative des pays méditerranéens et les efforts accomplis en matière de réduction tarifaire dans le secteur de l'industrie. Concernant les pics domestiques, leur nombre pour les PM9 est large-

ment en dessous de celui des pays d'Asie de l'Est et du Pacifique, des pays d'Amérique Latine, du Canada et des USA. Il se situe juste au dessus du nombre de pics tarifaires domestiques du Japon. Quant aux pics tarifaires internationaux, les pays méditerranéens en comptent moins que les pays d'Amérique Latine, les pays d'Asie de l'Est et du Pacifique et les pays du continent européen.

Sur les produits agricoles, en revanche, les droits de douane appliqués par les pays méditerranéens demeurent encore très élevés. Le graphique 5 montre qu'ils ont, avec les pays d'Asie du Sud, les plus hauts taux moyens (presque 25% en 2009).

I.1.b La situation tarifaire de chaque pays dans l'industrie

Le graphique 6 présente la moyenne simple des droits de douane appliqués dans l'industrie, par chacun des 9 pays méditerranéens, en comparant l'année de référence spécifique à chaque pays (généralement 93 ou 95) et l'année la plus récente propre aussi à chaque pays (généralement 2009, voir en annexe, le tableau A2 qui indique l'année de référence et l'année la plus récente par pays). On a également spécifié, sur ce graphique, les importations selon leur provenance, en distinguant le reste du Monde (World), les pays à faible et moyen revenu (notés Developing C sur le graphique), les Etats Unis, l'Union Européenne et les pays MENA. Le tableau 1 complète les informations du graphique en indiquant le niveau des variations des tarifs (en points de pourcentage et en taux de variation). Plusieurs constats peuvent être observés.

Le premier est que les droits de douane ont baissé dans tous les pays, quelle que soit la provenance des importations, même si les rythmes de démantèlement diffèrent. Le pays qui a le plus fortement réduit ses tarifs est le Maroc, puisqu'ils sont passés, en moyenne, de 64% en 93 (l'année de référence pour le Maroc) à 8% en 2009 (l'année la plus récente pour ce pays). Précisons que le Maroc avait, au début des années 90, les droits de douane les plus élevés. L'Egypte, la Jordanie et la Tunisie ont démantelé leurs tarifs à un rythme à peu près similaire. Leurs droits de douane ont baissé entre 14 et 18 points de pourcentage, ce qui a représenté des taux de variation d'environ 60%. Le Liban et la Syrie sont passés d'un droit de douane moyen de 14% l'année de référence (1999 pour le Liban et 2002 pour la Syrie) à 5% pour le Liban et 7% pour la Syrie. Quant à Israël et la Turquie, ils avaient, initialement, les droits de douane les plus faibles (8% pour Israël et 7% pour la Turquie en 1993, année de référence pour ces deux pays). Leurs tarifs sont passés à 5% en 2009 pour Israël et à 1% en 2010 pour la Turquie. Enfin, l'Algérie a plus faiblement réduit ses droits de douane. Ils sont passés, en moyenne, de 21% en 93 (année de référence pour ce pays) à 14% en 2009 (l'année la plus récente).

Le second constat est que l'écart des droits de douane moyens entre le niveau le plus bas et le niveau le plus haut s'est considérablement réduit. Dans les années 90, les tarifs moyens appliqués à l'ensemble des pays du Monde oscillaient entre 7% (pour la Turquie) et 64% (pour le Maroc). Sur les an-

Graphique 6. L'évolution des droits de douane appliqués sur les produits industriels par chaque pays méditerranéen (Taux effectivement appliqués, moyenne simple)

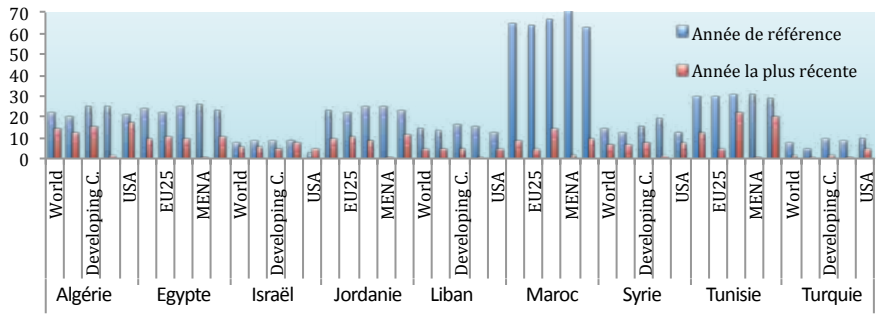

Source : CNUCED – Base de données TRAINS.

Tableau 1. Evolution des droits de douane appliqués sur produits industriels par PM (Taux effectivement appliqués, moy. simple)

Marché	Origine	Année de réf.	Année la plus récente	Variation (points de %)	Taux de var.	Marché	Origine	Année de réf.	Année la plus récente	Variation (points de %)	Taux de var.
Algérie	Monde	21%	14%	-7	-35%	Maroc	Monde	64%	8%	-56	-87%
	UE25	20%	13%	-7	-36%		UE25	63%	4%	-59	-94%
	PVD	25%	15%	-10	-40%		PVD	66%	14%	-52	-79%
	MENA	24%	1%	-23	-94%		MENA	70%	1%	-69	-98%
	USA	21%	17%	-4	-21%		USA	62%	9%	-53	-85%
Egypte	Monde	24%	9%	-15	-62%	Syrie	Monde	14%	7%	-7	-52%
	UE25	22%	10%	-12	-55%		UE25	12%	6%	-5	-46%
	PVD	25%	9%	-16	-64%		PVD	15%	8%	-8	-51%
	MENA	26%	1%	-25	-97%		MENA	19%	1%	-18	-94%
	USA	23%	10%	-13	-56%		USA	13%	7%	-6	-48%
Israël	Monde	8%	5%	-2	-31%	Tunisie	Monde	29%	12%	-18	-59%
	UE25	8%	5%	-3	-38%		UE25	29%	5%	-24	-83%
	PVD.	8%	6%	-2	-29%		PVD.	31%	22%	-9	-28%
	MENA	9%	7%	-1	-14%		MENA	31%	1%	-30	-98%
	USA	3%	5%	2	73%		USA	28%	20%	-9	-30%
Jordanie	Monde	23%	9%	-14	-61%	Turquie	Monde	7%	1%	-6	-83%
	UE25	22%	10%	-12	-54%		UE25	5%	0%	-5	-99%
	PVD	25%	9%	-16	-66%		PVD	9%	2%	-8	-82%
	MENA	25%	0%	-25	-98%		MENA	8%	1%	-8	-91%
	USA	22%	11%	-11	-50%		USA	9%	4%	-5	-56%
Liban	Monde	14%	5%	-9	-64%						
	UE25	13%	5%	-7	-58%						
	PVD	16%	5%	-12	-71%						
	MENA	15%	1%	-15	-96%						
	USA	12%	5%	-7	-58%						

Source :UNCTAD –TRAINS database.

nées les plus récentes, ils se situent entre 1% (toujours pour la Turquie) et 14% (pour l'Algérie). Les pays ayant les plus faibles moyennes sont la Turquie (avec, comme on vient de le noter, 1%), le Liban et Israël (5%), suivis de la Syrie (7%), du Maroc (8%), de l'Egypte et de la Jordanie (9%). L'Algérie et la Tunisie ont en moyenne les droits de douane les plus élevés des PM9, avec respectivement 14% et 12%. Notons que la Tunisie se distingue du reste des PM par une forte hétérogénéité des taux moyens appliqués en fonction de l'origine des importations. Les importations tunisiennes supportent, en effet, un tarif moyen de 1% lorsqu'elles proviennent des pays MENA, de 5% de l'UE, de 20% des USA et de 22% des pays en développement.

Le troisième constat est que les droits de douane sur les biens industriels entre les pays MENA ont presque été éliminés (ils sont compris, en moyenne, entre 1% et 0%). Comme on l'a vu dans le graphique 1, cette réduction est récente. Elle résulte de la mise en application des accords régionaux, signés parfois depuis longtemps (L'Union du Maghreb Arabe, la zone Panarabe de Libre

Echange, le Processus d'Agadir, (cf. Tableau 2) qui présente l'ensemble des accords régionaux impliquant les pays méditerranéens).

Enfin, le quatrième constat est que les droits de douane appliqués sur les biens industriels en provenance de l'UE sont plus bas que ceux appliqués sur les importations américaines dans seulement 4 pays : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Turquie. Pour les 5 autres pays, les tarifs moyens sont quasiment identiques.

I.1.c L'évolution de la protection effective

La protection effective des économies dépend de l'évolution de la structure des droits de douane. Le graphique 7 présente, par pays, l'évolution des droits de douane en distinguant (i) les biens de consommation (carré rouge), (ii) les consommations intermédiaires (triangle vert), (iii) les matières premières (croix mauve) et (iv) les biens d'équipement (losange bleu).

La protection effective d'un pays augmente si l'écart entre les droits de douane appliqués aux intrants et ceux appliqués sur les biens de consommation s'accroît. Or, pour les 9 pays méditerranéens, le rythme de baisse des droits de douane sur les biens de consommation a été, soit plus fort, soit identique au rythme de baisse des tarifs sur les intrants. Au cours de ces 10 ou 15 dernières années, on observe, pour la majorité des pays, un mouvement à la fois de baisse et de convergence de l'ensemble des différents tarifs. On peut toutefois noter que dans le cas de l'Algérie, de l'Egypte, de la Jordanie et, dans une moindre mesure du Liban et d'Israël, les droits de douane sur les biens de consommation demeurent en moyenne plus élevés que sur les 3 autres catégories de tarifs. D'une façon générale, il apparaît clairement que les PM9 n'ont pas, dans leur ensemble, profité d'un accroissement de la protection effective. Tout laisse penser qu'elle a eu plutôt tendance à se réduire.

Ce que l'on retire de cette analyse est que même si la situation en matière de droits de douane demeure encore assez hétérogène entre les pays de la zone, le démantèlement tarifaire entrepris par les PM sur les biens industriels a été considérable. La poursuite de ce processus va donner lieu à de nouvelles réductions qui seront sans aucune mesure avec l'ampleur des réductions déjà réalisées par le passé. Au mieux on enregistrera des baisses de tarifs comprises entre 5 et 10 points de pourcentage selon les pays, alors que le Maroc, par exemple, a réduit la moyenne de ses tarifs de 56 points de pourcentage entre 1993 et 2009. Les principales marges de réduction, qui restent potentiellement à réaliser, concernent essentiellement les tarifs appliqués par les PM sur les importations en provenance des pays en développement (non MENA). Comme on peut le voir sur le tableau 1 ces derniers demeurent, en effet, encore élevés (22% pour la Tunisie, 15% pour l'Algérie, 14% pour le Maroc et 10% pour l'Egypte). On peut en revanche souligner la récente quasi disparition des droits de douane entre les pays MENA, puisqu'ils sont passés, rappelons-le, de 7,8% en 2008 à environ 1% en 2009.

En conséquence, les pays méditerranéens ne peuvent plus compter, à l'avenir, sur la baisse des droits de douane sur les produits de l'industrie comme outil de politique économique pour initier des changements dans leur économie. Les réductions de droits de douane qui restent à réaliser concernent le secteur des services et l'agriculture, qui sont des domaines particulièrement sensibles et beaucoup plus complexes à démanteler.

I.2 Les changements en matière de mesures non tarifaires

La question des mesures non tarifaires (NTM) prend une place de plus en plus importante dans l'agenda des gouvernements des pays méditerranéens, d'une part, parce qu'elles peuvent constituer un obstacle au développement des exportations méditerranéennes, d'autre part, parce que ces pays ont de pressantes demandes de la part de leur partenaires commerciaux pour "rationnaliser" (streamlining) ces mesures sur leur marché domes-

Graphique 7. Evolution des droits de douane par catégorie de biens (Taux effectivement appliquée, moyenne simple)

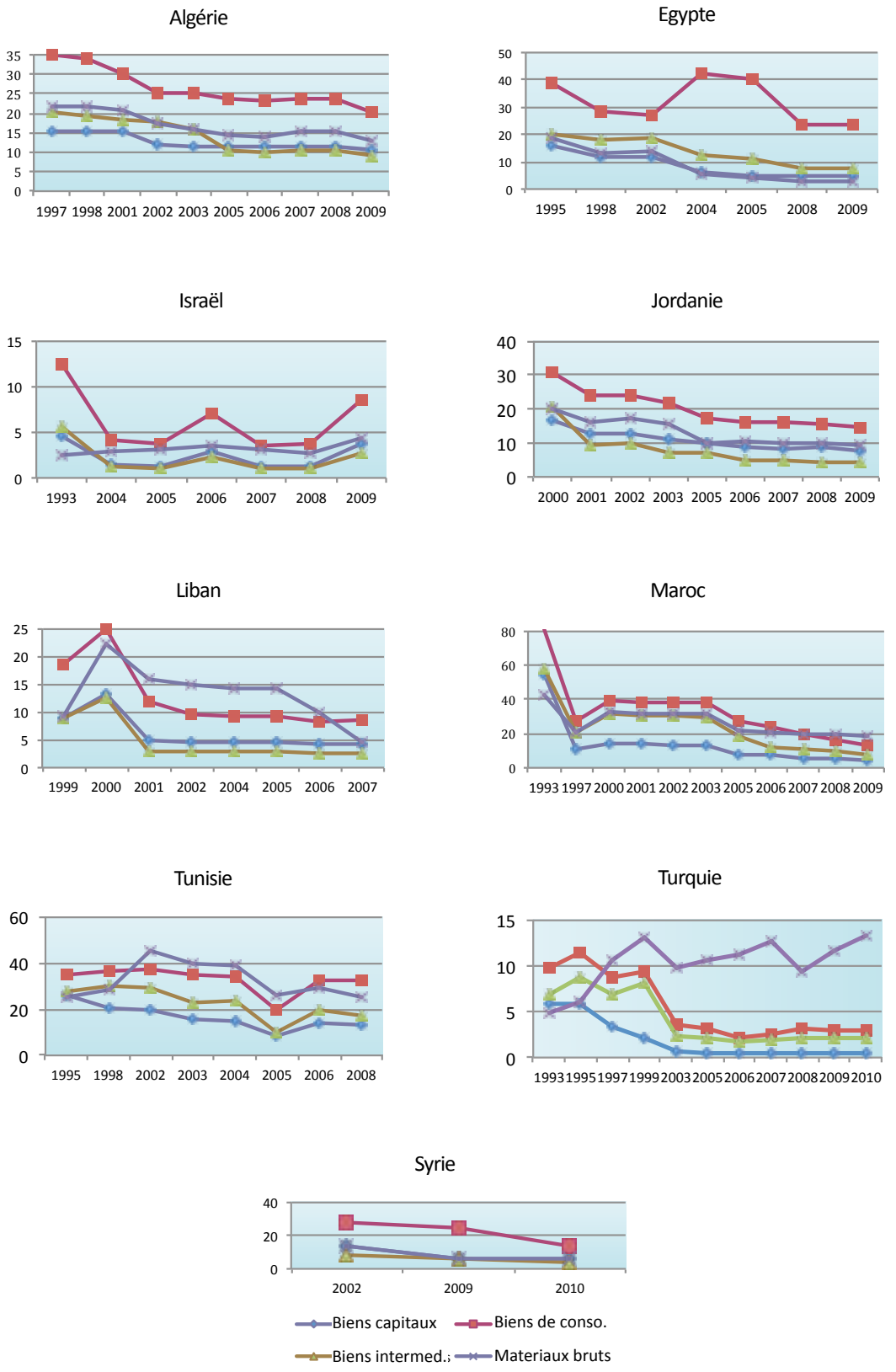

Source : CNUCED – Base de données TRAINS.

tique. Notons, par ailleurs, que dans la question des normes avec l'UE, se trouve la condition du développement des échanges dans la région par un accès au marché intérieur de l'UE. Nous allons, dans cette section, préciser ce que l'on entend par mesures non tarifaires puis, présenter la situation de la région méditerranéenne comparativement à d'autres zones géographiques.

I.2.a La définition et la classification des NTM

Les NTM définissent les conditions d'accès à un marché donné, en spécifiant un certain nombre d'exigences qui peuvent porter sur le processus de production des biens, leur contenu, leurs caractéristiques techniques, leur étiquetage, le contrôle de leur prix ou de leur quantité, ainsi que sur les procédures appliquées pour la vérification de ces exigences (Baldwin, 2000). Il s'agit donc d'un ensemble très large de mesures, extrêmement disparate. Traditionnellement, les NTM sont assimilées à des barrières non tarifaires. Or si elles peuvent, potentiellement, soit empêcher les échanges, soit les réduire parce qu'elles augmentent les coûts de production et/ou de transaction, les NTM peuvent aussi répondre à une demande croissance de la part des consommateurs (et des producteurs pour la fourniture de leurs inputs), en matière de qualité, de sécurité, d'informations ou de protection environnementale. Les NTM peuvent, en ce sens, satisfaire les intérêts collectifs d'une société et, contribuer, dans le même temps à augmenter les échanges. Comme l'ont montré les pays Européens avec l'acquis communautaire, on peut effectivement s'attendre à un accroissement des échanges lorsque les NTM sont, par exemple, adoptés dans le cadre d'accords commerciaux régionaux, dans le but de faire converger des économies en matière institutionnelle et réglementaire.

En conséquence, il est clair que les NTM ne constituent pas, à proprement parler, un moyen de limiter l'entrée des produits à la frontières (« border instrument »), d'une part, parce que, comme on l'a dit, elles peuvent contribuer à protéger les personnes et l'environnement, ainsi qu'à rapprocher des pays sur le plan réglementaire et institutionnel, d'autre part, parce que les NTM ne s'appliquent pas seulement aux importations. La majorité d'entre elles doivent être satisfaites également par les producteurs domestiques. Face à la complexité et à la multitude de mesures non tarifaires, il est devenu indispensable d'avoir un système international de classification des mesures pour rendre l'ensemble de ces NTM plus transparentes et pour disposer d'une méthodologie commune de collecte de ces données entre les pays. Pour répondre à cette nécessité, l'UNCTAD (United Nations Conference on Trade and Development) a pris l'initiative de constituer un MAST (Multi-Agency Support Team) composé de représentants des principales organisations internationales (Banque Mondiale, FMI, ITC, OCDE, ONUDI, OMC, etc.), lequel a proposé, en Août 2009, une nouvelle classification qui a été mise à jour et adoptée en Mars 2012 par l'OMC.

Graphique 8. BNT Classification

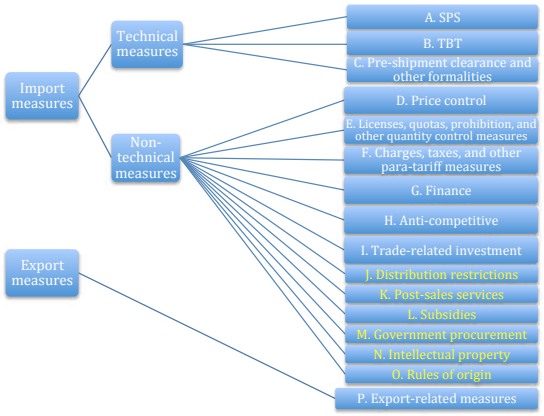

Source : MAST 2009.
Note: Données BNT collectées uniquement pour A-I. Les catégories J-P sont utilisés pour collecter des informations du secteur privé par des enquêtes et des portails web.

Cette nouvelle classification différencie les mesures selon 16 chapitres, notés par une lettre alphabétique (de A à P). Chacun de ces chapitres est divisé en sous-catégories, avec 3 niveaux de décomposition possibles représentés par un code de un, deux et trois digits (par exemple, A100 est le premier niveau de décomposition du chapitre A, A110 est le second niveau et, s'il existe, le troisième niveau de décomposition serait noté A111). La plupart des

chapitres comportent seulement deux niveaux de désagrégation.

Les 16 chapitres, qui sont présentés dans le graphique 8, sont (A) les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), (B) les barrières techniques aux échanges (TBT), (C) Les mesures d'inspection et l'ensemble des autres formalités préalables à l'expédition, (D) les mesures de contrôle des prix, (E) les licences, les quotas, les interdictions et l'ensemble des autres mesures de contrôle des quantités, (F) les charges, les taxes et l'ensemble des autres mesures para-fiscales, (G) les mesures de financement, (H) les mesures anti-concurrentielles, (I) les mesures qui concernent les investissements liés aux échanges, (J) les restrictions sur la distribution des produits, (K) les restrictions sur le service après-vente, (L) les subventions, (M) les restrictions sur les appels d'offre publics, (N) les mesures qui portent sur la propriété intellectuelle, (O) les mesures qui concernent les règles d'origine, et (P) les mesures qui concernent les exportations.

Sur la base de cette nouvelle classification, la Banque Mondiale a financé, à partir de 2011, une série de collectes de données dans 16 pays en développement, dont 7 en Afrique, 4 en Asie et 5 dans la région MENA. La collecte de données effectuée dans les 5 pays MENA (Egypte, Jordanie, Liban, Syrie et Tunisie) a été réalisée en collaboration avec Femise entre mai et octobre 2010, sous le pilotage de P. Augier et N. Péridy. D'autres initiatives conduites conjointement par la Banque Mondiale, l'ITC et UNCTAD ont permis d'étendre cette collecte de données à 10 pays d'Amérique Latine. Ces données sur les NTM sont ainsi disponibles pour 26 pays en développement ou émergents, ainsi que pour l'Union Européenne et le Japon.

I.2.b La situation des pays méditerranéens

Traditionnellement, l'analyse des NTM s'appuie sur deux principales méthodes de mesure. La première, qui est un simple inventaire, consiste à calculer la proportion des produits couverts par une ou plusieurs NTM (que l'on appelle "frequency index") ou la proportion des échanges en valeur (que l'on appelle "coverage ratio"). La seconde méthode proposée par Kee, Nicita & Olarreaga (2009) est plus sophistiquée. Elle consiste à estimer les équivalents tarifaires (ad-valorem equivalents - AVE) des NTM en utilisant une approche économétrique dont l'objectif est de déterminer le niveau du tarif qui devrait s'appliquer à la place de la structure de protection existante en maintenant les importations à leur niveau actuel. On obtient ainsi une estimation des équivalents tarifaires des NTM, ainsi qu'un indice global de restrictivité des échanges (Overall Trade Restrictiveness Index) qui comprend les droits de douane.

En agrégeant les données pour les 26 pays en développement et émergents, le graphique 9 montre que les mesures les plus utilisées sont les barrières techniques aux échanges (TBT), puisqu'elles concernent 28% des produits et 31% des échanges. Viennent ensuite les mesures de contrôle des quantités (chapitre E), qui s'appliquent à 16% des produits et 20% des échanges, puis les mesures sanitaires et phytosanitaires (chapitre A) avec 13% des produits et 14% des échanges. Précisons que ces mesures sanitaires et phytosanitaires s'appliquent pour l'essentiel dans le secteur de l'agriculture et, dans une moindre mesure dans les secteurs du bois, de la chimie, du plastique et du caoutchouc.

La prépondérance des TBT n'est pas étonnante. Cette catégorie rassemble en effet les mesures (i) qui touchent à la sécurité et à la protection de l'environnement en régulant les échanges de matières dangereuses et de produits sensibles, y compris lors-

Graphique 9. Indice de fréquence et ratio de couverture dans les 5 chapitres principaux pour les 26 PVD

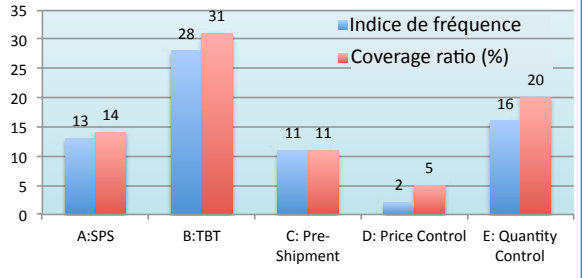

Source: Nicita & Gourdon (2012)

Graphique 10. Indice de fréquence et ratio de couverture dans les 5 chapitres principaux par région

Fréquence

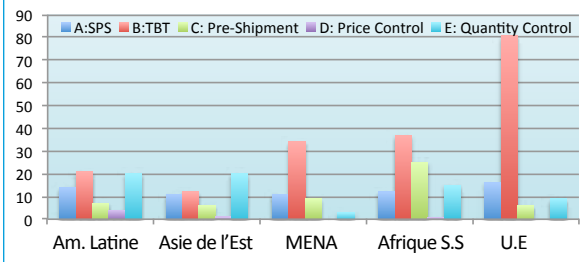

Couverture

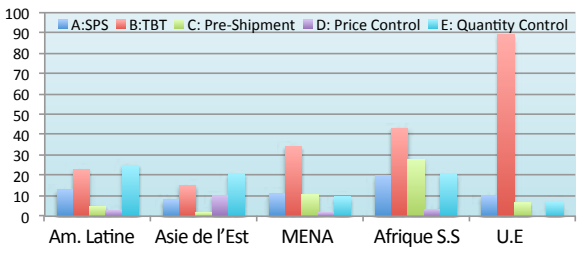

Source: Nicita & Gourdon (2012)

qu'ils sont intégrés dans d'autres produits et, (ii) qui concernent des conditions de fabrication et de composition des produits, des exigences sur la qualité des biens, l'étiquetage et le packaging, l'obligation de traçabilité, l'obligation de tests des produits, d'inspection et de certificat de conformité. En revanche, compte tenu des pressions exercées par l'OMC pour éliminer les quotas, l'indice de fréquence et le taux de couverture des mesures de contrôle des quantités demeurent encore étonnamment élevés.

En moyenne, les 5 pays méditerranéens pour lesquels les informations sont disponibles, utilisent un peu plus les barrières techniques aux échanges (TBT) que l'ensemble des 26 pays émergents et en développement (cf. graphique 10). En revanche, ils se situent en dessous la moyenne des 26 pays pour les 4 autres catégories de mesures et surtout ils se situent très largement en dessous de l'indice de fréquence et du taux de couverture appliqués par l'Union Européenne sur les barrières techniques aux échanges. De plus, on constate que les pays d'Amérique Latine, les pays d'Asie et d'Afrique ont beaucoup plus recours aux restrictions quantitatives que les pays méditerranéens. Le graphique 11 présente ces mêmes indicateurs, c'est à dire la part des produits (indice de fréquence)

Graphique 11. Indice de fréquence et ratio de couverture par pays

Fréquence

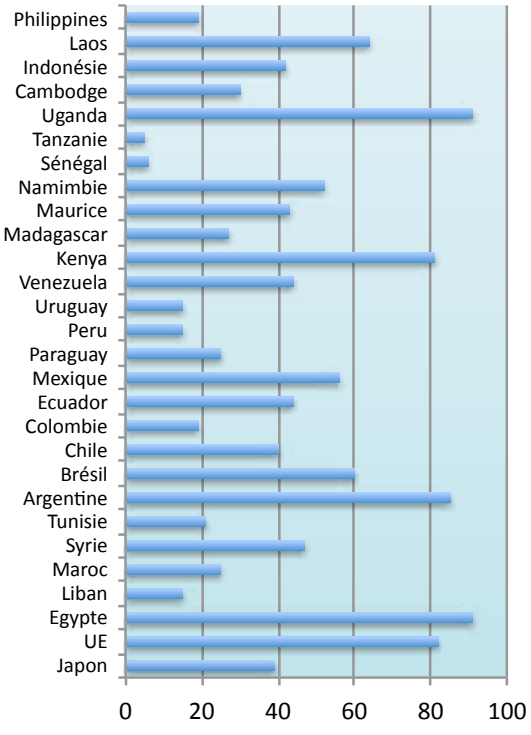

Couverture

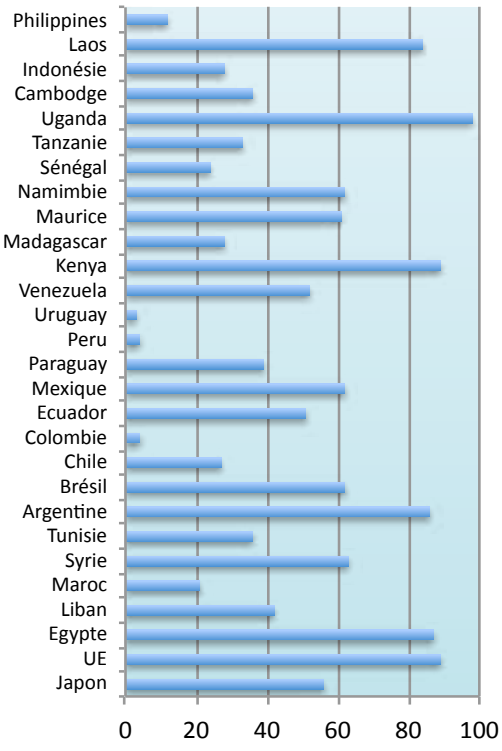

Source : World Bank/UNCTAD NTM Data.

Graphique 12. Indice de fréquence en 2001 et 2010

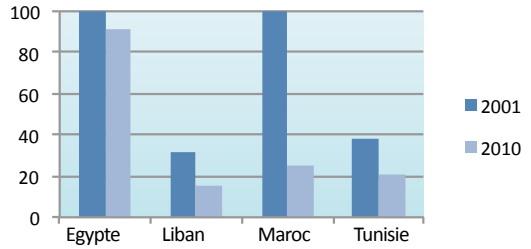

Source: World Bank/UNCTAD NTM Data.

Graphique 13. Nombre moyen de mesures imposées par produit

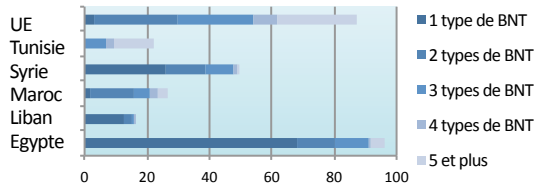

Note: Mesures definies par la nouvelle classification (2009) au niveau d'une lettre et d'un digit (e.g. A100 ou A200 ou A300, etc.).
Source: World Bank/UNCTAD NTM Data.

et la part de la valeur des importations (coverage ratio) concernées par une ou plusieurs NTM, par pays. Bien que, comme c'est le cas pour les autres régions, leur situation ne soit pas homogène, les pays méditerranéens ne se démarquent pas particulièrement. On peut au contraire constater que, comparativement aux autres pays, les parts des produits et des imports assujetties à une ou plusieurs NTM, ne sont pas très élevées. En effet, à l'exception de l'Egypte qui a un indice et un ratio de couverture élevés (respectivement 91% et 87%) et, dans une moindre mesure la Syrie (avec 47% et 63%), les 3 autres pays méditerranéens, à savoir le Liban, le Maroc et la Tunisie, sont caractérisés par des indicateurs relativement bas (15% et 42% pour le Liban, 25% et 21% pour le Maroc et 21% et 36% pour la Tunisie). Ils se classent parmi le premier tiers des pays, parmi ces 28, ayant les plus faibles parts d'importations concernées par des NTM. Le Japon (avec, respectivement 39% et 56% pour l'indice de fréquence et le ratio de couverture) et, plus encore l'UE (avec 82% et 89%) se placent largement au dessus d'eux.

Un autre fait intéressant est donné par le graphique 12 qui compare, pour l'Egypte, le Liban, le Maroc et la Tunisie, les indices de fréquence des NTM calculés à partir des données disponibles en 2001 et ceux calculés avec les dernières données collectées en 2010. Cette comparaison montre que les pays méditerranéens ont fortement réduit, entre 2001 et 2010, le pourcentage de produits sur lesquels est appliqué une ou plusieurs mesures.

Pour compléter cette analyse, il reste à prendre en considération le nombre de mesures appliquées en moyenne par produit, l'hypothèse étant que plusieurs mesures imposées à un même produit rend plus compliquée la procédure d'accès au marché, en particulier si ces différentes NTM ne relèvent pas des mêmes catégories de mesures. Le graphique 13 montre qu'à l'exception de la Tunisie où plus de la moitié des produits soumis à au moins une mesure sont en fait soumis à 5 types de mesures ou plus, les autres pays pratiquent peu ce cumul de mesures. Là encore, les pays méditerranéens sont largement en dessous la situation de l'EU qui utilise, pour un même produit, presque systématiquement plusieurs types de NTM.

L'estimation la plus récente de l'indice global de restrictivité des échanges (Overall Trade Restrictiveness Index, OTRI[1]) effectuée par Kee, Nicita & Olarreaga en Juillet 2012 confirme le constat précédent à savoir que (1) les pays méditerranéens ont des niveaux de protection de leur marché très hétérogènes et que (2) ils ne se distinguent pas particulièrement par des indices de restrictivité élevés, sauf dans l'agriculture, où, toutefois, leur niveau ne dépasse jamais celui de l'Inde. A l'exception, là encore, de l'Egypte et de l'Algérie, les indices OTRI sur les importations de produits manufacturés du Maroc, de la Turquie et de la Syrie sont inférieurs à ceux du Brésil et de l'Inde (cf. graphique 14).

Parallèlement à la collecte des mesures non tarifaires nationales effectuée sur les 26 pays en développement et émergents, UNCTAD a lancé des enquêtes au niveau des firmes dans 7 d'entre eux (Brésil,Chilie, Inde, Philippines, Thaïlande, Tunisie et Unganda). Elles ont permis de mettre en évidence que les exportateurs de ces pays étaient

principalement gênés par les barrières procédurales, c'est à dire par les procédures d'application des NTM associées le plus souvent aux mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS, chapitre A) et aux barrières techniques (TBT, chapitre B). Il s'agit plus précisément des procèdures de certification, d'inspection, de labélisation et de dédouanement. Ces barrières procédurales pèsent également sur les entreprises importatrices de ces pays. Les entreprises tunisiennes sont celles qui se plaignent le plus de ces procédures en dénonçant, dans 72% des cas, l'inefficacité et les effets de blocage et de retard engendrés par ces mesures. Un autre résultat intéressant est que la plupart des difficultés raportées par les entreprises ne concernent pas seulement les produits agricoles, mais aussi les secteurs industriels. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des entreprises exportatrices tunisiennes pour lesquelles les produits qui font face à une ou plusieurs NTM sont très largement des biens non agricoles pour plus de 91% (contre un peu moins de 9% pour les produits agricoles)[2].

Enfin, pour compléter cette analyse descriptive de la situation des pays méditerranéens en matière d'utilisation des NTM, il faut préciser que ces pays ont peu recours aux barrières aux échanges temporaires, telles que les mesures anti-dumping. Bown (2011) [3] a en effet montré que si globalement les pays en développement et émergents ont très peu accru l'utilisation des barrières temporaires, en revanche, la part de la valeur des importations indiennes et argentines concernées par des barrières temporaires a considérablement augmenté.

Il ressort de cette analyse, deux principaux constats. Le premier est que la comparaison entre la situation de 2001 et celle de 2010 montre que la proportion des produits couverts par une ou plusieurs NTM s'est réduite dans les 4 pays méditerranéens pour lesquels il existe des données sur ces deux années et, plus particulièrement, au Maroc, en Tunisie et au Liban. Cette baisse a été beaucoup plus timide en Egypte. Le second constat est qu'au vue des dernières données disponibles et lorsqu'on classe les pays selon leur indice de fréquence et leur taux de couverture, la Tunisie et le Maroc se situent dans le premier tiers des pays ayant le moins de NTM. La Syrie en utilise davantage, mais elle se situe loin derrière un certain nombre de pays d'Amérique Latine, d'Afrique et d'Asie. L'Egypte, dont les indicateurs sont relativement élevés, demeurent, soit au même niveau, soit en dessous les taux de l'UE.

D'une façon générale, il est clair que, quelle que soit la méthode de mesure utilisée, l'UE applique beaucoup plus de NTM que les 5 pays méditerranéens, considérés dans leur ensemble. On est, par conséquent, dans une situation d'asymétrie en matière de normes entre l'UE et les pays méditerranéens. La question que l'on doit alors traitée porte sur la façon de corriger cette asymétrie. Une manière de le faire est de mettre en place des mesures d'har-

Graphique 14. L'indice «Overall Trade Restrictiveness» (ie tariffs+ AVE des NTM) in 2009

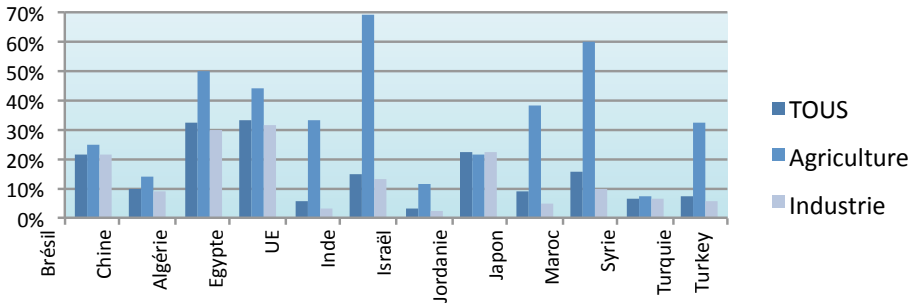

Note: L'indice capture les distorsions de politique commerciale que chaque pays impose à son groupe d' importations. Il mesure l'équivalent tarifaire uniforme du tarif du pays et les barrières non tarifaires qui génèrent le même niveau de valeur à l'importation pour le pays dans une année donnée. Ici les tarifs sont basés sur les tarifs appliqués qui prenent en compte les préférences commerciales bilatérales. L'équivalent ad valorem des BNT (AVE) ont été estimés par Kee, Nicita & Olarreaga.
Source: World Bank data.

monisation dans les pays méditerranéens, ce qui nécessite, comme on le verra plus loin, d'en identifier clairement les coûts et les bénéfices pour ces pays. Un autre élément important est que la région puisse entreprendre la correction de cette asymétrie de façon unie non seulement pour équilibrer les rapports de force vis à vis de l'UE, mais aussi pour créer des sources potentielles de rendements d'échelle.

II. L'effort d'ouverture a-t-il payé ?

L'ouverture des économies par la baisse des droits de douane et, plus généraement, par un plus large accès des biens étrangers sur le marché domestique, peut avoir un impact positif sur les pays par le biais de l'un ou de plusieurs des mécanismes qui suivent :

- √ L'augmentation des exportations, qui à son tour stimulent la demande et éventuellement aussi la productivité des entreprises par le transfert des connaissances et la réalisation d'économies d'échelle ;
- √ L'accroissement de la productivité des entreprises qui peut être obtenu grâce à (i) l'augmentation de la concurrence étrangère sur le marché domestique (effet X-efficiency) qui crée des incitations favorables à l'innovation et/ou, grâce à (ii) l'utilisation d'inputs importés de meilleure qualité ou moins cher. Il faut noté que sur ce point, Aghion et al. (2009) ont précisé que les entreprises capables d'accroître le plus fortement leur productivité lorsque l'économie s'ouvre, sont les firmes initialement les plus productives ;
- √ L'augmentation de la productivité agrégée liée à une réallocation plus efficiente des ressources de l'économie (sous l'effet de la concurrence extérieure, les entreprises les moins productives disparaissent et les plus productives augmentent leur part de marché, notamment celles qui exportent). Cet effet a été mis en évidence par Melitz (2003) ;
- √ La diffusion progressive des externalités positives à l'ensemble de l'économie provenant (i) du nombre croissant d'entreprises qui exportent et/ou d'un plus grand nombre de marchés de destination des exports, (ii) de l'augmentation des importations et, (iii) d'une présence plus importante de firmes étrangères dans le pays par l'accroissement des investissements directs étrangers.

Les études Femise ont montré que les pays méditerranéens ont tiré des bénéfices directs limités du démantèlement tarifaire.

En premier lieu, comme l'ont montré l'étude conduite par Michalek (2007) pour l'ensemble de la région et celle coordonée par Ghoneim (2005) pour le cas de l'Egypte, l'ouverture n'a pas contribué à augmenter les exportations des pays méditerranées. Ce résultat n'est pas surprenant puisque dans le cadre des accords Euro-Med, l'ouverture s'est déroulée de façon asymétrique : seuls, les pays méditerranéens ont réduit leur droit de douane sur les biens industriels en provenance de l'UE. Les accords de coopération, signés dans les années 70, prévoyaient déjà un accès exonéré de droits de douane aux produits industriels en provenance des pays méditerranéens sur le marché européen. L'étude menée par Michalek montre que les accords d'association ont essentiellement accru les importations méditerranéennes en provenance de l'UE. De plus, comme on le verra plus loin, les pays méditerranéens n'ont pas encore pu utiliser le cumul diagonal, voire complet (ce dernier étant prévu dans le texte de l'accord entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, sans n'avoir jamais été appliqué). Comme conséquence, les accords Euro-Med n'ont pas, non plus, eu pour effet d'accroître les échanges entre les pays partenaires.

Concernant, en second lieu, l'effet sur la productivité, des chercheurs du Femise [4] ont mis en évidence, à partir des données d'entreprises marocaines, 3 principaux résultats qui ne vont pas dans le sens des effets attendus. Premièrement, la réduction des tarifs n'a eu qu'un effet très faible sur la productivité des firmes. Dans le cas des entreprises marocaines, une baisse de 10 points de pourcentage des droits de douane a permis une augmentation de la productivité comprise entre

seulement 0,5% et 1%. On trouve, en outre, que l'augmentation du taux de pénétration des importations n'a pas eu d'impact sur la productivité des firmes. Précisons qu'une augmentation du taux de pénétration des importations signifie à la fois un accroissement de la concurrence étrangère sur le marché domestique pour les biens de consommation et, une augmentation d'inputs importés par les entreprises (biens intermédiaires et biens d'équipement). Les données marocaines ne permettent pas de distinguer ces deux dimensions contenues dans cet indicateur. En revanche, une autre étude réalisée par des chercheurs du Femise [5] sur des données de firmes espagnoles, a montré que l'augmentation de la part d'inputs importés utilisés par les firmes pouvait permettre d'accroître leur productivité globale seulement dans le cas où la proportion de main d'œuvre qualifiée est suffisante. Deuxièmement, la littérature empirique a montré que les entreprises ne réagissaient pas de façon homogène à l'ouverture de l'économie, ce qui se vérifie aussi dans le cas des entreprises marocaines. Mais contrairement aux résultats obtenus par Aghion et al., la baisse des droits de douane a eu un effet positif plus important sur les entreprises les plus éloignées de la frontière d'efficience. Autrement dit, ce sont les entreprises les moins productives au début du processus de libéralisation, qui ont vu leur productivité s'acccroître le plus à la suite du démantèlement tarifaire. Troisièmement, contrairement aux prédictions théoriques des modèles à la Melitz, l'effet réallocation (c'est à dire le changement des parts de marché et les entrées/sorties des entreprises) a contribué négativement à la croissance de la productivité agrégée du Maroc, laquelle n'a été que de 5% entre 1993 et 2002.

Ces résultats n'ont pas pu être infirmés ou confirmés pour d'autres pays de la région par manque de disponibilité des données d'entreprises. Dans le cas du Maroc, le Ministère de l'industrie effectue un recensement annuel des entreprises du secteur industriel, ce qui permet de pouvoir conduire des travaux crédibles et rigoureux sur le plan scientifique. Ces données ne sont pas mises à la disposition des chercheurs, mais elles ont le mérite d'exister. Dans les autres pays méditerranéens, il n'y a quasiment pas de recensements annuels des entreprises. En connaître seulement l'existence est souvent, pour les chercheurs, long et compliqué. Les obtenir est généralement impossible. Depuis plusieurs années, Femise insiste sur l'énorme difficulté qu'ont les checheurs à obtenir des bases de données micro-économiques dans les pays de la région. Il est pourtant indispensable de mener des analyses empiriques approfondies et rigoureuses pour bien comprendre les processus en cours et donner aux décideurs les informations dont ils ont besoin pour prendre les décisions les plus efficaces en fonction des objectifs poursuivis. De plus, le manque de transparence en matière de données enlève une grande part de crédibilité à un certain nombre de résultats, en particulier, ceux concernant les taux de croissance sectoriels et les mesures de productivité. Dans certains pays, par exemple, les chiffres qui concernent l'industrie reposent sur des enquêtes annuelles portant sur un petit nombre d'entreprises, avec un renouvellement de ces échantillons allant jusqu'à 30% par an, ce qui amène à s'interroger sur leur représentativité. Les décideurs doivent prendre conscience que la capacité, pour les chercheurs, d'accéder à des données fiables concernant les entreprises ou les ménages est indispensable à la mise en œuvre d'une véritable démocratie fondée sur la participation des populations.

Enfin, en troisième lieu, les effets liés aux externalités, qui peuvent se propager à des flilères de production, à des régions ou encore à l'ensemble de l'économie, sont difficiles à montrer empiriquement. Cette difficulté est plus grande encore dans le cas des pays méditerranéens, compte tenu de la question de l'obtention des données, évoquée plus haut. A ce jour et à notre connaissance, aucune étude n'a montré les effets positifs des externalités sur l'ensemble de l'économie dans les pays méditerranéens. En revanche, des analyses empiriques effectuées sur la base de données sectorielles ou

agrégées, ont mis en évidence les résultats qui suivent :

- √ Premièrement, lorsque l'on considère l'ensemble des pays méditerranéens sur la période comprise entre 1980 et 2000, l'ouverture (mesurée par le rapport de la somme des imports et des exports sur le PNB) a eu un impact négatif sur la productivité totale des facteurs (Cecchini et Lai-Tong, 2008, article issu d'un rapport de recherche Femise de 2004 coordoné par K. Sekkat[6]).
- √ Deuxièmement, toujours en considérant l'ensemble des pays de la région, les investissements directs étrangers ont un effet positif sur la productivité totale des facteurs seulement dans les cas où le capital humain est suffisamment qualifié (Cecchini et Lai-Tong, 2008). Ce résultat est corroboré par une récente étude Femise de 2012 [7] qui indique que pour la plupart des pays méditerranéens, la principale difficulté pour attirer les investissements directs étrangers est le manque de capital humain et de savoir faire.

Comment expliquer ces résultats mitigés ?

Il faut d'abord préciser que dans la littérature économique, on n'a pu montrer de façon indiscutable, ni sur le plan théorique, ni sur le plan empirique, un lien de causalité systématiquement positif entre l'ouverture par le démantèlement tarifaire et la croissance des économies.

Sur le plan théorique, plusieurs arguments peuvent mettre en doute ce lien positif.

- √ En premier lieu, l'accroissement de la concurrence peut induire, au niveau des firmes, des anticipations pessimistes sur l'évolution de leur production future, ce qui va alors réduire leur incitation à innover et à améliorer le capital humain de leur entreprise (Rodrik, 1988). Ce comportement d'attente des entreprises diminue le taux d'innovation [8] et, de là, l'investissement, ce qui a, à terme, un effet négatif sur la productivité et la croissance.
- √ En second lieu, les cadres théoriques qui démontrent le lien posititif entre ouverture et croissance, ont été conçus pour traiter cette question lorsque les pays concernés sont proches en termes de niveau de développement. Ces cadres théoriques ne sont pas adaptés à l'analyse des effets des accords d'Association dans la mesure où les entreprises du Nord et du Sud de la Méditerranée n'opèrent pas dans un contexte similaire et où l'ouverture a été, comme on l'a déjà dit, de nature asymétrique. Pour répondre à ce problème d'inadéquation des cadres théoriques existants par rapport au problème traité, des chercheurs du Femise [9] ont développé un modèle théorique adapté au contexte d'une libéralisation des échanges entre un pays développé et un pays en développement ou émergent. La spécificité de ce modèle est de prendre en compte les difficultés d'accès au financement que connaissent les entreprises situées dans les pays en développement ou émergents et d'en faire un élément central de différentiation des firmes du Sud de la Méditerranée, par rapport aux firmes du Nord. Dans ce cadre théorique, on trouve que la réforme commerciale peut inciter les entreprises à investir seulement si la libéralisation des droits de douane ne concerne que les biens intermédiaires ou si cette libéralisation des tarifs est symétrique, autrement dit si elle se double d'une ouverture équivalente aux marchés à l'exportation pour les pays en développement. Dans le cas d'une libéralisation asymétrique qui porte à la fois sur les biens intermédiaires et sur les biens finals, le modèle montre que l'on ne peut pas être assuré que les entreprises sont incitées à investir et donc à améliorer leur productivité.

Sur le plan empirique, on ne dispose pas de résultat clair et incontestable concernant l'effet positif du désarmenant douanier sur la croissance. Les travaux économétriques qui ont mis en évidence une relation positive entre l'ouverture et la croissance des pays ont tous fait l'objet d'importantes critiques méthodologiques [10]. Les travaux récents, qui ont solutionnés ces problèmes méthodologiques, ont

montré que l'on ne pouvait pas conclure sur une relation de causalité entre ouverture et croissance (Rodrik, Subramanian & Trebbi (2002), Dollar & Kray (2003), Rigobon & Rodrik (2005)).

La raison avancée pour justifier que l'on ne puisse pas vérifier, de façon systématique, l'effet positif de l'ouverture sur la croissance est la faiblesse ou l'imperfection des institutions en matière de droit de propriété, de gouvernance, de relation entre le secteur privé des affaires et l'administration, l'organisation industrielle, le système financier, le marché du travail, les flux de capitaux internationaux et la place du secteur public dans l'économie. Notre point de vue est qu'il ne fait aucun doute que la question des institutions est importante. En revanche, tout expliquer par les institutions, sans analyse à la fois globale et approfondie de la situation de chaque pays, est absurde, d'abord parce qu'au delà de la mise en place de "bonnes institutions", se posent surtout la question de leur applicabilité, la question de leur séquencialité et celle de leur interdépendance pour s'assurer de leur efficacité, ensuite parce que l'expérience des pays d'Asie de l'Est et de la Chine a montré que l'ouverture avait été, dans leur cas, favorable à la croissance, dans un contexte institutionnel très éloigné de ce que l'on a appelé "les bonnes pratiques institutionelles".

Concernant le cas des pays méditerranéens, l'avis du Femise est donc que les résultats mitigés des accords d'Association montrent que seul, le démantèlement tarifaire n'est pas suffisant pour impulser une dynamiques des économies, pour au moins les deux raisons qui suivent :

- D'abord, parce que les entreprises ne peuvent pas avoir les comportements attendus face à un accroissement de la concurrrence étrangère, soit parce que les conditions prévues par la théorie ne sont pas réunies, soit parce que, de façon plus pragmatique, elles ne sont pas dans un environnement qui le leur permette. Ces obstacles qui empêchent les entreprises de se créer, de se développemer ou tout simplement d'opérer normalement [11], peuvent être multiples et de nature différente selon les pays, voire selon les régions à l'intérieur de chaque pays. Il peut s'agir d'une difficulté d'accès aux crédits, d'un manque d'infrastructure, de difficultés à s'approvisionner en inputs (importés ou domestiques), de difficultés à exporter, de problèmes liés à la corruption, aux difficultés administratives, à la concurrence déloyale du secteur informel (ou de produits étrangers à très bas prix, parfois subventionnés), de difficultés à trouver une main d'œuvre qualifiée, etc.
- Ensuite, parce que par le passé, on a observé une relative faiblesse des pays méditerranéens dans leur capacité à piloter la complexité de la politique d'ouverture. Cela s'est traduit, du point de vue du système productif de ces économies, par une baisse de l'investissement public, l'abandon de la politique de change comme un des outils potentiels de compétitivité sur les marchés à l'export et, le renoncement aux politiques structurelles (ou industrielles) susceptibles de faire évoluer la position des pays méditerranéens dans les échanges internationaux (en développant de nouveaux avantages comparatifs, en encourageant une montée en gamme, etc.). La priorité a clairement été accordée aux actions de stabilisation pour revenir aux grands équilibres macroéconomiques et à l'ouverture commerciale pour tirer la croissance. Il faut noter d'ailleurs que dans les faits, la croissance dans les pays méditerranéens a essentiellement été tirée par la consommation des ménages, grâce notamment au développement du crédit aux particuliers. Il est clair que les conditions actuelles du fonctionnement du marché mondial et, en particulier des pays développés (notamment l'Europe), caractérisées par la faiblesse de la demande interne, nécessitent que les pays méditerranéens reviennent à des politiques structurelles internes incitatives. Nous reviendrons sur ce point plus loin.

Le démantèlement tarifaire correspond à ce que l'on appelle l'intégration légère (shallow integra-

tion). Avec l'adoption de la politique du nouveau voisinage et la mise en place des plans d'action, l'UE offre l'opportunité aux pays méditerranéens de faire évoluer cette intégration vers une forme plus approfondie (deeper integration) entre chaque pays Méditerranéens et l'UE. Ce processus conduisant à une intégration plus poussée s'opère en faisant converger le cadre législatif, institutionnel et réglementaire de chaque pays méditerranéen vers celui de l'UE, autrement dit, en adoptant certaines composantes de l'acquis communautaire. Ce rapprochement peut contribuer à faire accélérer les avancées des pays sur le plan de la gouvernance et en matière politique et juridique. On peut donc s'attendre à un grand nombre d'effets positifs pour les pays méditerranéens, notamment en facilitant l'accès des produits méditerranéens au marché européens. L. Oulhaj, chercheur du réseau Femise a réalisé, pour le cas du Maroc, pays qui bénéficie du Statut Avancée lequel devrait, à terme, permettre la mise en place de l'ALEGA (Accord de Libre Echange Global et Aprofondie) pour déboucher, plus tard sur l'EEC (l'Espace Economique Européen), un rapport détaillé [12] comprenant un état des lieux de la réglementation marocaine par rapport à l'acquis communautaire, une analyse des écarts dans 5 secteurs prioritaires et une mise en évidence des effets escomptés de la reprise de l'acquis communautaire. L'un des principaux arguments mis en avant est que l'acquis communautaire permettrait pour le pays de bénéficier du label juridique de l'UE, ce qui sécuriserait, d'un point de vue légal, les opérations et les transactions économiques. Selon l'auteur du rapport, cette avancée pourrait être un élément important pour attirer et maintenir les investissements directs étrangers.

On peut aussi penser que ce type de changement pourrait contribuer au dynamisme de création d'entreprises dans le secteur privé domestique. Il pourrait être également une source d'amélioration dans le domaine de l'éducation et de la recherche. L'auteur souligne toutefois que "...la reprise de l'acquis communautaire devrait avoir des incidences positives à long terme sur la compétitivité globale du Maroc, étant donné qu'elle exercera un effet de levier sur les normes encadrant l'activité économique. Mais ce processus ne produira ses effets que lorsque toutes les conditions (institutionnelles, administratives, psychologiques, etc.) seront réunies". L'auteur précise également que "le rapprochement réglementaire et la conformité aux normes européennes n'est pas du tout synomyme d'une ouverture automatique et intégrale des débouchés aux divers produits et services en provenance du Maroc".

Les conséquences économiques sur les pays méditerranéens de la mise en place d'un dispositif de convergence institutionnel et réglementaire sur l'acquis communautaire, ou plus largement, d'un mode d'intégration plus poussée ne sont pas encore clairement identifiées. La question est rendue complexe dans le cas des pays méditerranéens parce que ces derniers ne sont pas en situation de préadhésion. Ils ne bénéficient donc pas de l'ensemble de l'aide et de l'assistance, aussi bien financières qu'administratives et techniques, prévues dans le cadre d'un processus de préadhésion. En outre, une étude du Femise (Ghoneim, 2005) a souligné le coût élevé que représentait, pour les pays méditerranéens, le choix de cette intégration profonde, compte tenu de l'éloignement du niveau de développement des pays méditerranéens comparativement aux niveaux des pays européens. Comme on le verra plus loin avec la question de l'harmonisation des mesures non tarifaires, ce choix de convergence ne sera pas sans effet négatif sur les économies des pays méditerranéens. Le problème est alors d'être capable de les identifier et surtout d'en comprendre les mécanismes pour pouvoir les anticiper et mettre en place des mesures ou un environnement adéquats pour les atténuer. L'avis du Femise, sur cette question, est qu'il faudrait pouvoir mieux comprendre les conséquences économiques de ce rapprochement réglementaire et institutionnel pour en appréhender correctement les coûts d'ajustement du point de vue à la fois microéconomique (entreprises, ménages et pouvoirs publics) et macroéconomique

(effets sur les échanges, sur la croissance et sur les différentes formes d'inégalités -de revenu, régionales et de genre-). Du côté de la communauté internationale, un moyen pour atténuer les coûts d'ajustement de l'intégration profonde, pourrait être la mise en place de coopérations Nord/Sud à grande échelle couvrant simultanément plusieurs domaines, telles que, par exemple la mobilité des compétences, la création d'entreprises, la mise en place des normes, etc..

Dans cette partie, on a fait le point sur les résultats des principales études qui ont cherché à établir un lien de causalité entre le démantèlement tarifaire des pays méditerranées et les facteurs de développement de leur économie, à savoir essentiellement l'augmentation des exportations et la croissance de la productivité. Dans ce qui suit, on va regarder comment ont évolué les échanges entre l'UE et les pays méditerranéens au cours de cette période d'ouverture.

III. L'évolution des échanges entre l'EU et les Pays Méditerranéens : une dégradation du solde commercial moins accentuée avec l'UE qu'avec l'ensemble des partenaires

III.1 Comment ont évolué les exportations européennes vers les pays méditerranéens ?

Comme le montre le graphique 15, les exportations européennes vers les pays méditerranéens ont fortement progressé. Elles se sont accrues de 186% entre 1995 et 2011, ce qui les a fait passer de 61 milliards de dollars à 174,5 milliards de dollars. Le niveau d'exportations le plus élevé a été atteint en 2008, avec environ 184 Milliards de dollars et, un accroissement de 202% depuis 95. Toutefois l'écart croissant que l'on peut visualiser sur le graphique entre les courbes d'exports vers les pays méditerranéens, avec et hors Turquie, montre que les exportations vers ce pays ont amplement contribué à cette forte progression. Les

Graphique 15. Evolution des exportations européennes vers les pays méditerranéens, avec et sans la Turquie

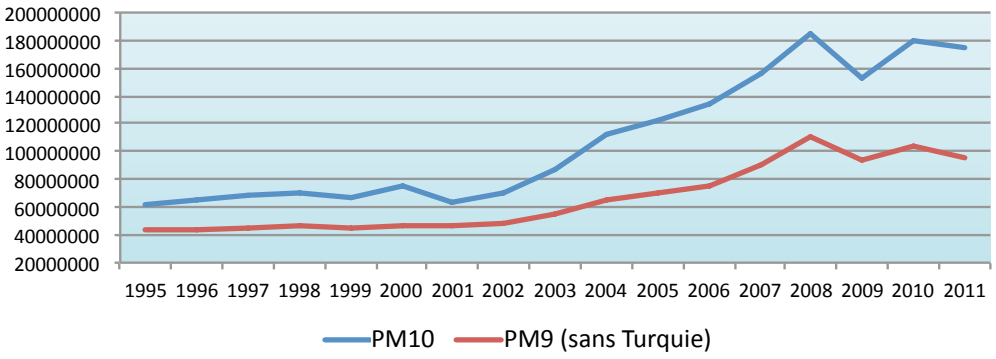

Source : COMTRADE.

Graphique 16. Evolution des exportations européennes vers chaque pays méditerranéens

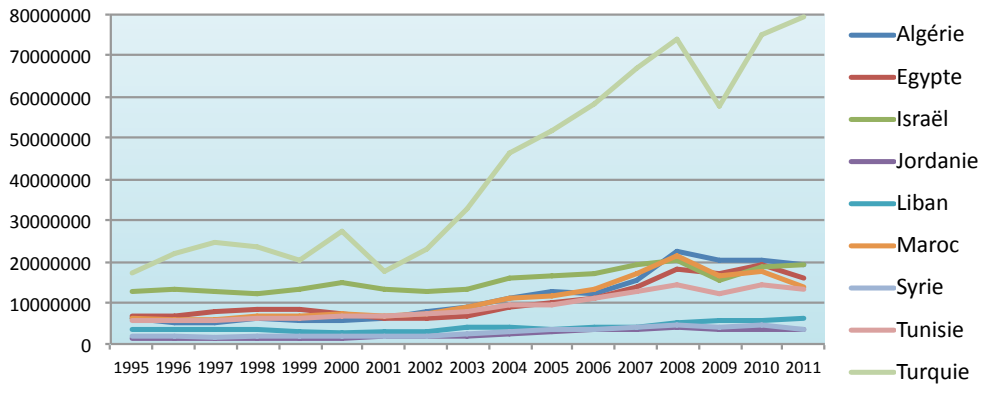

Source : COMTRADE.

Graphique 17. Exportations européennes vers chaque pays méditerranéen en 1995, 2008 et 2011

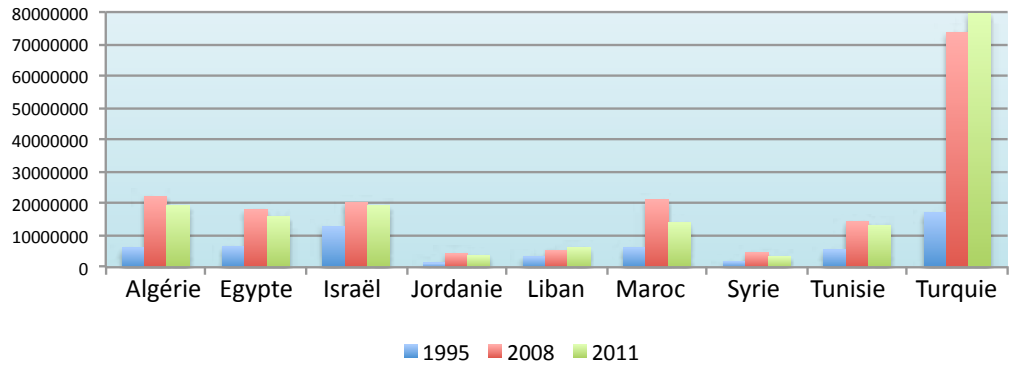

Source : COMTRADE.

Table 2. Taux de croissance des exportations européennes vers les pays méditerranéens par rapport à 1995

	Algérie	Egypte	Israël	Jordanie	Liban	Maroc	Syrie	Tunisie	Turquie	PM	PM (excl. Turquie)
1996	-16,9%	7,1%	3,6%	9,9%	6,2%	-5,0%	-2,0%	0,2%	28,4%	7,8%	-0,2%
1997	-19,0%	18,7%	1,9%	1,6%	8,9%	-4,6%	-15,3%	7,6%	43,2%	12,9%	1,0%
1998	-3,0%	27,8%	-5,3%	-6,0%	-2,2%	6,4%	-4,3%	16,5%	38,2%	14,1%	4,6%
1999	-11,3%	26,8%	2,4%	-5,1%	-14,0%	7,1%	-7,4%	13,6%	19,0%	8,4%	4,3%
2000	-10,5%	11,2%	16,1%	7,5%	-19,1%	14,1%	-12,3%	19,6%	60,0%	22,4%	7,6%
2001	4,5%	-4,6%	2,3%	21,3%	-16,3%	8,1%	1,1%	26,7%	2,9%	4,1%	4,6%
2002	23,6%	-9,0%	0,3%	35,0%	-15,4%	17,9%	8,6%	29,1%	32,7%	15,3%	8,5%
2003	43,9%	2,9%	2,5%	48,0%	14,2%	48,4%	29,5%	46,7%	90,3%	42,6%	23,9%
2004	82,3%	36,4%	23,5%	73,8%	16,5%	76,4%	51,7%	68,7%	169,7%	83,2%	49,1%
2005	106,8%	53,7%	30,4%	108,4%	11,6%	86,1%	77,5%	76,4%	201,2%	100,8%	61,3%
2006	99,5%	68,9%	35,5%	147,8%	14,0%	111,6%	90,0%	98,3%	237,4%	119,0%	72,4%
2007	145,7%	111,0%	51,5%	167,7%	29,2%	172,2%	117,5%	136,0%	286,9%	157,2%	106,1%
2008	260,0%	175,7%	58,6%	218,9%	61,3%	241,1%	143,9%	162,6%	328,0%	201,9%	152,3%
2009	224,6%	159,0%	23,1%	161,4%	67,1%	166,6%	107,2%	123,0%	235,1%	149,7%	116,0%
2010	227,0%	191,2%	47,9%	167,0%	77,1%	186,3%	136,2%	164,5%	336,9%	194,6%	138,6%
2011	214,0%	141,0%	51,3%	170,2%	87,3%	124,9%	79,7%	140,8%	361,7%	186,1%	117,0%

Source: COMTRADE

Graphique 18. Evolution des exportations des pays méditerranéens vers l'UE (Total des échanges et hors pétrole, avec et sans la Turquie), en millions de dollars

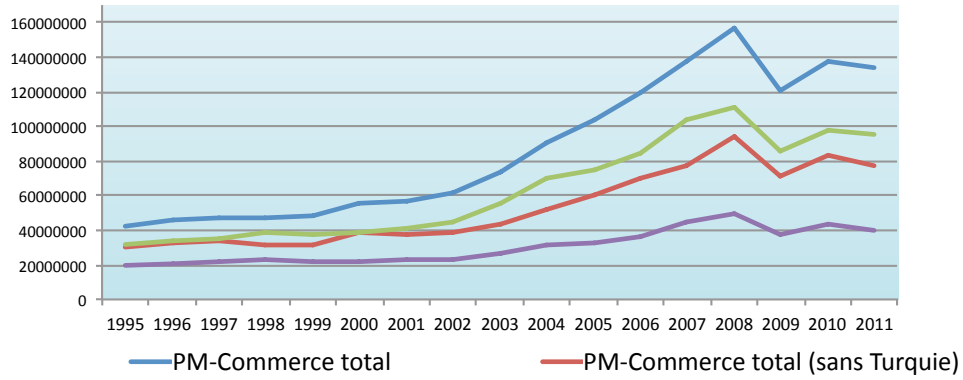

Source : COMTRADE.

Graphique 19. Exportations des pays méditerranéens vers l'UE en 1995, 2008 et 2011, avec et hors pétrole, en millions de dollars

Total

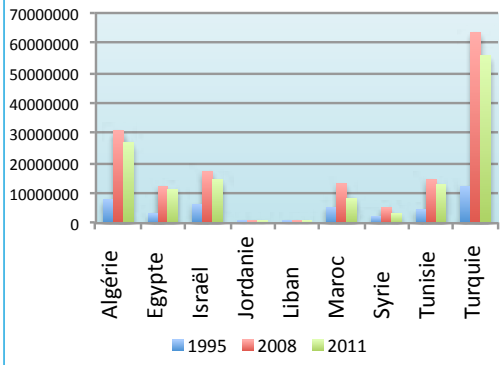

Non-oil

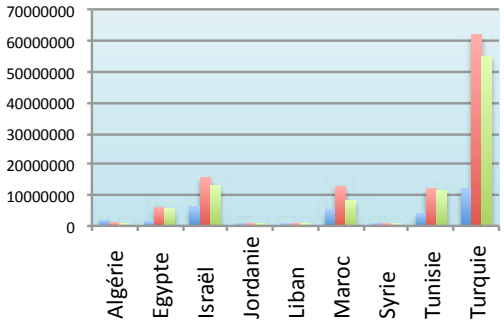

Source: Nicita & Gourdon (2012)

exportations européennes à destination de la Turquie ont, en effet, augmenté de 362% entre 1995 et 2011.

Aussi, hors Turquie, les exportations européennes sont passées de 43,8 milliards de dollars en 1995 à 95 milliards de dollars en 2011, soit une augmentation de 117%. Cette évolution a suivi globalement celle de l'ensemble des exportations européennes (intra-Europe comprises), puisque la part des exportations vers les pays méditerranéens hors Turquie est restée constante. Elle est de 2% en 1995 et en 2011. Si l'on prend en compte les échanges avec la Turquie, cette part est passée de 3,1% en 95 à 3,7 à 2011.

Les graphiques 16 et 17 confirment l'envolée des exportations européennes vers la Turquie et montrent aussi que l'augmentation des exportations européennes vers les PM a concerné tous les pays, même si les rythmes d'accroissement de chacun d'eux différent. Comme on peut le lire aussi sur le tableau 2, après la Turquie, la plus forte progression des exportations a été réalisée sur le marché algérien (+214% entre 1995 et 2011), suivi par les marchés jordanien (+170%), Egyptien (+141%), Tunisien (+141%) et Marocain (+125%). Dans le cas du Maroc, les exportations européennes se sont fortement accrues entre 2003 et 2008 (avec un taux de croissance entre 1995 et 2008 de 241%). Sur les marchés libanais et Israéliens, les exportations européennes ont augmenté plus faiblement (avec des taux de croissance entre 1995 et 2008 d'environ 87% et 51% respectivement).

III.2 Comment ont évolué les exportations des pays méditerranéens vers l'UE ?

Comme on peut le voir sur le graphique 18 et les tableaux 3 et 4 qui suivent, les exportations des pays méditerranéens vers l'UE ont augmenté au total de 216% entre 1995 et 2011, passant de 42,3 milliards de dollars à 133 milliards de dollars. Le plus fort taux de croissance a été enregistré par la Turquie (avec 354% sur la même période). Aussi, sans la Turquie, le total des exportations des pays méditerranéens vers l'UE, qui s'est accru d'environ 160%, représente un peu moins de 77,8 milliards de dollars. L'augmentation du prix du pétrole explique en partie cet accroissement. Hors produits pétroliers, ce taux de croissance tombe à 105%, ce qui place les exportations méditerranéennes vers l'UE à un niveau d'environ 40 milliards de dollars en 2011. Tous les pays ont augmenté leurs exportations vers l'UE, avec des taux de croissance, entre 1995 et 2011, particulièrement élevés pour l'Egypte (245%), le Liban (204%, bien que, comme le montre le graphique 19, le niveau demeure bas), suivis par la Tunisie (186%), Israël (130%), la Jordanie (64%), le Maroc (56%) et la Syrie (43%). Notons que dans le cas du Maroc et de la Jordanie, les exportations avaient plus fortement augmenté avant la crise, puisque les taux de croissance entre 1995 et 2008 étaient respectivement de 145%

Tableau 3. Taux de croissance des exportations des PM vers l'UE comparé à 1995 (commerce total, incl. pétrole)

Année	Algérie	Egypte	Israël	Jordanie	Liban	Maroc	Syrie	Tunisie	Turquie	PM	PM (excl. Turquie)
1996	10,8%	16,2%	12,7%	31,1%	5,9%	3,2%	15,0%	6,9%	5,0%	8,7%	10,2%
1997	20,3%	-3,0%	22,2%	33,5%	20,8%	2,3%	2,2%	6,8%	12,7%	11,9%	11,6%
1998	-3,4%	-18,3%	33,0%	16,4%	24,1%	7,3%	-27,4%	13,2%	26,9%	11,7%	5,4%
1999	-18,6%	-18,7%	40,3%	0,6%	20,8%	7,9%	-0,1%	17,8%	35,4%	14,3%	5,7%
2000	43,2%	-2,4%	56,5%	-20,9%	50,6%	5,8%	41,8%	16,8%	37,3%	32,2%	30,1%
2001	29,8%	-14,7%	47,2%	-24,6%	20,1%	9,1%	65,9%	27,5%	53,9%	34,9%	27,1%
2002	30,1%	-5,5%	37,2%	-17,6%	18,6%	18,2%	81,0%	33,9%	81,8%	44,9%	29,8%
2003	56,9%	16,9%	45,7%	3,8%	48,8%	40,1%	49,8%	61,7%	143,6%	75,2%	47,1%
2004	81,8%	58,5%	76,6%	70,7%	71,8%	61,3%	36,0%	90,9%	218,3%	114,7%	72,3%
2005	151,1%	96,7%	96,8%	68,2%	83,2%	68,9%	58,8%	94,7%	247,9%	145,0%	102,8%
2006	183,8%	198,1%	104,6%	80,0%	91,8%	78,7%	86,6%	120,4%	306,7%	182,8%	131,9%
2007	170,9%	200,1%	155,0%	87,7%	186,0%	119,2%	98,6%	184,4%	388,0%	224,6%	157,5%
2008	285,3%	276,1%	171,9%	162,6%	241,6%	145,5%	124,8%	220,9%	**418,0%**	**272,3%**	**212,6%**
2009	203,2%	173,6%	108,0%	59,8%	135,6%	86,4%	36,4%	154,7%	299,2%	184,8%	137,9%
2010	251,2%	203,6%	144,8%	108,6%	174,6%	110,7%	103,4%	191,6%	344,0%	225,7%	177,2%
2011	238,8%	**245,3%**	129,6%	64,0%	**204,2%**	56,1%	42,6%	185,7%	**354,3%**	**216,3%**	**159,7%**

Source: COMTRADE

Tableau 4. Taux de croissance des exportations des PM vers l'UE comparé à 1995 (commerce total, excl. pétrole)

Année	Algérie	Egypte	Israël	Jordanie	Liban	Maroc	Syrie	Tunisie	Turquie	PM	PM (excl. Turquie)
1996	13,9%	-15,0%	13,2%	29,8%	10,8%	3,3%	-15,0%	3,5%	5,2%	5,6%	5,9%
1997	27,2%	-3,0%	20,8%	28,3%	26,0%	2,9%	-3,3%	4,6%	13,1%	11,8%	10,9%
1998	23,5%	-6,9%	31,8%	13,0%	26,9%	7,1%	-7,7%	16,4%	28,0%	21,3%	17,1%
1999	-84,7%	-6,6%	40,5%	1,7%	28,4%	7,4%	-17,6%	18,6%	36,0%	19,9%	10,0%
2000	-82,7%	5,0%	52,2%	-21,6%	60,6%	2,5%	4,3%	14,6%	37,2%	22,3%	13,1%
2001	-82,8%	8,2%	45,2%	-23,2%	28,8%	7,5%	2,4%	26,4%	54,5%	29,9%	14,8%
2002	-81,3%	13,6%	36,0%	-16,1%	26,1%	17,8%	13,7%	32,1%	83,0%	41,9%	16,7%
2003	-72,9%	45,4%	42,6%	4,5%	49,9%	38,8%	24,4%	58,2%	145,1%	76,0%	33,7%
2004	-71,0%	94,4%	72,6%	71,4%	78,4%	59,0%	45,4%	86,7%	219,5%	120,4%	59,7%
2005	-51,3%	112,8%	88,7%	68,6%	91,7%	63,2%	33,5%	85,0%	247,9%	136,7%	68,6%
2006	-50,3%	176,7%	94,8%	76,5%	100,8%	74,9%	37,8%	113,1%	303,4%	167,9%	84,9%
2007	-60,9%	258,9%	143,8%	88,6%	202,6%	117,3%	48,7%	156,4%	388,4%	226,5%	127,2%
2008	-43,5%	298,8%	154,4%	166,0%	266,0%	144,4%	50,7%	189,9%	414,5%	251,0%	150,7%
2009	-71,7%	185,6%	97,6%	62,2%	152,3%	83,3%	-10,9%	134,4%	302,1%	170,9%	90,5%
2010	-46,1%	242,3%	129,9%	96,7%	193,2%	107,2%	25,0%	165,8%	348,0%	207,7%	121,7%
2011	-66,9%	261,4%	115,5%	67,0%	223,9%	57,3%	38,6%	172,7%	356,5%	200,7%	105,1%

Source: COMTRADE

Graphique 20. L'évolution du solde commercial des pays méditerranéens vis à vis de l'UE (Total des échanges, avec et sans Turquie), en millions de dollars

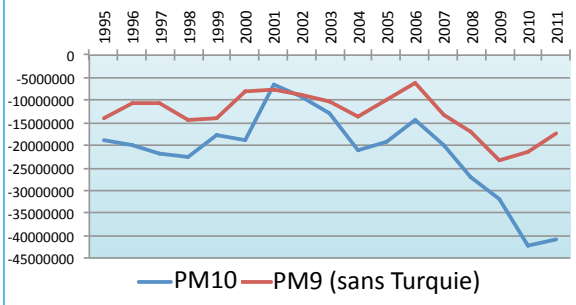

Source : COMTRADE.

Graphique 21. Evolution des soldes commerciaux des pays méditerranéens vis à vis de l'UE (Total des échanges), en millions de dollars

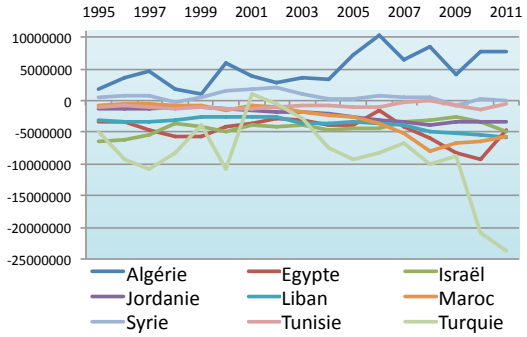

Source : COMTRADE.

et 163%. Pour l'Algérie, la forte augmentation de leurs exportations vers l'UE (+239% entre 1995 et 2011) est liée à l'accroissement du prix du pétrole. Lorsque l'on ne prend pas en compte les produits pétroliers, l'Algérie est le seul pays à avoir enregistré un taux de croissance négatifs des exports (avec -66% entre 1995 et 2011).

III.3 L'évolution du solde commercial des pays méditerranéens vis à vis de l'UE

L'augmentation des exportations méditerranéennes vers l'UE n'a pas été suffisante pour réduire le déficit commercial des PM vis à vis de l'UE. Après une dizaine d'années de relative stabilité ponctuée par deux périodes, 99-2001 et 2004-2006, au cours desquelles ce solde s'est amélioré en se rapprochant des 6,5 milliards de dollars de déficit (au lieu des 18,8 milliards observés en 1995), ce solde a fortement chuté depuis 2006, atteignant environ -42 milliards de dollars pour l'ensemble des PM en 2010 et, -24 milliards de dollars environ hors Turquie en 2009 (cf. graphique 20). Depuis, ce déficit tend à légèrement se réduire, mais au total, le niveau de ce déficit atteint en 2011 est largement supérieur à celui de 1995. Le graphique 21 montre que deux pays méditerranéens seulement ont un solde commercial excédentaire : l'Algérie, grâce à ses exportations de pétrole, et la Syrie, qui est toutefois proche de l'équilibre, voire déficitaire sur certaines années. Parmi les pays méditerranéens dont les soldes commerciaux sont négatifs, Israël et la Tunisie ont maintenu un niveau de déficit à peu près stable. Pour les autres pays, le déficit s'est dégradé, en particulier pour la Turquie qui est passé de -5 milliards de dollars à -25 milliards en 2011. Le graphique qui suit (graphique 22) fait apparaître les soldes commerciaux par pays pour trois années: 1995, 2008 et 2011. Le graphique de gauche englobe l'ensemble des échanges, celui de

Graphique 22. Soldes commerciaux des pays méditerranéens vis à vis de l'UE (en millions de dollars)

Total

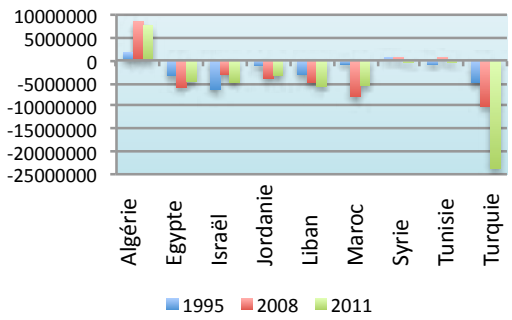

Non-pétroliers

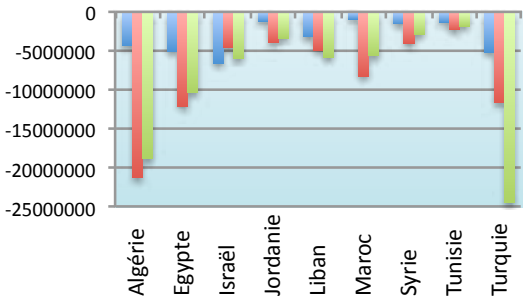

Source: COMTRADE

Graphique 23. Evolution du solde commercial des pays méditerranéens avec l'UE et l'ensemble des partenaires (Total des échanges et hors pétrole), en milliards de dollars

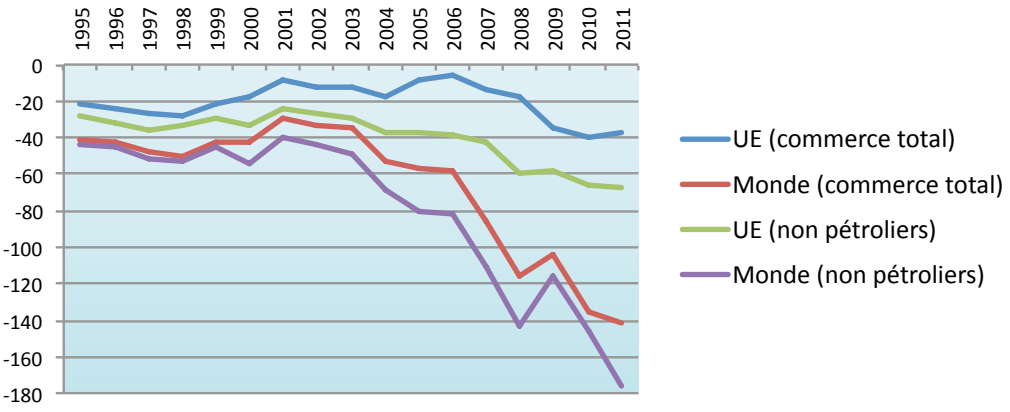

Source : COMTRADE.

Graphique 24. Evolution de la part des importations des pays méditerranéens en provenance de l'UE et des exportations des PM vers l'UE

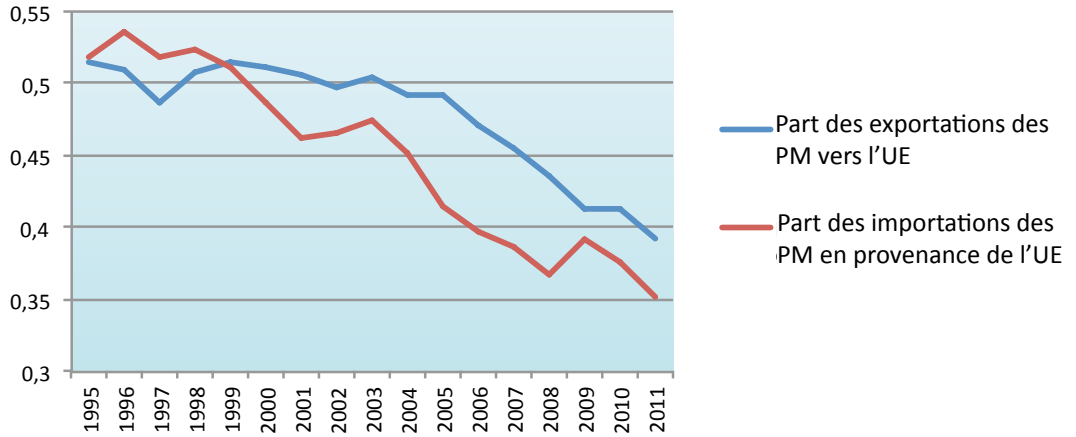

Source : COMTRADE.

droite, ne prend en compte que les exportations méditerranéennes hors pétrole. Dans le cas de l'Algérie, d'excédentaire, le solde commercial hors pétrole devient très déficitaire. De plus, on observe bien une dégradation des soldes commerciaux en 2008 et 2011 par rapport à leur niveau en 1995.

Les droits de douane ayant baissée de façon beaucoup plus marquée sur les biens en provenance de l'UE dans le cadre des accords d'Association, on pourrait s'attendre à ce que cette dégradation du solde commercial soit plus importante dans le cadre des échanges avec l'UE, comparativement à l'ensemble des échanges des PM. De façon contre-intuitive, c'est l'inverse qui s'est produit, que l'on prenne l'ensemble des échanges ou seulement les importations et les exportations hors pétrole (cf. graphique 23). Le déficit de l'ensemble des échanges des PM s'élève à 140 milliards de dollars, soit 3,5 fois le niveau du déficit vis à vis de l'UE. Il est donc possible que les dispositifs liés aux accords d'Association aient pu amortir cette dégradation des soldes commerciaux.

Dans le même temps, le graphique 24 révèle une forte baisse, à la fois de la part des exportations des PM destinées au marché européen (cette part passe de 52% en 1995 à un peu moins de 40% en 2001) et, de la part des importations des PM provenant de l'UE (sur la même période, cette part passe de 52% à 35%). Pour mieux comprendre les processus d'ajustement en cours, il sera nécessaire et

important, dans les futurs travaux du Femise, d'approfondir cette analyse descriptive des échanges et d'essayer d'y apporter des éléments d'explication.

Cette rapide analyse descriptive de l'évolution des échanges ou cours de ces 15 dernières années met en évidence plusieurs constats. Premièrement, bien que les échanges avec l'UE, à l'import, comme à l'export, demeurent prédominants, la tendance observée est un accroissement des échanges entre eux et avec le reste du monde. Ce mouvement vers une plus grande diversification de provenance et de destination des produits échangés est positif. Il demande à être plus précisément analysé pour identifier quels secteurs (ou mieux quels types de produits) et quels partenaires sont concernés et, quelles en sont les conséquences sur les économies méditerranéennes. Deuxièmement, le déficit commercial avec l'UE s'est creusé, mais curieusement, il ne s'est pas détérioré autant que le déficit commercial avec le reste du monde, que l'on considère le total des échanges ou seulement les flux d'import et d'export hors produits pétroliers. Cette observation soulève un certain nombre de questionnements qui seront à l'agenda des futurs travaux du Femise.

IV. Pourquoi et comment poursuivre l'ouverture ?

Le point de vue de Femise est que les pays méditerranéens doivent poursuivre le processus d'ouverture de leur économie pour les deux raisons qui suivent :

- √ Premièrement, parce que le coût économique d'un retour en arrière serait, à moyen/long termes, très élevés. Si l'on ne peut garantir avec certitude qu'un pays pourra tirer des bénéfices immédiats d'une ouverture de son économie par un démantèlement tarifaire, en revanche, aucun pays n'est parvenu à se développer en s'isolant de l'économie internationale.
- √ Deuxièmement, parce que l'ouverture constitue une opportunité, pour les pays, de profiter d'un vecteur de croissance potentiel (via les possibilités de transfert technologique et d'amélioration des compétences de la main d'oeuvre par les investissements directs étrangers et les inputs importés, l'accroissement des innovations par la pression de la concurrence, etc.), qui ne fonctionne pas de façon automatique, mais dont les effets positifs se produisent lorsqu'un certain nombre de conditions existent dans les économies domestiques.

Aussi, l'ouverture doit être poursuivie, mais pas n'importe comment. D'abord, elle ne doit pas être perçue comme un but en soi, ni comme l'élément central du processus de transition. Ensuite, elle doit être pilotée en fonction des changements et des progrès réalisés dans les économies domestiques grâce à la conduite de politiques structurelles. L'avis de Femise est que les conditions nécessaires pour qu'un pays profite des effets positifs de l'ouverture ne se réduisent pas au seul domaine institutionnel. Il est impératif de lier la poursuite de l'ouverture à l'avancée des politiques structurelles et surtout, d'inscrire cette poursuite de l'ouverture dans le cadre d'une stratégie de développement de moyen et long termes définie par les pays.

Femise considère que, dans le cas des pays méditerranéens, il est indispensable de remettre en question l'hypothèse sous-jacente à la stratégie suivie jusqu'à présent, selon laquelle l'ouverture, par la baisse des droits de douane et la réduction des barrières non tarifaires, combinée à la mise en place de réformes institutionnelles, allaient à la fois déclencher et accélérer les changements nécessaires pour rendre plus efficient le fonctionnement de leur économie et, les placer sur un sentier de croissance dynamique. Les changements institutionnels sont nécessaires, mais elles ne sont pas une condition suffisante pour que les pays profitent pleinement des bénéfices de l'ouverture.

Enfin, le pilotage de la poursuite de l'ouverture nécessite de bien appréhender les conséquences d'un certain nombre de mesures. Il est frappant de constater que l'on incite les pays à adopter un certain nombre de mesures alors que leurs effets sont mal connus, voire quasiment pas analysés, dans la

littérature. Le cas des NTM, que l'on présente dans la sous-section qui suit, en est l'illustration. Si les effets de telles mesures s'avèrent négatifs, on ne pourra que le constater sans même avoir pu suggérer aux décideurs des mesures pour les atténuer ou les compenser. De plus, la définition d'une stratégie de développement doit être établie sur la base d'une analyse approfondie des dysfonctionnements et des spécificités de chaque économie, ainsi que des besoins et des attentes exprimées par les opérateurs et l'ensemble de la population, de façon à prendre en compte correctement les conditions initiales qui caractérisent chaque pays.

Dans ce qui suit, on présente les enjeux des trois principaux domaines concernés par une poursuite du processus d'ouverture, à savoir, les mesures non tarifaires (NTM), l'agriculture et les services.

IV.1 Les enjeux liés aux NTM

Pour rendre compte de la situation relative des pays méditerranéens comparativement aux autres régions en matière de NTM, nous avons utilisé les indicateurs traditionnels, c'est à dire ceux fondés sur un simple inventaire des mesures (exprimé en pourcentage du nombre de lignes de produits ou exprimé en pourcentage de la valeur des importations) et ceux fondés sur une méthode d'estimation économétrique (Equivalent tarifaire). Ces indicateurs sont utiles mais ils sont limités parce qu'ils reposent sur l'hypothèse que les NTM sont des barrières aux échanges. Aussi, ils vont montrer une amélioration de la situation des pays lorsque le nombre de NTM diminue. Appliquer ce principe à l'ensemble des mesures, quels que soient leur nature et leur objectif n'est pas souhaitable. Faut-il supprimer (ou renoncer à adopter) des mesures qui régulent les échanges de produits dangereux ou qui améliorent les précautions prises en matière de sécurité alimentaire par exemple ? Faut-il supprimer (ou là encore renoncer à adopter) des mesures d'harmonisation aux standards internationaux ou européens ?

Il est, en effet, important d'insister sur le fait qu'en utilisant ces indicateurs traditionnels, la position d'un pays "se détériore" même si des NTM nouvellement adoptées correspondent à des mesures d'harmonisation ou si elles sont justifiées par des préoccupations environnementales ou de santé publique. Ces indicateurs traditionnels ne sont donc plus adaptés à la complexité croissance des NTM, d'autant que ce qui peut constituer un obstacle aux échanges peut être davantage lié à la façon dont la mesure est appliquée qu'à la mesure elle-même, en particulier dans les pays en développement et émergents où les entreprises ont des difficultés pour obtenir de l'information, où les systèmes réglementaires peuvent manquer de transparence et où les structures d'aide aux entreprises sont inexistantes ou insuffisantes. Un indicateur synthétique capable de prendre en compte les différentes dimensions des NTM (et pas seulement la dimension barrières aux échanges) reste à inventer. Dans la mesure où chaque catégorie de mesures n'affecte pas de la même façon les flux d'échanges et l'économie des pays, la seule méthode d'analyse rigoureuse pour l'instant, mais extrêment fastidieuse, est de distinguer, produit par produit, les différentes NTM appliquées lorsque les données existes dans la nouvelle classification de l'UNCTAD.

La multiplication des différentes formes de NTM oblige à un renouvellement des approches dans ce domaine, qui permettrait de mieux comprendre (i) l'impact sur les exportations des pays méditerranéens, des NTM appliquées par leurs partenaires commerciaux, en particulier par les pays développés, (ii) les effets des NTM appliquées par les pays méditerranéens, d'une part, sur leurs importations, selon leur origine géographique et le type de produits concernés et, d'autre part, sur les entreprises domestiques et, de là, sur la dynamique de leur système productif et sur l'évolution de leurs avantages comparatifs.

(i) L'impact des NTM appliquées par les partenaires commerciaux sur les exportations méditerranéennes

L'ensemble de la littérature économique s'accorde sur le rôle négatif joué par le nombre croissant de NTM mis en place en particulier par les pays déve-

Encadré 1. La situation des pays méditerranéens en matière de règles d'origine et de cumul : la mise en place du Protocole Paneuromed

La décision d'étendre le système Pan-Européen en matière de cumul aux pays méditerranéens concernés par le Processus de Barcelone a été adoptée au cours de la troisième conférence ministérielle à Palerme en juillet 2003. Cette extension progressive a conduit à substituer au Pan-Européen, le système Pan-Euro-Méditerranéen de cumul de l'origine (ou Protocole Paneuromed). Ce système est mis en œuvre entre l'Union européenne et les pays de l'Association européenne de libre-échange (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse) et la Turquie, ainsi que les pays signataires de la déclaration de Barcelone, à savoir l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie, la Tunisie et l'Autorité palestinienne de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Le système a aussi été élargi aux îles Féroé.

Le mécanisme du cumul ne peut toutefois être appliqué seulement si tous les pays ont conclu des accords de libre échange, comportant des règles d'origine identiques, ainsi qu'un système de coopération administrative qui en permet le contrôle. Pour que ce processus devienne opérationnel dans des délais raisonnables, il a été admis que le système Pan-Euro-Mediterranéen puisse entrer en vigueur de façon graduelle entre un certain nombre de pays sans attendre que tous aient rempli les conditions nécessaires. Cette extension par étape a été qualifiée de « géométrie variable ». Elle donne la possibilité d'appliquer le cumul Pan-Euromed dès la conclusion d'accords comportant les mêmes règles d'origine entre 3 pays, ceci dans l'attente de l'entrée en vigueur de la Convention Pan-Euromed où tous les pays de la zone ne formeront qu'une seule zone de cumul.*

*Ce choix d'application du Protocole Pan-Euromed conduit à une construction progressive de la zone Pan-Euromed par des sous-zones. Les pays notifient, au fur et à mesure, à la Commission Européenne les accords conclus avec les autres pays**. A ce jour, le Pan-Euromed comprend 5 sous-zones dans lesquelles le cumul Paneuromed est appliqué. Ces 5 sous-zones sont les suivantes :*

- EU, AELE, Maroc, Tunisie, Egypte, Turquie et Jordanie (entrée en vigueur le 1er mars 2011).

- UE, AELE, Israel, Turquie et Jordanie (entrée en vigueur le 1er mars 2011).

- UE, AELE et Iles Féroé (entrée en vigueur le 1er Janvier 2006).

- UE et Algérie (entrée en vigueur le 1er novembre 2007).

- UE et Cisjordanie et Bande de Gaza (entrée en vigueur le 1er juillet 2009).

** Cette Convention Pan-Euromed (ouverte à signature depuis Juin 2011) est consultable sur le site du Conseil de l'Union Européenne.*

*** Ces notifications sont publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE série C).*

loppés sur les exportations en provenance des pays du Sud. Concernant plus spécifiquement les pays méditerranéens, une étude Femise [13] a montré que la politique d'harmonisation de l'UE créait une barrière aux échanges pour les exportations des pays tiers. Sur la base d'interviews réalisées auprès d'entreprises exportatrices israéliennes, cette étude a également mis en évidence la difficulté de ces entreprises à s'adapter aux normes imposées sur le marché européen. Une seconde série de travaux du Femise [14], initiés en 2001 et poursuivis jusqu'en 2008, ont traité plus spécifiquement du rôle joué par les règles d'origine et de cumul sur les échanges. Ces travaux ont montré que le passage du cumul bilatéral au cumul diagonal [15] avait des effets très positifs sur le développement des échanges entre les pays partenaires de l'UE, ce qui avait conduit le Femise à recommander l'extension du système Pan-Européen [16] aux pays méditerranéens. Ces travaux ont également cherché à identifier les facteurs explicatifs du degré de restriction des règles d'origine (autre que les possibilités de cumul). Il a été ainsi montré que l'utilisation du critère de la valeur ajouté (au lieu de la règle de changement de la position tarifaire ou du critère de l'ouvraison spécifique [17]) rend les règles d'origine moins restrictives.

Depuis la Déclaration de Palerme en 2003 qui a entériné la décision d'étendre le système Pan-Européen aux pays méditerranéens impliqués dans le Processus de Barcelone, ces pays ne sont pas encore intégrés dans une zone unique qui permettraient d'utiliser le cumul diagonal avec l'ensemble des partenaires. Des avancés ont toutefois été accomplies. L'encadré 1 décrit la situation actuelle des pays méditerranéens en matière de règles d'origine et de cumul.

(ii) Les effets des NTM appliquées par les pays méditerranéens

Comme on l'a vu plus haut, le nombre de NTM appliquées par les pays méditerranéens s'est considérablement réduit et, pour la plupart d'entre eux, les indicateurs de fréquence et de taux de couverture se situent largement sous les niveaux de l'UE. Parallèlement à cette réduction du nombre de mesures, les pays méditerranéens ont adopté de plus en plus de mesures d'harmonisation, soit dans le cadre du WTO, soit dans le cadre d'accords régionaux (EuroMed essentiellement).

Cette adoption de mesures aux standards internationaux, européennes ou américaines est récentes. L'analyse des bases NTM de la Banque Mondiale montre, en revanche, qu'aucune mesure n'a été adoptée dans le cadre d'accords régionaux conclus entre les pays méditerranéens. A ce jour, les pays méditerranéens ne se sont entendus, dans aucun secteur, pour mettre en place leur propre système d'harmonisation. Or pour que les NTM ne constituent pas une barrière aux échanges, il est nécessaire, soit de s'entendre sur des normes communes, soit d'adopter des accords de reconnaissance mutuelle. Les pays méditerranéens n'ayant fait encore ni l'un, ni l'autre, il n'est pas étonnant qu'un certain nombre d'études Femise aient souligné le rôle négatif joué par les NTM sur les échanges entre les pays de la région (Le Cacheux [18], 2005 ; Neaime [19], 2005, par exemple). Les pays méditerranéens ont donc adopté (et continuent à adopter) des mesures d'harmonisation internationales ou européennes (parfois aussi américaines). La mise en standard sur les normes et la réglementation européenne est largement encouragée par les plans d'actions signés entre chaque pays méditerranéen et l'UE, dans le cadre de la Nouvelle Politique de Voisinage et/ou de l'adoption du Statut Avancé. Comme on l'a déjà précisé plus haut, ces plans d'action contiennent des éléments qui permettent une intégration plus poussée entre chaque pays méditerranéen et l'UE. Les NTM qui correspondent à des mesures d'harmonisation s'inscrivent en partie dans ce cadre.

Les effets de la mise en place de ces mesures d'harmonisation sont mal connues. Leur principal objectif est de favoriser l'accès aux marchés des pays développés et, en particulier, celui de l'UE. La mise en conformité des producteurs du Sud sur les normes des pays du Nord peut, en effet, favoriser une augmentation de la demande extérieure pour leurs produits, grâce à un accroissement de la qualité des biens exportés, mais dans le même temps, elle en accroît aussi les coûts de production. Le risque est alors de déplacer les exportations des marchés du Sud vers les marchés du Nord, ce qui pourrait être interpretté comme un "nouvel effet de trade diversion". Ces mesures d'harmonisation peuvent aussi modifier la structure concurrentielle des marchés domestiques, en facilitant l'entrée des produits en provenance des pays développés au détriment des produits à bas prix, ce qui peut encore être un facteur supplémentaire d'accroissement du niveau des prix sur les marchés internes.

La seule étude empirique, à notre connaissance, qui s'est intéressée à cette question en cherchant à tester empiriquement les effets de l'adoption des mesures d'hamonisation dans le cadre d'accords régionaux Nord-Sud, incite à une certaine forme de prudence. Cette étude, réalisée par Disdier, Fontagné et Cadot (2012), montre que cette mise en conformité favorise les échanges de type hub-spoke entre les pays du sud et le (ou les) pays du Nord concernés par l'accord régional, au détriment des échanges Sud-Sud, sans pour autant dévelop-

per les échanges avec les pays du Nord qui ne sont pas inclus dans l'Accord régional. Leur conclusion est particulièrement pessimiste, puisque selon eux, la mise en place des mesures d'harmonisation dans le contexte d'accords régionaux dont l'objectif est d'améliorer l'intégration des pays en développement ou émergents dans l'économie mondiale, peut aboutir aux résultats opposés puisque ces mesures tendraient à marginaliser les pays du Sud par une focalisation de leurs échanges avec, principalement, le pays "hub".

Le résultat de ce travail doit inciter à approfondir la compréhension des effets des mesures d'harmonisation. L'avis de Femise est qu'il est tout autant inapproprié de recommander de stopper cette mise en place des mesures d'harmonisation qui sont probablement très utiles et bénéfiques dans certains secteurs que de pousser à tout prix les pays méditerranens à "rationnaliser" (streamlining) leur NTM, quels que soient les produits concernés et le contexte.

IV.2 L'ouverture du secteur agricole

Comme on l'a vu dans la première section, les pays méditerranéens appliquent des droits de douane très élevés dans l'agriculture (25% en moyenne en 2009). Cette protection tarifaire n'a pas empêché les importations agricoles de s'accroître beaucoup plus fortement que les exports (cf. graphique 26). Il s'en est suivi une dégradation du solde de la balance agricole des pays méditerranéens aussi bien avec l'ensemble des partenaires, que vis à vis de l'UE et des USA (cf. Graphique 25). Le déficit agricole vis à vis de l'UE est passé d'environ 416 millions de dollars

Graphique 25. Evolution du solde commercial agricole des pays méditerranéens, en millions de dollars

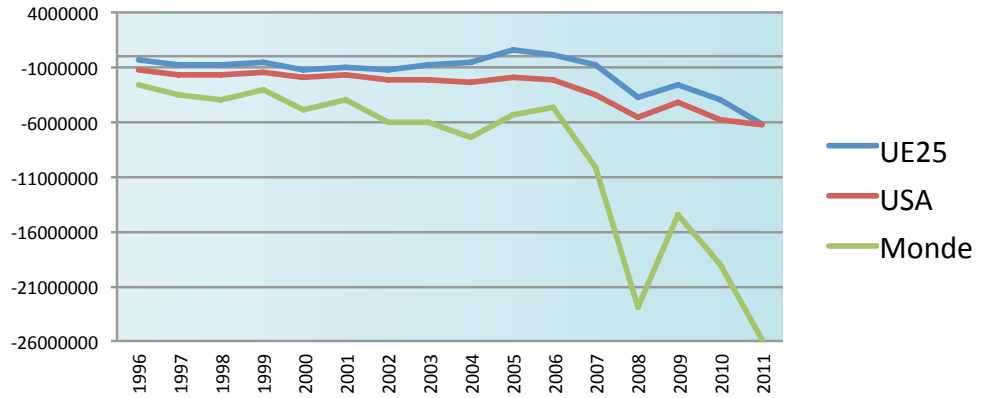

Source : COMTRADE.

Graphique 26. Evolution des importations et des exportations agricoles des pays méditerranéens, en millions de dollars

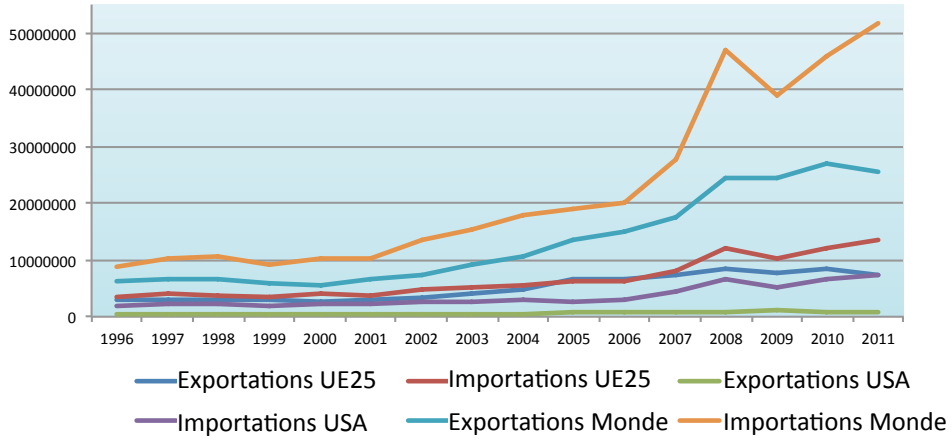

Source : COMTRADE.

en 1996 à plus de 6 milliards de dollars. Le solde des échanges avec l'Europe est devenu positif seulement sur 2 années, 2005 et 2006. Comme on peut le voir sur le graphique qui suit, les importations agricoles se sont accrues beaucoup plus fortement que les exports, en partie sous l'effet de la hausse des prix des céréales. Le rapport 2012 du CIHEAM (qui est membre du Femise), précise que les pays méditerranéens sont la zone la plus déficitaire au monde en matière de produits agricoles. Dans le contexte actuel de forte volatilité des prix, cette situation n'est pas soutenable à terme et elle soulève avec acuité la question de la sécurité alimentaire. L'avis du Femise est que l'on ne pourra plus, dorénavant, discuter de la libéralisation agricole sans tenir compte de la nécessité d'une forme d'indépendance ou d'autonomie des pays méditerranéens vis à vis des importations de produits alimentaires de base.

Selon l'avis de spécialistes de la question agricole (cf. par exemple Abis, 2011), les accords d'Association ont eu un impact très limité sur les échanges agricoles, ce qui n'est pas très étonnant dans la mesure où peu d'initiatives opérationnelles ont été adoptées dans ce domaine. On peut toutefois noter, qu'au cours de ces 15 dernières années, le Processus de Barcelone et surtout l'adhésion à l'OMC, obligeant les pays membres à mettre en application l'Accord sur l'Agriculture (AsA), ont donné lieu à des réformes des marchés agricoles qui ont été entreprises dans la plupart des pays méditerranéens. Comme l'a expliqué le rapport 2003 du Femise, ces réformes se sont traduites essentiellement par une réduction du soutien au secteur céréalier.

Dans la mesure où les négociations à venir dans le cadre de l'OMC avanceront avec difficulté (le Cycle de Doha n'a quasiment pas progressé en 2011) et, où les Accords commerciaux entre pays méditerranéens incluent rarement les biens agricoles (cf. tableau A1 en annexe), les changements à court/moyen terme viendront plus probablement du prolongement du Processus de Barcelone, qui prévoit la libéralisation de l'agriculture [20]. L'avis du Femise est que la question centrale n'est pas de savoir s'il faut ou non ouvrir les marchés agricoles, mais celle de savoir à quel moment et dans quelles conditions peut-on le faire.

Femise considère que l'on ne peut pas aborder la libéréralisation des biens agricoles de la même façon que la libéralisation des produits industriels pour les raisons qui suivent :

- √ D'abord, par la place que l'agriculture occupe. Le secteur représente respectivement entre 3% et plus de 23% du PIB et entre 1,7% et 41% des emplois selon les pays (cf. Tableau 5). Mais, dans les faits, l'agriculture joue un rôle qui va au-delà de ces chiffres. Une mauvaise récolte se diffuse de façon très marquée à l'ensemble de l'économie, via non seulement les revenus du secteur formel, mais surtout via les revenus du secteur informel que l'agriculture génère et via le rôle important que constitue l'activité agricole comme revenu de subsistance.
- √ Ensuite, par le poids des risques encourrus par les pays méditerranéens s'ils démantèlent leur marché agricole. Ces risques sont l'augmentation de la pauvreté, l'accroissement des déséquibres régionaux, l'exode rural et une aggravation des instabilités sociales et politiques.
- √ Enfin, en raison de la situation très hétérogène des pays en matière notamment des ressources en eau, ce qui nécessite des stratégies d'ouverture et de réformes internes spécifiques selon les conditions des pays.

Tableau 5. Le secteur agricole dans l'économie des pays méditerranéens

	Algérie	*Egypte*	*Israël*	*Jordanie*	*Liban*	*Maroc*	*Syrie*	*Tunisie*	*Turquie*
Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB)	*6,9*	*13,9*	*na*	*3,3*	*6,2*	*15,1*	*22,9*	*8,3*	*9,2*
Emploi (% de l'emploi total)	*20,7*	*31,6*	*1,7*	*2*	*na*	*40,9*	*14,9*	*na*	*23,7*

Source: WDI, 2011

Comme tout processus d'ouverture, celui de l'agriculture générera des coûts d'ajustement, avec des perdants et des gagnants. Les gagnants seront les industriels de l'agro-alimentaire et les ménages dans les milieux urbains qui profiteront de la baisse des prix des céréales, du lait et de la viande (produits pour lesquels les pays méditerranéens ont un désavantage comparatif). Les perdants seront les petits exploitants agricoles et l'ensemble des ménages en milieu rural. Les coûts économiques et sociaux de cet ajustement seront particulièrement élevés pour plusieurs raisons. Premièrement, les exploitations sont de petite taille, les exploitants sont souvent agés et analphabètes, ce qui complique les possibilités de réallocation de cette main d'œuvre. Deuxièmement, les exploitations agricoles dans les pays méditerranéens sont caractérisées par une très faible productivité. Les exploitants maitrisent mal l'utilisation des engrais et des semences et ont peu d'informations sur les différentes variétés et sur les contrôles sanitaires imposés par les marchés à l'export. Troisièment, des problèmes d'infrastructures compliquent encore les conditions d'exploitations dans les zones rurales (irrigation, transport, conservation des denrées périssables, etc.). Les perdants concerneront une population déjà proche des seuils de pauvreté et vont exacerber les déséquilibres existants.

Pour Femise, la libéralisation des échanges agricoles doit être impérativement précédée d'une politique agricole d'envergure [21] qui permettent à une grande partie des opérateurs de tirer avantages de l'ouverture. Pour cela, il est indispensable de mettre en place les conditions qui permettent d'accroître la productivité de ce secteur, à savoir, former les exploitants, assurer la diffusion de l'information, accroître l'utilisation des nouvelles technologies, etc. Il serait utile, par exemple, de créer des structures d'appui aux exploitants agricoles (ou renforcer les structures existantes) pour les aider dans le choix des variétés cultivées, la pérennisation et le développement de leur exploitation, l'obtention de financement, la distribution à la fois sur le marché domestique et sur les marchés à l'exportation et l'adoption des nouvelles normes de production et de commercialisation (étiquetage, emballage, etc.). Il serait également utile d'encourager le regroupement des petits producteurs afin d'atteindre des volumes suffisants à l'export, améliorer le revenu des petits exploitants et développer les capacités technologiques pour répondre aux exigences de qualité et de rentabilité. Il est par conséquent indispensable de mener un ensemble d'actions qui, à la fois aident les petits producteurs à faire évoluer leur organisation et leur façon de produire et qui assurent la montée en gamme et la poursuite du développement des exploitations de grande taille. Il est clair que la politique agricole qui sera engagée aura des répercussions importantes à la fois en termes de dynamique économique, de développement local et de lutte contre la pauvreté.

IV.3 L'ouverture du secteur des services

Les services couvrent un large éventail d'activités très différentes, telles que le tourisme, la santé, la construction, la distribution, l'éducation, les loisirs, la distribution d'électricité, de gaz et d'eau, les communications, les transports, les activités financières, la distribution, etc (cf. la liste de classification du secteur des services sur le site de l'OMC). Il est l'un des secteurs les plus dynamiques

Tableau 6. Le secteur des services dans l'économie des pays méditerranéens

	Algérie	*Egypte*	*Israël*	*Jordanie*	*Liban*	*Maroc*	*Syrie*	*Tunisie*	*Turquie*
Services, valeur ajoutée (% du PIB)	*31*	*49,3*	*na*	*65,6*	*72,4*	*55,1*	*46,5*	*58,3*	*63,8*
Emploi (% de l'emploi total)	*53,1*	*45,3*	*77,1*	*79,2*	*na*	*37,2*	*52,8*	*na*	*50,1*

Source: WDI, 2011

en termes de création de valeur ajoutée dans les pays méditerranées et il occupe une place importante dans ces économies. Le tableau 6 montre que sa part dans la valeur ajoutée des pays varie entre 31% (pour l'Algérie) et 72% (pour le Liban). En terme d'emploi, le secteur représente entre 37% (pour le Maroc) et 79% (pour la Jordanie) du total des emplois. La proximité avec l'Europe (et la part des services hors tourisme dans les exports de ces pays) laisse penser que ces pays n'ont pas encore exploiter tout le potentiel de ce secteur. Aussi une ouverture bien menée, fondée sur une analyse fine et approfondie de la situation actuelle, des opportunités et des risques, pourrait dynamiser encore le développement de ce secteur et, surtout le rendre plus efficace.

L'ouverture des services s'avère toutefois une tâche difficile pour plusieurs raisons [22]. En premier lieu, contrairement au commerce de biens, les obstacles ne sont pas liés à la présence des droits de douane ou de mesures non tarifaires, mais à l'existence de réglementations nationales. En second lieu, un certain nombre de services touchent le domaine sociétal, voire à la culture même des pays. La question qui doit alors être posée est celle de savoir jusqu'où les pays souhaitent et sont prêts à aller dans le processus de convergence avec les normes sociétales des pays du Nord. En troisième lieu, lorsque des mesures de libéralisation sont envisagées dans le cadre d'un accord Nord-Sud, les pays développés font preuve de prudence car, est associée généralement à ces mesures, une plus grande libéralisation de la circulation des personnes et, du côté des pays en développement ou émergents, ils redoutent de ne pas être suffisamment en position de force pour faire face à la concurrence des fournisseurs de services des pays développés.

Cette crainte est-elle fondée du côté des pays méditerranéens ? La réponse est oui, sans aucun doute. Les activités de services dans les pays méditerranéens sont caractérisées par une productivité ou une efficacité plus faible que leurs équivalents dans les pays développés et, surtout, par des écarts importants en matière de qualification, de compétence et d'expériences accumulées non seulement des réglementations, mais aussi d'internationalisation de ces activités. Les fournisseurs de services des pays développés ont généralement l'expérience de marchés à l'étranger, ont un meilleur niveau technologique et bénéficient, par exemple, de places financières importantes. Un meilleur accès aux marchés des services des pays développés impose une harmonisation de cadres réglementaires des pays méditerranéens avec ceux des pays développés puisque les régimes réglementaires dans les pays du Nords sont en général plus rigoureux. Ce processus de convergence ou d'alignement sur les réglementations internationales ou européennes est en cours dans la plupart des pays méditerranéens, soit dans le cadre de l'OMC, soit dans le cadre des plans d'actions de la politique du nouveau voisinage, mais à des rythmes différenciés selon les pays.

Ces évolutions ne doivent pas faire perdre de vue qu'il ne faut pas considérer les services comme un ensemble indifférencié que l'on peut traiter de façon homogène. Il est important, en effet, que les pays méditerranéens aient identifié au préalable les services pour lesquel l'alignement des réglementations sur celles de l'UE ou sur les règles internationales sont bénéfiques et sans coûts élevés pour leur économie. Pour ce type de services, la nécessité et le besoin d'ouverture ne doivent pas être remis en doute. Les pays ne pourront en tirer que des bénéfices à court et long termes.

Une étude du Femise, conduite par J. Costa Font et M. Borrell Porta (2012), montre qu'une amélioration des échanges de services entre l'UE et les pays méditerranéens pourrait avoir un impact très positif sur les flux d'investissement directs étrangers et, de là, alimenter encore les effets bénéfiques sur la croissance. Les changements réglementaires desquels on attend les plus forts bénéfices sont ceux qui concernent les services de facteurs (appelés aussi services fédéraux) dont les effets externes sur le système productifs seront très posi-

tifs. Il s'agit du transport, des télécommunications, des insfrastructures, du secteur bancaire et financier, etc. Ces services condionnent la qualité de l'environnement (climate investment ou business environment) des entreprises. Une étude Femise [23] coordonnée par P. Augier (2010, publiée en 2012), a mis en évidence le rôle joué par cet environnement sur les différences de productivité des entreprises dans le cas du Maroc et l'impact négatif d'un système de financement déficient. C'est aussi ce qu'a cherché à montrer l'étude Femise [24] conduite par P. Plane (2010) sur 4 pays méditerranéens (Algérie, Egypte, Maroc, Liban).

Toujours, dans une étude Femise (2010) [25], S. Neaime et les chercheurs associés au projet analysent de façon détaillée les systèmes financiers des pays méditérranéens et montrent leur faiblesse en matière de financement de la croissance. De plus, dans un contexte où les processus de production sont de plus en plus fragmentés, la présence de barrières et/ou de dysfonctionnements sur ce type de services joue de façon importante car ils sont un élément essentiel dans la prise de décision des opérateurs aussi bien domestiques qu'étrangers. Dans le cas des pays méditerranéens, l'étude Femise [26] pilotée par J.A. Camacho (2009) a cherché à montrer le rôle joué par les services aux entreprises sur l'innovation pour les firmes espagnoles, turques et marocaines.

En revanche, des catégories de services plus sensibles requièrent plus de prudence et il ne serait pas souhaitable de les ouvrir immédiatement. En conséquence, Femise considère que les pays méditerranéens, avec le soutien de l'UE, doivent préalablement améliorer, par des réformes structurelles internes, l'efficacité et le fonctionnement de ces services, tout en adoptant parallèlement un certain nombre de réglementations de l'acquis communautaire dans le cadre des plans d'actions.

L'assistante de l'UE est également nécessaire pour répondre au besoin d'harmonisation des réglementations entre les pays méditerranéens. Dans un certain nombre de domaines, le manque d'intégration du marché des services au sein de la région nuit de façon considérable aux échanges entre ces pays. Cette question de rôle des services comme facteur d'intégration de l'Euro-Med a été traitée de façon très détaillée dans une étude Femise [27] co-dirigée par S. Togan et J. Michalek (2007). Avec des rythmes de reprise de l'acquis communautaire très inégaux d'un pays à l'autre, les cadres réglementaires régissant les services risquent de diverger de plus en plus, ce qui pourrait renforcer encore certains type de barrières entre les pays de la région. Une attention particulière devrait être portée sur ce point, prioritairement dans le domaine des infrastructures tels que les télécommunications, l'énergie et le transport. L'ensemble de la communauté internationale, et pas seulement l'Europe, devrait appuyer et encourager très fortement les initiatives de projets régionaux dans le domaine de ces services dont les effets externes sur l'ensemble de l'économie sont particulièrement importants. Ce type de services pourrait aussi servir de catalyseur à l'intégration économique de cette zone, à travers par exemple une politique commune de l'énergie ou la mise en place de projets d'envergure concernant les infrastructures. Les gains en termes d'économies d'échelle d'une intégration du marché des services dans la région pourraient être importants,

(i) pour le secteur des services d'abord, car pour concurrencer les fournisseurs de services sur le marché international, les fournisseurs de services des pays méditerranéens ont intérêt à évoluer sur un marché plus large que le marché domestique et,
(ii) pour l'ensemble de l'économie, avec des effets externes positifs sur la compétitivité de tous les secteurs.

Enfin, une façon de limiter les coûts d'ajustement est de recourir, lorsque c'est possible, à la reconnaisance mutuelle. On avait déjà évoqué ce point dans la section qui porte sur l'harmonisation des mesures non tarifaires, mais ceci est particulière-

ment vrai pour les services. Dans l'éducation, par exemple, la pratique de la reconnaissance mutuelle (reconnaissance du niveau d'étude, reconnaissance des qualifications professionnelles, etc) est importante pour faciliter la circulation des personnes et la mise en place de partenariat Nord-Sud dans le but d'accroîte les niveaux de compétence et de qualification dans les pays du Sud de la Méditerranée.

V. Recommandations

Les recommandations du Femise qui découlent de l'analyse qui précédent sont les suivantes.

1. En matière de mesures non tarifaires, alors que sur le principal marché à l'exportation des pays méditerranéens est le marché européen sur lequel les exigences de qualité imposées sur les produits sont de plus en plus fortes, conseiller à ces pays de simplement réduire ou rationnaliser leurs NTM n'a pas de sens. Les pays méditerranéens doivent, dans certains secteurs, poursuivre la mise en place de normes et de standards européens ou internationaux. En revanche, les décideurs doivent aussi garder à l'esprit le double risque "d'effet prix" (la mise en place de mesures d'harmonisation peut augmenter les prix sur le marché domestique par l'accroissement des coût de production des entreprises et par le changement de la structure concurrentielle des marchés) et "d'effet d'un nouveau type de trade diversion" (avec une réorientation des exportations des pays en développement et émergents vers les pays dévelopés où les taux de croissance sont comparativement plus faibles, voire également une réorientation des exports des pays développés vers le pays "hub" dans le cadre d'accords régionaux).

Les NTM sont le domaine où les pays méditerranéens ont un intérêt réel à coopérer et à s'entendre. S'ils mettent en place, entre eux, un système de standardisation crédible et reconnu par les principaux partenaires commerciaux (en particulier, l'Europe) et si, parallèlement, ils utilisent, lorsque c'est possible, la reconnaissance mutuelle, les échanges Sud-Sud en seraient largement faciliter et surtout cela pourrait accélérer la mise en place du cumul diagonal (voire complet) et faciliterait aussi le recours au principe de la reconnaissance mutuelle avec les autres partenaires commerciaux. L'un des principaux obstacles qui empêchent de progresser dans ce domaine est le manque d'équipement, le manque de laboratoires et de personnels qualifiés. La recommandation de Femise est que l'UE accentue son assistance technique et financière dans ce domaine afin de renforcer la compétence et la capacité des pays. L'ensemble des partenaires commerciaux pourraient ainsi avoir une plus grande confiance dans les systèmes de contrôle et d'évaluation de ces pays, ce qui est une condition essentielle à un recours plus large au principe de la reconnaissance mutuelle.

2. Il est trop tôt encore pour libéraliser les échanges agricoles. Compte tenu de la situation des pays méditerranéens, le coût économique et social serait trop lourd. En revanche, les pays méditerranéens doivent saisir toutes les opportunités pour s'y préparer avec le soutien de l'Europe, en mettant en place une politique agricole d'envergure qui puisse répondre, au préalable, aux nombreuses difficultés structurelles qui caractérisent l'agriculture méditerranéenne et qui permettra (i) de moderniser le secteur en assurant un ajustement technologique de la filière et une montée en gamme, (ii) de définir un dispositif transparent et stable pour la mise en place d'un ensemble de normes techniques et phyto-sanitaires propres à la région Euro-Med, en collaboration avec l'UE, (iii) d'intégrer l'ensemble des conséquences sur l'agriculture et, plus généralement sur le milieu rural, des changements climatiques qui toucheront vraissemblement la région (choix des variétés, des techniques, etc.), (iv) de favoriser les relations entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée et surtout encourager la dissimination des résultats de cette recherche auprès de tous les acteurs, (v) d'assurer une meil-

leure sécurité alimentaire, en retrouvant une certaine sécurité quantitative, notamment au niveau de la production des céréales, et en garantissant également la sécurité qualitative des produits agricoles afin de protéger la santé des consommateurs et l'environnement, (vi) de promouvoir un développement agricole et rural en mesure de valoriser et de gérer au mieux les ressources foncières et hydrauliques, (vii) de mettre à niveau les infrastructures dans le domaine du transport et de l'énergie, (viii) d'encourager une meilleure intégration verticale entre industriel, producteurs et exportateurs, tout en limitant les risques de captation de rentes par les intermédiaires ou par tout autre acteur de la filière et, enfin, (ix) de mettre en place des dispositifs de concertation de façon à permettre une plus grande participation des agriculteurs dans cette mise à niveau du secteur agricole et dans l'émergence de nouveaux projets. Pour aider les pays méditerranéens à relever ce défi, l'UE a prévu dans la définition de sa nouvelle stratégie à l'égard de la politique de voisinage, de lancer des programmes pilotes visant à soutenir le développement agricole et rural. L'UE a également mis en place, depuis mi-2011, le Programme Européen pour l'Agriculture et le Développement Rural (ENPARD).

Durant ce processus d'amélioration du secteur agricole, il serait souhaitable que l'Europe ouvre son marché aux produits méditerranéens pour lesquels des avantages comparatifs existent comme les fruits et les légumes, ainsi que l'huile d'olive par exemple, en réduisant prioritairement les barrières (quotas, prix de référence, restrictions saisonnières et les autres mesures non tarifaires qui ne sont pas justifiées par des raisons de sécurité alimentaire des consommateurs) qui constituent les obstacles les plus compliqués pour les producteurs méditerranéens.

Femise préconise donc une ouverture progressive et réciproque des marchés agricoles, avec une séquantialité asymétrique : l'Europe devrait commencer à ouvrir progressivement son marché durant la phase de restructuration du secteur agricole des pays méditerranéens. A cet égard, la proposition de réforme de la PAC pour 2013 devrait rendre plus compatible le soutien aux agriculteurs et au monde agricole européen et une ouverture extérieure plus large.

3. Les services nécessitent un traitement spécifique selon l'activité concernée. Les services de facteurs, qui condionnent la qualité de l'environnement des entreprises, devraient être libéralisés, du moins en partie. En revanche, la libéralisation des services plus sensibles ne peut pas être entreprise dans l'immédiat. Modifier la réglementation de certains de ces services revient à changer des spécificités sociétales. Aussi il est important dans ce domaine de pouvoir entendre et prendre en compte le point de vue des populations et de ne pas bousculer, parfois inutilement (au sens où les effets sur la croissance seront minimes), des sociétés déjà fragilisées par les changements politiques en cours et les instabilités sociales, liées à des situations de pauvreté et d'inégalités.

En revanche, il n'est pas souhaitable de laisser diverger les réglementations et les normes concernant les services de facteurs (transports, télécommunication, énergie, etc.) à l'intérieur de la région méditerranéenne. Il faudrait, au contraire, encourager très fortement la création d'un marché des services régional au Sud. De la même façon, Femise préconise que l'ensemble des pays méditerranéens s'entendent sur un accord général encadrant l'investissement direct étranger. Il serait également très utile que des mesures soient adoptées pour favoriser la mobilité des compétences et les partenariats Nord/Sud, quels que soient les domaines.

Comme dans le cas de l'agriculture, des réformes structurelles dans le secteur des services sont nécessaires. Là encore l'asssitance technique et financière de l'Europe sera très utile pour initier et encourager des progrès nécessaires dans ce domaine. Pour Femise, la priorité d'actions doit

porter sur les services qui améliorent les conditions de création, de développement et d'innovation des entreprises. Une manière de définir la séquencialité de ces réformes et déterminer les besoins spécifiques de chacun des pays (voire des régions) est de diagnostiquer très finement les obstacles auprès des opérateurs concernés et d'y apporter des réponses appropriées, compte tenu de la situation d'ensemble des pays.

4. D'une façon générale et quelque soit le domaine concerné, Femise préconise d'aller dans le sens d'une plus forte intégration régionale entre les pays méditerranéens. Les gains liés aux économies d'échelle auront des répercussions à court, moyen et long termes, dans tous les pays et quels que soient les secteurs.

5. Femise recommande de poursuivre le processus d'ouverture, mais en considérant ce processus seulement comme l'un des outils qui peut aider au développement économique des pays, à la condition de l'associer à des politiques structurelles adaptées à la situation de chaque économie. Ces politiques structurelles sont nécessaires pour identifier de nouveaux avantages comparatifs, mettre en place les dispositifs qui puissent assurer leur émergence (par un appui public sur la base par exemple de partenariats public-privé, par un système de protection tarifaire temporaire et ciblé, etc.). De la même façon, une montée en gamme dans les échanges internationaux et le développement d'activités génératrices de plus fortes valeurs ajoutées ne pourront se produire sans, non seulement, une amélioration de l'environnement des entreprises sur les marchés domestiques (comme par exemple le problème d'accès au financement bancaire), mais surtout sans une politique active de la part des pouvoirs publics, soutenus par la communauté internationale en général et, plus encore, par l'Europe).

Il sera indispensable à l'avenir de mobiliser les 3 niveaux de l'action publique de façon cohérente, à savoir (i) une ouverture extérieure en phase avec les progrès et les avancées structurelles des pays, (ii) des politiques industrielles et structurelles ciblées, qui visent certains segments du système productif et/ou qui ouvrent de nouvelles opportunités à certaines catégories de la population (les femmes, les jeunes, les populations rurales) et, (iii) des politiques de portée plus générales qui modifient l'environnement des opérateurs, qui préparent mieux les populations aux évolutions à venir (par la formation, par la mobilité des compétences, par une plus grande liberté d'expression, par une implication des populations dans les débats publics, etc.). Les politiques de portée plus générales englobent aussi les politiques de stabilisation macroéconomique (maîtrise des déficits et de l'inflation) et la nécessité de rendre la politique de change plus active de façon à renforcer la compétitivité à l'exports des entreprises du Sud ou, du moins, de ne pas la laisser se détériorer vis à vis de leurs principaux concurrents des pays en développement ou émergents en raison d'un différenciel de variations des taux de change qui désantageraient les produits méditerranéens sur les marchés extérieurs.

Notes de fin:

1. Les données sont disponibles sur le site de la Banque Mondiale à l'adresse suivante : http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTRESEARCH/0,,contentMDK:22574446~pagePK:64214825~piPK:64214943~theSitePK:469382,00.html
2. Les enquêtes ont été menées entre mai 2008 et Janvier 2009, auprès de 300 entreprises en moyenne par pays. Pour une analyse détaillée de ces enquêtes, voir Basu, Kuwahara & Dumesnil (2011).
3. La base de données sur les barrières aux échanges temporaires (Temporary Trade Barriers Database) est disponible à l'adresse suivante : http://econ.worldbank.org/ttbd/.
4. P. Augier, M. Gasiorek, M. Lovo and G. Varela (2011).
5. P. Augier, O. Cadot and M. Dovis (2012).

6. FDI Inflows to the MENA Region: An Empirical Empirical Assessment of their Determinant and Impact on Development (2004), leaded by Khalid Sekkat, Research Femise n° FEM21-15.

7. Foreign Direct Investment and the liberalisation of trade in services: An evaluation of the Euro-Mediterranean Partnership influence (2012), leaded by Joan Costa-Font & Mireia Borrell Porta, Research Femise n° FEM34-19.

8. Notons que ce lien de causalité entre l'ouverture et la baisse du taux d'innovation peut aussi être expliqué par les avantages comparatifs qui peuvent pousser un pays à se spécialiser dans des industries ayant un faible contenu en R&D (Grossman & Helpman, 1995).

9. La conceptualisation du comportement des firmes dans le contexte d'ouverture des pays méditerranéens (2007), leaded by Patricia Augier, Research Femise n° FEM31-26.

10. Ces critiques méthodologiques ont été formulées par Edwards (1993), Rodriguez & Rodrik (2001), Hallak & Levinsohn (2004).

11. On a montré, au Femise (Augier et al, 2011), que dans le cas des entreprises marocaines, contrairement à ce que l'on pensait, le problème n'était pas tant la sortie des entreprises (les entreprises qui arrêtent leur activité ont une productivité globale généralement supérieure à celles qui entrent), mais le développement des petites entreprises et des entrantes. Au début de leur activité, on voit la productivité des entreprises s'accroître, puis atteindre rapidement un plafond qui les empêche de converger, dans un délai raisonnable, vers la productivité des entreprises présentent depuis longtemps. Dans une autre recherche Femise, Sekkat et al. (2009) montre que le processus d'entrée et sortie des entreprises a contribué positivement à la croissance de la productivité du travail (et non ici de la productivité globale) au Maroc, en Jordanie et en Turquie.

12. Rapport de synthèse sur la convergence réglementaire et la reprise de l'acquis communautaire par le Maroc, IRES, Décembre 2011.

13. Comparative analysis of importance of technical barriers to trade (TBT) for Central and Eastern European Cuntries' and Mediterranean Partner countries' exports to the EU (2005), leaded by Jan Michalek, Research Femise n° FEM22-03.

14. The role of rules of origin in the proces of Euro-Med integration (2008), leaded by Michael Gasiorek, Research Femise n° FEM31-13. Ces recherches initiées par des membres du Femise dés 2001, ont donné lieu à plusieurs autres rapports et publications (Gasiorek, 2003 ; Augier et al., 2003, 2004, 2005a, 2005b, 2009).

15. Le cumul est bilatéral lorsque son champ d'application est limité aux échanges préférentiels entre l'UE et un seul partenaire. Il figure dans tous les accords préférentiels conclus par l'UE. Dans le cadre du cumul bilatéral, les produits originaires de l'une des parties (UE ou partenaire méditerranéen) qui font l'objet d'une transformation dans l'autre partie (partenaire méditerranéen ou UE) sont assimilés aux produits originaires de l'autre partie. En d'autres termes, la valeur ajoutée du pays importateur et celle du pays qui exporte sont cumulées. Le cumul diagonal est un cumul bilatéral élargi à plusieurs pays liés par des systèmes préférentiels identiques. Si un tel cumul était instauré entre l'UE et les partenaires méditerranéens, le Maroc par exemple pourrait intégrer dans son processus de fabrication non seulement les produits originaires de l'UE mais également tous ceux originaires des autres pays partenaires avec lesquels le Maroc aurait établi des relations préférentielles du même type, sans que ces produits soient soumis à l'obligation de la transformation suffisante dans la détermination de l'origine du produit fini. Le cumul diagonal constitue ainsi un moyen d'assouplir la contrainte qu'impose la règle d'origine pour que le pays partenaire puisse bénéficier de l'accord préférentiel lorsqu'il exporte.

16. Le système Pan-Européen en matière de cumul a été instauré en 1997 entre l'UE, l'AELE, les pays d'Europe Centrale et Orientale et les états Baltes Il permet, à l'ensemble de ces pays, de bénéficier du cumul diagonal. Ce système a été étendu à la Turquie et à la Slovénie en 1999.

17. Le principe contenu dans tout système préférentiel est que les produits réputés originaires d'un pays sont nécessairement obtenus dans ce pays soit entièrement, soit par transformation suf-

fisante des produits qui y sont importés. Pour déterminer si une transformation est suffisante, on utilise, soit la règle de changement de position tarifaire, soit le critère de la valeur ajoutée (la valeur des produits importés incorporés dans le produit obtenu ne doit pas excéder un certain pourcentage -40% en général- de la valeur du produit), soit le critère de l'ouvraison particulière (comme celle de la double transformation pour l'habillement par exemple).

18. Obstacles to South-South Integration, to trade and to foreign direct investment: The MENA countries case (2005), directed by Jacques Le Cacheux, Research Femise n° FEM22-36.

19. South-South Trade Monetary and Financial Integration and the Euro-Merditerranean Partnership: An Empirical Investigation (2005), directed by Simon Neaime, Research Femise n° FEM22-39.

20. Pour une analyse détaillée des effets de la création d'une zone de libre échange entre l'UE et 4 pays méditerranéens (Maroc, Egypte, Turquie et Tunisie), voir l'étude Femise pilotée par A. Lorca Corrons (2000). Concernant plus spécifiquement le cas de l'horticulture en Jordanie et en Palestine, on peut voir l'étude Femise conduite par S. Muaz (2000).

21. Cf. l'étude Femise coordonnée par A. Lorca Corrons (2005), intitulé «A Box Evaluation Tool for Alternatives Mediterranean Agricultural Policy».

22. L'étude Femise n° FEM32-02, sortie en 2009, coordonée par Subidey Togan et Jan Michalek insiste sur les difficultés inhérentes à la libéralisation des services.

23. «Deep Integration, Firms and Economic Convergence», directed by Patricia Auger, Research Femise n° FEM33-23.

24. «Performances productives et climat de l'investissemnt dans quatre pays de l'espace MENA : Algerie, Egypte, Maroc, Liban», directed by Patrick Plane, Research Femise n° FEM33-09.

25. «Financial Systems in Mediterranean Partners and the Euro-Mediterrranean Partnership», directed by Simon Neaime, Research Femise n° FEM33-20.

26. «The Role of Business Services on Innovation, Productiviy, Employment and Exports of Spanish, Turkish and Moroccan Manufacturing Firms», directed by José Antonio Camacho, Research Femise n° FEM32-12.

27. «The Role of the Services as the Factor of Integration of Euromed», co-directed by Subidey Togan & Jan Michalek, Research Femise n° FEM3d-01.

ANNEXES

Tableau A1. Accords commerciaux impliquant les Pays Méditerranéens			
OMC			
Membres			***Date***
Egypte			*1995*
Jordanie			*2000*
Maroc			*1995*
Tunisie			*1995*
Turquie			*1995*
Observateurs			*1987*
Algérie			*1999*
Liban			*2001*
Syrie			
Accords Régionaux Multilatéraux			
	Membres	***Couverture***	***Date d'entrée en force***
Pan-Arab Free Trade Area (PAFTA)	*Bahrain,* ***Egypte****, Iraq,* ***Jordanie****, Kuwait,* ***Liban****, Libye,* ***Maroc****, Oman, Qatar, Arabie Saoudite, Sudan,* ***Syrie****,* ***Tunisie****, Emirats Arabes Unis, Yemen*	*Biens*	*1998*
AGADIR	***Egypte, Jordanie, Maroc, Tunisie***	*Biens*	*2004*
Arab Magreb Union (UMA)	***Algérie****, Libye,* ***Maroc****,* ***Tunisie****, Mauritanie*	*Biens*	*2012*
Accords EuroMed			
EC-Algérie		*Biens*	*2005*
EC-Egypte		*Biens*	*2004*
EC-Israël		*Biens*	
EC-Jordanie		*Biens*	*2002*
EC-Liban		*Biens*	*2003*
EC-Maroc		*Biens*	*2000*
EC-Palestine		*Biens*	*1997*
EC-Syrie		*Biens*	*1977*
EC-Tunisie		*Biens*	*1998*
EC-Turquie		*Biens*	*1996*
FTA with EFTA			
EFTA-Egypte		*Biens*	*2007*
EFTA-Israël		*Biens*	
EFTA-Jordanie		*Biens*	*2002*
EFTA-Liban		*Biens*	*2007*
EFTA-Maroc		*Biens*	*1999*
EFTA-Palestine		*Biens*	*1999*
EFTA-Tunisie		*Biens*	*2005*
EFTA-Turquie		*Biens*	*Apr 1992*

Tableau A1. Accords commerciaux impliquant les Pays Méditerranéens (suite)

Accords Régionaux Bilatéraux intra PM9		
Algerie-Jordanie	*Biens*	*1998*
Turquie-Maroc	*Biens*	*2006*
Turquie-Palestine	*Biens*	*2005*
Turquie-Syrie	*Biens*	*2007*
Turquie-Tunisie	*Biens*	*2005*
Turquie-Egypte	*Biens*	*2007*
Turquie-Israël	*Biens*	*1997*
Turquie-Jordanie	*Biens*	*2011*
Egypte- Palestine	*Biens*	*1994*
Egypte-Liban	*Biens*	*1999*
Jordanie-Syrie	*Biens*	*2002*
Jordanie- Palestine	*Biens*	*1995*
Liban-Syrie	*Biens*	*1999*
Accords Régionaux Bilatéraux avec USA		
Israël-USA	*Biens*	*1985*
Jordanie-USA	*Biens & Services*	*2002*
Maroc-USA	*Biens & Services*	*2006*

Tableau A2. Année de référence et année la plus récente disponibles dans la base TRAINS pour l'obtention des données sur les droits de douane pour les PM9

	Année de référence	***Année la plus récente***
Algérie	*1993*	*2009*
Egypte	*1995*	*2009*
Israël	*1993*	*2009*
Jordanie	*2000*	*2009*
Liban	*1999*	*2007*
Maroc	*1993*	*2009*
Syrie	*2002*	*2010*
Tunisie	*1995*	*2005**
Turquie	*1993*	*2010*

** Pour la Tunisie, les données sur les droits de douane sont disponibles jusqu'en 2008. Toutefois, on observe à partir de 2006, une brutale remontée des taux, y compris sur les importations de biens industriels en provenance de l'UE, ce qui n'est pas concevable dans le cadre de l'Accord d'Association, sauf si cet Accord avait été suspendu, ce qui n'a pas été le cas.*

References

Abdelhameed, Omar and Abdelrazik El-Shewikhy (2012), "Morsy tasks EBDA's president to chair the new council for business development", Daily News Egypt (July13th, 2012).

Abis, S. (2011). " Libéralisation du commerce agricole et coopération pour la sécurité alimentaire», Euromed Survey, Barcelone, IEMed.

Achy, Lahcen (2011), "Tunisia's economic challenges", Carnegie Paper, Carnegie Endowment for International Peace, Middle East Center.

Adly, Amr (2011), "The State of Corruption under Mubarak (1991-2011)", ARI Thematic Studies, Arab Reform Initiative.

African Development Bank – AfDB (2012), "African Economic Outlook 2012: Promoting Youth Employment".

Aghion, Ph., R. Blundell, R. Griffith, P., Howitt, S. Prant. ((2009)). " The Effects of Entry on Incumbent Innovation and Productivity», Review of Economics and Statistics Vol.90, No.1, pp.20-32.

Ahram online (2011), "Egypt's revolution youth on the back foot as parties steal limelight" Ahram (October 20, 2011)

Ahram Online (2012), "Egypt government to allocate one day per week to tackle workers demands" Ahram (August 26, 2012).

Aliriza, Fadil (2012), "The Godfathers of Tunis", Foreign Policy, (May 25, 2012).

Aliriza, Fadil (2012), "Tunisia's Quiet Counterrevolution", Egypt Independent, (April 14th, 2012).

Amin, M. et al. (2012), After the Spring: Economic Transitions in the Arab World, Oxford University Press.

Amnesty International (2012), "End army abuses in Egypt", (June 29, 2012).

Anne Wolf and Raphael Lefevre (May 2012), "Tunisia: the Islamic politics of trade unionism", Open democracy, (May 21, 2012).

Augier P. (leader), (2007). " La conceptualisation du comportement des firmes dans le contexte d'ouverture des pays méditerranéens", Research Femise n° FEM31-26.

Augier P. (leader), (2010). " Deep Integration, Firms and Economic Convergence», Research Femise n° FEM33-23.

Augier P., M. Gasiorek & Ch. Lai-Tong, (2005a). " Rules of Origin and the EU-Med Partnership: The Case of Textile», in "The World Economy. Global Trade Policy (2004)", David Greenaway Editor.

Augier P., M. Gasiorek M. & Ch. Lai-Tong, (2003). " The EU and the Southern Mediterranean: The impact of Rules of Origin», ERF VIIIth Annual Conference Volume, March 2003.

Augier P., M. Gasiorek, M. Lovo & G. Varela, (2011). " Paradoxes of Productivity: Trade Liberalization and Morocco», WP Caris, University of Sussex.

Augier, P., M. Dovis & M. Gasiorek, (2012). " The Business Environment and Moroccan Firm Productivity»s, Economics of Transition, Volume 2, Issue 2, pp 369-399.

Augier, P., M. Gasiorek & Ch. Lai-Tong, (2005b), " The impact of rules of origin on trade flows", Economic Policy, Volume 20, Issue 43, July, pp 568-624.

Augier, P., M. Gasiorek & Ch. Laitong, (2009). " Multilateralizing regionalism: lessons from the EU experience in relaxing rules of origin», in "Multilateralizing Regionalism: Challenges for the Global Trading System", Richard Baldwin and Patrick Low Ed., World Trade Organization and Cambridge University Press.

Augier, P., M. Gasiorek, & Ch. Lai-Tong, (2004). " The EU-Mediterranean partnership and cumulation of rules of origin: the case of textiles», World Economy, 27, N°9, pp 1449-1473.

Augier, P., O. Cadot & M. Dovis, (2012). " Imports and TFP at the Firm level: The Role of Absorptive Capacity», Canadian Journal of Economics, forthcoming.

Baldwin, R. E., (2000). " Regulatory Protectionism, Developing Nations, and a Two-Tier World Trade System", in Susan Collins and Dani Rodrik (eds.). Brookings Trade Forum 2000, Washington,D.C. Brookings Institution Press.

Basch-Haron, Heidi (2012), "Uncertainty for the future of the Moroccan women's movement", Open Democracy, (March 1st, 2012).

Basu, S. R., H. Kuwahara & F. Dumesnil, (2011). " Evolution of Non-Tariff Measures: Emerging cases from selected developing countries», Policy Issues in International Trade and Commodities, UNCTAD.

Bennhold, Katrin (2011) "Women's Rights a Strong Point in Tunisia", New York Times, (February, 22, 2011).

Blanc, Frédéric (2012), "Environmental Action and Job Creation", in CMI/WB « Toward Green Growth in Mediterranean Countries: Implementing Policies to Enhance the Productivity of Natural Assets», Marseille, CMI.

Blanc, Frédéric (2011), "Employment Perspective in the Mediterranean" In «Tomorrow, the Mediterranean: Scenarios and Projections for 2030» (69–108). Paris: IPEMED.

Bloomberg (2012), " Arab Spring Unrest Sent 2011 Tourism Down 30% In Egypt, Tunisia", March 6th.

Brookings (2011), "Will Europe Shrink from the Arab Spring?", December 21st .

Camacho, J. A. (leader), (2009). " The Role of Business Services on Innovation, Productiviy, Employment and Exports of Spanish, Turkish and Moroccan Manufacturing Firms», Research Femise n° FEM32-12.

Cecchini, L. & Ch. Lai-Tong, (2008). " The links between openness and productivity in Mediterranean countries», Applied Economics, Volume 40, pp 685-697.

Chayes, Sarah (2012), "Corruption is Still Tunisia's Challenge", Los Angeles Times, (June 10, 2012).

Chutter, Andrew (2006), "Understanding of the Security Reform", in Journal of Security Sector Management, Vol. 14, n°2

CIHEAM, (2012). " Mediterra, La diète méditerranéenne pour un développement regional durable», Rapport Annuel, Les presses de Sciences Po.

CMI (Center for Mediterranean Integration) (2012). Toward Green Growth in Mediterranean Countries: Implementing Policies to Enhance the Productivity of Natural Assets. Marseille, CMI.

Colm Regan (2011), "Women, Citizenship and Change: The Role of the Women's Movement in the Arab World" in Change and Opportunities in the Emerging Mediterranean Edited by Stephen Calleya and Monika Wohfled.

Costa-Font, J. & M. Borrell Porta (leaders), (2012). " Foreign Direct Investment and the liberalisation of trade in services: An evaluation of the Euro-Mediterranean Partnership influence», Research Femise n° FEM34-19.

D'Alema, Massimo (2011), "The Arab Spring and Europe's Chance", Project Syndicate, October 25th.

Deliberacion (2011), "The European Union and the Arab Spring – Yet Another Blunder?", August 3rd.

Desai, Raj M., Olofsgård, Anders and Yousef, Tarik, "The Logic of Authoritarian Bargains", Economics & Politics, Vol. 21, Issue 1, pp. 93-125, March 2009.

Dollar, D. & A. Kraay, (2003). " Institutions, Trade, and Growth: Revisiting the Evidence», World Bank Policy Working Paper N°3004.

Dutz, Mark A. (2007), Unleashing India's Innovation: Toward Sustainable and Inclusive Growth, The World Bank.

Edwards, S., 1993. " Openess, Trade Liberalization, and Growth in Developing Countries», Journal of Economic Literature, XXXI(3), 1358-1393.

EIB (2012), "Note on the Mediterranean Region", April 2012.

El-Issawi, Fatima (2012), "The Tunisian Transition: The Evolving Face of the Second Republic", in After the Spring: Power Shift in the Middle East?, London School of Economics.

El-Issawi, Fatima, (2012), "Tunisian Media in Transition", Carnegie paper, Carnegie Endowment for international peace, Washington DC.

El-Shanawi, Eman, "Quota, what quota? How parliaments lack female touch in Arab region", Al-Arabiya website (March 5th, 2012).

European Training Foundation - ETF (2012), Union for the Mediterranean Regional Employability Review: The Challenge of Youth Employment in the Mediterranean.

Femise, (2003). " L'impact de la libéralisation agricole dans le contexte du partenariat Euro-Méditerranéen», Rapport.

FEMISE (2010), "Global Food Price Shock and the Poor in Egypt and Ukraine: A Comparison of Impacts and Policy Options", Research n°FEM33-14, June 2010.

FEMISE-EIB (2010), "The Crisis and Ways Out of it in the Mediterranean Countries", November.

Fitouri, Samia (2011) "Tunisia: In Spite of Regime Change, Country Falls in International Corruption Index.", Tunisia Live (December 06, 2011).

Freedom House (2012), "Egypt: New Press Law Enacted as Media Crackdown Continues", Freedom House Website.

Galal, A. (2004), 'The Economics of Formalization: Potential Winners and Losers from Business Formalization', Working Paper No. 95, March, Cairo, Egypt: The Egyptian Center for Economic Studies.

Garcia-Navarro, Lourdes (2012) "In Egypt's New Parliament, Women will be Scarce." NPR (January 19, 2012).

Gasiorek, M., (2003). " Study on the economic impact of extending the pan-European system of cumulation of origin to the Mediterranean partners' part of the Barcelona process», with P. Augier, D. Evans, P. Holmes and Ch. Lai-Tong, European Commission, DG Trade.

Gasiorek, M., (2008). " The role of rules of origin in the proces of Euro-Med integration», Research Femise n° FEM31-13.

Ghazouani, Kamel (2011), " Evaluation des incitations à l'investissement privé: Cas du CII «, Tunis: Institut Arabe des Chefs d'Entreprises.

Gold, Andrew, (2012), "Egyptian Workers Demand a Say in the New Egypt Under President Morsi", Policymic.

Goldberg I., Branstetter L., Goddard J.B. and S. Kuriakose (2008), "Globalization and Technology Absorption in Europe and Central Asia : The Role of Trade, FDI, and Cross-border Knowledge Flows", World Bank.

Goldberg, Ellis (2011) "Egyptian Businessmen Eye the Future." Foreign Policy, (February, 10, 2011).

Goulding, Kristine (201), "Tunisia. Will democracy be good for women's rights?" Open democracy (June 13, 2011).

Grossman, G. & E. Helpman,1995. " Technology and Trade», in G.Grossman and K.Rogoff, eds., Handbook of International Economics, vol.III, North Holland.

Halaseh, Rama, (2011), "Civil Society, Youth and the Arab Spring" " in Change and Opportunities in the Emerging Mediterranean Edited by Stephen Calleya and Monika Wohfled.

Hallak, J.C. & J. Levinsohn, (2004). " Fooling ourselves: Evaluating the Globalization and Growth Debate», NBER Working Paper N°10244.

Hammond, Andrew (2011), "Tunisia's Ennahda likely to back an open economy." Reuters (October, 26, 2011).

HotStats (2012), "MENA Chain Hotels Market Review", APRIL 2012.

Human Rights watch (2012), "Country report: Tunisia", Human Rights Watch, NY.

International Business Times (2012), "Post-Arab Spring Travel And Tourism In The Middle East: A Country-By-Country Look", June 2nd.

Istituto Affari Internazionali – IAI (2011), " The Arab Spring: Socio-economic Challenges and Opportunities", Documenti IAI 1115E, December.

Istituto Affari Internazionali – IAI (2012), "One Year On: A Balance Sheet of the EU's Response to the Arab Spring", Op-Med, May 2012.

Joseph K.J. (2006), Information Technology, Innovation System and Trade Regime in Developing Countries : India and the ASEAN, Palgrave Macmillan.

Kaboub, Fadhel (2011), "The Middle East's Neo-Liberalism–Corruption Nexus," Web comment, June 2011.

Kadry, Said (2007) "Egyptian Experience in Security Sector Reform", Halki International Seminar, Greece.

Kadry, Said and Noha Bakr (2011), "Egypt Security Sector Reforms", ARI Thematic Studies, Arab Reform Initiative.

Kaldor, Mary, (2010), "The Idea of Global Society", in: Arches Quarterly, 4,6 (Summer):7-14: 10.

Kee, H. L., A. Nicita & M. Olarreaga, (2009). " Estimating trade restrictiveness indices», Economic Journal, vol.119, pp. 172-199.

Keith Cowling and Philip R. Tomlinson (2011), "Post the 'Washington Consensus': Economic

Governance and Industrial Strategies for the Twenty-first Century", Cambridge Journal of Economics 2011, 35, 831–852.

Khalaf Hunaidi, R. (2011), "Reconciling with the Newer Middle East", speech delivered at the conference "The Economics of the Arab Spring", September 12th.

King, Stephen (2009), The new authoritarianism in the Middle East and North Africa, Indiana.

Kinninmont, Jane (2012), "The New and Old Economic Actors in North Africa", Mediterranean Paper Series, the German Marshall Fund.

Kuwait News Agency (2012), "Arab Spring led to loss of 7 mln tourists – ATO chief", May 26th.

Lalami, Laila (2011) "Arab Uprisings: What the February 20 Protests Tell Us About Morocco." The Nation, (February 17, 2011).

Le Cacheux, J. (leader), (2005). " Obstacles to South-South Integration, to trade and to foreign direct investment: The MENA countries case», Research Femise n° FEM22-36.

Lee, Eric & Benjamin Weinthal (2011) "Trade Unions: The Revolutionary Social Network at Play in Egypt and Tunisia." The Guardian, (February 10, 2011).

Lorca Corrons, A. (2000). " L'impact de la libéralisation commerciale Euro- Méditerranéenne dans les échanges agricoles», Research Femise n° FEM01-43.

Lorca Corrons, A. (2005). " A Box Evaluation Tool for Alternatives Mediterranean Agricultural Policy», Research Femise n° FEM22-11.

Magdi, Amine et al. (2012), "After the spring: Economic transitions in the Arab world", Brookings.

Melitz, M.J., (2003). " The Impact of Trade on Intra-Industry Reallocations and Aggregate Industry Productivity», Econometrica, Vol. 71, pp.1695–1725.

Michalek, J. (leader), (2005). " Comparative analysis of importance of technical barriers to trade (TBT) for Central and Eastern European Cuntries' and Mediterranean Partner countries' exports to the EU», Research Femise n° FEM22-03.

Moheeb, Hania, (2012), "The Tough Road for Syndical Liberties", Business Today (March 8th, 2012).

Muaz, S. (2000), " The impact of Euro-Mediterranean Partnership on Jordan's and Palestines's agricultural sectors from a water perspective: The case of horticultual exports to EU Markets", Research Femise n° FEM01-11.

Naciri, Rabéa; Nusair, Isis, (2003), "The Integration of Women's Rights into the Euro-Mediterranean Partnership: Women's Rights in Algeria, Egypt, Israel, Jordan, Lebanon, Morocco, Palestine, Syria and Tunisia (Copenhagen, Euro-Mediterranean Human Rights Network).

Navaretti G. B., Schiff M. and I. Soloaga (2006), "The Knowledge Content of Machines: North-South Trade and Technology Diffusion", in Hoekman B. and B.S. Javorcik Gloabal Integration & Technology Transfer, Palgrave Macmillan and the World Bank.

Neaime, S. (leader), (2005). " South-South Trade Monetary and Financial Integration and the Euro-Merditerranean Partnership: An Empirical Investigation», Research Femise n° FEM22-39.

Neaime, S. (leader), (2009). " Financial Systems in Mediterranean Partners and the Euro-Mediterrranean Partnership», Research Femise n° FEM33-20.

Nicita, A. & J. Gourdon, (2012). " A Preliminary Analysis on Newly Collected Data on Non-Tariff Measures», Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series, N°53.

Nuno S. Themudo (2012), "Reassessing the Impact of Civil Society: Nonprofit Sector, Press Freedom, and Corruption", Governance, Vol. 25, Issue 3.

Osman, Tarek (2011), Egypt on the Brink: From Nasser to Mubarak, Yale University Press, Revised edition.

Plane, P. (leader), (2010). " Performances productives et climat de l'investissement dans quatre pays de l'espace MENA : Algerie, Egypte, Maroc, Liban», Research Femise n° FEM33-09.

Reiffers, Jean-Louis (2012), "Employment and Economic Challenges in the Mediterranean Region", An ENP South Regional Seminar for EU elegations and Development Partners.

Reiffers, Jean-Louis and Constantin Tsakas (2012), "What responses can we give as to the economic

and social reasons which led to the Arab Spring?", Contribution to the seminar on the "Arab Spring" JICA/AFD, Tokyo, Japan, 15 October 2012.

Rigobon, R. & D. Rodrik, (2005). " Rule of Law, Democracy, Openness and Income: Estimating the Interrelationships", Economics of Transition, Volume 13, 3, pp 533-564.

Rodriguez, F. & D. Rodrik, (2001). " Trade Policy and Economic Growth: A Skeptic's Guide to Cross-National Evidence ", in B. Bernanke and K. Rogoff (eds.), NBER Macroeconomics Annual 2000, MIT Press, Cambridge, MA.

Rodrik, D., 1988. " Imperfect Competition, Scale Economies, and Trade Policy in Developing Countries " in R.E. Baldwin (ed.), Trade Policy Issues and Empirical Analysis, Chicago and London, University of Chicago Press.

Rodrik, D., A. Subramanian & F. Trebbi, (2002). " Institutions Rule: The Primacy of Institutions over Geography and Integration in Economic Development", mimeo.

Saaf, Abdellah (2012), "Democratic Governance of Security in Morocco", ARI Thematic Studies, Arab Reform Initiative.

Saif, Ibrahim & Muhammed Abu Rumman (2012), "The Economic Agenda of the Islamist Parties", Carnegie Paper, Carnegie Endowment for International Peace, Middle East Center

Sayigh Yazid (2007), "Security sector Reform in the Arab Region: Challenges to Developing an Indigenous Agenda", ARI Thematic Studies, The Arab Reform initiative.

Schiff M. and Y. Wang (2006), "On the Quantity and Quality of Knowledge: The Impact of Openness and Foreign R&D on North-North and North-South Technology Spillovers", in Hoekman B.and B.S. Javorcik Global Integration & Technology Transfer, Palgrave Macmillan and the World Bank.

Schneider and Maxfield (1997), Business and the state in developing countries, Cornell University Press, New York.

Sekkat, K. (leader), (2004). " FDI Inflows to the MENA Region: An Empirical Empirical Assessment of their Determinant and Impact on Development", Research Femise n° FEM21-15.

Sekkat, K. (leader), (2009). " Economic Policies, Firms' Entry and Exit and Economic Performance in four MENA Countries", Research Femise n° FEM32-05.

Shenker, Jack (2011), "Hosni Mubarak's Puppet Trade Union Federation Dismantled", The Guardian (August, 5, 2011).

Stein, Ewan (2012), "Revolutionary Egypt: Promises and Perils", in After the Spring: Power Shift in the Middle East?, London School of Economics.

Stevenson, L. (2010), "Private Sector and Enterprise Development: Fostering Growth in the Middle East and North Africa", International Development Research Centre (IDRC), Cairo, Egypt.

Thomaswhite.com, 2012, "A Postcard from the Middle-East & Africa : MENA tourism blooming again after Arab Spring", May 18th.

Togan, S. & J. Michalek (leaders), (2007). " The Role of the Services as the Factor of Integration of Euromed», Research Femise n° FEM3d-01.

Togan, S. & J. Michalek (leaders), (2009). " Liberalization of Services in Poland and Turkey: A Comparative Analysis», Research Femise n° FEM32-02.

Tommy Clausen, Mikko Pohjola, Koson Sapprasserty and Bart Verspagenz (2011), "Innovation Strategies as a Source of Persistent Innovation", Industrial and Corporate Change, Volume 21, Number 3, pp. 553–585.

UNDP (2006), "The Arab Human Development Report 2005: Towards the Rise of Women in the Arab World", New York.

UNESCO (2011), "Arab Youth: Civic Engagement and Economic Participation", Beirut.

Wolman, David (2008) "Cairo Activists Use facebook to Rattle Regime", Wired Magazine: 16.11.

World Bank (2008), "The Growth Report : Strategies for Sustained Growth and Inclusive Development", Commission on Growth and Development.er 2012.

SITUATION DETAILLEE DES PM :
FICHES PAYS

ALGÉRIE : Une immunité partielle face au Printemps arabe mais un long chemin à parcourir avant d'atteindre la croissance inclusive

Introduction

Comme l'indiquent les rapports du FEMISE publiés ces dernières années, la situation de l'Algérie semble être bien différente de celles de la Tunisie et de l'Égypte. Toutefois, la scène politique nationale a été marquée par l'instabilité. En effet, des amendements constitutionnels ont permis au président algérien d'entamer un troisième mandat. Depuis le début de l'année 2012, le pays est confronté à une vague de manifestations pacifiques portées par la jeunesse algérienne dans plusieurs régions. L'emploi, le logement et les services publics sont au cœur des revendications et ont fait naître une solidarité sociale (OpenDemocracy, 2012).

Après le déclin de 2010, l'économie algérienne a enregistré l'an dernier un taux de croissance global supérieur à la tendance pré-crise. Au niveau national, l'évolution économique est modeste mais plutôt correcte par rapport à l'instabilité internationale. Comme toujours, les prix du pétrole ont été déterminants pour les exportations algériennes qui ont elles-mêmes eu un impact sur la croissance. Au cours de la décennie écoulée, la gestion macroéconomique a permis d'accroître les réserves de devises et donc de réduire la dette algérienne.

Tableau 1. Principaux indicateurs de l'économie

	2010	*2011*	*2012*	*2013*
Croissance du PIB (%)	*3,3*	*2,4*	*2,6*	*3,4*
Inflation, prix à la conso. (moy; %)	*3,9*	*4,5*	*8,4*	*5*
Balance budgétaire (% du PIB)	*-0,6*	*-0,2*	*-2,4*	*4,2*
Balance courante (% du PIB)	*7,5*	*10,0*	*6,2*	*6,1*
Taux d'intérêt des banques (moy; %)	*8,0*	*8,0*	*8,0*	*8,0*
Taux de change AD:US$ (moy.)	*74,39*	*72,94*	*77,84*	*73,15*

Source: EIU

Cependant, les dernières études du FEMISE (2010) ont montré que la croissance liée au pétrole favorisait le maintien des fondations structurelles nationales et que l'Algérie s'appuyait en grande partie sur les importations, l'agriculture et la production industrielle du pays n'étant, pour leur part, pas exploitées au maximum de leur potentiel réel. L'Algérie a également été appelée à la prudence : la prospérité économique liée aux hydrocarbures ayant ses limites, elle ne pourra être le seul vecteur de croissance à long terme. Parallèlement, les politiques structurelles pour soutenir l'emploi et faire le lien entre la formation professionnelle et le marché sont capitales. En effet, le déclin de l'emploi est une source de mal-être pour la jeunesse algérienne.

Le Printemps arabe offre désormais de nouvelles perspectives à l'Algérie. Alors que les difficultés de la crise internationale 2008-2009 ont été surmontées (grâce à des politiques structurelles volontaristes), le pays a encore un long chemin à parcourir pour atteindre une croissance inclusive favorisant la création d'emplois et le recul des inégalités et de la pauvreté tout en entretenant le développement économique (cf. FEMISE 2011). Plusieurs questions sont à poser: l'Algérie peut-elle se contenter d'un régime de croissance basé sur les initiatives publiques ? Le pays peut-il se permettre de maintenir des politiques structurelles qui ne sont pas toujours rentables ? Les autorités algériennes sont-elles en mesure de gérer un équilibre budgétaire exceptionnellement fragile ? Peut-on envisager des réformes financières efficaces favorisant une meilleure répartition des ressources pour le développement de projets productifs ?

D'une manière générale, concernant la situation macroéconomique, sociale et politique en Algérie, on peut faire les observations suivantes :

√ La croissance économique devrait atteindre 2,6% en 2012, la croissance du PIB étant comme toujours alimentée par les secteurs de l'industrie et des services. La stabilité politique in-

térieure ainsi que l'amélioration de la croissance dans le monde et au sein de l'UE devraient permettre à l'Algérie de bénéficier de perspectives favorables dès 2013.

√ Alors que le taux de chômage global avoisine les 10%, les autorités algériennes n'ont pas réussi à créer suffisamment d'emplois qualifiés. Parallèlement, le pays devra générer 3,7 millions d'emplois d'ici 2030 s'il souhaite maintenir les taux de chômage et d'inactivité à leurs niveaux de 2007. Pour que ce scénario soit viable, le taux annuel de création d'emplois doit être de 1,57%. Actuellement, le taux de chômage extrêmement élevé qui perdure chez les jeunes est dû à une élasticité trop faible tandis que l'inflexibilité du marché de l'emploi explique en partie l'influence limitée de la croissance du PIB sur l'emploi et le chômage.

√ Après avoir atteint 4,5 %, le taux d'inflation pourrait être de 8,4% en 2012. La situation est assez préoccupante. Les prix ont enregistré une hausse de 9% en année glissante au premier trimestre 2012, en raison notamment de l'augmentation du prix des denrées alimentaires. Parallèlement, le pouvoir d'achat des Algériens s'est littéralement effondré entre 2001 et 2012.

√ L'amélioration du compte courant devrait se poursuivre en 2012 avec un taux estimé à 10% du PIB. Toutefois, les principaux pays exportateurs vers l'Europe, dont l'Algérie fait partie, verront le volume de leurs exportations continuer à décliner. Dans l'ensemble, la hausse des prix algériens ne devrait pas dissimuler la baisse des ventes du gaz.

√ En 2012, la politique budgétaire de l'Algérie s'est focalisée sur les mesures visant à soutenir l'économie nationale ainsi que les PME et à renforcer la diversification afin de réduire la dépendance vis-à-vis du secteur du pétrole. Le projet budgétaire algérien 2012 propose une extension des actions économiques et sociales de l'année précédente pour soutenir les personnes défavorisées et l'emploi. L'équilibre budgétaire devrait atteindre -2,4% du PIB en 2012 contre -0,4% l'an dernier.

√ La dimension sociale de la croissance a été extrêmement limitée en termes de création d'opportunités. Pour être inclusive, la croissance doit être partagée avec la majorité de la main d'œuvre et de la population active. Pourtant, les taux de participation au marché du travail sont extrêmement faibles en termes absolus. En 2011, plus de la moitié de la population active ne contribuait pas au marché du travail et la situation des jeunes algériens était particulièrement difficile. Dans l'ensemble, les indicateurs de croissance inclusive qui ont été utilisés montrent que le niveau d'intégration de la croissance en Algérie a été extrêmement faible.

√ L'Algérie a conclu un accord avec le Portugal facilitant l'accès des entreprises portugaises au territoire algérien. Grâce à cet accord bilatéral, les mesures d'incitation fiscale et les conditions attractives de financement permettraient de renforcer les relations économiques dans des secteurs tels que les hydrocarbures, les technologies de l'information et de la communication (TIC), le bâtiment, les services, etc.

√ Les autorités ont également annoncé la mise en place de quelques initiatives pour soutenir le secteur privé. La Bourse d'Alger va être ouverte aux capitaux étrangers afin d'accroître les liquidités et d'inciter plus d'entreprises nationales à entrer en bourse. En parallèle, des projets de renforcement des investissements dans le tourisme ont été annoncés afin d'attirer 3,5 millions de touristes par an en Algérie dès 2015.

√ Nous en concluons que l'Algérie doit clairement opter pour des politiques de diversification économique adaptées. Toutefois, l'élargissement de l'économie d'exportation pétrolière peut s'avérer compliquée en raison des variations relatives des prix. Les revenus des activités d'extraction de pétrole sont susceptibles de renforcer la demande de produits mais, dans le cas des produits non commerciaux, les coûts marginaux devraient augmenter. Par conséquent, les prix des produits commerciaux internationaux et la valeur réelle des taux de change devraient également être en hausse ce qui limitera la capacité de pénétration des entreprises sur les marchés des nouveaux produits commerciaux. La liberté d'investissement commercial ainsi que la dépendance à l'égard des ressources détermineront le niveau de diversification des exportations.

√ Le cadre institutionnel devra être reconstruit. Afin de pouvoir créer les conditions nécessaires à une dynamique industrielle endogène, les réformes institutionnelles doivent concilier le temps nécessaire à « l'apprentissage » et l'abandon de la recherche absolue du profit en optant pour des changements radicaux. L'adoption de réformes réglementaires favorisant la transparence de la concurrence est le seul moyen d'aboutir à une productivité globale des facteurs plus fiable.

√ Le taux de chômage extrêmement élevé chez les jeunes diplômés est le fruit du décalage entre l'offre et la demande sur le marché du travail. L'Algérie devrait miser sur l'emploi et mettre en avant l'intérêt des politiques actives par rapport aux politiques passives pour éviter l'apparition de problèmes à l'avenir plutôt que de songer à chercher un remède.

I. Perspectives politiques et interaction avec l'économie

I.1. Une Algérie immunisée face au Printemps arabe ?

L'année écoulée a été particulièrement intéressante pour l'Algérie. Bien que les répercussions aient été moins fortes qu'en Égypte ou en Tunisie en termes de croissance économique, de chômage et de déficits fiscaux, l'économie algérienne a enregistré une légère baisse de ses résultats et les inquiétudes quant aux tensions politiques qui pourraient naître de cette situation perdurent. Il n'y a eu aucun signe manifeste particulier de changement politique, contrairement aux autres pays partenaires méditerranéens voisins. Élu jusqu'en 2014, le président algérien devrait aller jusqu'au bout de son mandat. Si certains troubles ont été constatés au sein de la population, ils n'ont pas la même ampleur que dans les pays voisins et ne devraient pas déboucher sur un changement de gouvernement.

Les élections parlementaires du mois de mai ont été l'événement politique majeur de l'année écoulée. La grande surprise de ce scrutin est la défaite cinglante du parti islamiste qui signe une démarcation de l'Algérie par rapport aux tendances observées dans les pays partenaires méditerranéens voisins. L'Alliance de l'Algérie verte (qui rassemble le Mouvement de la société pour la paix, le Mouvement pour la réforme nationale et le Mouvement de la renaissance islamique) a seulement remporté 48 sièges sur 462 tandis que le Front de libération nationale et le Rassemblement national démocratique ont obtenu respectivement 220 et 68 sièges.

On pourrait certainement penser que l'Algérie est immunisée face aux événements qui ont marqué le reste de la région. Il ne faut pourtant pas oublier que la dernière fois que les islamistes ont remporté une élection avec le Front islamique du salut, le deuxième tour a été annulé, l'état d'urgence a été décrété et a débouché sur une guerre civile. La population algérienne a sans doute des souvenirs encore vivaces de cette période et ne souhaite probablement pas renouer avec le passé (Malashenko, 2012). Achy (2012) partage également cet avis et ajoute que, contrairement aux partis islamistes de Tunisie et d'Égypte, les islamistes modérés d'Algérie faisaient déjà partie de la majorité présidentielle en soulignant que « leur décision d'endosser le rôle d'une force «d'opposition» à la dernière minute a sans doute été perçue comme une manipulation politique pure » par la population.

Il faut également souligner que les autorités algériennes sont suffisamment flexibles pour répondre rapidement aux besoins de la population lorsque des tensions apparaissent. Ainsi, pendant le Printemps arabe, les prix des denrées alimentaires ont été baissés, les salaires des fonctionnaires ont été augmentés et la construction de logements a été accélérée. Les dépenses publiques ont augmenté de plus de 50% au cours des deux dernières années et les jeunes entrepreneurs ont bénéficié de prêts à taux zéro pour lancer leurs activités (Achy, 2012). Les autorités semblent donc agir avec plus de pragmatisme ce qui pourrait expliquer le succès des forces séculaires dans le pays et « l'exception » algérienne (Malashenko, 2012).

En conclusion, l'Algérie est-elle immunisée face au Printemps arabe ? La réponse pourrait être oui à court terme mais n'est pas aussi limpide à plus long terme. En effet, le régime algérien a été protégé par les ressources en pétrole qui ont permis d'apaiser l'opinion publique et les souvenirs encore vivaces de la guerre civile des années 1990. La capacité des autorités à maîtriser le déficit fiscal pourrait toutefois être menacée à moyen terme, en particulier si les prix du pétrole commencent à baisser. Parallèlement, le taux de participation d'à peine 42% de la population aux dernières élections montre que la population n'est pas forcément satisfaite de la situation actuelle.

I.2. Que pourrait-il arriver dans les mois à venir et au-delà ?

Maintenant que les élections sont terminées, tout « revient à la normale » et aucun changement économique particulier n'est attendu. L'Algérie continuera vraisemblablement à éviter l'agitation sociale et politique. Si tel est le cas, une certaine instabilité politique pourrait progressivement faire son apparition, la succession de Bouteflika restant un sujet épineux.

Dans l'ensemble, comme l'indique EIU (2012), le besoin de réformes économiques reste relativement fort « dans la mesure où les infrastructures dilapidées, les complexes industriels obsolètes et le système éducatif inefficace de l'Algérie doivent être améliorés ». Comme le précise Achy (2012), « l'Algérie est un pays riche avec de profonds déséquilibres économiques, sociaux et régionaux ... La plupart des Algériens souffrent de la baisse de qualité des services sociaux de base tels que l'éducation et la santé ». Parallèlement, le taux de chômage des jeunes dépasse les 20%. Par conséquent, des dépenses visant à diversifier l'activité économique sont attendues. Le renforcement du rôle du secteur privé au sein de l'économie reste à voir.

Il faut noter également que l'Algérie a connu une profonde restructuration visant à promouvoir une économie de marché ouverte aux initiatives privées et à la libéralisation des échanges. Toutefois, comme le souligne le FEMISE-EIB (2010), il y a toujours un risque de voir « l'Algérie se tourner à nouveau vers le protectionnisme … Si, en surface, il est bien question de rétablir le rôle du gouvernement dans la gestion des déficiences du marché, le soutien aux entreprises locales et l'application des recommandations générales à un contexte local - des réponses qui sont toutes légitimes - , dans la pratique, cela s'apparente plus à un retour au soutien par le protectionnisme ». En effet, à court terme, les tarifs douaniers serviront certainement à maîtriser les prix au niveau national tandis que le rapatriement des bénéfices restera difficile pour les entreprises qui engrangeraient des « revenus excessifs » sur le marché algérien (EIU, 2012).

Enfin, les relations de l'Algérie avec la communauté internationale, notamment avec l'UE et les États-Unis, devraient rester positives. Le pays est le 5ème plus grand fournisseur en énergie de l'UE et le marché européen est le principal partenaire commercial de l'Algérie, la moitié des exportations algériennes lui étant destinées. Parallèlement, l'Algérie est aussi un partenaire stratégique des États-Unis et de l'UE dans la lutte contre le terrorisme. Cela a notamment contribué au fait que l'UE et les États-Unis ont rapidement reconnu le résultat des élections parlementaires en mai 2012 malgré quelques accusations de fraude (Achy, 2012).

II. Estimations macroéconomiques et sectorielles

II.1. Une croissance modeste de l'économie en 2012

En Algérie, la croissance économique devrait atteindre 2,6% en 2012, les secteurs de l'industrie et des services étant comme toujours les principaux moteurs du PIB avec des parts respectives de 63,5% et 29,5% en 2011. Le secteur des services devrait enregistrer une légère hausse en 2012 tandis que l'agriculture ne représentera pas plus de 6% de la valeur ajoutée. Dans l'ensemble, l'évolution la plus marquée en termes de résultats viendra sans doute

Tableau 2. Indicateurs de la croissance				
	2010	2011	2012*	2013*
Croissance PIB mondial	-2,3	3,9	2,6	2,2
Croissance PIB UE 27	-4,3	2,1	1,6	-0,4
Croissance PIB de la zone MENA	1,7	5,2	3,4	3,4
Croissance PIB Algérien	3,4	2,4	2,6	4,3
Origine du PIB (% du PIB au coût des facteurs)				
Agriculture	8,9	8,9	8,9	8,7
Industrie	62,1	63,5	62,8	63,8
Services	31,0	29,5	30,2	29,4
Origine du PIB (variation réelle en %)				
Agriculture	3,3	2,2	2,3	2,1
Industrie	3,3	4,7	1,5	5,9
Services	3,3	-0,4	3,9	2,5
Source: EIU, * forecasts				

de l'économie de services (taux de croissance attendu: 3,9%) suivie d'une timide progression de l'agriculture (2,3%) et du secteur industriel (1,5%). Le taux de croissance modeste du PIB prévu pour 2012 est lié aux résultats relativement faibles du secteur des hydrocarbures. En effet, la fermeture partielle de la plus grande raffinerie algérienne réduit la production industrielle. Par conséquent, les exportations nettes devraient atteindre la moitié de la valeur de 2008 (33 milliards de dinars contre 66 milliards de dinars – valeur des prix de 1980) Parallèlement, la hausse de l'inflation pourrait ralentir la consommation privée. En contrepartie, cette dernière pourra être favorisée par l'expansion du service public et la hausse des salaires des fonctionnaires. En termes d'investissement, la FBCF pourrait être confrontée à un manque de financement et aux incertitudes liées à d'éventuelles manifestations et émeutes. Les projets d'infrastructures dans les domaines du logement et des constructions routières / ferroviaires augmenteront la consommation publique mais il faut noter que ces projets sont souvent retardés (EIU).

La stabilité politique intérieure ainsi que l'amélioration de la croissance mondiale (estimée à 2,2% pour 2013) pourraient offrir de meilleures perspectives pour 2013. Le secteur de l'énergie est et sera encore certainement le principal centre d'intérêt. La hausse des prix du pétrole et la croissance attendue en termes de production le confirmeront (EIU). Cependant, pour assurer une croissance à long terme, les restrictions sur les investissements directs étrangers (IDE) devront être réduites pour attirer les investisseurs étrangers.

II.2. Les pressions du chômage

Certains pourraient affirmer que le taux de chômage en Algérie a diminué ces dernières années. Toutefois, la main d'œuvre augmente rapidement et la création d'emplois reste insuffisante pour couvrir les besoins de la jeunesse algérienne.

Dans les faits, malgré plusieurs années de croissance constante, le taux de chômage reste élevé par rapport aux autres pays émergents. Plus précisément, comme dans les autres pays partenaires méditerranéens, le taux de chômage des jeunes a été important et pourrait encore se renforcer si l'on tient compte de la pression démographique. Tandis que le taux de chômage global avoisine les 10%, il atteint plus du double pour la jeunesse algérienne. Le rapport entre le chômage des adultes et le chômage des jeunes est de 1 pour 3 ce qui signifie qu'on dénombre trois jeunes au chômage pour un adulte sans emploi.

Graphique 1. Contribution à la croissance du PIB

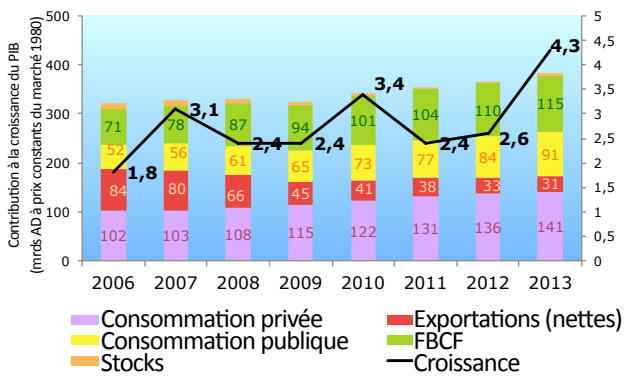

Source : EIU

Tableau 3. Indicateurs de chômage en Algérie(2010)			
Taux de chômage	*H*	*F*	*Les 2*
Total	*8,1*	*19,1*	*10*
Jeunes(16-24)	*18,6*	*37,4*	*21,5*
Adultes (25+)	*5,4*	*15*	*7,1*
Ratio chômage des jeunes sur chômage des adultes	*3,4*	*2,5*	*3*
Ratio chômage des jeunes sur chômage total	*46,7*	*35,8*	*43,2*
Ratio chômage des jeunes sur jeunesse (15+) totale	*8,7*	*3,3*	*6,1*
Ratio chômage des jeunes sur jeunesse (16+) totale	*9,5*	*3,7*	*6,7*
Chômage de longue durée	*5,4*	*11,6*	*6,4*
Incidence du chômage de longue durée	*66,2*	*60,6*	*64,4*
% de jeunes chômeurs (15-24), ni en force de travail, ni à l'école	*11,3*	*40*	*25,3*
Source: ONS			

Les autorités algériennes n'ont pas été en mesure de créer suffisamment d'emplois qualifiés et l'on recense un large pourcentage de chômeurs parmi les étudiants en sciences sociales (28,7%) et en sciences humaines (27,3%) ce qui crée des carences au niveau des compétences nécessaires au secteur privé.

En outre, près de 3/4 des personnes sans emploi ont moins de 30 ans et les inégalités sont également présentes en fonction du sexe, les jeunes femmes étant la catégorie de population la plus durement touchée (taux de chômage: 37,4%).

Dans une étude récente, Furceri (2012) analyse l'évolution du chômage et du marché de l'emploi en Algérie et présente les facteurs susceptibles de freiner la création d'emplois. Pour être plus précis, l'étude calcule les élasticités emploi-PIB pour les principaux secteurs et groupes d'âge. Elle mesure aussi l'évolution de la flexibilité du marché de l'emploi par rapport au chômage.

L'auteur de l'étude suggère que la persistance du taux de chômage élevé de la jeunesse est liée à de faibles élasticités. L'influence limitée de la croissance du PIB sur l'emploi et le chômage est due en partie à l'inflexibilité du marché du travail. Ce dernier se caractérise par sa rigidité et favorise les travailleurs intégrés plutôt que les travailleurs marginalisés. L'étude souligne qu'une amélioration des conditions du marché du travail pourrait réduire le chômage de manière significative à court et moyen termes.

À partir des tendances démographiques et économiques, Blanc (2011) a calculé les besoins des marchés du travail méditerranéens pour les années à venir. Plusieurs « scénarios cibles » sont pris en compte et deux d'entre eux sont présentés dans le tableau n°4. Le premier scénario met en avant le nombre d'emplois qui seront nécessaires pour maintenir les taux de chômage et d'inactivité à leurs niveaux de 2007, une année de référence dans la mesure où, sur la période 2005-2007, la disponibilité des emplois pour les nouveaux entrants sur le marché du travail ne posait pas problème dans les pays partenaires méditerranéens (le taux de création d'emplois était alors de 2%). Dans le cas de l'Algérie, 3,7 millions d'emplois devront être créés d'ici 2030 pour que les taux de

Tableau 4. Algérie : Besoins d'emploi d'ici 2030						
	Scenario A: Maintien des taux d'inactivité et de chômage de 2007		*Scenario B: Limitation de l'augmentation du nombre d'inactifs et de chômeurs du Sc.A de 50%*		*Taux observé de variation de l'emploi*	
	Emplois à créer 2007-2030	*Taux annuel de création d'emplois nécessaire 07-30*	*Emplois à créer 2007-2030*	*Taux annuel de création d'emplois nécessaire 07-30*	*2011*	*2012**
Algérie	*3 710 613*	*1,57%*	*7 666 398*	*2,81%*	*1,50%*	*2,10%*
PM (moyenne)	*3 423 581*	*1,65%*	*6 461 494*	*2,74%*	*…*	*…*
Source : Blanc (2011) pour les projections. EIU for taux observés de la variation d'emploi						

chômage et d'inactivité soient au même niveau qu'en 2007. Pour que ce scénario soit viable, le taux de croissance annuel de création d'emplois doit être de 1,57%. Si les autorités adoptent une stratégie plus ambitieuse et souhaitent réduire la hausse du nombre de chômeurs et d'inactifs de 50%, elles devront créer près de 7,7 millions d'emplois d'ici 2030. Cela suppose un taux de création d'emplois annuel encore plus élevé d'environ 2,8%.

On pourrait alors se demander si ces scénarios sont envisageables en Algérie. Si l'on se penche sur le taux de croissance de l'emploi en 2011 (1,5%), on constate qu'il est inférieur au taux de croissance nécessaire aux deux scénarios. Cela signifie que la tendance actuelle en termes de création d'emplois ne suffit même pas à couvrir les besoins des nouveaux entrants sur le marché du travail. Par conséquent, si les autorités ne se montrent pas plus efficaces en termes de création d'emplois à long terme, le chômage pourrait empirer. Il reste toutefois un peu de place pour l'espoir car le taux de croissance de l'emploi devrait avoisiner 2,1% en Algérie en 2012. Si cette valeur ne suffit pas à couvrir les besoins du « Scénario B », il permet toutefois d'assurer la stabilité annuelle des taux d'emploi et d'inactivité.

La jeunesse algérienne a indéniablement besoin de plus d'emplois. Selon le président du Forum des chefs d'entreprises (Northafricaunited.com, 2012), l'économie algérienne devra créer près de 350 000 postes par an ce qui, en dépit de récentes initiatives, est loin d'être le cas, l'économie réelle créant actuellement 100 000 à 150 000 postes par an seulement. Les initiatives prises pour la création d'emplois semblent souvent précaires ce qui signifie qu'au bout d'un certain temps, les jeunes récipiendaires vont en perdre tous les bénéfices. Il semble également y avoir une incapacité à créer un grand nombre d'emplois en raison du nombre limité de PME. L'Algérie en compte actuellement près de 600 000 ce qui est loin d'être suffisant. On estime que l'Algérie devrait actuellement compter près de 1,5 millions d'entreprises, une tendance freinée par le décalage entre le cadre industriel et les besoins de l'économie, la formation atteignant un niveau inférieur aux attentes

II.3. L'inflation est-elle une menace majeure?

Après avoir atteint 4,5 %, le taux d'inflation pourrait atteindre 5,1% en 2012. La situation est assez préoccupante. Les prix ont enregistré une hausse de 9% en année glissante au premier trimestre 2012, en raison notamment de l'augmentation du prix des denrées alimentaires. L'inflation semble progressivement être devenue un problème imminent à gérer pour les autorités. Pour le seul mois d'avril, l'indice brut des prix à la consommation à Alger a enregistré une hausse significative pour les prix des denrées alimentaires (+1,5% en un mois) en raison d'une augmentation mensuelle de 2,4% des prix des produits agricoles. Parmi les denrées concernées figurent notamment les légumes et les pommes de terre avec une hausse respective de 9,6% et 12,6%. Par rapport à avril 2011, la hausse des prix des denrées alimentaires en année glissante est de 15,9%.

Avec un peu de chance, l'inflation devrait reculer dans le courant de l'année grâce à une baisse progressive du prix des marchandises et d'importantes subventions qui permettront de contenir la hausse. Parallèlement, les autorités tenteront de plafonner les prix et de gérer la distribution (EIU). Reste qu'entre 2001 et 2012, le pouvoir d'achat des Algériens semble s'être littéralement effondré. Les chiffres officiels ne reflètent pas l'évolution réelle du coût de la vie dans le pays. Le panier de référence de l'ONS ne tient pas compte des coûts réels du logement auxquels un individu peut être confronté sur le marché de l'immobilier. La hausse des prix des produits alimentaires n'est pas un phénomène récent. Par exemple, le prix de la viande de mouton a augmenté de 129,9% en passant de 501,33 dinars par kilos en 2001 à 1152,92 dinars en mars 2012. Le prix des œufs a augmenté de 72,54%, celui du poulet de 52,52%. La hausse la plus forte concerne le poisson : elle peut osciller

Tableau 5. Inflation par groupe de produits 2001=100

	Poids	Indice - Aout 2012	Variation Août 2012 / Juillet 2012	Variation Août 2012 / Août 2011	Variation 8 mois 2012 / 8 mois 2011
TOTAL	1000	155,97	1,17	7,19	8,87
Denrées alim., boissons non-alcoolisées	430,9	170,94	2,34	9,16	11,55
Vêtements, chaussures	74,5	117,88	0,16	5,71	5,74
Logement	92,9	140,6	0	4,5	4,42
Ameublement	49,6	123,01	0,78	3,67	4,16
Santé	62	128,36	0,3	3,51	4,6
Transport et Communications	158,5	157,44	0,16	4,23	4,83
Education, culture etc	45,2	123,39	-0,28	2,82	3,05
Autres	86,4	183,76	0,1	11,15	15,66

Source: ONS

entre 133% et 320% en fonction du produit. Les fruits et légumes connaissent une tendance similaire, les pommes de terre rouges enregistrant une hausse de prix de 198,59% (74,26 dinars en mars 2012 contre 24,87 dinars en 2001) et la salade une hausse de 168,40% (TSA-Algérie, 2012). Dans l'ensemble, les prix se sont envolés depuis 2001 alors que la progression des salaires a été plus lente ce qui a entraîné un effondrement progressif du pouvoir d'achat pour de nombreux Algériens.

II.4. L'amélioration des finances extérieures

Jusqu'ici, l'Algérie a toujours eu un compte courant excédentaire porté par l'important surplus des activités pétrolières qui compensent amplement les exportations limitées de services et une balance des revenus déficitaire.

Pourtant, au cours de ces dernières années, les exportations ont sensiblement diminué ce qui a eu un impact sur la balance commerciale et a réduit l'excédent du compte courant. Après une dégradation massive en 2009 liée à la grande volatilité des prix du pétrole et à une baisse de la demande extérieure, le compte courant a connu une reprise progressive pour atteindre un excédent de près de 10% du PIB en 2011.

Les exportations ont augmenté de 27,7% en 2011, une tendance soutenue par la hausse de 39,3% du prix du pétrole avec un prix du baril de pétrole Brent passé de 79,6 $ en 2010 à 110,9 $ en 2011. Les recettes du secteur des hydrocarbures ont augmenté de près de 8 milliards d'euros en 2011 (+20%) pour une valeur totale de plus de 48 milliards d'euros (Commission européenne). Avec des échanges d'une valeur de près de 44,7 milliards d'euros en 2011, l'UE reste le premier partenaire commercial de l'Algérie. Elle est depuis longtemps la principale source d'importations et la destinataire des exportations algériennes avec

Graphique 2. Algérie Composition de la Balance Courante

2006-08 (+ flux d'IDE), (moyenne) mrds US$

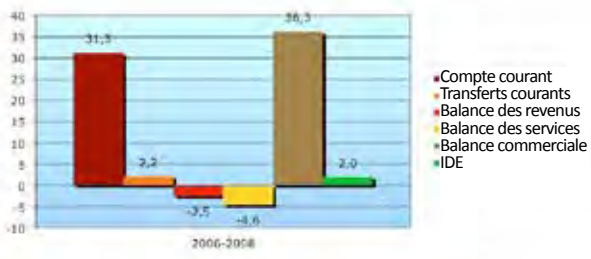

2010-2011 (+ flux d'IDE), (moyenne) mrds US$

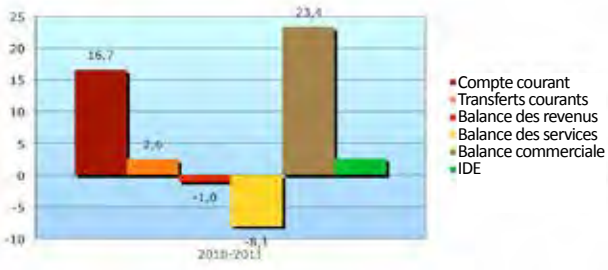

Source: EIU

Graphique 3. Finances externes (US$ mrds) et compte courant (% du PIB)

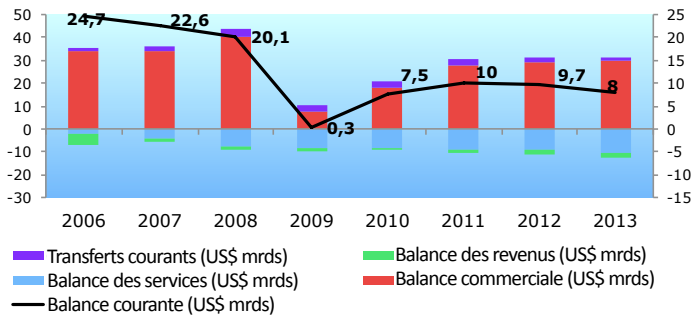

Source : EIU

une part moyenne représentant 50% du total des échanges.

En parallèle, la hausse des prix dans le monde a eu un impact inflationniste sur la facture des importations en Algérie. Celle-ci a atteint 44,9 milliards $, soit une augmentation de 15,4% en année glissante. À ce stade, il convient de rappeler que les secteurs productifs de l'économie nationale ont été considérablement affaiblis ce qui a eu des répercussions sur la capacité de l'Algérie à répondre à la demande dans le pays. Pour cela, l'Algérie doit s'appuyer sur les importations dont la valeur a doublé au cours des cinq dernières années, en dépit des mesures administratives visant à les limiter (Carnegie, 2012). La balance commerciale a ainsi enregistré un excédent de 27,9 milliards de dollars en 2011, soit une hausse de 53,3%. Les tendances actuelles semblent indiquer que l'excédent commercial pourrait atteindre près de 29,6 milliards de dollars en 2012, principalement en raison de la stabilité relative du prix du pétrole qui devait rester proche de 109,5 $ par baril.

Par conséquent, le compte courant est estimé à 9,7% du PIB, une valeur qui reste cependant éloignée du niveau enregistré avant la crise internationale de 2008-2009. Tout ne semble pourtant pas aussi brillant à moyen terme. En effet, la crise financière de 2008-2009 a eu de lourdes répercussions sur la demande en hydrocarbures, notamment de la part de l'Europe. Aussi, les principaux pays exportateurs vers l'Europe, dont l'Algérie fait partie, assistent actuellement et continueront à assister à un déclin du volume de leurs exportations. Dans le cas de l'Algérie, le FMI (2012) indique que les contrats avec des partenaires tels que l'Italie et l'Espagne - qui assurent la stabilité des marchés d'exportation – pourraient ne plus être viables pour longtemps car « la viabilité de ces marchés dépend fortement des résultats économiques des acheteurs. Il semblerait que ces acheteurs-clés, bloqués par les obligations contractuelles, aient répondu à la baisse de la demande en achetant uniquement le volume minimum requis par leurs contrats d'approvisionnement à long terme indexés sur le prix du pétrole et du gaz ». Dans l'ensemble, la hausse des prix algériens ne devrait pas dissimuler la baisse des volumes de gaz vendus. Ces contrats à long terme rendent donc les prix du gaz algérien moins attractifs au fur et à mesure que les prix du pétrole augmentent. En ce qui concerne les perspectives d'avenir du secteur des exportations algérien, il faut noter que si les prix du gaz sont découplés des prix du pétrole en Europe, l'Algérie sera contrainte de vendre en redéfinissant des prix « reflétant tout un ensemble de facteurs - l'approvisionnement total, les nouvelles lois de déréglementation du gaz, les préoccupations environnementales et le coût des autres sources énergétiques - et plus seulement l'évolution des prix du pétrole au comptant » (FMI, 2012). Ainsi, les prévisions macroéconomiques et financières pourraient devenir ambivalentes et empêcher toute anticipation des résultats de la politique économique.

II.5. Une dette soutenable grâce aux réserves de change

L'équilibre budgétaire devrait atteindre -2,4% du PIB en 2012. Bien que ce chiffre soit exceptionnellement bas pour les normes algériennes, les contraintes budgétaires ne sont pas particulièrement inquiétantes pour l'économie nationale.

Le déclin de la dette extérieure devrait se poursuivre et passer de 4,7 milliards $ en 2011 à 4,3

milliards $ en 2012. Ainsi, la dette extérieure totale devait représenter 2,1% du PIB en 2012 et même passer en-dessous de la barre des 2% à partir de 2013. Cela n'a rien de surprenant puisque les autorités s'appuient depuis quelques temps sur les réserves du fonds de stabilisation du pétrole. Le rapport dette/exportations devrait chuter à 5% en 2012 contre 5,6% en 2011 et 7,8% en 2010.

III. Le défi à long terme: une croissance inclusive loin d'être acquise

À ce stade, on pourrait se demander si l'Algérie favorise un modèle de croissance inclusive c'est-à-dire un modèle plus élargi qui ne génère pas forcément plus de revenus mais offre des opportunités à tous. Nous abordons le caractère inclusif de la croissance d'un point de vue social (égalité des chances via la contribution au travail) et économique (élargissement du champ d'application de l'économie via la diversification commerciale par exemple).

III.1. L'aspect social de la croissance: une capacité très limitée à offrir des opportunités exprimées par des taux de participation au marché du travail en recul

Comme le suggère le rapport, pour être inclusive, la croissance doit être partagée avec la majorité de la main d'œuvre et de la population active. Malheureusement, les données de l'Algérie semblent indiquer que la croissance est tout sauf inclusive d'un point de vue social.

Tout d'abord, les taux de participation au marché du travail sont encore extrêmement faibles en termes absolus. En 2011, plus de la moitié de la population active en Algérie ne participait pas au marché du travail. Parallèlement, les taux relevés sont non seulement plus faibles que dans d'autres régions émergentes telles que le MERCOSUR ou même les économies de transition d'Europe de l'Est mais aussi plus bas que dans le reste de la région méditerranéenne. La situation de 2011 indique que rien n'a changé en 10 ans, le taux moyen de participation étant de 43,6% en 2011 contre 44% en 1999. Le seul élément positif méritant d'être souligné est le taux de participation des femmes qui est passé de 11,9% en 1999 à 15% en 2011. Toutefois, les femmes sont encore trop peu nombreuses sur le marché du travail par rapport au reste de la région (le taux moyen de participation des femmes est d'environ 20% dans les pays partenaires méditerranéens).

Deuxièmement, en ce qui concerne le taux de participation des jeunes, la situation est pour le moins regrettable. En effet, seuls 31,8% des jeunes âgés de 20 à 24 ans étaient en activité en 2011, soit une chute de plus de 15% par rapport à 1999. L'inactivité des jeunes algériens est 43% plus forte qu'en Amérique Latine, 20% plus forte que dans les pays d'Europe de l'Est et environ 10% plus forte qu'au Sud de la Méditerranée dans son ensemble. L'évolution du taux de participation est beaucoup moins grave pour les 25-29 ans. Celui-ci a augmenté

Tableau 6. Taux d'activité en Algérie et dans des PVD selectionnés, 1999-2011

	1999			*2005*			*2008*			*2011*		
	Hommes	*Femmes*	*TTL*	*Hommes*	*Femmes*	*TTL*	*Hommes*	*Femmes*	*TTL*	*Hommes*	*Femmes*	*TTL*
Algérie	*76*	*11,9*	*44*	*73,2*	*13*	*43,2*	*71,7*	*14,1*	*43*	*71,9*	*15*	*43,6*
PMs (Médiane)	*74,8*	*22,4*	*49,4*	*72,2*	*22,2*	*46,8*	*71,3*	*24*	*47,3*	*71,5*	*24,6*	*48,3*
PMs (médiane, ex. Isr, Turk)	*74,9*	*20,4*	*47,3*	*74,5*	*18,3*	*46,3*	*72,7*	*18,8*	*45,6*	*71,8*	*19,7*	*45,6*
MERCOSUR (médiane)	*82,7*	*49,6*	*65,8*	*81,5*	*52,8*	*66,4*	*80,1*	*54,7*	*65,3*	*80,2*	*55,6*	*66,1*
ASEAN (médiane)	*83,6*	*69,3*	*75,3*	*83,5*	*69,6*	*75,3*	*82,5*	*69,1*	*74,9*	*82,7*	*68,5*	*74,4*
East. Europe	*65,5*	*52,6*	*58,5*	*63,9*	*51,4*	*57,1*	*63,8*	*51,2*	*56,9*	*64,6*	*51,8*	*57,6*

Source : Propres calculs basés sur ILO. LaborSta EAPEP database

Tableau 7. Taux d'activité chez les jeunes en Algérie et dans des PVD selectionnés, 1999-2011

	1999			2005			2008			2011		
	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29
Algérie	47,9	56,6	51,9	38,9	56,7	47,1	34,0	56,8	45,0	31,8	57,4	44,6
PMs*	48,8	60,1	53,8	45,6	59,9	52,7	44,3	60,5	51,6	42,7	61,7	51,4
Am. Latine	64,5	78,4	70,6	70,2	80,2	74,7	73,8	81,1	76,8	74,6	81,5	78,4
Asie de l'EST	72,9	86,9	79,9	71,5	87,8	80,2	71,2	87,8	79,6	69,3	86,7	78,1
Europe de l'Est	71,5	85,5	60,0	64,5	80,4	56,3	57,0	78,1	54,3	53,5	77,6	54,4

Source : Propres calculs basés sur ILO, LaborSta EAPEP database

(légèrement) pour atteindre 57,4% en 2011 mais reste toutefois en-dessous des valeurs régionales. Dans l'ensemble, la capacité de l'Algérie à offrir des opportunités semble donc extrêmement faible.

III.2. L'aspect économique de la croissance inclusive: des opportunités limitées en raison d'un champ d'application économique encore restreint

En ce qui concerne l'intégration de l'aspect économique à la « croissance inclusive » afin de renforcer les opportunités par un élargissement du champ d'application de l'économie, nous nous sommes intéressés : (i) à la diversification économique mesurée à partir des tendances de la concentration des exportations; (ii) aux opportunités de développement d'une disponibilité de financement pour les entreprises par l'intermédiaire des banques ; (iii) aux tendances de la productivité globale du travail et des facteurs.

Malheureusement, lorsqu'on l'étudie d'un point de vue économique, on s'aperçoit que le modèle de croissance est tout sauf inclusif. Premièrement, pour que la croissance soit inclusive, la part des secteurs contribuant à l'économie doit être en hausse pour créer des opportunités. Si l'on se base sur le niveau de concentration des exportations en tant qu'indicateur de l'ouverture économique, on constate que l'Algérie n'a pas progressé au cours de la décennie écoulée (plus l'indice de taux de concentration est faible, plus l'économie est diversifiée). En effet, l'in-

Tableau 8. Concentration des Exportations en terme de produits et marchés (basé sur données SITC rev3 3-digit)

	2000. Indice de concentration du commerce	2010 . Indice de concentration du commerce	2000 part des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2008 part des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2010 part des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2000 part des 10 principaux partenaires dans la valeur des exportations	2010 part des 10 principaux partenaires dans la valeur des exportations
Algérie	0,301	0,311	98,80%	99,10%	99,30%	89,28	83,71
PMs (Médiane)	0,067	0,057	62,6%	60,3%	57,0%	73,33	69,10
MERCOSUR* (moy.)	0,030	0,043	41,9%	46,9%	51,5%	66,60	57,46
ASEAN (moyenne)	0,094	0,043	67,0%	53,7%	52,7%	71,79	72,89
Ukraine	0,036	0,034	45,4%	52,7%	57,0%	56,74	56,44
Bielorussie	0,052	0,094	41,3%	62,7%	52,1%	83,28	80,56
Chine	0,018	0,026	31,4%	35,7%	52,7%	73,56	60,36
Inde	0,041	0,048	34,6%	42,0%	57,0%	56,80	52,96

*Note: L'indice de concentration du commerce vise à évaluer le degré de concentration / diversification des exportations d'un pays donné. S'appuie ici sur l'indice Herfindahl-Hirschmann, il varie de 1 à 0: plus les indicateurs sont bas et l'économie est diversifiée. De même, plus la part des 10 premiers produits est basse, et plus le commerce de l'économie est diversifié. *: Seuls l'Argentine et le Brésil*

Source: Propres calculs avec tradesift et Comtrade

Tableau 9. Les entreprises ayant recours aux banques pour financer leurs investissements (% des entreprises)		
	Moy. 2002-06	*Moy. 2006-10*
Algérie	*27.16*	*8.88*
PMs (Médiane)	*20.09*	*12.29*
MERCOSUR (Médiane)*	*8.24*	*19.15*
ASEAN (Médiane)	*29.38*	*21.48*
Ukraine	*16.71*	*32.08*
Bielorussie	*14.95*	*35.82*
Chine	*28.76*	
Inde	*46.58*	*46.58*
Source: WDI		

dice de concentration commerciale est de 0,311, une valeur nettement plus élevée que la moyenne méditerranéenne et que les observations faites dans les pays en développement.

Le niveau de concentration commerciale révèle une diversification limitée des produits. En effet, en 2010, la part des 10 catégories de marchandises les plus exportées était de 99,3% contre 98,8% en 2000. La structure des exportations de marchandises de l'Algérie ne comporte probablement pas plus de produits qu'en 2000 ce qui limite la création d'opportunités par l'intégration. Les huiles pétrolières et le brut représentent, sans surprise, 43,4% des exportations en 2010, un taux colossal qui était déjà de 42% en 2000.

Au vu des résultats peu encourageants de l'Algérie en termes de diversification des produits, on pourrait se demander s'il en est de même pour la concentration des partenaires commerciaux. Les résultats en la matière sont un peu plus positifs mais loin d'être idéaux. La part des 10 principaux partenaires commerciaux reste extrêmement élevée (83,7%) en 2010, notamment par rapport aux autres économies en développement. On constate néanmoins une amélioration de la diversification des partenaires commerciaux par rapport à 2000 où le taux relevé affichait 6% de plus.

Deuxièmement, dans la mesure où la croissance inclusive favorise les opportunités et l'emploi productif, la productivité des entreprises est d'une importance capitale. Mais le système bancaire attribue-t-il une part de financement plus importante aux entreprises et les rend-il plus productives ? Il semblerait malheureusement que non. En effet, en Algérie, le pourcentage d'entreprises faisant appel aux banques pour financer leurs investissements baisse considérablement: il était de 8,9% sur la période écoulée contre 27,2% initialement. Si la moyenne des entreprises algériennes faisant appel aux banques était supérieure à celle relevée en Méditerranée au début des années 2000, beaucoup plus forte que dans les pays du MERCOSUR et proche de la tendance des économies de l'ASEAN, la part a tellement chuté ces dernières années qu'elle se situe désormais en bas de tableau par rapport aux autres économies.

Dernier élément et non des moindres, la productivité globale des facteurs n'a pas enregistré une augmentation assez forte pour permettre une hausse des salaires respectant l'équilibre macroéconomique. L'Algérie a toujours opté pour un modèle d'accumulation intensive de capitaux et n'a pas encore effectué sa transition vers la productivité globale des facteurs qui rendrait son modèle de croissance plus inclusif.

D'une manière générale, les indicateurs de croissance inclusive ont été utilisés pour montrer que le niveau d'intégration de la croissance était extrêmement faible en Algérie. Des efforts considérables devront être fournis en matière de partici-

Tableau 10. Tendance de la productivité des facteurs en Algérie et certains PVD, 1990-2010				
Factor Productivity (Average An. Rate in %)				
	90-95	*95-00*	*00-05*	*05-09*
Algérie	*1.20%*	*-0.30%*	*0.40%*	*-1.00%*
8 PM (médiane)	*-0.30%*	*0.20%*	*-0.10%*	*-0.40%*
Mercosur	*-0.50%*	*0.10%*	*0.80%*	*-2.20%*
Asean	*0.20%*	*0.20%*	*-0.20%*	*-0.90%*
Est non-UE	*0.00%*	*1.10%*	*-0.80%*	*-3.70%*
Tous emergents Ref	*0.20%*	*0.20%*	*0.00%*	*-1.40%*
Source: FEMISE				

pation au travail. Un renforcement considérable de la diversification des produits et des partenaires commerciaux sera nécessaire tandis que le soutien financier aux petites entreprises et la productivité globale des facteurs devront revenir à leur niveau du début des années 2000. Comme nous le verrons plus en détail dans la conclusion, l'Algérie devra obligatoirement s'appuyer sur des mesures facilitant les investissements et le libre-échange tout en mettant en place des politiques actives pour le marché du travail avec une stratégie cohérente garantissant un développement durable de l'emploi.

IV. Réponses politiques et mesures récentes

IV.1. Un équilibre budgétaire pratiquement stable

En 2012, la politique budgétaire algérienne a essentiellement misé sur des mesures visant à soutenir l'économie nationale, les PME et la diversification afin de réduire la dépendance vis-à-vis du secteur pétrolier. Parallèlement, les autorités ont maintenu les subventions destinées au système alimentaire, aux transports et au logement, la hausse des dépenses publiques ayant entraîné une augmentation des prix qui a mis à mal le pouvoir d'achat. Le projet budgétaire algérien 2012 propose une extension des actions sociales et économiques mises en place l'année précédente afin de soutenir les personnes défavorisées et l'emploi. Le coût total de ces mesures devrait atteindre 4% du PIB. Il faut également noter que les salaires du secteur public sont perpétuellement révisés et ont augmenté de 50% en moyenne depuis 2008 (FMI, 2012b). Un tel niveau de dépenses publiques peut être perçu comme une volonté d'empêcher toute instabilité politique.

Mais l'Algérie peut-elle continuer à accroître ses dépenses ? Actuellement, un lien pourrait vraisemblablement être fait entre les dépenses budgétaires colossales et l'épargne existante. Toutefois, la dernière hausse des dépenses pourrait porter préjudice à l'inflation et à la compétitivité (FMI, 2012b). Le budget 2012 algérien évalue les dépenses à 7 700 milliards de dinars, soit une baisse de 7,2% par rapport à la loi des finances complémentaire de 2011. En parallèle, l'Algérie est en plein milieu d'un plan d'investissement quinquennal (2010-2014) estimé à 286 milliards $. Toutefois, les autorités n'ont pas toujours respecté leurs objectifs en termes de dépenses par le passé (EIU, 2012). Dans l'ensemble, les dépenses publiques devraient augmenter de 1,4% au niveau du PIB et passer de 39,8% en 2011 à 41,2% en 2012. Toutefois, les recettes gouvernementales, qui atteignent 38,8% du PIB après une évolution stable du prix du pétrole en Algérie, devraient permettre de contrebalancer la hausse des dépenses. Par conséquent, comme indiqué précédemment, l'équilibre budgétaire devrait atteindre près de 2,4% du PIB en 2012 contre -0,2% l'année précédente (EIU, 2012).

IV.2. La Banque d'Algérie prend des mesures pour lutter contre l'inflation

La Banque d'Algérie devrait adopter deux mesures techniques censées influencer les taux de liquidités et de réserves obligatoires. Comme nous l'avons indiqué précédemment, la hausse des prix est un véritable problème pour les Algériens qui voient s'envoler les prix des produits de consommation de base (huile, sucre, céréales, légumes). Le gouvernement n'ayant pas réussi à maîtriser l'inflation, la Banque d'Algérie a décidé d'intervenir et a annoncé deux mesures. L'une consiste à augmenter les dépôts à terme et l'autre à accroître le taux de réserves obligatoires. L'objectif est de récupérer une partie de l'argent qui est inutilisé dans les banques et d'éviter une expansion du crédit. La collecte des dépôts à terme fixes, qui atteignait auparavant la somme de 1000 milliards de dinars (soit près de 10 milliards d'euros), représente désormais 1250 milliards de dinars, soit une hausse de 25% tandis que le taux de réserves obligatoires est passé de 9% à 11% (Lexpressiondz, 2012).

Parallèlement, la Banque d'Algérie continuera à encadrer le taux de change flottant du dinar algérien. Les réserves de devises internationales devraient permettre de contrer tout impact négatif sévère (EIU, 2012).

IV.3. La modernisation du système bancaire

Le ratio d'adéquation des fonds propres des banques algériennes a atteint 24% fin 2011. Il faut noter que ce ratio ne dépasse pas le seuil symbolique de 10% dans les pays touchés par la crise économique et financière.

Parallèlement, un nouveau système de notation a été lancé. Sa mise en place a été décidée il y a 2 ans. Le système est désormais opérationnel et deux banques – une banque privée et une banque publique – ont d'ores et déjà été notées. Les banques algériennes sont désormais classées en fonction de la comparaison de leurs résultats avec leur niveau de gestion des risques. Une « cartographie des risques » devrait également être créée en 2013 afin d'entretenir la stabilité financière et de détecter les signes avant-coureurs d'une vulnérabilité du système financier local.

D'autre part, le projet de création conjointe d'une Banque du Maghreb a été relancé. Le projet initial prévoyait un capital de départ de 500 millions $ pour le financement de projets au Maghreb mais avait dû être décalé en raison des troubles politiques dans la région (Econostrum, 2012b).

IV.4. Des efforts de la part des autorités pour renforcer la coopération internationale

L'Union européenne et l'Algérie ont repris les négociations pour la suppression des tarifs douaniers en Algérie. Toujours dans un effort d'amélioration de la coopération internationale, l'Algérie a convenu avec le Portugal de faciliter l'accès au territoire algérien pour les entreprises portugaises. Les avantages fiscaux et les conditions attractives de financement prévus par cet accord bilatéral devraient permettre de renforcer les liens économiques entre les deux pays dans des secteurs tels que les hydrocarbures, les technologies de l'information et de la communication (TIC), le bâtiment, les services et autres (Econostrum, 2012). Le Portugal soutient également l'adhésion de l'Algérie à l'OMC.

En outre, on note quelques avancées positives dans les relations avec le Maroc. Les autorités algériennes ont temporairement rouvert la frontière avec le Maroc pour autoriser le passage d'une course cycliste. Cette initiative peut être interprétée comme une volonté manifeste de l'Algérie d'améliorer ses relations avec les pays voisins, à fortiori lorsque l'on sait que la frontière entre l'Algérie et le Maroc était restée fermée pendant plus de 15 ans. Reste désormais à voir si le climat d'instabilité régionale favorise la coopération entre les deux pays et l'ouverture des frontières dans le cadre de relations économiques (Al Arabiya, 2012).

IV.5. Des mesures pour soutenir le secteur privé

Les autorités ont également annoncé la mise en place de quelques initiatives pour soutenir le secteur privé. La Bourse d'Alger va être ouverte aux capitaux étrangers afin d'accroître les liquidités et d'inciter plus d'entreprises nationales à entrer en bourse. Toutefois, les investissements pourraient encore être limités par les capitaux étrangers et la réticence des entreprises nationales à ouvrir leurs comptes aux entreprises extérieures (EIU, 2012).

D'autre part, des projets visant à renforcer les investissements dans le secteur du tourisme ont récemment été annoncés. L'objectif est d'attirer 3,5 millions de touristes par an en Algérie dès 2015 contre 2 millions seulement au maximum aujourd'hui malgré la grande diversité des sites touristiques. L'association des investissements privés et publics pourrait servir à améliorer l'offre hôtelière. Ainsi, 70 nouveaux complexes hôteliers devraient être construits et le secteur privé vient ajouter 4 milliards $ d'investissements à la contribution publique d'1 milliard $ pour améliorer l'infrastructure des hôtels existants. Grâce à cette initiative, la capacité d'accueil devrait passer de 90 000 lits à 160 000 lits en l'espace de 3 ans, l'objectif final étant d'atteindre 600 millions $ de revenus sur cette période contre 400 millions $ en 2011 et venir contrebalancer les 70 milliards $ de revenus du pétrole et du gaz (Reuters, 2012). Les

entreprises étrangères ont également manifesté leur intérêt pour l'économie algérienne. Emirates International Investment Company (EIIC) a ainsi relancé le travail autour de la première phase du projet du Parc Dounia à Alger. Estimé à 5,9 milliards $, ce projet comprend le développement d'espaces verts et de loisir, d'une école internationale et de complexes résidentiels.

V. Conclusion et recommandations

Djoufelkit (2008) avait d'ores et déjà souligné que l'État algérien souhaitait manifestement tirer des enseignements des chocs pétroliers antérieurs, économiser une partie de ses bénéfices et consacrer l'autre partie à la promotion de la diversification économique avec une série de moyens, dont la mise en place d'avantages macroéconomiques favorisant le développement de la production. Toutefois, les politiques d'incitation actuelles sont largement insuffisantes et inhibées par le manque d'avantages microéconomiques tels que la mise en rapport des coûts de transaction avec l'accès au crédit. De même, les innombrables freins institutionnels engendrent un coût prohibitif d'entrée sur le marché pour les « nouveaux acteurs ».

Les antécédents économiques historiques du pays permettent aussi de comprendre la situation. En effet, malgré de nombreuses ressources, l'Algérie a connu un développement économique plus lent que certaines économies plus pauvres. Dans un pays tel que l'Algérie, la force de l'industrie nationale est une question d'indépendance économique et politique et se substitue aux importations. Pourtant, le choix d'une telle approche condamne le modèle économique à l'échec. D'une manière générale, le processus d'industrialisation algérien a débuté lorsque les ressources extérieures étaient nombreuses mais a rapidement été ralenti avant de se dégrader (au cours des dernières années). Cela laisse entrevoir une relation forte mais négative entre la croissance et les ressources, une relation qui s'inscrit dans la lignée de la théorie de la « maladie hollandaise ».

Les pays exportateurs tels que l'Algérie ont l'avantage de ne pas avoir à trop se soucier de leur marge budgétaire. En contrepartie, l'Algérie a clairement besoin d'opter pour des politiques adaptées de diversification économique. Le pays doit progressivement songer à remplacer les hydrocarbures, qui commencent à se raréfier, par un autre atout. Il doit se diversifier en s'appuyant sur des activités non liées aux ressources naturelles. L'ouverture d'une économie fondée sur l'exportation du pétrole peut toutefois être compliquée en raison des variations relatives de prix. Si les revenus des activités d'extraction de pétrole sont susceptibles de favoriser la demande de produits, les produits non commerciaux peuvent, eux, accroître les coûts marginaux. Cela entraîne une hausse des prix des produits commercialisés sur les marchés internationaux et a un impact sur l'appréciation du taux de change qui limite la capacité des entreprises à entrer sur les marchés des nouveaux produits commerciaux (BAD, 2012).

La stratégie de diversification des autorités doit donc chercher à identifier les investissements qui favorisent la productivité et l'emportent sur les coûts de détention d'actifs étrangers (BAD, 2012). Il semblerait que l'Algérie envisage sérieusement, ou du moins en partie, de devenir moins dépendante vis-à-vis des hydrocarbures au regard des mesures prises récemment pour favoriser l'industrie du tourisme. Des mesures souveraines supplémentaires seront toutefois nécessaires pour assurer une transition réussie vers un nouveau modèle de croissance.

V.1. La diversification et la nécessité de reconstruire le cadre institutionnel

La nature des infrastructures est déterminante pour la réussite de la diversification économique. Toutefois, comme le souligne Esanov (2012), la qualité des institutions est aussi un facteur-clé. À partir de là, on pourrait donc se demander si l'essor de l'économie algérienne ne passerait pas par la reconstruction de son cadre institutionnel. L'étude de l'évolution de l'Algérie montre que la politique de développement et les bénéfices liés au pétrole ont eu une influence

négative sur l'économie politique nationale. Comme le précise Lowi (2009), « l'instabilité qui a enrayé le développement de l'Algérie à la fin des années 1980 et a tourné à la guerre civile ne trouve pas son origine dans les dotations du pétrole. Elle est plutôt née des spécificités de la construction de l'État et des choix des dirigeants - donc de l'association de la structure et de l'organisation – qui ont précédé le développement de l'industrie pétrolière qui, en réalité, n'a fait que renforcer le phénomène ». Les bénéfices pétroliers ont été répartis de manière à freiner les divisions et surmonter toute opposition aux élites gouvernementales, contribuant ainsi à la corruption et au clientélisme. En termes de libéralisation économique, l'Algérie enregistre un score de 51 et arrive à la 140ème place du classement 2012 des pays les plus libéralisés. D'autre part, l'Algérie se place seulement à la 15ème sur les 17 pays de la région MENA. L'efficacité réglementaire continue à être minée par un ensemble de réformes improductives (Heritage Foundation, 2012).

L'Algérie n'a pourtant pas connu de soulèvement pendant le « Printemps arabe ». En effet, les autorités ont entretenu la stabilité à des instants-clés en étendant « les ressources politiques par la création de structures politiques participatives qui n'en restent pas moins instables, mal conçues ou illusoires » (Lowi, 2009). Cependant, un véritable investissement dans le développement des institutions politiques devrait favoriser la stabilité à long terme et pas uniquement une approche de redistribution à court terme visant à apaiser les tensions pour une durée limitée. Dans un cadre où l'économie repose encore sur la recherche du profit, Bellal (2009) met en évidence la dimension institutionnelle de l'industrialisation. L'auteur souligne que la « désindustrialisation » du secteur public n'a pas été compensée par le secteur privé. Parallèlement, les efforts de privatisation semblent régulièrement être confrontés à d'importants obstacles, principalement de nature politique, qui empêchent l'économie privée de se développer. Ainsi, le projet d'industrialisation du pays exige une reconstruction du contexte institutionnel. D'une manière générale, afin de créer les conditions nécessaires au développement d'une dynamique industrielle endogène, les réformes institutionnelles doivent concilier le temps nécessaire à « l'apprentissage » et l'abandon nécessaire de la recherche absolue du profit à l'aide de changements radicaux.

V.2. Le renforcement des investissements et du libre-échange et l'impact attendu

Dans un récent article, Esanov (2012) distingue deux catégories au sein de la diversification économique: la diversification (du produit) économique c'est-à-dire le processus par lequel l'économie se diversifie en termes de biens et de services produits et la diversification des exportations qui correspond aux politiques envisagées afin de rectifier la part des marchandises dans la composition des exportations et d'exporter de nouveaux produits vers de nouveaux marchés. L'auteur considère que les investissements, le libre-échange et la dépendance vis-à-vis des ressources déterminent le niveau de diversification des exportations. Les deux premières formes de liberté semblent avoir un effet positif sur le niveau de diversification des exportations tandis que la dépendance vis-à-vis des ressources la ralentit. Parallèlement, les IDE semblent faciliter la diversification économique mais ont une influence presque insignifiante sur la diversification des exportations. Cela vient confirmer les conclusions d'études antérieures selon lesquelles les pays ne s'étant pas encore ouverts aux EDI en dehors des matières premières et des infrastructures auraient tout intérêt à le faire dans des secteurs où les EDI n'entrent pas toujours en conflit avec une planification à long terme associée à une politique industrielle. En effet, les EDI peuvent être un moteur de croissance à long terme si le pays bénéficiaire parvient à gérer l'intégration technologique et si les investissements sont obtenus de manière normale et structurée afin de faciliter la croissance (FEMISE – EIB, 2010).

Par conséquent, les politiques gouvernementales visant à améliorer l'efficacité gouvernementale et la qualité réglementaire sont nécessaires à la promotion de la diversification économique (Esanov, 2012). En

Algérie et dans tous les autres pays partenaires méditerranéens, il devient urgent de repenser la stratégie réglementaire pour les entreprises et l'entreprenariat. Le recours à la productivité globale des facteurs est seulement possible via des réformes réglementaires favorisant la transparence de la concurrence. Ce programme de réformes pourrait intégrer une aide financière tournée vers l'innovation et bénéfique pour toutes les couches sociales. En outre, un renforcement des investissements et du libre-échange seront nécessaires afin d'encourager la diversification des exportations. Les autorités algériennes doivent toutefois comprendre que les politiques tournées vers la diversification économique pourraient partiellement freiner la diversification des exportations. Les gagnants et perdants potentiels doivent être identifies en conséquence pour mettre efficacement en place les réformes par ordre de priorité.

V.3. La nécessité de politiques actives du marché du travail et d'une stratégie pour l'emploi

Comme l'indique Furceri (2012), le taux de chômage élevé parmi les jeunes diplômés est aussi le résultat d'un décalage entre l'offre et la demande sur le marché du travail. Plus exactement, le secteur privé n'a pas su créer une demande de travailleurs qualifiés suffisante tandis que les jeunes diplômés se tournent majoritairement vers les sciences humaines, les sciences sociales, le droit et l'éducation ce qui provoque une carence en termes de compétences requises par le secteur privé. On pourrait donc souligner que l'adoption de politiques actives et adaptées pourrait réduire le chômage en « améliorant le processus d'adéquation de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi ainsi que les compétences des chômeurs » (Furceri, 2012). Une restructuration visant à faire disparaître les défaillances permettrait également d'inverser la tendance au niveau des roulements de personnel et l'incidence du chômage à long terme.

Toutefois, comme le suggère Fischer, (2002), les politiques actives du marché du travail ne sont qu'une partie de la politique générale et leur influence dépend principalement de l'ensemble ainsi que du système des emplois. Au cours des 10 dernières années, dans les États-membres de l'UE, on constatait des différences dans la façon dont le chômage se comportait face à des perspectives d'emploi favorables. Dans certains cas, le chômage restait élevé pendant une longue période. Dans d'autres, il diminuait rapidement. D'une manière générale, les politiques du marché du travail ont permis de défendre l'employabilité des chômeurs ce qui a facilité leur retour à l'emploi à la première occasion.

La redéfinition de la stratégie pour l'emploi aiderait certainement à replacer ce dernier au cœur de la politique algérienne. Une nouvelle fois, un exemple tiré de l'UE pourrait, dans une certaine mesure, être utile. Depuis 1998, les directives européennes pour l'emploi ont permis d'améliorer la situation dans l'ensemble des pays de l'UE. Il y a de bonnes raisons de penser qu'une structure à quatre piliers, semblable à celle de l'UE, pourrait aider l'Algérie à gérer les questions de l'employabilité, de l'entreprenariat et de l'égalité des chances. Une telle structure permettrait plus particulièrement de répondre aux carences en termes (André, 2002):

- √ de compétences afin que les jeunes et les adultes puissent continuer à améliorer leurs connaissances de manière à s'adapter aux changements économiques et sociaux ;
- √ d'emploi en mettant nécessairement en place un entreprenariat favorisant la préservation et la création d'emplois de qualité, ce qui fait actuellement défaut en Algérie ;
- √ de partenariats en poussant les partenaires concernés à découvrir de nouvelles méthodes de travail communes afin de développer de nouvelles formes d'organisation, de gérer le changement et d'améliorer la qualité du travail, de la productivité et de la compétitivité ;
- √ d'égalité des sexes en favorisant une approche paritaire pour l'ensemble des politiques visant à combattre la discrimination.

D'une manière générale, en se focalisant sur l'emploi et en mettant en avant l'intérêt des politiques

actives par rapport aux politiques passives, l'Algérie pourrait éviter les problèmes liés au chômage plutôt que d'avoir à remédier au mal une fois que celui-ci est apparu.

Bibliographie:

Achy L. (2012), "Algeria Avoids the Arab Spring?", Carnegie Endowment, May 31st.

African Development Bank – AfDB (2012), "Jobs, Justice and the Arab Spring: Inclusive Growth in North Africa", Paper prepared for the North Africa Operations Department (ORNA) African Development Bank.

Alarabiya.net (2012), "Algeria agrees to briefly re-open borders with Morocco: report", January 16th.

André M.H. (2002), « Comparative Experience with Labor Market Reform », in Bernard Funck and Lodovico Pizzati eds. « Labor, Employment, and Social Policies in the EU: Enlargement Process Changing Perspectives and Policy Options, The World Bank.

Bellal S. (2009), "Problématique des arrangements institutionnels dans la réflexion sur les politiques d'industrialisation – cas de l'Algérie", Communication au Colloque international de L'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ex INPS) sur le thème: « Croissance, développement et nouvelles politiques industrielles », 17 /18 Mai 2009, Hôtel Hilton , Alger.

Blanc, Frédéric (2011), "Employment Perspective in the Mediterranean" In «Tomorrow, the Mediterranean: Scenarios and Projections for 2030» (69–108). Paris: IPEMED.

Carnegie (2012), "Algeria's Financial Surplus and Socioeconomic Struggles", May 15th.

Djoufelkit H. (2008), "Rente, développement du secteur productif et croissance en Algérie", AFD Document de travail n° 64.

Econostrum (2012), « Le Portugal et l'Algérie développent leurs relations économiques », February 15th.

Econostrum (2012b), "L'Algérie dynamise et modernise son système bancaire", June 25th.

EIU (2012), "Algeria: Country Forecast", various issues.

Esanov A. (2012), "Economic Diversification: Dynamics, Determinants and Policy Implications", Revenue Watch Institute.

European Commission (2012), "ENP Package – Algeria", MEMO/12/XXX, Brussels, 15 May 2012.

FEMISE – EIB (2010), "FEMIP: The crisis and ways out of it in the Mediterranean countries", November.

Fischer G. (2002), « Discussant Notes », in Bernard Funck and Lodovico Pizzati eds. « Labor, Employment, and Social Policies in the EU: Enlargement Process Changing Perspectives and Policy Options », The World Bank.

Furceri Davide (2012), "Unemployment and Labor Market Issues in Algeria", IMF Working Paper, WP/12/99.

IMF (2012), "IMF Study Examines Changing Patterns in Global Gas Markets", IMF Survey online, February 1st.

IMF (2012b), "Algeria: 2011 Article IV Consultation—Staff Report; Public Information Notice", IMF Country Report No. 12/20, January.

Lexpressiondz (2012), "LA BATAILLE CONTRE L'INFLATION EST ENGAGÉE: La Banque d'Algérie passe à l'action", May 10th.

Lowi, M. (2009), "Oil Wealth and the Poverty of Politics: Algeria Compared", Cambridge University Press.

Malashenko A. (2012), "An Unexpected Result in Algeria's Parliamentary Elections", Carnegie Endowment, May 23rd.

Northafricaunited.com, (2012)," The Algerian economy must create 350,000 jobs annually to absorb unemployment", May 7th.

OpenDemocracy.net (2012), "Algeria: reform or securitization of civil society?", January 30th.

Reuters (2012), "Algeria to develop tourism to diversify economy-minister", April 17th.

TSA-Algérie (2012), "Inflation: Les chiffres qui illustrent l'effondrement du pouvoir d'achat des Algériens en dix ans".

USATODAY (2012), "Algerian president sets elections for May 10", February 10th.

Zawya (2012), "Emirates International begins phase one of Dounya Park in Algiers", May 18th.

ÉGYPTE: Piloter la transition économique en pleine instabilité politique

Introduction

Un an et demi après le soulèvement populaire de janvier 2011, la transition politique se poursuit. Des progrès ont toutefois été constatés avec l'élection d'un président au suffrage universel – ce qui est incontestablement une avancée dans le processus de démocratisation – et le retrait officiel de l'armée de la vie politique. Des craintes subsistent toutefois quant à l'évolution future du pays car, après avoir écarté l'armée de la sphère politique, le nouveau président détient à la fois les pouvoirs exécutif et législatif. La réécriture de la Constitution, processus jusqu'ici instable, est également un défi majeur.

L'accession au pouvoir était espérée de longue date par le Parti Liberté et Justice mais ce dernier devra relever des défis dont les anciens régimes ne se sont jamais préoccupés pendant 60 ans en plus d'affronter les contrecoups économiques de l'année écoulée. Le nouveau gouvernement doit donc envisager une gestion de crise. Sa capacité à répondre aux différents enjeux sera déterminante pour sa popularité lors de futures échéances électorales. Avec un financement toujours plus limité, la recherche d'importants flux de capitaux étrangers pour assurer la pérennité économique semble être notamment une option plausible à étudier. L'incertitude politique domine les perspectives économiques en raison d'un progrès déséquilibré et de troubles persistants. La croissance économique est passée de 5% en 2010 à 1,8% en 2011. Elle devrait avoisiner 2% en 2012. Les perspectives pour 2012 sont les suivantes:

√ Le déficit du compte courant s'est aggravé. Il était de 2,6% du PIB en 2011 et devrait atteindre près de 3% du PIB en 2012.

√ Le taux de change enregistre une dépréciation de 5% et les réserves de change ont chuté à environ 20 milliards $. Avec les pressions sur le taux de change, la Banque centrale égyptienne pourrait être contrainte à plus de flexibilité, la dégradation du niveau des réserves étant susceptible d'atteindre ses limites.

√ L'inflation, qui était de 11% en 2011, reste forte mais enregistre des valeurs à un seul chiffre, une tendance qui devrait rester stable dans l'immédiat.

√ Le déficit budgétaire devrait avoisiner 9% du PIB en 2012 contre 10% en 2011. La multiplication des mesures en réponse aux revendications grandissantes de la population remet en cause la stabilité budgétaire.

√ La croissance du crédit privé est marginale et pourrait être sujette à un effet d'éviction, le crédit public représentant 53% du total des sources de crédit contre 48% l'an dernier.

Ce profil pays évalue la situation économique actuelle en Égypte et ses perspectives à l'avenir. La première partie dresse un bilan des récentes avancées politiques. La deuxième partie propose une analyse descriptive des principaux agrégats macroéconomiques. La dernière partie fait office de conclusion.

I. La montée de l'Islam politique : un facteur de réussite ?

Un an après le soulèvement populaire de janvier 2011, la transition politique se poursuit et la stabilité est encore incertaine.

D'un point de vue positif, l'état d'urgence en place depuis 1981 a finalement été levé en mai 2012. Ce dispositif donnait toute latitude à la police pour surveiller et arrêter la population. Malgré la levée, des civils sont encore envoyés devant les tribunaux militaires. Des élections parlementaires ont également été organisées fin 2011/début 2012 et ont été remportées par les partis islamistes. Le Parti Liberté et Justice (PLJ) (une branche des Frères musulmans) a obtenu le plus grand nombre de sièges (47%), suivi par Al-Nour (un parti salafiste conservateur) (25%). Pourtant, environ 6 mois après les élections, le Parlement égyptien a été dissous par

la Cour suprême constitutionnelle qui a invalidé 1/3 des 508 sièges de l'institution. Ces sièges, initialement réservés à des indépendants, ont été attribués à des candidats élus mis en avant par des partis, motivant ainsi la décision de la Cour. Par conséquent, de nouvelles élections parlementaires devraient avoir lieu après l'adoption d'une nouvelle Constitution. Après plusieurs reports, des élections présidentielles à deux tours « à la française » ont également été organisées en mai/juin 2012. Pour la première fois dans l'histoire moderne du pays, les citoyens égyptiens ont participé à des élections présidentielles. Pourtant, le taux de participation est resté faible (47%). Les résultats du premier tour ont opposé l'ancien Premier ministre de Mubarak au dirigeant du PLJ. Le candidat du PLJ a finalement remporté le deuxième tour avec 51,7% des suffrages. Trois semaines après la prise de fonctions du président, un nouveau Premier ministre a été désigné et une semaine plus tard, un nouveau gouvernement était formé. Le nouveau gouvernement est majoritairement composé de personnalités politiques neutres issues de la fonction publique. Cela a suscité quelques critiques quant à la capacité du gouvernement à élaborer et mettre en œuvre des politiques et réformes innovantes. Dans la mesure où le gouvernement est aussi composé d'anciens responsables, certains considèrent qu'il s'agit d'une continuité politique.

Certains éléments pourraient toutefois ternir les perspectives d'avenir. Tout d'abord, le processus de rédaction de la Constitution est instable. Une première assemblée composée de 100 membres chargés d'élaborer la nouvelle Constitution a été créée. En raison d'une large majorité de membres issus des Frères musulmans ou salafistes, la plupart des autres forces politiques ont boycotté cette assemblée qui a finalement été déclarée anticonstitutionnelle par un tribunal. Une deuxième assemblée a alors été créée en juin 2012 avec 39 sièges attribués à des partis politiques et 61 sièges occupés par des juges, des avocats, des syndicats, des institutions religieuses et des jeunes. Les nouveaux articles de la Constitution doivent être approuvés par 67% des membres de l'assemblée pour être validés. Si ce n'est pas le cas, un second vote est organisé 48 heures plus tard avec une majorité fixée à 57%. L'assemblée doit proposer un nouveau texte constitutionnel dans les 6 mois. Cette Constitution sera soumise à l'approbation des citoyens par référendum. Le véritable défi pour les forces politiques sera de trouver un accord sur la nature de la Constitution. Le débat constitutionnel devra porter sur des aspects du système politique en rapport avec la nature, les pouvoirs et la composition de l'exécutif, du législatif et de la justice. Toutefois, selon Hamad (2012), l'élaboration de la Constitution égyptienne oppose le sécularisme à la théocratie et le civil au militarisme. Hamad explique que le rôle de la religion est discutable étant donnée la domination des partis politiques islamiques mais qu'il est nécessaire d'assurer une garantie des droits des Égyptiens non-musulmans. De plus, les militaires cherchent à influencer la rédaction de la Constitution pour atteindre trois objectifs : (i) obtenir une autonomie institutionnelle des forces armées indépendamment des représentants élus, notamment du Parlement ; (ii) conserver l'indépendance financière et les privilèges des militaires de haut rang en minimisant l'intervention de l'État ; et (iii) préserver la défense des intérêts militaires au sein de la prise de décisions politiques avec la création d'un conseil de sécurité national composé d'un grand nombre de membres militaires.

Deuxièmement, le nouveau président élu a évincé la plupart des membres du Conseil suprême des forces armées (CSFA) - qui a supervisé la transition depuis le renversement de Moubarak - et révoqué un avenant constitutionnel du conseil militaire qui limitait ses pouvoirs avant sa prise de fonctions. Alors que la disparition du CSFA de la vie politique était une demande majeure de la plupart des membres de l'opposition, le président détient désormais les pouvoirs exécutif et législatif dans l'attente de la validation d'une nouvelle Constitution et de l'élection d'un nouveau Parlement. Plus préoccupant encore, le président se réserve le droit de désigner une nouvelle assemblée constitutionnelle (un pouvoir qui, selon ses dires, lui a été conféré

par le CSFA) si l'assemblée actuelle échoue dans sa mission.

Enfin, l'instabilité politique perdure depuis un an et demi avec la succession de quatre gouvernements transitoires au pouvoir. En outre, les manifestations se poursuivent au Caire et dans les autres gouvernorats même si leur fréquence et leur durée diminuent.

Graphique 3. Taux de croissance sectoriels, FY05-FY12

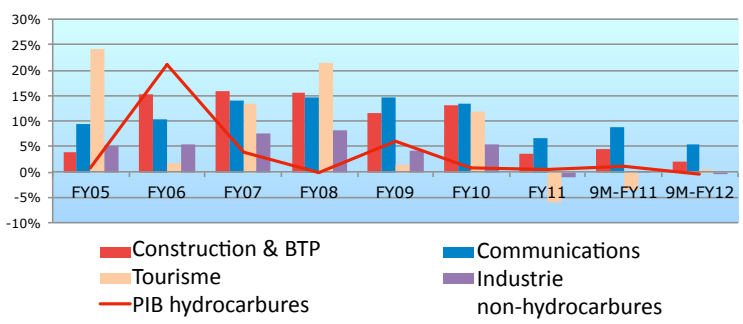

Source: Author's calculation based on national data.

II. Le secteur réel, l'inflation et l'évolution du secteur extérieur

Globalement, l'économie réelle a enregistré une légère amélioration au 3ème trimestre 2012, soutenue par des effets de base favorables. Les pressions inflationnistes se sont résorbées.

II.1. L'incertitude pèse sur les perspectives de croissance

La croissance du PIB a ralenti au cours des 9 premiers mois de l'année 2012. Elle était de 1,8% contre 2,3% l'an dernier à la même période (schéma n°1).

Graphique 1. Contribution à la croissance du PIB (%)

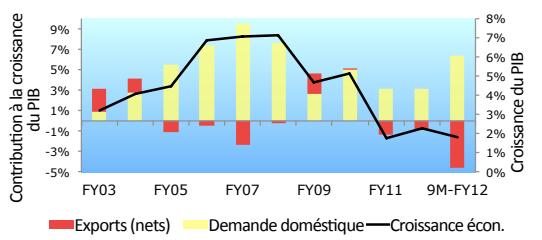

Source: Calculs de l'auteur basés sur données nationales

Graphique 2. Composition de l'investissement, FY03-FY11

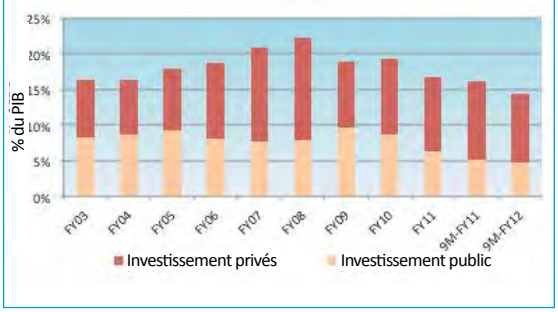

Selon le ministère de la Planification, la croissance a connu un rebond à 5,3% au troisième trimestre 2012 par rapport aux périodes précédentes mais celui-ci est seulement dû aux effets de base favorables, l'économie ayant enregistré un recul de 4,3% au troisième trimestre 2011. Le ralentissement de la croissance au cours des 9 premiers mois de l'année 2012 s'inscrit dans un contexte de déclin des exportations (-1,3% cette année contre 8% l'an dernier) que la hausse de la consommation privée (passée de 5,6% à 6,1%) et des investissements (passés de - 6% à 6,8%) n'ont pas réussi à atténuer. Les investissements privés représentaient notamment un peu moins de 9,6% du PIB contre près de 11% l'année dernière (schéma n°2). Le gouvernement actuel a récemment annoncé que 276 milliards de livres égyptiennes (LE) (45 milliards $) d'investissements seraient nécessaires pour que l'Égypte atteigne son objectif de croissance de 4 à 5% en 2013. Sur l'ensemble de ces investissements, 170 milliards LE devraient être un apport du secteur privé.

Du côté de la demande, certains secteurs enregistrent un recul, d'autres connaissent une croissance limitée et d'autres encore résistent sur les 9 premiers mois de 2012 par rapport à 2011. Le PIB lié au pétrole a chuté de 0,6% alors qu'il avait enregistré une hausse de 0,6% l'an dernier (notamment les activités de raffinerie du pétrole qui ont baissé de 5,6% au cours des 9 premiers mois de 2012) (schéma n°2). De même, les activités de traitement non pétrolières ont diminué de 0,3% alors qu'elles étaient en hausse de 0,3% l'année dernière. D'une

part, le tourisme enregistre une modeste amélioration (+ 0,3%) après avoir subi des pertes considérables l'an dernier (-3,4%). En effet, les arrivées de touristes ont augmenté de 4,2% entre janvier et avril 2012 alors qu'elles affichaient un recul de 42% sur la même période en 2011. D'autre part, la croissance du canal de Suez a été réduite de moitié (6% en 2012 contre 11% en 2011) et les recettes ont progressé de 1,2% seulement sur la période allant de janvier à mai 2012 contre 12% l'année dernière. En outre, les secteurs du bâtiment et des télécommunications, qui sont considérés comme les principaux vecteurs de croissance, ont tous les deux enregistré une baisse (2,1% en 2012 contre 4,6% en 2011 pour le bâtiment et 5,3% en 2012 contre 8,6% en 2011 pour les télécommunications). Enfin, la croissance dans le secteur du transport et du stockage a été multipliée par deux pour atteindre 2,6% mais elle reste nettement plus faible qu'auparavant (schéma n°3).

Le ralentissement économique devrait se poursuivre du fait de l'incertitude politique et du manque de clarté quant aux futures orientations de la politique économique qui viennent altérer la confiance des investisseurs et le tourisme. Les projections anticipent une croissance du PIB d'environ 1,6%, soit une valeur légèrement inférieure au taux modeste de 1,8% enregistré l'an dernier.

II.2. Le chômage reste élevé

Le chômage a atteint 12,6% au 3ème trimestre 2012 contre 12% en 2011 et 9% avant le soulèvement populaire. La première hausse de chômage qui a suivi les événements est essentiellement due à une progression du chômage chez les hommes qui s'est stabilisée (il a atteint 9% contre 4,8% avant la révolution). Parallèlement, le chômage des femmes, qui est déjà élevé, a atteint environ 24% au troisième trimestre 2012 contre près de 22% l'an dernier (schéma n°4). D'un point de vue plus positif, la croissance de l'emploi a progressé au 3ème trimestre 2012 (1,1%) après avoir été en recul sur 12 mois. Le chômage devrait normalement se stabiliser à son niveau actuel (estimation EIU).

Graphique 4. Le chômage reste élevé, FY07-FY12

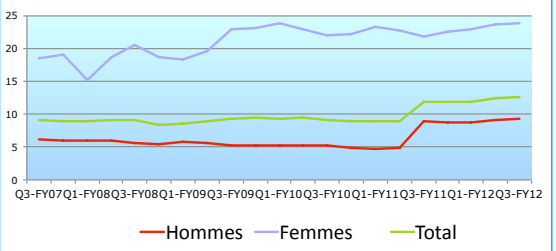

Source: Calculs de l'auteur basés sur données nationales.

Graphique 5.Mesures d'inflation, FY06-FY12

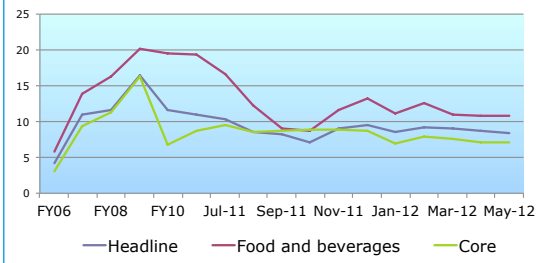

Source: Calculs de l'auteur basés sur données nationales.

II.3. L'inflation alimentaire reste élevée et crée un risque à court terme

L'inflation à deux chiffres, qui a perduré ces 5 dernières années, a diminué pour atteindre une moyenne de 8,6% entre août 2011 et mai 2012 contre 11% en 2011 (schéma n°5). Cette tendance ascendante s'inscrit dans un contexte de baisse de l'inflation des prix alimentaires (40% de l'IPC du panier égyptien). Cette dernière est passée de 19% à 11% sur la même période. Parallèlement, l'inflation de base (hors fruits, légumes et prix encadrés) est restée forte puisqu'elle avoisine 8% depuis août 2011. L'inflation devrait reculer prochainement sauf en cas de dépréciation monétaire. Dans ce dernier cas, une inflation plus forte impliquerait la mise en place d'une politique monétaire restrictive non adaptée au maintien de la relance économique.

II.4. Le secteur extérieur reste sous pression

a. Les bénéfices du compte courant s'effondrent

Le compte courant se creuse avec un taux d'aggravation passé de 2,6% en 2011 à 3% en 2012, le plus grand déficit enregistré depuis 1998 (schéma n°6).

Graphique 6. Finances externes (% du PIB)

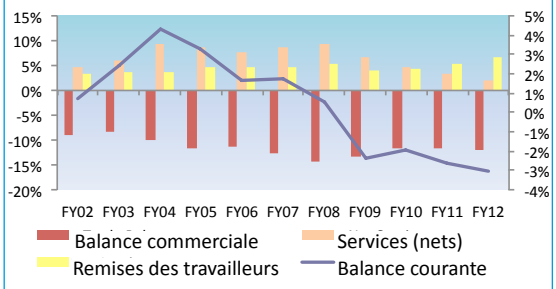

Source: Calculs de l'auteur basés sur «Central Bank of Egypt's monthly statistical bulletin».

Graphique 7. Compo. géographique des exports (% du total)

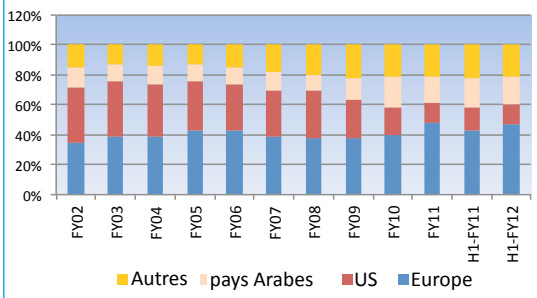

Source: Calculs de l'auteur basés sur «Central Bank of Egypt's monthly statistical bulletin».

Cette situation est due en partie à un important déficit commercial (10% du PIB en 2011 contre 11,5% en 2012) faisant suite à un déclin des exportations non commerciales (6.3% du PIB en 2011 contre 5,3% en 2012). En dépit du ralentissement économique mondial, les exportations vers l'Europe (l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Égypte) représentaient 47% du volume total des exportations au premier semestre 2012 contre 43% l'an dernier sur la même période. Les exportations vers les États-Unis, qui enregistrent un recul important depuis 2008, ont poursuivi leur chute pour atteindre 13% du total des exportations contre 16% sur la même période l'an dernier (schéma n°7).

D'autre part, l'important recul de l'excédent du secteur des services (-1,3% du PIB) favorise également la détérioration du compte courant. Les recettes du secteur des services se sont effondrées après une baisse brutale de tous les services d'exportation, notamment du tourisme (de 4,5% à 3,6% du PIB). Parallèlement, les services de paiement sont restés à 6% du PIB. Cependant, la hausse des transferts privés (essentiellement des envois de fonds), qui sont passés de 5,2% à 6,8% du PIB, a partiellement atténué la détérioration du compte courant.

À court terme, le déficit du compte courant ne devrait pas s'améliorer. En effet, le déclin des recettes d'exportation et de la croissance dans le Canal de Suez se poursuit en raison du ralentissement économique en Europe et de la baisse du commerce international. L'activité touristique devrait également continuer à être perturbée par l'agitation nationale. Les transferts de fonds, qui étaient jusqu'ici un excellent moyen d'entretenir les finances extérieures, devraient également diminuer avec le ralentissement de la zone euro. L'état des finances externes pourrait s'améliorer si le gouvernement décide d'avoir recours aux emprunts étrangers ou si l'environnement externe devient favorable et permet d'accroître les recettes en devises étrangères.

b. Les entrées de capitaux se raréfient

En raison de l'instabilité politique qui perdure depuis 1 an et demi, les investissements directs étrangers – qui avaient déjà subi un contrecoup l'an dernier – ont baissé de 5% en 2012 (2 milliards $ contre 2,1 milliards $ en 2011). À lui seul, le dernier trimestre a enregistré un afflux de près de 1,8 milliards $. Les entrées de capitaux sont toutefois 69% moins élevées qu'en 2010. Les capitaux à court terme affichent toujours des sorties nettes (près de -2% du PIB contre -1,1% du PIB l'année dernière). Par rapport à 2010, la détention de titres publics par des étrangers a été réduite de moitié en mai 2012. Au même moment, l'indice boursier avait perdu 15% de sa valeur en année glissante et près de 34% de sa valeur par rapport à la période pré-révolution. Ces sorties de fonds ont été en partie amorties par la baisse des actifs des banques commerciales égyptiennes à l'étranger (2% du PIB). Par conséquent, le déficit de la balance des paiements a pratiquement doublé par rapport aux 4,3% du PIB enregistrés précédemment, la plus forte valeur relevée au cours des 7 dernières années.

Le déficit du financement égyptien était estimé (en mars/avril 2012) à environ 11 milliards $ pour les

Tableau 1. Notes souveraines de l'Egypte

	Fitch		S&P		Moody's
	monnaie étrangère	monnaie locale	monnaie étrangère	monnaie locale	notes des obligations
Avant Janvier 2011	BB+	BBB-	BB+	BB+	Ba1 stable
Jan-Fev 2011	BB+	BB+	BB	BB	Ba2 negative
Mars-11	-	-	-	-	Ba3
Oct-11	-	-	BB-	BB-	B1
Nov-11	-	-	B+	B+	-
Dec-11	BB-	BB	-	-	B2
Juin-12	B+	B+	B	B	-

Source: sites web pour toutes les agences de notation

18 prochains mois. Après de longues négociations et des reports pendant un an et demi, le gouvernement a officiellement demandé au FMI des facilités pour un crédit stand-by de 4,8 milliards $ (plus élevé que le montant initial prévu de 3,2 milliards $), accord que le pays avait initialement refusé en juin 2011. Les premières informations indiquent que le taux d'intérêt de ce prêt sur 5 ans serait de 1,1% et qu'il viendrait soutenir le budget 2013 et compenser l'épuisement des réserves de change égyptiennes. Le FMI souhaite que l'Égypte propose un projet de consolidation budgétaire prévoyant un renforcement des recettes et la réduction des dépenses publiques, notamment des subventions. Selon les modalités du prêt, l'Égypte doit également obtenir un financement de la part d'autres institutions de crédit. Les détails et conditions de ce prêt doivent être négociés en septembre 2012. Le prêt du FMI sera un signal positif qui favorisera la confiance des investisseurs et d'autres prêteurs potentiels.

Le soulèvement populaire a été accompagné d'un sentiment grandissant d'identité / de souveraineté nationale associé à un certain scepticisme vis-à-vis des réformes économiques conseillées par les institutions internationales et une nette préférence pour les réformes locales. En effet, l'opinion publique s'est montrée deux fois plus inquiète à l'égard des conditions et des enjeux du prêt pour la souveraineté de l'Égypte que du plan de réforme national. Le manque de sensibilisation aux problèmes et solutions économiques explique partiellement ce phénomène. En réalité, c'est surtout la méfiance à l'égard des organisations internationales, jugées responsables des réformes qui ont causé le renforcement des inégalités pendant la présidence de Mubarak, qui explique la situation.

La dette extérieure est faible (33,6 milliards de dollars fin 2011, la part de la dette dans le PIB passe de 14,8% à 13%) et il y a peu de chances pour que le prêt du FMI vienne troubler sa pérennité. En revanche, le prêt pourrait renforcer la confiance des investisseurs et des prêteurs potentiels quant à la solvabilité du gouvernement. Cela semble d'autant plus nécessaire que la note souveraine de l'Égypte a subi plusieurs dégradations depuis janvier 2011 (cf. tableau n°1). L'instabilité politique est à l'origine des premières dégradations de note en 2011 qui se sont poursuivies avec l'affaiblissement de la situation extérieure et la continuité des troubles politiques. La dernière dégradation a eu lieu en juin 2012 après la décision de la Cour suprême constitutionnelle d'annuler les élections parlementaires et de dissoudre le Parlement. Fitch a abaissé la note de l'Égypte au niveau B +. La note de défaut émetteur (IDR) de devises étrangères à court terme a été confirmée au niveau B. Cette note est placée sous surveillance négative, ce qui signifie qu'elle a plus de 50% de chances d'être dégradée à nouveau au cours des 12 à 18 prochains mois. Standard and Poor's (S&P) a également dégradé la note de l'Égypte à long terme en l'abaissant au niveau B, soit 5 crans en dessous de la note favorable aux investissements. La note de la monnaie locale à court terme a elle aussi été ramenée au niveau B. Toutes les notes sont actuel-

lement placées sous surveillance négative et donc susceptibles d'être à nouveau dégradées. Moody avait déjà abaissé la note de l'Égypte au niveau B2 en décembre 2011, la quatrième dégradation annuelle de l'agence.

III. Les indicateurs de croissance long terme: un renforcement de la participation au marché de l'emploi mais aucune avancée vers la productivité globale des facteurs

Nos indicateurs d'intégration font état de résultats mitigés pour l'Égypte. Tout d'abord, il convient de préciser que quelques efforts ont été fournis en matière de participation au marché de l'emploi. En effet, alors que 48,9% seulement de la population active contribuait au marché du travail en 2011, le taux de participation des femmes a enregistré une progression (+4% entre 1999 et 2011) supérieure à la moyenne en Méditerranée (à l'exception de la Turquie et d'Israël). Parallèlement, la participation des jeunes au marché du travail a aussi évolué. Pour les jeunes ayant entre 20 et 24 ans, on constate une baisse du taux de participation (48,2% en 2011 contre 49,1% en 1999), révélatrice d'une baisse du niveau d'intégration. Cependant, pour les jeunes âgés de 25 à 29 ans, la situation est sensiblement différente: alors qu'en 1999, 50,3% d'entre eux occupaient un poste formel, ils étaient 62,5% à être dans ce cas en 2011, une remontée considérable en un peu plus de 10 ans.

Deuxièmement, le coefficient de Gini ainsi que la part de la consommation dans les déciles supérieurs et inférieurs indiquent que l'Égypte est au-dessus de la moyenne régionale et est également mieux positionnée que les pays de l'ASEAN et du Mercosur.

Troisièmement, pour que la croissance soit inclusive, la part des secteurs contribuant à l'économie doit augmenter, ce qui semble être le cas pour l'Égypte. Au cours de la décennie écoulée, l'indice de concentration commerciale est passé de 0,136 en 2000 à 0,035 en 2010, une valeur nettement supérieure à la moyenne méditerranéenne et une diversification particulièrement marquée. On constate également une certaine hétérogénéité de la diversification commerciale en termes de produits. En 2000, la part des 10 principaux produits d'exportation représentait 47,4% du commerce total. Cette part a atteint 59,3% en 2008 avant de tomber à 44,9% en 2010, un niveau similaire à celui de la diversification observée dans les économies du MERCOSUR et de l'ASEAN. L'Égypte s'est également efforcée de diversifier ses partenaires commerciaux, la part des 10 principaux partenaires d'exportation représentant 49,5% du total en 2010 (contre 60,8% en 2000), des niveaux de diversification qui dépassent là encore ceux des pays en développement.

Malgré tout, d'un point de vue négatif, aucune amélioration solide de la productivité globale des facteurs n'a été relevée. L'accroissement de cette

Tableau 2. Taux d'activité en Egypte et dans des PVD selectionnés, 1999-2011

	1999			2005			2008			2011		
	H	F	TTL	H	F	TTL	H	F	TTL	H	F	TTL
Egypte	73,8	19,7	46,7	75,8	20,6	48,2	73,9	23,1	48,4	74,3	23,7	48,9
PMs (Médiane)	74,8	22,4	49,4	72,2	22,2	46,8	71,3	24	47,3	71,5	24,6	48,3
PMs (médiane, ex. Isr, Turk)	74,9	20,4	47,3	74,5	18,3	46,3	72,7	18,8	45,6	71,8	19,7	45,6
MERCOSUR (médiane)	82,7	49,6	65,8	81,5	52,8	66,4	80,1	54,7	65,3	80,2	55,6	66,1
ASEAN (médiane)	83,6	69,3	75,3	83,5	69,6	75,3	82,5	69,1	74,9	82,7	68,5	74,4
East. Europe	65,5	52,6	58,5	63,9	51,4	57,1	63,8	51,2	56,9	64,6	51,8	57,6

Source : Propres calculs basés sur ILO. LaborSta EAPEP database

Tableau 3. Taux d'activité chez les jeunes en Egypte et dans des PVD selectionnés, 1999-2011

	1999			2005			2008			2011		
	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29
Egypte	49,1	50,3	51,9	56,2	62,2	58,9	47,9	62,0	54,4	48,2	62,5	55,1
PMs*	48,8	60,1	53,8	45,6	59,9	52,7	44,3	60,5	51,6	42,7	61,7	51,4
Am. Latine	64,5	78,4	70,6	70,2	80,2	74,7	73,8	81,1	76,8	74,6	81,5	78,4
Asie de l'EST	72,9	86,9	79,9	71,5	87,8	80,2	71,2	87,8	79,6	69,3	86,7	78,1
Europe de l'Est	71,5	85,5	60,0	64,5	80,4	56,3	57,0	78,1	54,3	53,5	77,6	54,4

Source : Propres calculs basés sur ILO, LaborSta EAPEP database

Tableau 4. Tendances des inégalités en Egypte & autres régions 1990s-2000s

					Part des 2 déciles les plus bas dans le revenu ou la consommation			Part des 2 déciles les plus élevés dans le revenu ou la consommation			Part dans la consommation de la classe moyenne**		
		Gini 90's	Gini début 00's	Gini fin 00's	90's	début 00's	fin 00's	90's	début 00's	fin 00's	90's	début 00's	fin 00's
Egypt	1995-2004-2008	30,1	32,1	30,8	9,5	9	9,2	39,9	41,5	40,3	29,4	28,7	29,4
PMs (médiane)	Ex.Turk, Pal.	39,2	36,8	38,2	6,6	7,1	7,1	46,3	44,7	45,7	26,9	25,9	26,1
MERCOSUR	Median	48,9	54,7	45,3	3,9	2,8	4,3	53,7	57,5	50,9	21,6	18,6	22,7
ASEAN	Median	38,3	41,9	37,9	7,8	6,9	7,4	46,8	49	45,9	25,4	23,9	25,9
Est non-UEC.	Median	34	29,4	26,8	7,3	8,6	9,4	41,5	38,2	36,3	26,5	28,5	29,6
Emergents sel. (med)	Median	42,4	42	42,5	6,1	6,3	6	48,1	49,4	47,9	24,9	23,9	24,8

Source: Propres calculs utilisant PovcalNet, Banque Mondiale

**: Alg. Egy. Jord.. Mor. Tun.; **: 3ème à 7ème Décile*

Tableau 5. Concentration des Exportations en terme de produits et marchés (basé sur données SITC rev3 3-digit)

	2000. Indice de concentration du commerce	2010 . Indice de concentration du commerce	2000 part des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2008 part des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2010 spart des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2000 part des 10 principaux partenaires dans la valeur des exportations	2010 part des 10 principaux partenaires dans la valeur des exportations
Egypte	0,136	0,035	47,4%	59,3%	44,90%	60,77	49,54
PMs (Médiane)	0,067	0,057	62,6%	60,3%	57,0%	73,33	69,10
MERCOSUR* (moy.)	0,030	0,043	41,9%	46,9%	51,5%	66,60	57,46
ASEAN (moyenne)	0,094	0,043	67,0%	53,7%	52,7%	71,79	72,89
Ukraine	0,036	0,034	45,4%	52,7%	57,0%	56,74	56,44
Bielorussie	0,052	0,094	41,3%	62,7%	52,1%	83,28	80,56
Chine	0,018	0,026	31,4%	35,7%	52,7%	73,56	60,36
Inde	0,041	0,048	34,6%	42,0%	57,0%	56,80	52,96

*Note: L'indice de concentration du commerce vise à évaluer le degré de concentration / diversification des exportations d'un pays donné. S'appuie ici sur l'indice Herfindahl-Hirschmann, il varie de 1 à 0: plus les indicateurs sont bas et l'économie est diversifiée. De même, plus la part des 10 premiers produits est basse, et plus le commerce de l'économie est diversifié. *: Seuls l'Argentine et le Brésil*

Source: Own calculations using tradesift and Comtrade

Tableau 6. Tendances de la productivité, PM et économies émergentes 1990-2010

Productivité du travail (tx annuel moyen en%)				
	90-95	*95-00*	*00-05*	*5-Oct*
Egypte	*0,6%*	*3,6%*	*1,2%*	*3,5%*
8 PM Médiane	*0,6%*	*1,4%*	*1,8%*	*2,2%*
Mercosur	*2,4%*	*1,6%*	*0,0%*	*1,6%*
Asean	*5,7%*	*2,3%*	*2,6%*	*2,8%*
Est, non-UE	*-9,0%*	*3,2%*	*7,5%*	*3,7%*
Tous émergents, Ref	*2,7%*	*2,5%*	*2,6%*	*2,8%*
Productivité des facteurs (tx annuel moyen en%)				
	90-95	*95-00*	*00-05*	*5-Sept*
Egypt	*0,5%*	*0,0%*	*-0,1%*	*-0,5%*
8 PM Médiane	*-0,3%*	*0,2%*	*-0,1%*	*-0,4%*
Mercosur	*-0,5%*	*0,1%*	*0,8%*	*-2,2%*
Asean	*0,2%*	*0,2%*	*-0,2%*	*-0,9%*
Est, non-UE	*0,0%*	*1,1%*	*-0,8%*	*-3,7%*
Tous émergents, Ref	*0,2%*	*0,2%*	*0,0%*	*-1,4%*

Source: Calculs FEMISE

Tableau 7. Les entreprises ayant recours aux banques pour financer leurs investissements (% des entreprises)

	Moyenne 2002-06	*Moyenne 2006-10*
Egypte	*10,5*	*7,12*
PM (médiane)	*20,09*	*12,29*
MERCOSUR (médiane)	*8,24*	*19,145*
ASEAN (médiane)	*29,38*	*21,48*

Source : WDI

dernière est pourtant susceptible d'augmenter les salaires réels sans impact négatif sur l'équilibre macroéconomique. Mais avec l'exception du début des années 1990, l'Égypte semble avoir privilégié la productivité du travail plutôt que de réduire l'écart avec les autres économies émergentes au niveau de la productivité des facteurs.

En outre, pour être inclusif, le taux de croissance doit permettre aux entreprises de « bénéficier des opportunités » pour améliorer le potentiel de création d'emplois productifs. Toutefois, en Égypte, le pourcentage d'entreprises faisant appel aux banques pour financer leurs investissements a diminué avec le temps.

IV. La gestion macroéconomique

IV.1. La politique monétaire et la gestion du taux de change

La politique monétaire a tenté de créer un équilibre entre de multiples objectifs - notamment la gestion du taux de change, le maintien de la stabilité des prix et la préservation de l'élan économique - dans un contexte d'incertitude économique et politique. Afin de maîtriser l'inflation et d'accroître la valeur de la livre égyptienne, la Banque centrale égyptienne (BCE) a augmenté les taux de sa politique économique en novembre 2011, une première depuis septembre 2008. Le taux au jour-le-jour et le taux de dépôt applicables aux prêts sont respectivement passés de 8,25% à 9,25% et de 9,75% à 10,25%. Le taux d'escompte a également été augmenté de 100 points de base pour atteindre 10,5%. Cependant, ces hausses auraient pu avoir des répercussions négatives sur la croissance économique.

Parallèlement, la BCE a maintenu une politique stricte de gestion du taux de change en s'appuyant en grande partie sur la diminution des réserves de change. En effet, avec l'inversion de tendance du portefeuille des investissements qui a suivi la révolution, le taux de change est simplement descendu à près de 5% au cumul entre décembre 2010 et juillet 2012. D'autre part, les réserves officielles sont tombées à environ 20 milliards $ sur la même période. En juin 2012, les réserves atteignaient 15,5 milliards $, l'équivalent de 3,2 mois d'importations seulement (schéma n°8). Toutefois, la baisse du taux de réserves a été moins marquée au cours des derniers mois. En effet, les réserves enregistrent une légère augmentation depuis avril 2012. Afin d'atténuer la dégradation des réserves, l'Égypte a commencé à vendre des billets de trésorerie américains (T-bills), la première émission d'obligations en dollars dans le pays depuis 2010. L'Arabie saoudite a acheté 500 millions d'obligations en dollars américaines à 7 ans d'échéance et effectué un dépôt de 1 milliards $ à 8 ans. En août 2012, le Qatar

a également effectué un dépôt de 500 millions $, première étape de l'attribution d'une aide financière de 2 milliards $.

Le ralentissement de la baisse des réserves est un indicateur positif mais le retour à un niveau de réserves sécurisé reste un défi majeur à relever. À cet égard, l'accord avec le FMI est susceptible de renforcer la crédibilité de l'Égypte tout en rassurant les investisseurs. De plus, les réserves devraient augmenter progressivement dans les mois à venir, l'Arabie saoudite ayant annoncé son intention de débloquer les premiers fonds d'une aide financière pour l'Égypte de 4 milliards $ officialisée pour la première fois en mai 2011.

Il semblerait que l'intervention par le biais des réserves pour limiter la dépréciation ait atteint ses limites. La baisse du taux de change pourrait se poursuivre si les recettes en devises étrangères continuent de s'effondrer et que les attentes du marché ne s'améliorent pas. En 2012, les recettes en devises étrangères représentaient 25% du PIB contre 43% du PIB en 2008. Les exportations de marchandises atteignaient pour leur part 18% du PIB (et 41% des recettes totales) suivies par les transferts de fonds (7% du PIB) (et plus d'un quart des recettes totales) (schéma n°9).

Le renforcement de la flexibilité du taux de change est une option envisageable mais elle est susceptible d'avoir des répercussions sur l'inflation nationale, notamment dans un environnement où celle-ci est forte et volatile. La dépréciation pourrait profiter aux exportations égyptiennes mais certains avantages seraient atténués par la hausse des prix des intrants importés utilisés pour la production de produits d'exportation.

Graphique 8. Taux de change et réserves

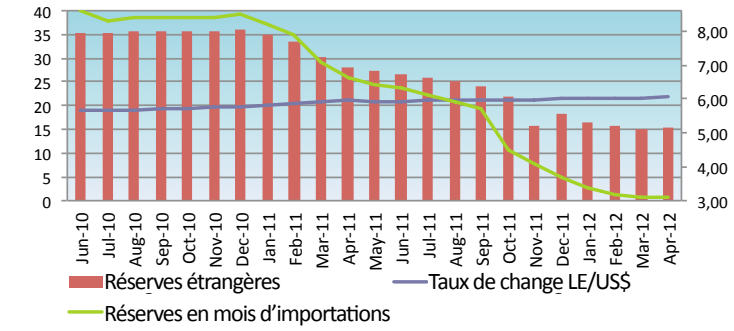

Source: Calculs de l'auteur basés sur données nationales.

Graphique 9. Recettes en devises, % du PIB, FY08 - FY12

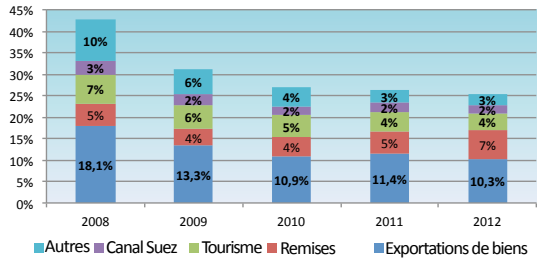

Source: Calculs de l'auteur basés sur données nationales

IV.2. L'état des finances publiques reste préoccupant

Le déficit budgétaire du gouvernement a légèrement augmenté en passant à 8,8% du PIB entre juillet et mai 2012 contre 8,2% sur la même période l'an dernier (schéma n°10). Cette aggravation du déficit s'est produite malgré une hausse de 2,2% de la part des recettes dans le PIB (le taux est passé de 14,6% à 16,8%), suivie d'une augmentation des revenus immobiliers (3,34% du PIB en 2012 contre 2,3% en 2011) et des dividendes particuliers (3,3% du PIB contre 2,3% l'an dernier). Les subventions ont également augmenté de 0,5% au niveau du PIB. Jusqu'ici, les recettes fiscales semblent plutôt bien résister à la crise économique (elles représentent 11,6% du PIB, une valeur légèrement supérieure à celle relevée avant le soulèvement populaire). Parallèlement, les dépenses sont aussi passées de 23% du PIB environ à 25,6% après une augmentation majeure des subventions énergétiques (5,6% du PIB contre 3% auparavant), le total des subventions représentant ainsi près de 8% du PIB. Les intérêts sont en hausse de 0,8% et représentent 6% du PIB. Dans une moindre mesure, les salaires et traitement enregistrent une hausse de 0,75% et atteignent environ 6,6%

Graphique 10. Finances publiques (% du PIB)

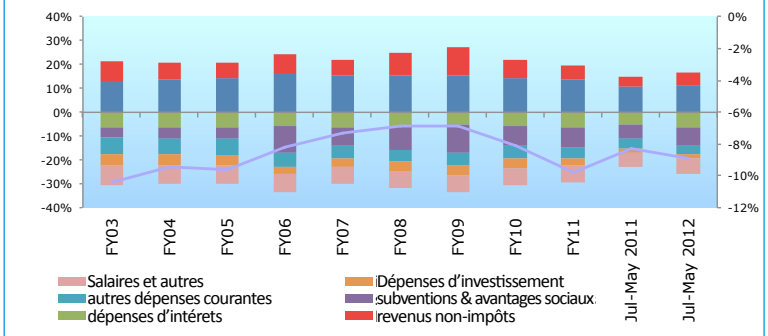

Source: Calculs de l'auteur basés sur données nationales

Graphique 11. Taux d'intérêt en Egypte

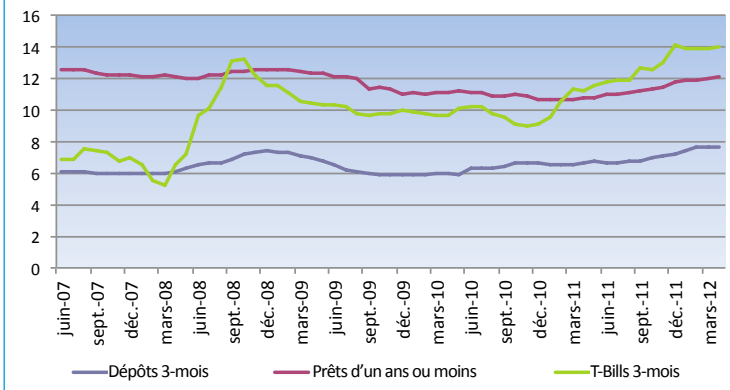

Source: Calculs de l'auteur basés sur données nationales

du PIB. D'autre part, les investissements sont en baisse (1,5% du PIB contre 2% précédemment).

Le déficit budgétaire devrait légèrement augmenter en 2012. Cependant, le budget validé pour 2013 prévoit un recul du déficit à 8% du PIB. D'une part, le budget intègre quelques mesures expansionnistes telles qu'une augmentation des salaires d'environ 16%. Cette initiative reflète la volonté du gouvernement de proposer des contrats permanents à près de 400 000 fonctionnaires embauchés sous contrat temporaire. Les dépenses liées aux intérêts devraient également augmenter de 26% en raison d'une hausse des coûts du financement gouvernemental. D'autre part, une baisse des subventions pétrolières est attendue en 2013: elles devraient être réduites de plus d'un quart par rapport à 2012. En effet, après les ruptures de stock recensées en 2012, le gouvernement a annoncé la mise en place d'un plan visant à réduire les subventions énergétiques grâce à un système de bons pour la vente de butane subventionné. Ces bons seront distribués aux ménages dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1500 LE (250 $). Le nombre de coupons attribués dépendra de la taille du foyer. Chaque coupon permettra aux bénéficiaires d'acheter une bonbonne de 12,5 kg de gaz tous les 2 mois pour 5 LE (80 cents $). Sans coupon, le prix de la bonbonne est de 25 LE. Si ces coupons posent problème, il sera extrêmement difficile pour l'Égypte d'atteindre ses objectifs pour 2013.

Le coût des emprunts gouvernementaux est un autre problème majeur et se traduit par un renforcement de la prime de risque gouvernementale. En effet, la hausse du taux des obligations (T-bill) à 91 jours s'est poursuivie avec +257 points de base entre juin 2011 et mai 2012 (schéma n°12). En outre, le taux d'intérêt des billets de trésorerie émis récemment était de 16,2% pour une échéance à 3 ans contre 14,5% pour un bon de trésorerie avec échéance à 91 jours. La dette nationale budgétaire par secteur a augmenté pour atteindre environ 60% du PIB en mars 2012 contre 57% l'an dernier. Afin de réduire les risques liés au financement, le ministère des Finances prévoit d'allonger la maturité moyenne des titres publics émis à 1,8 an après une chute à 1,3 an fin 2011 contre 1,7 an en 2010. Bien que la hausse des intérêts sur les titres à maturité plus longue soit intéressante pour les banques, ces dernières pourraient préférer des instruments à court terme considérés comme moins risqués.

V. L'évolution des liquidités et du marché de crédit

La BCE a revu à la baisse les exigences de réserves statutaires pour les banques commerciales : elles

Graphique 12. Composition du crédit domestique

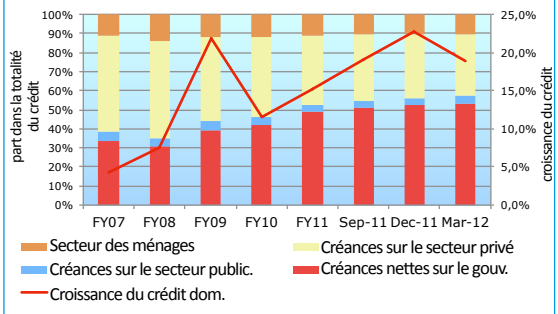

Source: Calculs de l'auteur basés sur «Central Bank of Egypt's monthly statistical bulletin».

sont passées de 14% à 12% du total des dépôts en mars 2012 puis à 10% en juin 2012. L'objectif de ces réductions était « d'injecter en permanence des liquidités dans le système bancaire tout en facilitant les conditions du crédit sur le marché ». La hausse des liquidités en monnaie locale pourrait également permettre de réduire les pressions sur le montant limité de devises étrangères disponibles.

En outre, la BCE a lancé en juin dernier des « accords de rachat (repos) à 28 jours » qui seront proposés aux enchères à un taux variable de 9,75% au minimum. Cela devrait permettre à la BCE d'injecter des liquidités sur le marché sans répercussions sur les taux d'intérêt. Les « repos » sont proposés en échange de billets de trésorerie collatéraux. On estime que de telles opérations permettront de stimuler la faible demande de billets de trésorerie après une hausse du rendement de ces derniers.

En ce qui concerne l'évolution du marché de crédit, les crédits nationaux ont augmenté de 19% en mars 2012 contre 16% l'an dernier. Toutefois, la majeure partie de cette hausse est due à un accroissement soutenu des crédits accordés au gouvernement (+31%) et, dans une moindre mesure, aux crédits accordés aux entreprises publiques (+24%). Les crédits accordés au secteur privé enregistrent une hausse de 6% seulement. En mars 2012, la part des crédits gouvernementaux représentait 53% du total des crédits contre 48% l'année précédente. La part des crédits du secteur privé a, pour sa part, diminué: elle est passée de 48% à 42,5% (schéma n°13). Herrera et al. (2012) montrent que le renforcement des crédits gouvernementaux pendant le soulèvement populaire explique la baisse observée au niveau des crédits du secteur privé. Ce renforcement est également à l'origine d'environ 70 à 80% du déclin total du crédit contre 15 à 20% imputables au ralentissement économique.

Jusqu'ici, le secteur bancaire ne présente aucun problème de liquidités (le ratio prêts/dépôts est d'environ 50%). Les banques égyptiennes préfèrent allouer leurs dépôts à des billets de trésorerie rapportant peu mais sécurisés plutôt que d'investir dans des activités de prêts plus risquées.

Enfin, en juin 2012, Fitch a dégradé les notes de 3 banques égyptiennes du niveau « B+ » à « BB-» en les plaçant sous surveillance négative. Moody's avait d'ores et déjà dégradé les notes de 5 banques égyptiennes à trois reprises en février et en avril 2011, les perspectives du système bancaire égyptien étant passées de « stables » à « négatives ». Les notes des banques égyptiennes ont à nouveau été dégradées en novembre et en décembre 2011.

VI. Conclusion

Cette analyse montre que la première année de transition démocratique en Égypte a eu des coûts en termes de croissance économique, de chômage et d'aggravation des déficits du compte courant et du budget. L'expérience dans les pays d'Europe de l'Est nous montre que de tels coûts sont légitimes. En effet, les transitions laissent toujours place à des incertitudes, à de fréquents changements de gouvernement et à un manque de clarté. Il faut du temps pour que les nouvelles politiques et institutions se mettent en place et que leurs actions soient perceptibles.

L'élection d'un nouveau président (issu du PLJ) est une première étape vers la démocratie mais des zones d'ombre demeurent quant à l'orientation de la politique économique, au-delà de la volonté d'associer les réformes de marché à la justice sociale et de lutter contre la corruption pratiquée

par l'ancien régime. Plus important encore, le processus de rédaction de la Constitution est fondamental et doit servir de base à la répartition des pouvoirs entre les différentes branches de l'État.

L'accession au pouvoir était espérée de longue date par le Parti Liberté et Justice mais sera également l'occasion pour ce dernier d'affronter la réalité au regard de son manque d'expérience en matière de prise de décisions politiques. Les dirigeants devront relever des défis dont les anciens régimes ne se sont jamais préoccupés pendant 60 ans et faire face aux contrecoups économiques de l'année écoulée. Le nouveau gouvernement doit donc envisager une gestion de crise. Sa capacité à répondre aux différents enjeux sera déterminante pour sa popularité lors de futures échéances électorales.

Le financement à court terme est de plus en plus restreint et le recours à d'importants flux de capitaux étrangers pour couvrir le déficit budgétaire et limiter les pressions sur la balance des paiements et la livre égyptienne semble désormais être l'option la plus plausible. Dans un tel contexte, une décision ferme doit être prise concernant les emprunts à contracter à l'étranger car les « actions erratiques » de l'ancien gouvernement sont susceptibles de décourager les donateurs.

Enfin, une fois que les défis à court terme auront été relevés, le gouvernement doit promouvoir les politiques de croissance inclusive et régler les problèmes à long terme afin de stimuler le secteur privé et d'en faire un moteur de croissance. Le gouvernement doit également résoudre les problèmes liés à la distribution. En effet, les inégalités spatiales sont importantes en Égypte. Un rapport récent montre que les différences en termes de consommation entre les riches habitants du Grand Caire et ceux de Haute-Égypte ont doublé entre 2000 et 2010 (Banque mondiale, 2012). Encore plus préoccupant, le rapport montre que plusieurs indicateurs liés au niveau de vie, au développement social et à l'égalité des chances présentent d'importantes disparités d'une région à l'autre en Égypte.

Par exemple,

- √ La pauvreté est surtout présente en Haute-Égypte. En 2009, la région concentrait 67% de la population pauvre et 83% de la population extrêmement pauvre.
- √ En Haute-Égypte, 43% des femmes vivant en zone rurale sont illettrées, soit un taux 3 fois plus élevé qu'en Basse-Égypte (15%).
- √ Dans les zones rurales de Haute-Égypte, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 50 pour 1000 et se rapproche de celui des zones urbaines (40 pour 1000). Il reste toutefois plus élevé qu'en Basse-Egypte (30 pour 1000 en zone rurale, 10 pour 1000 en zone urbaine).
- √ En 2008, 15% des femmes ne bénéficiaient pas de services de soins prénataux dans les zones urbaines contre 33% dans les zones rurales.
- √ Tout enfant né dans un foyer urbain avait 40% de chances en plus de bénéficier de soins néonataux qu'un enfant né en zone rurale, la différence entre un enfant né dans la région la plus riche et un enfant né dans la région la plus pauvre étant trois fois plus importante.

Bibliographie:

Central Agency for Public Mobilization and Statistics (CAPMAS) Database. Cairo. www.capmas.gov.eg

Central Bank of Egypt. Monthly Statistical Bulletin. The Central Bank of Egypt: Cairo. Various issues.

Economist Intelligence Unit (EIU). 2012. Egypt Country Report The Economist Intelligence Unit Limited, London. Various Issues.

_____. 2012. Egypt Country Forecast. The Economist Intelligence Unit Limited, London. July.

Hamad, Mahmoud. 2012. "The Constitutional Challenges in Post-Mubarak Egypt." Insight Turkey 14(1):51-69.

Ministry of Planning and International Cooperation Database. Cairo, Egypt.

Ministry of finance. 2012. "Monthly Financial. Various issues.

Herrera, Santiago; Christophe Hurlin and Chahir Zaki. 2012. "Why Don't Banks Lend to Egypt's Private Sector?", World Bank Policy Research

Working Paper Series no 6094. Washington, D.C, USA.

World Bank, 2012. Arab Republic of Egypt: Reshaping Egypt's Economic Geography: Domestic Integration as a Development Platform. Washington, D.C.: World Bank

ISRAËL : Une intégration qui doit être à la hauteur d'un développement économique fort

Introduction

Israël est l'une des économies les plus ouvertes au monde et « compense sa situation géographique complexe et son manque de ressources naturelles par ses activités commerciales » (FEMISE, 2005). Grâce à son régime de croissance ouvert, Israël a vu son économie prospérer. Les secteurs nationaux de l'industrie et des services sont devenus ses principaux moteurs de croissance.

La crise internationale et la situation régionale ont naturellement une importance majeure en Israël. En effet, la crise pourrait avoir des répercussions négatives sur l'ouverture économique tandis que les soulèvements dans les pays partenaires méditerranéens voisins sont un enjeu de taille pour la stabilité régionale et la politique nationale. L'économie israélienne semble avoir plutôt bien résisté au climat négatif général de 2011. Elle affiche un taux de croissance exceptionnel de 4,8% et un chômage faible. Néanmoins, comme nous le verrons ultérieurement, le niveau d'intégration du modèle de croissance israélien suscite quelques inquiétudes, en particulier l'emploi des jeunes qui reste insuffisant par rapport au niveau de développement économique.

Actuellement, les éléments à court terme et problématiques à long terme suivants doivent faire l'objet d'une surveillance particulière en Israël:

√ Le ralentissement relatif de la croissance du PIB atteint 2,9% en 2012, en raison notamment de la baisse des résultats des exportations. La consommation privée pourrait toutefois s'améliorer en 2012.

√ Le taux de chômage est en légère hausse - 6,7% selon les données révisées -. Il est toutefois nettement inférieur au reste de la région.

√ Israël devra créer près de 1,03 million d'emplois d'ici 2030 pour maintenir ses taux d'emploi et d'inactivité à leur niveau de 2007. Pour y parvenir, le taux annuel de création d'emplois doit être de 1,43%. En 2011, le taux de croissance de l'emploi était de 4,4%, une valeur largement supérieure au taux minimal requis. L'emploi semble toutefois avoir progressé plus lentement en 2012.

√ Avec le recul des recettes fiscales, le déficit budgétaire devrait rester proche de -3,8% du PIB.

√ Malgré une inflation faible en 2012, le pouvoir d'achat reste une problématique fondamentale en Israël, les prix nationaux étant beaucoup plus élevés que dans les autres économies de l'OCDE.

√ Le compte courant affiche un déficit continu depuis le deuxième trimestre 2012. Il devrait être directement touché et chuter à -2,1% du PIB, un record dans l'histoire récente d'Israël.

√ La participation des jeunes au marché du travail est réellement préoccupante car elle reste insuffisante pour un pays tel qu'Israël économiquement plus développé que ses voisins. Il y a de bonnes raisons de croire qu'il y a encore beaucoup à faire pour atteindre une croissance inclusive.

√ Parmi les mesures récentes, un protocole d'1 milliard NIS (300 millions $) a été signé entre Israël et la Chine pour l'exportation de technologies hydrauliques à usage agricole vers la Chine. De plus, plusieurs programmes visant à renforcer la recherche conjointe avec l'Inde et la Chine ont récemment été signés.

√ Dans l'ensemble, la population a un niveau de vie inférieur à celui des habitants d'autres pays développés. Le pays est à l'avant-garde de l'innovation high-tech mais est confronté à des prix plus élevés et à de faibles revenus disponibles. La croissance inclusive nécessite la mise en place d'un

Tableau 1. Principaux indicateurs économiques

	2011	2012*	2013*
Croissance du PIB (%)	*4,6*	*2,9*	*3,2*
Inflation, prix à la conso. (moy; %)	*3,5*	*1,7*	*2,1*
Balance budgétaire (% du PIB)	*-3,7*	*-3,3*	*-4*
Balance courante (% du PIB)	*0,8*	*-2,1*	*-1,3*
Taux d'intérêt des banques (moy; %)	*5,5*	*4,8*	*4,3*
Taux de change AD:US$ (moy.)	*3,58*	*3,9*	*4,03*
Taux de change NIS:US$ (year-end)	*3,82*	*3,98*	*3,96*

Source: WEO, EIU, estimations 2012 et 2013

cadre conceptuel élargi afin que la qualité de vie de tous les citoyens s'améliore. À cet égard, le programme « ISRAEL 15 Vision » est devenu un objectif national officiel et souligne la nécessité pour Israël d'analyser sa position via l'indicateur de « qualité de vie » plutôt que par le biais de mesures conventionnelles strictement « monétaires ».

Graphique 1. Taux de croissance (%), Israel VS OCDE

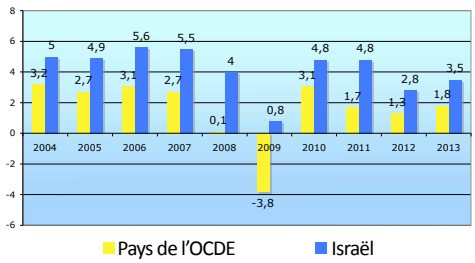

Source: OECD, estimations pour 2012, 13.

I. Perspectives politiques

La stabilité politique s'est singulièrement renforcée depuis la formation d'une coalition gouvernementale en mai. Toutefois, le parti Kadima - qui avait le plus grand nombre de sièges au sein du Parlement israélien - a quitté la coalition gouvernementale. L'adoption d'un budget d'austérité par les autorités reste compliquée et la tenue d'élections anticipées n'est pas à exclure.

Parmi les principaux désaccords, on pourrait notamment citer la nouvelle loi offrant la possibilité d'incorporer des hommes haredim (ultra-orthodoxes) à l'armée. Le parti Kadima a accusé le Premier ministre « de plier face aux deux partis haredim, le Shass et Yahadut Hatorah, plutôt que de soutenir une loi rédigée par un comité parlementaire et d'inciter la plupart des jeunes haredim à s'enrôler » (Economist, 2012). D'autres débats politiques devraient faire leur apparition après les déclarations de plusieurs anciens responsables remettant en cause l'approche des dirigeants actuels sur les problématiques concernant l'Iran (CNN, 2012).

D'autres problématiques majeures doivent également être traitées. Les autorités doivent notamment faire face au mécontentement lié aux problèmes économiques, aux inégalités et au manque d'intégration. En outre, l'évolution politique régionale telle que la victoire politique des Frères musulmans aux élections présidentielles égyptiennes est susceptible de redéfinir les relations avec l'Égypte. Tous ces éléments doivent être gérés au sein d'un système politique constitué « de faibles coalitions […] contraintes de distribuer au compte-gouttes des postes au sein du gouvernement et de faire preuve de générosité à l'égard de leurs membres pour rester au pouvoir » (CNN, 2012). Ainsi, la fragilité politique est plus que jamais d'actualité en Israël.

II. Estimations macroéconomiques et sectorielles

II.1. Un léger ralentissement attendu en 2012

L'OCDE prévoit une croissance de 2,8% en Égypte en 2012 contre 4,8% en 2011 (le FMI estime qu'elle sera de 2,9% contre 4,6% l'an dernier). Si elle peut paraître relativement lente de prime abord, l'activité économique est plus positive que prévu. En raison des évolutions récentes, les résultats limités du marché des exportations pourraient expliquer ce taux mais un renforcement de la demande extérieure est à prévoir dans les mois à venir. En outre, Israël devrait encore dépasser le taux de croissance des économies de l'OCDE.

L'économie israélienne a d'ores et déjà progressé plus vite que prévu au premier trimestre (3%) en raison d'une reprise relative des exportations. La tendance s'est poursuivie au deuxième

Tableau 2. Indicateurs de production

	2010		2011				2012	
	3 Tri.	4 Tri.	1 Tri.	2 Tri.	3 Tri.	4 Tri.	1 Tri.	2 Tri.
GDP prix constants 2005 NIS mrds)	188,1	189,1	192	192,5	197,8	194,7	198,4	199,2
PIB réel (variation %, sur 12 mois)	5,3	6,4	6,9	3,5	5,2	3	3,3	3,5
Indice exports de biens (2005=100)[a]	163,2	162	179,7	180,7	180,9	182,2	176,1	173,2

Source: EIU

Graphique 2. Contribution à la croissance du PIB

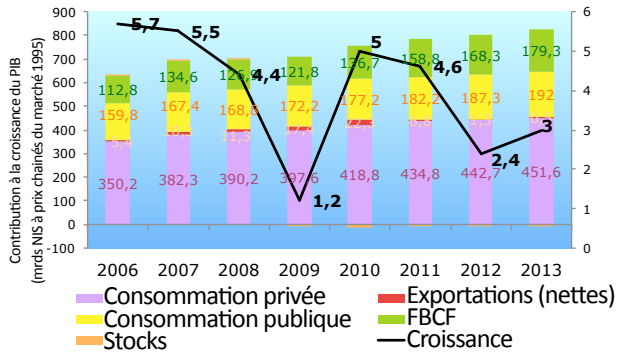

Source: EIU

trimestre avec un accroissement du PIB de 3,5% en année glissante. Le commerce et la consommation privée semblent, pour leur part, s'améliorer en 2012. Dans la mesure où les exportations représentent plus d'un tiers du PIB israélien, la demande étrangère sera déterminante pour la croissance.

Toutefois, la faible croissance aux États-Unis et la contraction économique en Europe pourraient entraîner une baisse des exportations nettes totales en 2012 estimée à -12,1 milliards NIS (prix constants) (EIU). Néanmoins, les sources prévisionnelles envisagent toutes une reprise à 3,6% en 2013 (selon l'OCDE) ou 3,3% (selon le scénario alternatif de l'EIU) en raison de la hausse des exportations et d'une croissance solide des investissements et des dépenses de consommation.

II.2. Les pressions du chômage

Le chômage semble être resté relativement stable en Israël. Son taux est passé à 6,9% en mars contre 6,5% le mois précédent en raison d'une hausse du taux de participation. D'une manière générale, on constate une baisse trimestrielle du taux de chômage (6,8% au quatrième trimestre 2011 contre 6,7% au premier trimestre 2012) avec un accroissement des taux de participation et d'emploi (Banque d'Israël, 2012).

Tout en gardant à l'esprit l'évolution des tendances démographiques et économiques actuelles, Blanc (2012) propose un calcul des besoins des marchés méditerranéens du travail en termes d'emploi jusqu'en 2030. Plusieurs « scénarios cibles » sont pris en compte et nous nous focalisons ici sur les deux scénarios les plus représentatifs du tableau n°2. Le premier scénario met en avant le nombre d'emplois qui seront nécessaires uniquement pour maintenir les taux d'emploi et d'inactivité au niveau de 2007 (utilisée ici comme année de référence puisque la disponibilité du travail était garantie sur la période 2005-2007 pour les nouveaux entrants en Méditerranée). Dans le cas d'Israël, on constate que 1,03 million d'emplois devront être créés d'ici 2030 pour que les taux d'emploi et d'inactivité restent au même niveau qu'en 2007. Pour qu'un tel scénario soit réalisable, le taux annuel de création d'emplois doit être de 1,43%. Lorsque l'on se penche sur le taux de croissance de l'emploi en 2011 (4,4%), on constate qu'il est nettement supérieur à celui qui est nécessaire pour le premier scénario. Cela signifie que la tendance actuelle de la création d'emplois est largement suffisante pour couvrir les besoins des nouveaux entrants sur le marché du travail. Toutefois, si les autorités

Tableau 3. Israël: Besoins d'emploi d'ici 2030

	Scenario A: Maintien des taux d'inactivité et de chômage de 2007		*Scenario B: Limitation de l'augmentation du nombre d'inactifs et de chômeurs du Sc.A de 50%*		*Taux observé de variation de l'emploi*	
	Emplois à créer 2007-2030	*Taux annuel de création d'emplois nécessaire 07-30*	*Emplois à créer 2007-2030*	*Taux annuel de création d'emplois nécessaire 07-30*	*2011*	*2012**
Israël	*1 033 445*	*1,43%*	*1 698 403*	*2,16%*	*4,4%*	*2,40%*
PM (moyenne)	*3 423 581*	*1,65%*	*6 461 494*	*2,74%*	*…*	*…*

Source : Blanc (2011) pour les projections. EIU for taux observés de la variation d'emploi

se montrent déterminées et souhaitent réduire la hausse du nombre de chômeurs et d'inactifs de 50% (scénario B), elles devront créer environ 1,7 million d'emplois d'ici 2030. Pour y parvenir, le taux annuel de création d'emplois doit avoisiner 2,16%. Là encore, le taux de croissance de l'emploi est nettement supérieur au taux nécessaire au second scénario.

Malgré cela, même si ces résultats autorisent un certain optimisme, la progression de l'emploi semble être beaucoup plus lente en 2012. En effet, le taux d'évolution de l'emploi est estimé à 2,4% en 2012, une valeur deux fois moins importante que l'année précédente. Bien que ce taux permette encore de couvrir les besoins des deux scénarios, les inquiétudes quant à un éventuel recul de la création d'emplois semblent légitimes. En 2013, nos estimations prévoient un taux de croissance de l'emploi de 0,2% ce qui ne suffira pas à couvrir les exigences minimales du premier scénario.

Par conséquent, si la situation à court terme est positive, à long terme le chômage pourrait augmenter si les autorités ne s'efforcent pas de créer plus d'emplois. En outre, comme nous le verrons plus tard dans la partie sur l'intégration, les chiffres de l'emploi sont encore extrêmement bas dans certaines communautés spécifiques.

II.3. L'inflation

En 2011, le taux d'inflation en Israël était d'environ 3,5%, du fait notamment de la hausse des prix du carburant. La situation devrait être moins préoccupante en 2012, l'inflation étant déjà en recul fin 2011 et les prix immobiliers étant désormais modérés. Selon la Banque d'Israël, l'indice des prix à la consommation a baissé de 0,3% en juin, une tendance inférieure aux prévisions et aux orientations saisonnières pour l'atteinte des objectifs liés à l'inflation. Le recul des secteurs des transports et de la communication, la baisse des prix de l'énergie et la diminution plus modeste que prévue dans l'immobilier sont à l'origine de cette tendance. Par conséquent, les prévisions officielles anticipent un taux allant de 1,7% à 2% contre un taux de 1,8% - 2,2% le mois précédent. Le ralentissement de la croissance économique réduira probablement les pressions au niveau de la demande et l'inflation annuelle moyenne devrait être de 2% pour la période 2012-2013.

Il faut néanmoins rappeler que le pouvoir d'achat est un problème majeur en Israël. En effet, les prix nationaux sont beaucoup plus élevés que dans les autres économies de l'OCDE. Les principales majorations de prix concernent les véhicules (70%), le lait et les œufs (44%), la viande (28%), les boissons non alcoolisées (48%), le pain et les céréales (17%) et le poisson (17%). En effet, seules deux catégories de produits coûtent moins cher aux Israéliens: les fruits et légumes frais (13%) et les télécommunications (4%). (JerusalemPost, 2012).

II.4. Les balances extérieures et les IDE

Au niveau du commerce israélien, on constate une augmentation des exportations au cours des 8 premiers mois de 2012. Selon les chiffres publiés récemment, cette hausse serait de 5,9%. Plus précisément, les exportations à destination des pays asiatiques entre janvier et août 2012 enregistrent une hausse de 25,2% ramenée à 12 mois. Parallèlement, sur la même période, les exportations à destination des États-Unis ont baissé de 2,5%. D'autre part, les exportations vers l'Europe enregistrent une hausse de 0,9% seulement.

La décomposition des principaux groupes de marchandises montre que les exportations de diamants affichent une excellente progression (+27,5% en année glissante sur les 8 premiers mois de 2012) tandis que les exportations industrielles ont également augmenté de 12,5%. Les exportations agricoles semblent, pour leur part, beaucoup plus proches des niveaux relevés l'an dernier, leur croissance annuelle étant de 4,1% seulement. En ce qui concerne les importations, la hausse en année glissante est proche de 17,1% pour les 8 premiers mois de 2012.

Tableau 4. Commerce d'Israël par pays - Importations et Exportations, Millions US$

	Importations			Exportations		
	2012 (I-VIII)	2011 (I-VIII)	% variation	2012 (I-VIII)	2011 (I-VIII)	% variation
Total	173950	148604,6	17,1%	117260,2	110684,3	5,9%
UE	60232,9	51763,9	16,4%	35529,7	35219,3	0,9%
Asie	35856,7	32591,7	10,0%	25267,5	20177,9	25,2%
USA	22015,7	17512,5	25,7%	27776	28486,9	-2,5%
Autres	55844,7	46736,5	19,5%	28687	26800,2	7,0%

Source : Central Bureau of Statistics

Tableau 5. Principaux groupes de produits à l'exportation, millions US$

	Exportations agricoles			Diamants polis, nets		Exportations industrielles, diamants exclus		autres exp, ind,, excluant construction navale, aéronefs et diamants non-ajustées
	Total		Thereof: citrus					
	non-ajustées	désaisonnalisées	non-ajustées	non-ajustées	désaisonnalisées	non-ajustées	désaisonnalisées	
	1	2	3	4	5	6	7	8
	données mensuelles							
07/11	49	112	0	714	781	3 878	3 769	0
08/11	51	96	1	487	702	3 993	3 853	0
07/12	52	119	0	273	285	4 107	3 834	6
08/12	55	128	0	375	442	3 476	3 585	6
	variation annuelle en %, sur 12 mois							
2009	-7,6		-11,1	-11,5		18,6		-32,2
2010	0,3		36,8	-37,3		-13,9		-86,9
2011	7,9		20,0	48,7		16,3		-60,9
2012	4,1		-7,1	27,5		12,5		392,0

Source: Bank of Israel

Cette tendance est due en partie à l'augmentation de 16,4% des importations en provenance de l'UE et de 25,7% pour celles en provenance des États-Unis. Par conséquent, au regard des évolutions récentes, le déficit commercial devrait encore se creuser et atteindre 12,9% du PIB en 2012.

En ce qui concerne la balance des services, elle devrait rester stable tout au long de l'année. En effet, selon les estimations, elle devrait avoisiner 7,3 milliards $ en 2012 contre 7 milliards $ l'an dernier. Cette situation est due, entre autres, aux résultats du tourisme, même si les incertitudes régionales n'ont pas encore eu de véritable impact sur ce dernier. Malgré une chute de 2% du nombre d'arrivées l'an dernier, les touristes ont dépensé une somme record de 7 milliards €. Parallèlement, la situation politique dans la région ne semble pas avoir d'incidence sur le nombre d'arrivées de touristes au cours des 8 premiers mois de 2012 avec une hausse de 4% en année glissante.

Le compte courant a d'ores et déjà montré des signes négatifs et enregistre un déficit continu depuis le deuxième trimestre 2012. Il devrait être lourdement affecté et afficher un solde négatif de 5,2 milliards $, un déficit record dans l'histoire moderne d'Israël. Ce déficit reste néanmoins modeste lorsqu'il est calculé par rapport au PIB. En effet, son taux est de - 2,1% pour 2012 (WEO).

Enfin, au niveau des investissements étrangers en Israël, les tendances récentes ne sont pas particulièrement encourageantes. Les investissements

Tableau 6. Investissement non-résident en Israel et investissement à l'étranger. transactions nettes (millions de US$)

	Trimestres						
	Q1 2011	*Q2 2011*	*Q3 2011*	*Q4 2011*	*Q1 2012*	*Q2 2012*	*Q2 2012 - Q2 2011*
Investissement de non-résid.	*5543*	*5528*	*-2230*	*-858*	*-1 570*	*-670*	*-112,1%*
	By investment type						
Investissement direct	*2 291*	*1 941*	*2 436*	*4 707*	*1 565*	*2 591*	*33,5%*
Investissement de portef.	*1 845*	*428*	*-2 440*	*-5 391*	*-597*	*-2 444*	*-670,6%*
Autre investissement	*1 407*	*3 159*	*-2 226*	*-174*	*-2 539*	*-817*	*-125,9%*

Source: Bank of Israel

extérieurs enregistrent une baisse de 112,1% en année glissante au cours des deux premiers trimestres de 2012, une diminution essentiellement imputable à la volatilité du portefeuille et des autres investissements qui reculent respectivement de 670,6% et 126%. En ce qui concerne les investissements directs étrangers en Israël, ils restent extrêmement solides avec une chute de 33,5% seulement. La baisse des investissements extérieurs est essentiellement due au secteur bancaire. En effet, les investissements étrangers dans le milieu bancaire ont été relativement faibles au début de l'année 2012 avec une tendance négative de 3571 millions de dollars (Banque d'Israël).

II.5. Les répercussions sur la dette, les réserves et les taux de change

Comme nous l'avons indiqué précédemment, un déficit modéré du compte courant a fait son apparition en Israël. Toutefois, la gestion de la dette extérieure ne suscite aucune inquiétude. Elle n'a rien d'alarmant et les réserves disponibles sont encore importantes. La dette extérieure totale devrait atteindre 104,2 milliards $ en 2012 (44,4% du PIB) contre 102,6 milliards en 2011 (42,1% du PIB). Fin mai 2012, les réserves de change nationales avoisinaient 74 792 millions $, soit une baisse mensuelle de 1 837 millions $ due aux transferts gouvernementaux vers l'extérieur, aux transactions du secteur privé et à une réévaluation qui a entraîné un recul des réserves.

En ce qui concerne le taux de change, il faut noter que le shekel s'est renforcé face au dollar. En effet, sa valeur a augmenté d'environ 2,9% par rapport au dollar en septembre et a été dépréciée d'environ 0,5% vis-à-vis de l'euro. Face aux monnaies respectives des principaux partenaires commerciaux d'Israël, le taux de change effectif du shekel a augmenté d'environ 1% en termes nominaux. En septembre, l'écart type des taux de change shekel-dollar, qui est représentatif de la volatilité de la monnaie, était de 7,9%, en hausse de 7,1% par rapport au mois d'août (Banque d'Israël).

II.6. Un risque toujours limité pour les marchés financiers et de crédit ainsi que pour la stabilité du secteur bancaire

L'agence de notation Fitch a annoncé en avril qu'elle avait étudié la situation d'Israël et validé la note « A avec des perspectives stables ». Les résultats macroéconomiques nationaux ont été jugés satisfaisants et la décision de valider cette note a été prise en dépit de la situation économique sur les marchés internationaux (YNETNEWS, 2012). Cependant, en juillet, l'agence Standard & Poor's (S&P) a averti Israël qu'une dégradation de sa note était imminente, les autorités étant incapables d'atteindre leur objectif en termes de déficit. Moins d'un an après avoir attribué à Israël une meilleure

Graphique 3. Réserves de change d'Israël

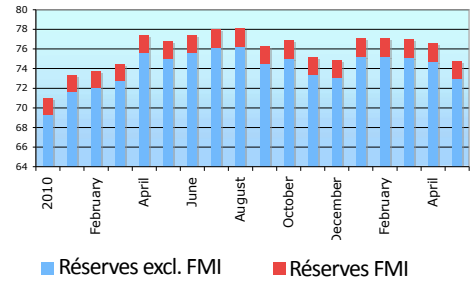

Source: IMF

note (A+), l'agence a annoncé que si les impôts sur le revenu 2013 n'étaient pas augmentés, la note du pays serait dégradée. S&P pourrait tout d'abord revoir les perspectives d'Israël à la baisse en les faisant passer de « stables » à « négatives » avant d'abaisser la note du crédit à long terme au niveau A (Ynetnews , 2012b). En octobre 2012, la note de crédit d'Israël a été confirmée au niveau A+ par Standard and Poor's au motif que l'économie israélienne continue de générer une croissance économique solide et à bénéficier d'actifs extérieurs nets favorables en dépit d'un compte courant temporairement négatif.

Parallèlement, les perspectives du système bancaire israélien sont passées de stables à négatives chez Moody's. Cette dégradation est due au ralentissement anticipé de la croissance économique et à la situation actuelle de l'environnement opérationnel. Tout en reconnaissant la résistance d'Israël face aux chocs, l'agence souligne que les indices d'évaluation de capitaux utilisés pour contrôler la santé du système bancaire sont plus « restreints » que ceux des « pays homologues au niveau mondial ». D'autre part, les tensions géopolitiques pourraient freiner davantage la confiance des entreprises et l'activité économique.

Le ratio Tier 1 d'Israël devrait rester en dessous de celui d'autres pays homologues au niveau mondial. Le taux des prêts non productifs devrait connaître une hausse et passer à 4,5%-5,0% mi-septembre 2013 (contre 3,8% en septembre 2011). Pour leur part, les risques de crédit restent forts du fait d'une « concentration des risques pour les prêts bancaires face à des conglomérats israéliens fortement endettés » (Moody's, 2012).

III. Une intégration étrangement limitée et inférieure au potentiel du niveau de développement

Israël fait figure d'exception parmi les pays partenaires méditerranéens, à tel point que l'on pourrait se demander si le pays s'oriente vraiment vers une croissance durable et inclusive. Une croissance inclusive implique une meilleure protection sociale et la création d'opportunités pour une plus grande partie de la population.

Tout d'abord, on peut noter que la richesse et le bien-être vont de pair en Israël. Selon l'indice de prospérité de l'institut Gallup, dans les pays partenaires méditerranéens du Printemps arabe, les taux impressionnants relevés en termes de croissance économique et de PIB par habitant sont associés à une dégradation des conditions de vie. Ce n'est pas le cas en Israël. En effet, à l'inverse des économies du Printemps arabe, la population est de plus en plus prospère et exprime son bien-être en assurant une meilleure répartition des fruits de la croissance. Entre 2009 et 2011, le PIB par habitant a augmenté de 9,9% et l'indice de prospérité de 4,8% en Israël. En réalité, Israël est le 4ème pays au monde où il fait le mieux bon vivre derrière le Danemark, le Canada et les Pays-Bas selon le classement international de l'institut Gallup (2012). Toutefois, les prix extrêmement élevés dans l'immobilier, le coût considérable de la vie et les salaires relativement bas pourraient avoir des répercussions sur le bien-être en cas de récession économique (The Times of Israel, 2012).

Pour évaluer la croissance inclusive, les perspectives sociales (égalité des chances) et économiques (élargissement de la portée de l'économie) doivent être prises en compte.

III.1. Perspectives sociales: un recul de la participation au marché du travail pour les 20-24 ans

Actuellement, l'approche économique d'Israël est fondée sur l'économie de marché, l'ouverture et la privatisation. Malgré de nombreux succès, cette voie – suivie depuis l'adoption du Programme de stabilité en 1985 – a fait naître d'importantes difficultés. Elle a notamment « renforcé les inégalités au sein de la société, fait reculer les classes moyennes et augmenté la pauvreté sans pour autant donner au pays l'impulsion qui lui était nécessaire […] Non seulement la croissance d'Israël est lente mais elle n'est pas inclusive» (Institut Reut, 2011).

Graphique 4. L'augmentation de la richesse va de pair avec une augmentation du bien-être

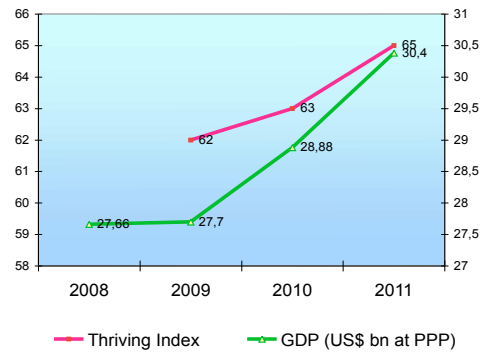

Source: Gallup (2012) thriving index, EIU (2012) pour PIB

Pour être inclusive, la croissance doit être partagée par la majeure partie de la population active. L'institut Reut (2011) souligne que la qualité de vie s'est dégradée en raison de la baisse des salaires réels, de l'augmentation du coût des services de base et du déclin du service public. Parallèlement, le renforcement « des difficultés financières pour de nombreux ménages et l'érosion du service public » portent préjudice à l'éducation et à la santé des jeunes israéliens et, par conséquent, à leur participation au marché du travail. On pourrait donc se demander si la situation est aussi dramatique qu'elle en a l'air. La réponse n'est pas simple dans la mesure où les données pour Israël montrent que le pays s'en sort globalement mieux que les autres pays partenaires méditerranéens mais moins bien que d'autres régions.

Lorsque l'on se penche sur le taux de participation au marché du travail, on constate qu'il est nettement supérieur à la moyenne régionale et qu'il s'est récemment amélioré. En 2011, près de 57,3% de la population participait au marché du travail contre 53,8% en 1999. Le taux de participation au marché du travail israélien se situe dans la moyenne des taux relevés dans les pays d'Europe de l'Est mais est inférieur à ceux des pays de l'ASEAN. Le taux de participation des femmes s'est considérablement renforcé (avec une hausse de plus de 5 points de pourcentage). Il représente plus du double de la valeur régionale et est proche des valeurs relevées dans le MERCOSUR et en Europe de l'Est.

Il n'en est toutefois pas de même pour le taux de participation des jeunes. En effet, s'il est encourageant par rapport au reste de la Méditerranée, il reste inférieur à celui d'autres régions. En 2011, 50,9% des jeunes âgés de 20 à 24 ans étaient en activité contre 53,4% en 1999 ce qui signifie que la croissance est devenue de moins en moins inclusive pour cette tranche de population. Les résultats sont également nettement inférieurs à ceux relevés en Amérique latine et en Asie orientale. Cependant, le taux de participation des 25-29 ans est passé de 72,3% à 73,9%, une valeur supérieure à la moyenne régionale mais au moins 15% inférieure à celles relevées en Amérique latine et en ASEAN.

Le niveau de participation des jeunes au marché du travail est donc réellement préoccupant car il est insuffisant pour un pays comme Israël dont l'économie est plus développée que celle de ses voisins. Parallèlement, il faut souligner que l'indice CIA-Gini, dont la valeur est de 39,2 en Israël, est beaucoup plus inégalitaire que dans la majorité des États-membres de l'UE et nettement moins favorable qu'en Algérie (35,3) et en Égypte (34,4).

Il faut également noter qu'en dépit d'un taux de chômage extrêmement faible par rapport à la population totale, l'emploi dans les communautés spécifiques telles que les communautés arabes ou haredim est relativement bas (le taux d'emploi est faible chez les femmes arabes et les hommes haredim). En effet, les taux marginaux d'imposition implicites sur l'emploi ainsi que les salaires d'acceptation élevés sont un frein à la participation de ces communautés au marché du travail. Comme le souligne le FMI (2012), certains blocages sont dus aux décisions politiques antérieures, à la culture, à la discrimination et aux barrières linguistiques. L'étude précise que la participation des communautés arabes et haredim n'est pas un problème à prendre à la légère. En effet, elle a précipité ces populations dans la précarité et pourrait potentiellement engendrer un ralentissement marqué de la croissance à moyen terme. La population haredim devrait s'accroître rapidement dans les années à

Tableau 7. Taux d'activité en Egypte et dans des PVD selectionnés, 1999-2011

	1999			2005			2008			2011		
	H	F	TTL	H	F	TTL	H	F	TTL	H	F	TTL
Israël	60,7	47,3	53,8	60,8	50	55,2	62,4	51,4	56,7	62,4	52,5	57,3
PMs (Médiane)	74,8	22,4	49,4	72,2	22,2	46,8	71,3	24	47,3	71,5	24,6	48,3
PMs (médiane, ex, Isr, Turk)	74,9	20,4	47,3	74,5	18,3	46,3	72,7	18,8	45,6	71,8	19,7	45,6
MERCOSUR (médiane)	82,7	49,6	65,8	81,5	52,8	66,4	80,1	54,7	65,3	80,2	55,6	66,1
ASEAN (médiane)	83,6	69,3	75,3	83,5	69,6	75,3	82,5	69,1	74,9	82,7	68,5	74,4
Europe de l'Est	65,5	52,6	58,5	63,9	51,4	57,1	63,8	51,2	56,9	64,6	51,8	57,6

Source : Propres calculs basés sur ILO, LaborSta EAPEP database

Tableau 8. Taux d'activité chez les jeunes en Egypte et dans des PVD selectionnés, 1999-2011

	1999			2005			2008			2011		
	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29
Israël	53,4	72,3	62,3	51,1	73,6	62,2	51	73,6	62,1	50,9	73,9	62,5
PMs*	48,8	60,1	53,8	45,6	59,9	52,7	44,3	60,5	51,6	42,7	61,7	51,4
Am, Latine	64,5	78,4	70,6	70,2	80,2	74,7	73,8	81,1	76,8	74,6	81,5	78,4
Asie de l'EST	72,9	86,9	79,9	71,5	87,8	80,2	71,2	87,8	79,6	69,3	86,7	78,1
Europe de l'Est	71,5	85,5	60,0	64,5	80,4	56,3	57,0	78,1	54,3	53,5	77,6	54,4

Source : Own calculation based on ILO, LaborSta EAPEP database

Tableau 9. Concentration des Exportations en terme de produits et marchés (basé sur données SITC rev3 3-digit)

	2000, Indice de concentration du commerce	2010 , Indice de concentration du commerce	2000 part des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2008 part des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2010 part des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2000 part des 10 principaux partenaires dans la valeur des exportations	2010 part des 10 principaux partenaires dans la valeur des exportations
Israël	0,146	0,102	60,30%	27,10%	63,60%	73,33	67,98
PMs (Médiane)	0,067	0,057	62,6%	60,3%	57,0%	73,33	69,10
MERCOSUR* (moy,)	0,030	0,043	41,9%	46,9%	51,5%	66,60	57,46
ASEAN (médiane)	0,094	0,043	67,0%	53,7%	52,7%	71,79	72,89
Ukraine	0,036	0,034	45,4%	52,7%	57,0%	56,74	56,44
Bielorussie	0,052	0,094	41,3%	62,7%	52,1%	83,28	80,56
Chine	0,018	0,026	31,4%	35,7%	52,7%	73,56	60,36
Inde	0,041	0,048	34,6%	42,0%	57,0%	56,80	52,96

*Note: L'indice de concentration du commerce vise à évaluer le degré de concentration / diversification des exportations d'un pays donné, S'appuie ici sur l'indice Herfindahl-Hirschmann, il varie de 1 à 0: plus les indicateurs sont bas et l'économie est diversifiée, De même, plus la part des 10 premiers produits est basse, et plus le commerce de l'économie est diversifié, *: Seuls l'Argentine et le Brésil*

Source: Propres calculs basés sur tradesift et Comtrade

Tableau 10. Tendances de la productivité, PM et économies émergentes 1990-2010

Productivité du travail (tx annuel moyen en%)				
	90-95	*95-00*	*00-05*	*05-10*
Israël	*1.7%*	*1.5%*	*0.3%*	*0.8%*
8 PM Médiane	*0.6%*	*1.4%*	*1.8%*	*2.2%*
Mercosur	*2.4%*	*1.6%*	*0.0%*	*1.6%*
Asean	*5.7%*	*2.3%*	*2.6%*	*2.8%*
Est, non-UE	*-9.0%*	*3.2%*	*7.5%*	*3.7%*
Tous émergents, Ref	*2.7%*	*2.5%*	*2.6%*	*2.8%*
Productivité des facteurs (tx annuel moyen en%)				
	90-95	*95-00*	*00-05*	*05-09*
Israël	*-0.5%*	*0.5%*	*-0.4%*	*-0.6%*
8 PM Médiane	*-0.3%*	*0.2%*	*-0.1%*	*-0.4%*
Mercosur	*-0.5%*	*0.1%*	*0.8%*	*-2.2%*
Asean	*0.2%*	*0.2%*	*-0.2%*	*-0.9%*
Est, non-UE	*0.0%*	*1.1%*	*-0.8%*	*-3.7%*
Tous émergents, Ref	*0.2%*	*0.2%*	*0.0%*	*-1.4%*

Source: FEMISE

venir et pourrait dépasser 20% de la population totale israélienne d'ici la fin des années 2030. Par conséquent, si le taux d'emploi ne s'améliore pas (et, comme nous l'avons indiqué précédemment, il y a des raisons de s'en inquiéter), le taux de dépendance des minorités ramené au problème structurel de l'emploi ne pourra qu'augmenter (FMI, 2012). Dans l'ensemble, il y a donc des raisons de croire qu'il y a encore beaucoup d'efforts à fournir pour parvenir à une croissance inclusive.

III.2. Perspectives économiques: des résultats mitigés pour l'intégration

En ce qui concerne la capacité de la « croissance inclusive » à offrir plus d'opportunités via l'élargissement du champ d'application de l'économie, on étudie plus particulièrement : (i) la diversification économique (les tendances au niveau de la concentration des exportations) et (ii) les tendances globales du travail et de la productivité des facteurs.

Premièrement, pour que la croissance soit inclusive, il faut augmenter le nombre de secteurs contribuant à l'économie afin de créer plus d'opportunités et de réduire les risques. L'évolution du niveau de concentration des exportations sert à évaluer la capacité de l'économie à tirer profit de son ouverture. Comme on peut le voir dans le tableau n°10, Israël a fait des efforts considérables en la matière, son indice de concentration commerciale étant passé de 0,146 en 2000 à 0,102 en 2010. Bien que cette valeur reste supérieure aux niveaux de concentration relevés dans l'ensemble de la région méditerranéenne, Israël s'oriente vers la « pro-diversification ». Cette approche transparaît notamment lorsque l'on se penche sur la part des 10 principaux partenaires commerciaux au niveau des exportations. En effet, celle-ci a baissé de plus de 5% en 10 ans. À l'inverse des autres pays méditerranéens, Israël ne souffre pas d'une dépendance excessive vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux et ses résultats sont bien meilleurs que ceux des économies de l'ASEAN où la part des 10 principaux partenaires commerciaux dépasse 70%. En revanche, en termes de produits, la dépendance d'Israël semble nettement plus forte. En effet, le pays n'a pas su se diversifier: la part des 10 principales marchandises exportées est passée de 60,3% en 2000 à 63,6% en 2010. Si cela peut s'apparenter à une réussite en termes de spécialisation, il n'en est pas de même pour l'intégration.

Deuxièmement, le renforcement de la productivité globale des facteurs pourrait favoriser l'augmentation des salaires réels sans créer de déséquilibre économique. À cet égard, la croissance de la Productivité Globale des Facteurs est une composante fondamentale de la croissance inclusive. Helpman (2003) avait d'ores et déjà indiqué que, dans les années 1970-1980 « 7/10ème de la croissance du PIB était liée à l'augmentation du nombre d'heures travaillées et des investissements dans les machines, les structures et les équipements, si bien que la majeure partie de la croissance s'est faite « dans la sueur et les larmes » […] Ces investissements ont été possibles principalement grâce à une hausse de la productivité, les investissements en R&D ayant le plus fort taux de rendement ». Actuellement, l'ouverture est associée à la produc-

Encadré. La nouvelle réglementation et l'objectif d'inflation 2010 de la banque d'Israël

Comme l'a souligné le FEMISE (2005), Israël est un pays historiquement marqué par une inflation forte et son processus de désinflation aura duré près de 20 ans. Jusque dans les années 1980, le pays a appliqué des politiques monétaires et budgétaires expansionnistes qui ont entraîné une hausse rapide de l'inflation (jusqu'à 450%) et un effondrement de la croissance. Après la mise en place du Plan de stabilisation économique en 1985, le taux d'inflation a diminué de 18% par an en moyenne jusqu'en 1991, une baisse due au ciblage de variables autres que l'inflation (ex.: ciblage du taux de change nominal).

En 1992, Israël a adopté une politique de ciblage de l'inflation ainsi qu'un système de bande de fluctuation mobile du taux de change. Si cette politique s'est avérée efficace, en tempérant mieux la récente crise économique mondiale que dans d'autres pays, la Banque d'Israël fonctionnait encore jusqu'ici sous une règlementation obsolète datant de 1954. En juin 2010, une nouvelle règlementation est donc entrée en vigueur. Elle fait de la stabilité des prix le principal objectif de la Banque d'Israël en chargeant cette dernière de soutenir la pérennité de l'ensemble du système financier et de créer un Comité chargé de définir la politique monétaire (FMI, 2012).

Cela signifie-t-il que le nouveau cadre réglementaire sera plus efficace? La Banque d'Israël deviendra, entre autres, plus responsable. En effet, à l'image d'autres banques centrales qui ciblent l'inflation, la nouvelle réglementation imposera un compromis entre une plus grande liberté opérationnelle et une amélioration de la transparence et de la responsabilité. Des leçons ont également été tirées de la crise financière récente puisque la nouvelle règlementation intègre notamment des outils facilitant les actions quantitatives et qualitatives en Bourse ainsi que l'achat ou la vente de titres publics avec une échéance à 13 mois. Parallèlement, le rôle de la Banque d'Israël en tant que «prêteur en dernier recours» sera favorisé. En effet, la Banque d'Israël pourra attribuer des crédits aux banques selon les conditions qu'elle aura choisies, «les amender (p.ex.: les assouplir) et étendre l'emprunt à des institutions financières autres que des banques dans des circonstances exceptionnelles qui, selon le Comité, pourraient menacer le bon fonctionnement des marchés financiers » (FMI, 2012). La règlementation accorde également une certaine marge de manœuvre à la Banque d'Israël au niveau du taux de change en l'autorisant à mettre en place des actions unilatérales en cas d'urgence.

D'une manière générale, la règlementation semble donc favoriser une meilleure coordination de la politique entre les différentes autorités en place.

tivité. En effet, en Israël, la productivité du travail des entreprises exportatrices est 32% plus forte que celle des entreprises non exportatrices. Le taux de productivité globale des facteurs (PGF) est, pour sa part, 43% plus élevé. D'autre part, les entreprises exportatrices sont 116% plus grandes que les entreprises non exportatrices. En 5 ans, la PGF des entreprises exportatrices enregistre une progression supérieure de 12% à celle des entreprises non exportatrices (Banque d'Israël, 2011). Si l'on tient compte du fait que les salaires versés par les entreprises exportatrices sont en moyenne supérieurs de 27% à ceux des entreprises non exportatrices et que le rapport capital / travail est 29% plus élevé, il y a de bonnes raisons de croire que la hausse de la productivité des facteurs a , dans une certaine mesure, favorisé l'augmentation des salaires réels de manière relativement inclusive dans les entreprises exportatrices.

Cela n'est toutefois pas nécessairement vrai pour l'économie dans son ensemble. En effet, Israël a visiblement réduit sa productivité du travail depuis les années 1990. La productivité globale des facteurs de l'ensemble de l'économie israélienne n'a pas suivi une tendance positive (la PGF relevée récemment était négative). Son modèle de croissance n'offrait donc pas de conditions optimales pour la création d'emplois.

Si cette situation peut paraître surprenante au premier abord, elle est en phase avec les remarques de l'Institut Reut qui a mis en avant le fait que si le secteur high-tech avait bien été un moteur fondamental pour la croissance, il n'était pas pour autant un vecteur d'intégration. L'économie high-tech a notamment permis d'accroître le PNB, les commerce et les IDE mais a également « renforcé les inégalités au sein de la société sans contribuer réellement à la productivité globale nationale ou à la création d'emplois ces dernières années ». Enfin, il convient de souligner que près de 70% des prêts en Israël sont attribués à 1% seulement du nombre total d'emprunteurs, un élément qui illustre parfaitement le manque d'intégration (The JerusalemPost, 2012).

Dans l'ensemble, les indicateurs de croissance inclusive utilisés ont montré que celle-ci a été étrangement limitée en Israël, tant d'un point de vue économique que social, malgré quelques tendances positives et un accroissement de « l'indice de prospérité ». Plus important encore, on constate que la croissance israélienne n'a pas vraiment favorisé la participation des 20-24 ans au marché du travail, les taux relevés étant nettement inférieurs à ceux de certaines économies en développement. La mise en place d'une nouvelle stratégie inclusive semble donc nécessaire pour améliorer la participation, notamment celle des jeunes israéliens.

IV. Réponses politiques et mesures récentes

IV.1. La politique monétaire

La Banque centrale d'Israël a confirmé le maintien de son taux d'intérêt de référence à 2,5% pour le quatrième mois consécutif le 28 mai 2012. Selon la BCI, cette décision est conforme à sa politique de taux d'intérêt dont l'objectif est « d'ancrer le taux d'inflation dans la limite de l'objectif de stabilité annuelle des prix fixé à 13% pour les 12 prochains mois et de soutenir la croissance tout en entretenant la stabilité financière». Elle rappelle d'autre part que « l'évolution du taux d'intérêt dépendra de l'inflation et de la croissance en Israël, de l'économie mondiale, des politiques monétaires appliquées par les principales banques centrales et du taux de change du shekel ».

En prenant une telle décision, la BCI a dû tenir compte du fait que l'inflation réelle de l'année précédente était dans les limites du niveau visé ces derniers mois. Parallèlement, au premier trimestre 2012, le PIB a enregistré un taux de croissance similaire à celui de la deuxième moitié de 2011 tandis que l'incertitude quant à l'évolution économique en Europe s'est intensifiée en mai 2012 et que les taux d'intérêt des principales économies sont restés faibles. La Banque d'Israël a décidé de baisser son taux d'intérêt de 0,25% en juillet et de le laisser inchangé au mois d'août à 2,25%. Les autorités ont mis en avant le fait que la politique monétaire avait été conçue pour renforcer la capacité « à faire face à la récession grandissante de l'économie mondiale et à ses répercussions potentiellement néfastes sur l'économie israélienne ».

IV.2. La politique budgétaire

Dans le cadre du budget sur deux ans 2011-2012, la croissance exprimée en dépenses réelles a atteint 2,7% par an (EIU, 2012). Toutefois, comme nous l'avons indiqué précédemment, les dépenses ont dépassé la limite fixée pour 2012, en raison notamment d'une augmentation des dépenses sociales. Cette tentative est complexe: d'une part, la définition du budget est difficile au regard de la situation international et d'autre part, on assiste à une « résurgence de la contestation sociale qui ne semble pas avoir obtenu les résultats escomptés l'été dernier » (Banque d'Israël - Dr. Karnit Flug, 2012). Le déficit budgétaire pourrait avoisiner 3,8% du PIB en 2012, soit près du double de l'objectif de 2% initialement fixé. Les autorités ont annoncé qu'une hausse d'impôts serait nécessaire afin de pouvoir atteindre l'objectif 2013.

Le déficit budgétaire pour 2013 a été fixé à 3% du PIB contre le taux de 1,5% proposé initialement. Le gouverneur de la Banque d'Israël a pourtant rappe-

lé les risques de voir l'inflation et les taux d'intérêt augmenter si le déficit ciblé était revu à la hausse. Il a notamment affirmé que « le relâchement des cordons de la bourse » allait à l'encontre de la politique plus stricte dont Israël a besoin pour faire face à une aggravation éventuelle de l'économie mondiale (REUTERS, 2012).

IV.3. Mesures politiques économiques et sociales récentes

Des relations stratégiques avec la Chine dans le domaine des technologies hydrauliques susceptibles de renforcer la coopération commerciale

Un protocole d'1 milliard NIS (300 millions $) a été signé entre Israël et la Chine pour l'exportation de technologies hydrauliques à usage agricole vers la Chine. Cet accord devrait offrir une marge de crédit pour le financement commercial et les investissements israéliens en Chine. Il devrait notamment permettre à Israël de « s'assurer des prêts à long terme dans le cadre d'exportations, dans des conditions qui permettront aux exportateurs israéliens d'avoir un avantage considérable sur leurs concurrents au niveau mondial » (Ministère des Finances, 2012).

Des transformations sur le marché locatif afin d'offrir plus d'opportunités aux jeunes ménages

Contrairement aux autres pays développés, Israël est l'une des rares économies n'ayant pas mis en place des projets locatifs pénalisants pour l'épanouissement social des jeunes ménages. Parallèlement, le pays est en retrait par rapport aux autres économies de l'OCDE en termes d'investissements immobiliers. Il existe toutefois des initiatives pour résoudre ce problème. En effet, le 2 juillet dernier, le ministre des Finances israélien a annoncé que des initiatives avaient été prises afin de transformer le marché locatif. L'objectif est de construire un grand nombre de logements locatifs afin de réduire le montant des loyers et de proposer aux jeunes ménages une solution de location à long terme à des prix relativement abordables. Environ 25% de ces projets de construction seront soumis à une politique de contrôle des prix afin de favoriser la mise à disposition de logements à loyers modérés (Ministère des Finances, 2012).

Des programmes de coopération universitaire avec l'Inde et la Chine qui pourraient encourager l'innovation

Des accords pour la mise en place d'une série de programmes – ainsi que de bourses associées – favorisant la recherche conjointe avec l'Inde et la Chine ont récemment été signés. Ces programmes visent à renforcer les relations économiques avec ces deux pays et à inciter leurs ressortissants à intégrer les instituts de recherche israéliens. Le premier programme est destiné aux étudiants postdoctoraux (issus des universités et de l'institut Volcani de recherche agricole) tandis que le deuxième s'adresse aux « étudiants d'exception » et leur permet de prendre part à des programmes extra-universitaires pour qu'ils deviennent des « ambassadeurs » d'Israël une fois de retour dans leur pays d'origine (Ministère des Finances, 2012).

V. Conclusion et recommandations

Un article publié récemment par le Jerusalem Post dresse un portrait assez réaliste de la situation économique en Israël. On y retrouve notamment le fait que la population a un niveau de vie inférieur à celui des habitants d'autres pays développés ce qui constitue un paradoxe économique pour Israël. Le pays est à l'avant-garde de l'innovation high-tech mais est confronté à des prix plus élevés et à de faibles revenus disponibles. Le PIB par habitant avoisine 32 000 $ (un niveau proche de celui de Chypre ou de l'Espagne) mais, au vu des capacités économiques réelles d'Israël, il devrait être de 50 000 $ (un niveau proche de Singapour ou des Pays-Bas).

V.1. Une concurrence plus forte et une réduction des inégalités nécessaires au niveau des opportunités économiques

Il y a une « bataille économique » à mener, notamment avec les groupes spécifiques qui n'ont aucun

intérêt à soutenir les politiques publiques favorisant la concurrence et la baisse des prix.

Il faut notamment souligner qu'il est nécessaire:

- √ de mettre fin aux lois protectionnistes qui profitent seulement à une petite élite et rendent les exportations trop onéreuses ;
- √ de réduire le prix du logement, près de 11 ans de salaire étant actuellement nécessaires aux Israéliens pour s'acheter un appartement contre 8 ans dans les autres pays de l'OCDE (The JerusalemPost, 2012). Si les mesures récentes sur le marché immobilier sont les bienvenues, elles doivent toutefois être intensifiées ;
- √ d'offrir plus d'opportunités de financement à une plus grande partie de la population (voir que 70% des prêts sont accordés à 1% seulement du nombre total d'emprunteurs est tout simplement inacceptable). Un comité a récemment recommandé d'ouvrir le marché bancaire (60% du marché actuel est dominé par 2 banques) aux banques en ligne et de laisser les institutions non bancaires prêter plus aux ménages et aux PME afin de renforcer la concurrence et de réduire les coûts d'emprunt (Reuters, 2012).

V.2. La nécessité d'une nouvelle approche inclusive

Nous avons montré qu'il existait certains freins à la croissance inclusive en Israël. Celle-ci est étrangement limitée, aussi bien économiquement que socialement. La croissance inclusive nécessite la mise en place d'un cadre conceptuel élargi afin que la qualité de vie de tous les citoyens s'améliore. À cet égard, le programme « ISRAEL 15 Vision » est devenu un objectif national officiel et souligne la nécessité pour Israël d'analyser sa position via l'indicateur de « qualité de vie » plutôt que par le biais de mesures conventionnelles strictement « monétaires ».

- √ L'approche du développement communautaire est considérée comme essentielle pour la prospérité et l'intégration et implique de nombreuses structures réglementées et prêtes à coopérer, notamment les centres de petite enfance, les écoles et autres établissements scolaires; les centres médicaux (Kupat Cholim); les mouvements et centres pour la jeunesse.
- √ Parallèlement, il est fondamental d'améliorer les services indispensables à l'intégration tels que l'éducation, la formation professionnelle et la santé.

D'une manière générale, Israël a besoin d'un nouveau contrat social qui favorise le dialogue entre le gouvernement, la société civile, le secteur commercial et les organisations à but non lucratif via la mise en place de mesures politiques et l'adoption d'une législation.

Bibliographie:

Bank of Israel (2011), "Export and Productivity—Evidence from Israel", Discussion Paper 2011.08.

Bank of Israel (2012), « Foreign Exchange Reserves in the Bank of Israel, May 2012 », June 7th.

Bank of Israel (2012), « The Bank of Israel keeps the interest rate for June 2012 unchanged at 2.5 percent », May 28th.

Bank of Israel (2012), Remarks by Dr. Karnit Flug, Deputy Governor of the Bank of Israel at the Caesarea Forum session "The State Budget in Light of the Social Protest", June 28th.

Bank of Israel (2012), "The Bank of Israel keeps the interest rate for August 2012 unchanged at 2.25 percent", July 23rd.

Blanc, Frédéric (2011), "Employment Perspective in the Mediterranean" In «Tomorrow, the Mediterranean: Scenarios and Projections for 2030» (69–108). Paris: IPEMED.

CNN (2012), "Israeli politics in tailspin over Iran", May 2nd.

Economist (2012), "Israeli politics: The power of the ultra-Orthodox", July 21st.

FEMISE (2005), « Israel Country Profile », August 2005.

Globes, (2012), « Israeli gov't debt down to 73.3% of GDP », February 27th.

Helpman E. (2003) , « Israel's Economic Growth: an International Comparison », OIsMraICelGER-cOonWoTmHic: ARNevINieTwER1N(2A0T0IO3) N, A1–L1C0OMPARIS.

IMF (2012), « Israel: Selected Issues Paper », IMF Country Report No. 12/71.

Ministry of Finance (2012), "Press Release

Minister of Finance and Minister of Education Launched Academic Cooperation Program with India & China ", February 26th.

Ministry of Finance (2012), "ISRAEL DEEPENS ECONOMIC TIES WITH CHINA", February 29th.

Ministry of Finance (2012), "Press Release: Minister of Finance at the Model for Long-Term Rental Housing Conference: «We will change Israel's rental market»", July 2nd.

Moody's (2012), « Moody's: Israel's banking system outlook changed to negative », May 8th.

Reut-Institute (2011), "Israel's New Social Contract for Growth, Inclusiveness and Community Building", Reut-Institute.org, 8.12.11.

Reuters (2012), "Israel cabinet OKs rise in 2013 budget deficit target", July 1st.

Reuters (2012), "Israeli Internet banking would boost competition: panel", July 16th.

TheJerusalemPost (2012), « Israel's economic miracle: Where do we go now? », April 25th.

The Times of Israel, (2012), « Brace yourself for Israel's economic downturn », June 13th.

Weizman, S. (2012), « Israel's Economy and the Arab Spring: Isolation Serves as a Buffer », Mediterranean Policy Program—Series on the Region and the Economic Crisis, GMF – The German Marshall Fund of the United States, May.

YNETNEWS (2012), "Fitch gives Israel 'A' credit rating", April 27th.

Ynetnews (2012b), "S&P warns: Raise taxes, or credit rating will drop", July 15th.

JORDANIE : Pour combien de temps les réformes partielles parviendront-elle à acheter la stabilité politique ?

Introduction

L'année 2011 a été particulièrement difficile pour la Jordanie. Les réformes politiques se sont accélérées mais n'ont pas répondu aux attentes de l'opposition et ont été plus lentes qu'en Égypte ou en Tunisie. Le roi propose uniquement des réformes partielles qui protègent son pouvoir et celui de l'élite traditionnelle. Associée à l'agitation politique, l'activité économique a été considérablement ralentie. Elle est passée de 3,1% en 2010 à 2,6% en 2011 après avoir connu une croissance forte de 6,5% sur la période 2000-2009. En outre, le taux de chômage est irrémédiablement élevé: il avoisinait 13% en moyenne sur la période 2000-2011. La dépendance énergétique de la Jordanie a également été une source de pression considérable pour son compte courant en raison des ruptures d'alimentation en gaz égyptien et du coût extrêmement élevé des importations de pétrole. De plus, d'autres flux du compte courant tels que les recettes touristiques ou les transferts de fonds n'ont pas retrouvé leur niveau initial.

Au même moment, une politique budgétaire de conciliation a contraint le gouvernement à annoncer l'adoption de mesures d'austérité en 2011 dans le cadre d'un vaste plan de consolidation du budget. Enfin, le prélèvement sur les réserves de change pour répondre aux besoins financiers extérieurs ayant montré ses limites, les autorités jordaniennes ont trouvé un accord pour emprunter auprès du FMI. En tenant compte de l'instabilité politique régionale – notamment en Syrie – et de la hausse des prix des marchandises, les perspectives pour 2012 sont les suivantes :

√ Le taux de croissance du PIB devrait être d'environ 3%.

√ Le taux d'inflation devrait atteindre environ 5% avec la hausse anticipée des prix de l'énergie.

√ Le déficit du compte courant devrait grimper à 14% du PIB en raison de la hausse du coût des importations énergétiques, d'un tourisme morose et d'une baisse des transferts de fonds.

√ Après l'annonce des mesures d'austérité, le déficit budgétaire devrait chuter à 5% du PIB, légèrement en dessous de l'objectif fixé pour 2012 (6,5% du PIB).

√ Le prêt du FMI devrait réinstaurer la confiance et contribuer à la reprise des flux de capitaux.

Ce profil pays aborde la situation actuelle en Jordanie et met en avant les défis à relever. Après avoir présenté les limites du contexte politique actuel, il dresse un bilan général des récentes avancées économiques.

I. Des réformes politiques lentes

Le roi de Jordanie s'est montré assez réactif face aux manifestations anti-gouvernementales en début d'année dernière. Toutefois, par rapport à des pays tels que l'Égypte ou la Tunisie, les réformes politiques (y compris les amendements constitutionnels, la mise en place d'une Cour constitutionnelle et d'une commission électorale indépendante) ont été plus lentes et limitées. Naturellement, l'opposition (composée d'islamistes, de partis de gauche et de groupes de jeunes) a continué à réclamer plus de responsabilité et de transparence de la part du gouvernement ainsi qu'une meilleure prise en compte de leur opinion dans le processus de prise de décisions, des revendications qui ont suscité une certaine réticence de l'élite.

Par exemple, deux organismes visant à proposer des réformes constitutionnelles et électorales ont été créés: le Comité royal de révision constitutionnelle (CRRC) et le Comité de dialogue national (CDN). Cependant, ces deux organismes sont majoritairement composés de fidèles du régime. Pire encore, les 42 amendements constitutionnels proposés fin 2011 par le CRRC afin d'assurer une meilleure répartition des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire n'ont eu pratiquement aucun impact sur l'influence du monarque.

Graphique 1. Contribution à la croissance du PIB (%)

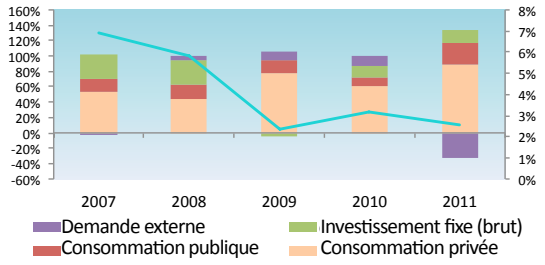

Source: Calculs de l'auteur basés sur données EIU

À la demande de l'opposition, la loi électorale a également fait l'objet de plusieurs tentatives de révision afin de garantir une représentation plus juste et moins influencée par les fidèles du régime et les membres communautaires. Une première version de cette loi a été finalisée par le Parlement mi-juillet puis ratifiée par le roi et le Premier ministre. Malgré tout, la loi révisée n'a pas vraiment modifié le système du « scrutin à vote unique non transférable » (appelé localement le système « Une personne, un vote ») qui est à l'origine de la représentation limitée au Parlement. La nouvelle loi accorde aux électeurs deux votes : le vote pour l'élection d'un représentant local et le vote en faveur d'une liste nationale composée de partis politiques. La nouvelle loi a fait passer le nombre de sièges attribués aux listes nationales (la répartition se faisant en fonction des partis politiques) de 17 à 27 (dont 15 sièges supplémentaires réservés aux femmes) tandis que 108 sièges sont attribués aux représentants locaux. Toutefois, le faible pourcentage accordé aux listes nationales sur les 150 sièges disponibles empêche tout parti politique d'être suffisamment représenté au Parlement. Par conséquent, les Frères musulmans ont menacé de boycotter les prochaines élections de décembre 2012 et près de 400 anciens responsables politiques et personnalités publiques ont demandé à ce qu'elles soient repoussées afin de pouvoir apporter de nouvelles modifications à la loi. En réponse, le roi de Jordanie a appelé le Parlement à proposer une nouvelle loi.

De nombreux défis devront être relevés afin d'assurer une transition démocratique majeure en 2012. Parmi ces défis figurent tout d'abord l'adoption d'une nouvelle loi électorale et la mise en place d'une commission électorale indépendante, la création d'une loi sur les partis politiques ainsi que l'organisation d'élections parlementaires et municipales. Il faudra également favoriser l'intégration de tous les groupes - tels que les Frères musulmans ou les Jordano-palestiniens - au processus politique officiel qui n'affiche pas jusqu'ici une grande volonté. Sans concessions politiques, les avancées démocratiques n'auront pas d'impact majeur et ne seront pas satisfaisantes pour l'opinion publique. La politique du roi de Jordanie, qui s'appuie sur des concessions partielles et insuffisantes, pourrait mettre en péril le vaste soutien dont il bénéficie jusqu'à présent. Il faut en effet souligner que les mouvements populaires en Jordanie n'ont jamais eu pour objectif de renverser le monarque. Toutefois, si son gouvernement ne parvient pas à proposer des changements démocratiques tangibles, l'agitation risque de prendre de l'ampleur. Pour combien de temps encore le roi de Jordanie parviendra-t-il à acheter la stabilité politique ?

II. Le secteur réel, l'inflation et l'évolution du secteur extérieur

Comme dans la plupart des pays du Printemps arabe, l'instabilité politique s'est poursuivie en Jordanie en 2011 avec de fréquents changements de gouvernement. Par conséquent, l'activité économique a été faible mais la croissance est restée positive. Le chômage reste fort mais stable jusqu'ici tandis que l'inflation est faible. De plus, les enjeux pour 2012 sont nombreux mais le prêt du FMI pourrait rétablir la confiance dans l'économie.

II.1. Une croissance économique faible en 2011

L'économie jordanienne est passée de 3,1% en 2010 à 2,6% en 2011, une situation due à l'instabilité politique, à l'austérité budgétaire et à une économie mondiale morose (schéma n° 1). La faible croissance est avant tout liée à la lente progression des investissements (en hausse de 2%). La consommation privée a augmenté de 3,4% (contre 2,8% l'an dernier) et les exportations de 3,3% (contre 1,1%

Graphique 2. Croissance du PIB par activité, (%) 2006-2011

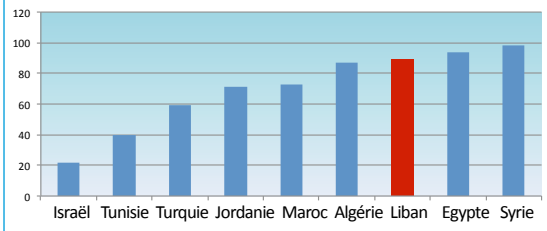

Source: Author's calculation based on Central Bank of Jordan's data

auparavant). Les importations sont également en hausse de 4,2% contre 0,3% l'année dernière. Au premier trimestre 2012, la croissance a enregistré une légère hausse à 3% contre 2,3% il y a un an.

La Jordanie ayant très peu de rapports commerciaux et financiers avec l'Europe, le ralentissement économique européen n'a eu qu'une incidence indirecte sur l'économie jordanienne. Les répercussions ont surtout touché les exportateurs de pétrole de la région, en particulier les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) auquel le système commercial de la Jordanie est étroitement lié. Selon Mohaddes et Raissi (2011), les transferts de fonds effectués par les immigrants jordaniens dans les pays du CCG représentent 15 à 20% du PIB. En outre, les membres du CCG sont une source majeure de subventions et d'investissements directs étrangers pour la Jordanie. Ils sont également les premiers destinataires des exportations jordaniennes et fournissent en retour la plupart des intrants énergétiques. Mohaddes et Raissi (2011) estiment qu'une hausse de 10% du prix du pétrole liée à la demande (qui serait à la fois négative pour l'économie jordanienne en raison de l'augmentation des coûts d'importation et positive avec l'accroissement des flux de revenus extérieurs) entraînerait une progression de 2,5% du PIB de la Jordanie au bout de 10 trimestres. Cela signifie que la dépendance de la Jordanie vis-à-vis du CCG pourrait aider le pays à absorber les chocs négatifs sur la demande mais exposerait également la volatilité de sa production aux risques des fluctuations des revenus nets étrangers.

La plupart des secteurs économiques affichent des taux de croissance positifs en 2011, à l'exception du secteur du bâtiment qui enregistre un recul de 4% (après une première baisse de 4,6% en 2010) (schéma n°2). Parallèlement, la croissance a été forte dans le secteur minier et de l'extraction (en hausse de 18% après un déclin de 19% en 2010) due à un accroissement de la demande mondiale en phosphate et autres minéraux. De nombreux autres secteurs enregistrent des taux de croissance à un chiffre. La croissance du secteur de la production est resté faible (4%) mais a néanmoins doublé par rapport à sa valeur de 2010.

Certains secteurs montrent des signes de reprise au premier trimestre 2012 comme le bâtiment (+9% contre -1% l'année dernière), le tourisme (+3% contre -24% l'an dernier) et, dans une moindre mesure, le secteur minier et de l'extraction (+3,5%

Tableau 1. Contribution sectorielle à la croissance réelle en points de pourcentage (médiane)

	1980-2010	*1980-1989*	*1990-1999*	*2000-2010*	*2011*
Agriculture, sylviculture et pêche	*0,16*	*0,07*	*0,11*	*0,29*	*0,17*
Mines et carrières	*0,08*	*0,19*	*0,04*	*0,14*	*0,32*
Industrie manufacturière	*0,90*	*0,24*	*0,68*	*1,21*	*0,24*
Electricité et eau	*0,12*	*0,12*	*0,14*	*0,1*	*0,10*
Construction	*0,23*	*-0,24*	*0,1*	*0,42*	*-0,25*
Commerce, restaurants et hotels	*0,37*	*-0,30*	*0,24*	*0,54*	*0,42*
Transport et communications	*0,50*	*0,48*	*0,47*	*0,74*	*0,57*
Services publics	*0,47*	*0,84*	*0,46*	*0,45*	*0,45*
Finance et immobilier	*0,88*	*0,53*	*0,93*	*1,13*	*0,47*

Source: IMF (2012a), sauf pour 2011 calculé par l'auteur sur données de la Banque Centrale de Jordanie

contre 2,3% l'année précédente). Cependant, le secteur de la production a reculé de -1% alors qu'il était en hausse de 43% l'an dernier. Le FMI (2012a) dresse une analyse des principaux vecteurs de croissance à long terme. Selon le rapport, les secteurs de la production, de la finance, des services en assurance et de l'immobilier ont toujours été les principaux moteurs de la croissance en Jordanie. En effet, entre 1980 et 2011, ils représentaient près de 38% de la croissance du PIB mais leur apport a chuté à 1/5ème du PIB en 2011 (tableau n°1).

Graphique 3. Taux de chômage

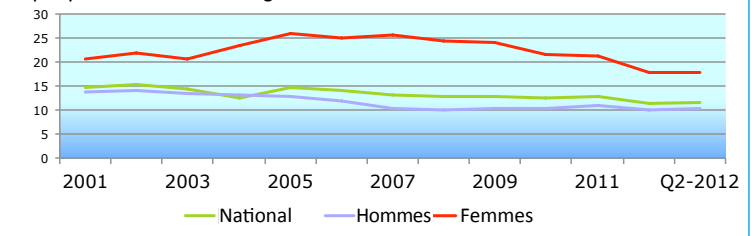

Source: Department of Statistics, Jordanie.

L'année 2012 est une source de nombreux défis en raison de l'austérité budgétaire, de l'instabilité politique nationale et de l'augmentation des prix des marchandises importées. En outre, l'instabilité politique actuelle (en Syrie) devrait encore avoir des retombées négatives sur l'activité économique avec un recul des recettes touristiques et des IDE. Avec la croissance continue dans les pays du CCG, la croissance économique devrait rester modérée en 2012 (environ 2,75% selon les estimations du FMI).

II.2. Un chômage toujours élevé

Depuis 10 ans, la Jordanie enregistre un taux de chômage à deux chiffres. Le chômage a légèrement augmenté en 2011 (13% contre 12,5% en 2010). En début d'année 2012, il a reculé à 11,5% (schéma n°3). Cette tendance a été favorisée par une baisse du chômage des femmes (qui est passé de 21% à 18%). Chez les hommes, le taux de chômage reste inchangé (environ 10%).

Le FMI (2012a) explique dans son rapport que le taux de participation au travail (environ 40%) et le pourcentage réel de personnes en âge de travailler ayant un emploi (environ 35%) sont tous les deux plus faibles qu'ailleurs. Plus important encore, le FMI (2012a) estime que pour absorber le nombre de chômeurs et de nouveaux entrants sur le marché du travail, la Jordanie devra créer 0,8 million de postes à temps plein sur la période 2010-2020. Si tel était le cas, le taux d'emploi atteindrait 43% en 2020, une valeur qui resterait inférieure à celles relevées actuellement dans d'autres régions du monde. D'autre part, pour y parvenir, la Jordanie devrait atteindre un taux de croissance annuel de 9,3% ce qui semble difficile au regard des conditions nationales et extérieures actuelles. Cependant, si l'élasticité de l'emploi reste constante par rapport à la production et que le rythme de croissance de cette dernière reste au même niveau que ces dix dernières années, la Jordanie serait seulement en mesure de créer 0,5 million de nouveaux emplois. Plus préoccupant, en se basant sur des perspectives de croissance plus modestes mais réalistes sur la période 2010-2020 (un taux de croissance annuel moyen du PIB de 3,3%), seulement 0,2 million de nouveaux emplois pourraient être créés.

II.3. Une inflation en baisse

L'inflation est passée de 5% en 2010 à 4,4% en 2011 (schéma n°4). Elle enregistre un recul modeste mais stable en 2012 (janvier-juin) avec une moyenne de

Graphique 4.Tendances inflationnistes, 2008-2012, (%)

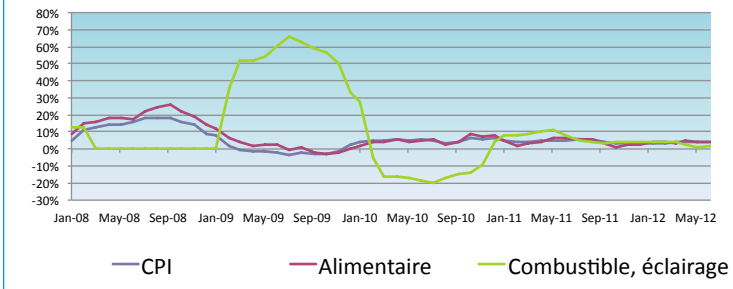

Source: calculé par l'auteur sur données Department of Statistics, Jordanie

4% contre 4,7% l'an dernier, probablement en raison de l'expansion des subventions pour les carburants et les produits alimentaires. En 2012, l'inflation globale devrait augmenter légèrement et avoisiner 5%, le gouvernement ayant annoncé (en mai 2012) son intention d'augmenter les prix du pétrole et de l'électricité et ceux des autres sources d'énergie pour les utilisateurs industriels.

Graphique 5. Compte courant, entrées, 2006-2011

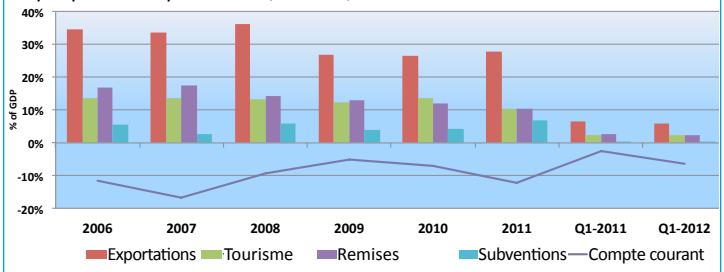

Source: calculé par l'auteur, données de la Banque Centrale de Jordanie

Graphique 6. Part des industries manufacturières par niveau technologique (pour cent du total des exportations), 2003-2010

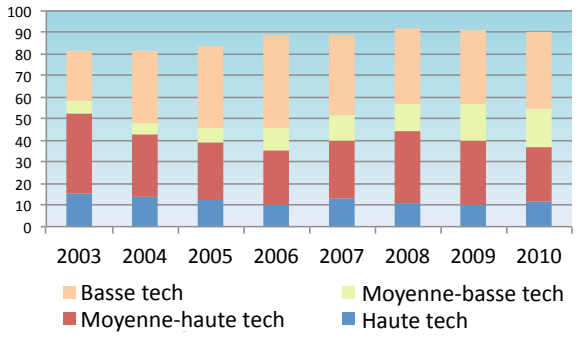

Source: Diop and Ghali (2012)

II.4. Une aggravation de la situation extérieure

Après les multiples interruptions d'approvisionnement en gaz naturel égyptien, les importations énergétiques se sont envolées. Parallèlement, avec le déclin des recettes touristiques, le compte courant s'est dégradé. En outre, l'instabilité régionale plombe la confiance des investisseurs ce qui limite les entrées de capitaux.

a. Un compte courant en chute avec l'envolée des importations énergétiques et la baisse des recettes touristiques

En 2011, la situation extérieure s'est détériorée. En effet, le déficit du compte courant est passé de 7% à 12% du PIB en raison de l'explosion des importations énergétiques et du déclin des transferts de fonds et des recettes touristiques (schéma n°5). D'une part, le déficit commercial a atteint 30,5% (contre 25,7% précédemment), malgré une augmentation des recettes d'exportation (28% du PIB contre 26,6% du PIB il y a un an). Les recettes d'exportation des matières brutes ont notamment enregistré une hausse considérable (le phosphate et la potasse ont atteint 5,6% du PIB contre 4,2% du PIB l'an dernier) grâce à la reprise des prix l'année dernière. D'une manière générale, la Jordanie exporte essentiellement de produits technologiques de base. Ces derniers représentent plus d'un tiers du total des exportations entre 2003 et 2010 (schéma n°6). Les produits high-tech atteignent 12% seulement du total des exportations. Cette part diminue dans le temps en raison de la hausse des exportations des produits textiles (Diop et Ghali, 2012). Cependant, la hausse des recettes d'exportation a été largement compensée par un accroissement majeur des importations à 58% du PIB en 2011 contre 52% en 2010 (schéma n°7). Cette hausse est due en grande partie à l'envo-

Graphique 7. Importations (% du PIB), 2007-2011

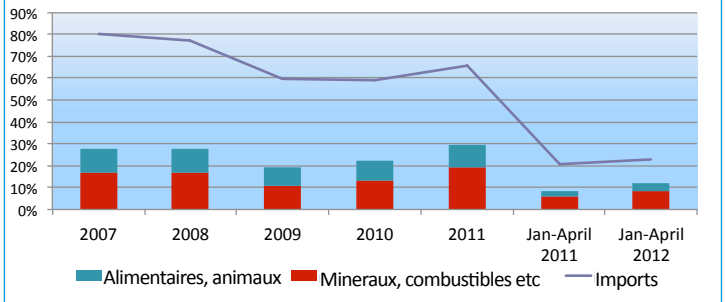

Source: calculé par l'auteur, données de la Banque Centrale de Jordanie

lée des importations de carburant. En 2011, elles représentaient environ 30% du total des importations, passant de 13% à 19% du PIB. Même si elle reflète en partie l'augmentation des prix au niveau mondial, cette hausse est également due à une interruption de l'approvisionnement en gaz naturel égyptien en raison d'une dizaine d'explosions au niveau du gazoduc en 2011 (l'approvisionnement égyptien est passé de 6230 m3/ jour en 2010 à 2265 m3/ jour en 2011). La Jordanie a donc été contrainte d'acheter plus de pétrole à un prix élevé sur les marchés internationaux (EIU, 2012). Les importations alimentaires sont également passées de 8% à 10% du PIB. D'autre part, les exportations de services ont subi une forte dégradation (2,3% du PIB en 2011 contre 4,5% en 2010), après un déclin des recettes touristiques (10% du PIB contre 13,6% initialement). Les frais de transport nets sont également passés de 3,8% du PIB à 4,5% du PIB. En outre, les transferts de fonds ont diminué (10,5% du PIB contre 12%) mais le déclin a été largement amorti par l'accroissement des afflux de capitaux publics qui sont passés de 4% à 7% du PIB.

Au premier trimestre 2012, le déficit commercial s'est renforcé (9% du PIB contre 7% du PIB l'année dernière) après la baisse des exportations (passées de 6,7% à 5,8% du PIB) et la hausse des exportations (passées de 13,5% à 14,8% du PIB) en raison d'un accroissement des importations de carburant (de 5,9% à 8,4% du PIB). Après la renégociation des prix du gaz importé d'Égypte fin décembre, le coût des importations a augmenté. Le prix du gaz a été triplé pour les Jordaniens (il est passé de moins de 2 $ à 6 $ pour 30 m3) pour atteindre le même niveau que sur les marchés européens. De plus, malgré la résistance des recettes touristiques au premier trimestre 2012 (2,5% du PIB) et les transferts de fonds (2,3% du PIB), le compte courant a augmenté. Il est passé de 2,3% du PIB à 6% du PIB après une détérioration de la balance globale des transferts courants qui est passée de 5,5% du PIB à 2,2%.

Les prix énergétiques élevés (liés à une augmentation du coût des importations de gaz naturel égyptien) entretiendront la hausse de la facture totale des importations en 2012. Parallèlement, les tensions régionales et le ralentissement économique mondial auront un impact négatif sur le tourisme et les transferts de fonds des travailleurs. Par conséquent, le déficit du compte courant devrait se creuser et atteindre 14% du PIB en 2012 (selon les estimations du FMI).

b. Le prêt du FMI pourrait favoriser les entrées de capitaux

En raison de l'instabilité régionale et du ralentissement économique mondial, les entrées de capitaux sont en recul. Les IDE ont diminué pour atteindre 5% du PIB en 2011 contre 6% en 2010. Les investissements de portefeuille ont, pour leur part, été réduits de plus de la moitié (1% du PIB en 2011 contre 3% en 2010). Cette tendance à la baisse s'est poursuivie au premier trimestre 2012 avec des IDE à 0,8% du PIB (contre 1,2% l'an dernier) et des investissements de portefeuille quasi-nuls (schéma n°8).

Le FMI (2012b) a estimé que les besoins en financement extérieur en 2011 (après les IDE, les nouveaux emprunts et autres flux de capitaux, y compris les transferts de fonds officiels) atteindraient 1 milliard $ (3,3% du PIB). À l'origine, ils étaient assurés en puisant dans les réserves de change. En 2012, les besoins en financement extérieur garantis par le recours aux réserves de change devraient atteindre 0,9 milliards $ (2,7% du PIB).

À cet égard, les autorités jordaniennes ont passé un accord de confirmation de 36 mois avec le FMI

Graphique 8. IDE et inv. de portefeuille (% du PIB), 2003-2011

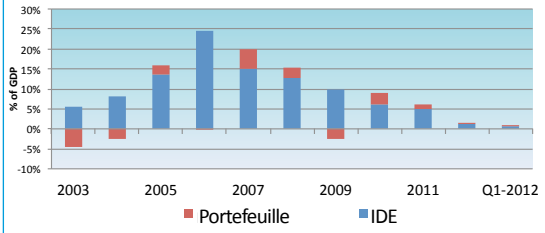

Source: calculé par l'auteur, données de la Banque Centrale de Jordanie

permettant à la Jordanie d'accéder à un crédit du FMI de 1,364 milliard DTS (environ 2,06 milliards $). L'accord de financement devrait permettre de soutenir le programme économique du pays sur la période 2012-2015 pour l'aider à relever les défis budgétaires et extérieurs et à favoriser une croissance forte et inclusive. L'accord garantit la mise à disposition immédiate de 255,75 millions de DTS (environ 385,3 millions $), le montant restant étant attribué par phases pendant toute la durée du programme avec un suivi trimestriel. L'accord de confirmation offre un accès exceptionnel aux ressources du FMI à un niveau correspondant à 800% du quota de la Jordanie. Il propose une balance des paiements et un soutien budgétaire et visera à soutenir les réformes pour rendre la consolidation budgétaire socialement acceptable. L'accord fournira également des liquidités qui permettront aux autorités de mettre progressivement en place le programme suivant:

- √ Un ajustement à court et moyen terme soutenu par des dépenses et des réformes fiscales;
- √ Des réformes globales dans le secteur de l'électricité afin d'assurer le recouvrement des coûts de National Electricity Power Company (NEPCO) et
- √ Des réformes structurelles visant à améliorer l'environnement commercial, la transparence et les échanges tout en renforçant les compétences sur le marché du travail via des réformes dans les domaines de l'enseignement et de la formation.

Le FMI devrait favoriser la confiance des investisseurs. En novembre 2011, Standard and Poor's (S&P) a dégradé la note souveraine de crédit de la Jordanie à long terme et en monnaie locale en la faisant passer de BB+ à BB au vu des perspectives politiques et économiques négatives. Auparavant, Moody's avait également revu la dette souveraine de la Jordanie à la baisse. Elle est passée de stable à négative après les manifestations de début 2011 par crainte que le gouvernement n'adopte une position budgétaire laxiste pour faire face au mécontentement populaire.

III. La gestion de l'économie

III.1. Les mesures d'austérité en 2012 suscitent des craintes pour la viabilité budgétaire

Afin d'essayer de contenir le mécontentement populaire en 2011, le gouvernement a augmenté les dépenses publiques (de 30% du PIB à 33%). Les subventions sont passées de 1,6% à environ 5% du PIB, notamment les subventions énergétiques qui atteignaient environ 6% du PIB en 2011. Cette hausse est due à l'augmentation des prix internationaux, à la décision début 2011 des autorités de geler les prix des carburants et de mettre fin au mécanisme d'ajustement automatique des prix lancé en 2008 ainsi qu'aux fréquentes interruptions d'approvisionnement en gaz égyptien (FMI, 2012b).

Parallèlement, les recettes sont passées de 25% du PIB en 2010 à 26,4% en 2011, une légère progression due à l'accroissement des aides étrangères (6% du PIB contre 2% l'an dernier), l'Arabie saoudite ayant apporté son soutien pour financer les subventions supplémentaires de carburant.

Par conséquent, le déficit budgétaire (y compris les aides) sont passées de 5,6% du PIB en 2010 à 7% du PIB en 2011. Exception faite des aides, la balance budgétaire globale a enregistré un déficit élevé de 13% du PIB contre 8% du PIB l'année der-

Graphique 9. Finances publiques (% du PIB), 2006-2011

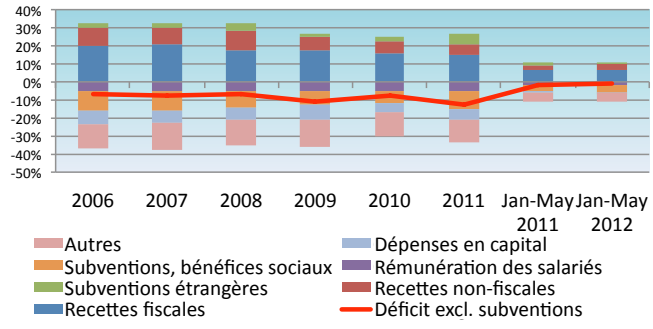

Source: calculé par l'auteur, données de la Banque Centrale de Jordanie

nière (schéma n°9). Au cours des 5 premiers mois de 2012, le déficit a augmenté pour atteindre 1,1% du PIB contre 0,2% du PIB il y a un an en raison de la baisse des aides étrangères (0,1% du PIB contre 1,5% du PIB) qui a réduit les recettes (9,6% du PIB contre 11% l'an dernier). Malgré une hausse des subventions, des aides et des avantages sociaux (de 3% à 3,5% du PIB), le niveau des dépenses est resté pratiquement inchangé (11% du PIB), les dépenses diverses ayant été réduites.

En 2011, les besoins en financement budgétaire (hors aides) étaient estimés à 2,84 milliards $ (9,5% du PIB). Étant donné l'important excédent de liquidités au sein du système bancaire, les banques locales ont pu faire face à la demande croissante de crédit du secteur privé tout en répondant à la plupart des besoins en financement budgétaire. En 2012, les besoins en financement budgétaire (hors aides) devraient atteindre 2,86 milliards $ (9,1% du PIB) (FMI, 2012b).

Toutefois, dans un souci de préservation de la pérennité budgétaire de la Jordanie, le gouvernement a annoncé un programme de réformes sur 3 ans visant à ramener le déficit budgétaire à 3,5% du PIB en 2014. En 2012, le gouvernement envisage de prendre un certain nombre de mesures d'austérité qui permettraient de réduire le déficit global d'environ 1,5% du PIB. Parmi ces mesures figurent :

- √ la hausse des recettes nationales (en supprimant les exonérations fiscales, en réorganisant le système des droits de transfert immobilier et en augmentant les taxes sur les biens de luxe),
- √ la réduction des capitaux d'investissement,
- √ la maîtrise des dépenses actuelles via:
- √ le gel des recrutements dans le secteur public (à l'exception de l'éducation et de la santé),
- √ la baisse des coûts opérationnels des ministères (Les salaires des fonctionnaires ont symboliquement été réduits de 20%. Ils devraient également être restructurés afin de supprimer les privilèges accordés à certains employés d'État et d'assurer une prise en considération équitable de toutes les candidatures à des postes dans la fonction publique. Cela permettrait d'économiser 9 millions de dinars jordaniens (12,7 millions $) en dépenses annuelles),
- √ l'augmentation des prix de l'électricité (même si elle ne concerne que certaines industries sélectionnées) afin de soulager National Electric Power Company (NEPCO), confrontée à un déficit majeur après avoir été contrainte d'importer du pétrole pour pallier les interruptions d'approvisionnement en gaz naturel égyptien,
- √ l'amélioration du système de subventions universelles pour financer l'essence et le diesel.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, les subventions énergétiques représentaient 6% du PIB en 2011. En outre, le FMI estime que si les prix internationaux continuent à augmenter, le maintien des prix nationaux au même niveau pourrait entraîner une hausse des subventions à 18% du PIB d'ici 2014. Cela impliquerait un ajustement budgétaire majeur, notamment d'importantes réductions des dépenses publiques prioritaires (p.ex. dans l'éducation, la santé et les infrastructures publiques).

Graphique 10. Parts de bénéfices des subventions à l'énergie (% du total des subventions aux groupes de revenu), 2008

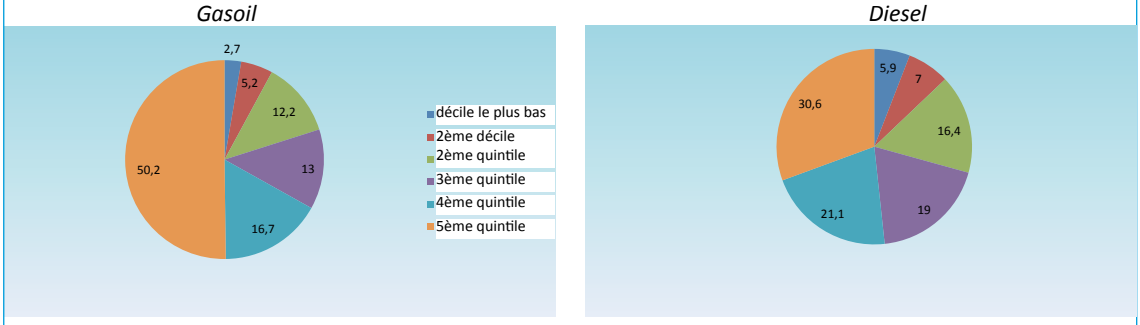

Source: IMF (2012a)

Dans la mesure où elles ne sont pas ciblées, les subventions pour le carburant bénéficient aux ménages les plus riches de manière totalement disproportionnée. Dans l'ensemble, 1/5ème (quintile) des ménages les plus riches perçoivent plus de 25% de subventions en plus qu'1/5ème des ménages les plus pauvres. Le schéma n°10 montre que le quintile le plus riche bénéficie d'environ 50% des subventions pour l'essence et 31% des subventions pour le diesel tandis que le quintile le plus pauvre bénéficie respectivement de 3 et 6% des subventions (FMI, 2012a).

Après les mesures d'austérité, le gouvernement a également annoncé qu'il envisageait d'augmenter le prix du super de 25% et prévoyait d'autres hausses pour le propane et autres dérivés du pétrole sans donner plus de précisions. En outre, le prix de l'électricité devrait être augmenté pour les industriels mais pas pour les ménages. L'acceptabilité politique et sociale de certaines mesures (telles que la suppression des exonérations fiscales) pourrait retarder leur mise en place. Dans tous les cas, les mesures d'austérité et le soutien de généreux donateurs devraient permettre de ramener le déficit budgétaire à 5% du PIB en 2012, légèrement au-dessous de l'objectif annuel. En effet, le Koweït a annoncé qu'il accorderait une aide de 1,25 milliard $ à la Jordanie cette année tandis que le CCG a promis une aide de 5 milliards $ sur 5 ans. De plus, lors de la rencontre du groupe de travail UE-Jordanie qui a eu lieu en février, l'UE a promis une aide financière de 4 milliards $ sur les trois prochaines années, avec 1,6 milliard $ mis à disposition la première année. L'aide sera composée de dons et de prêts de la Commission européenne, de la Banque européenne d'investissement et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Le FMI indique que si aucun ajustement budgétaire n'est mis en place à moyen terme, la Jordanie n'atteindra pas son objectif de déficit fiscal avant 2017.

Le pourcentage de la dette gouvernementale nationale de la Jordanie a considérablement augmenté : il est passé de 41% en 2010 à 47% en 2011. Cette hausse est due à l'aggravation du déficit budgétaire liée à un accroissement des dépenses, à un déclin des aides extérieures et à une diminution cyclique des recettes. Cependant, le FMI (2012b) estime qu'une grande partie de cette hausse est due à la multiplication des emprunts pour NEPCO afin de financer les importations de pétrole plus coûteuses après l'interruption de l'approvisionnement égyptien. En effet, les emprunts nationaux par ou au nom de NEPCO ont atteint 1,1 milliard $ (environ 3,8% du PIB) en 2011. Environ 0,7 milliard $ (2,4% du PIB) de cette somme provenait (essentiellement) d'emprunts faits par le gouvernement au nom de NEPCO et (en partie) de garanties gouvernementales sur les emprunts de NEPCO via des canaux renforçant la dette publique.

Le FMI prévoit une légère hausse du taux de la dette en 2012 puis un déclin à moyen terme. Cependant, cette dette reste vulnérable face aux chocs négatifs – y compris le choc des passifs contingents - , à une dépréciation du taux de change (dans la mesure où environ un tiers de la dette est libellée en devises étrangères, une dépréciation de 30% du taux de change entraînerait une hausse d'environ 11% de la dette publique par rapport à son niveau de référence de 2012).

III.2. La politique monétaire: une préservation des réserves

La Banque centrale de Jordanie (BCJ) a restreint sa politique monétaire à trois reprises entre juin 2011 et juin 2012, avec une hausse cumulée de ses taux de 125 points de base. Ce durcissement est à la fois révélateur d'un renforcement de la prime de risque souveraine et d'une inquiétude à l'égard de la hausse de l'inflation. Selon le FMI (2012b), l'ancrage du taux de change jordanien par rapport au dollar a permis de relancer la confiance dans l'économie jordanienne pendant la récente période de turbulences qu'ont connu les marchés financiers régionaux et mondiaux. De plus, le FMI (2012b) montre que le taux de change effectif réel de la

Graphique 11. Evolution du marché de crédit

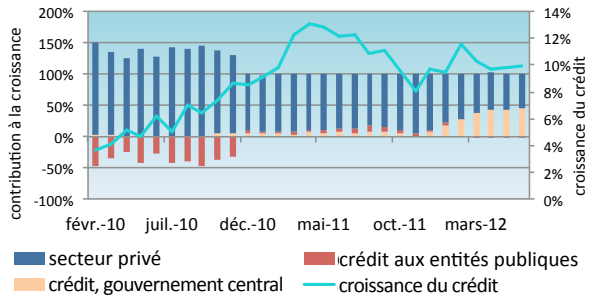

Source: sources nationales

Jordanie est aligné sur ses fondamentaux à moyen terme et qu'il n'a donc aucune influence négative sur la compétitivité du pays.

Néanmoins, les chocs extérieurs (ainsi que l'interruption des entrées de capitaux) ont contraint les autorités à épuiser leurs réserves de change pour répondre aux besoins financiers extérieurs. Depuis janvier 2011, la Jordanie a écoulé près de 45% de ses réserves de change dont le montant atteignait 6,7 milliards $ en juin 2012. Cependant, le FMI (2012a) présente des résultats empiriques montrant que les niveaux réels des réserves suffisent à couvrir un grand nombre de risques conventionnels (c'est-à-dire qu'ils sont supérieurs à la valeur minimale suggérée par les approches empiriques d'évaluation de l'adéquation des niveaux des réserves).

III.3. Le secteur financier

Malgré les pics du taux d'intérêt, les crédits nationaux ont progressé de 11% en 2011 contre 6% en 2010. Au cours des 6 premiers mois de 2012, leur valeur a légèrement baissé pour atteindre 10% contre 11,5% l'année dernière. Cette croissance relativement importante du crédit est néanmoins soutenue par la dynamique sous-jacente du crédit gouvernemental, dont la part au niveau du crédit total est passée de 0,8% en décembre 2010 à 5% en juin 2012. Les crédits au secteur privé ont augmenté de près de 10% en 2011 contre 8% l'an dernier. Ils ont chuté à 7% au cours du premier semestre 2012 contre 11% l'an dernier mais restent l'élément principal de contribution à la croissance du crédit.

Le FMI (2012b) démontre que le système bancaire jordanien est resté bien approvisionné en liquidités (avec un ratio crédits/dépôts avoisinant 73% en décembre 2011). En outre, les indicateurs macro-prudentiels du secteur bancaire restent forts – les banques sont rentables et bien capitalisées, les dépôts (majoritairement libellés en dinars jordaniens) restent la source principale de financement, les taux de provisions et de liquidités restent élevés tandis que les prêts non productifs ont légèrement augmenté à 81,2% mi-2011. Toutefois, Demirguc-Kunt et Martínez Pería (2010) montrent que la concurrence bancaire est faible en Jordanie et qu'elle a diminué ces dernières années.

IV. Conclusion

Après les manifestations anti-gouvernementales de l'an dernier, le roi de Jordanie a accéléré les réformes politiques. Pourtant, dans la mesure où les réformes n'ont pas véritablement réduit son pouvoir et augmenté la représentation des forces politiques, les avancées tangibles ont été limitées. La politique du roi de Jordanie, qui s'appuie sur des concessions partielles et insuffisantes, pourrait mettre en péril le vaste soutien dont il bénéficie jusqu'à présent.

Comme dans la plupart des pays du Printemps arabe, l'instabilité politique a restreint l'activité économique et a eu des répercussions négatives sur la croissance et la création d'emplois. La situation extérieure s'est également fortement dégradée. L'instabilité régionale, notamment en Syrie, pèse sur les perspectives de croissance à court terme. L'année 2012 reste une source de nombreux enjeux mais le prêt du FMI pourrait renforcer la confiance dans l'économie.

À long terme, le principal défi pour la Jordanie, comme pour le reste du monde arabe, sera de favoriser une croissance inclusive et durable. Les recommandations politiques suivantes pourraient

aider à redéfinir la stratégie de croissance pour améliorer l'intégration et la création d'emplois:

- √ Renforcer l'efficacité des investissements publics qui sont extrêmement faibles actuellement (FMI, 2012)
- √ Consolider les liens avec le CCG
- √ Développer les compétences afin de soutenir l'amélioration de la productivité dans le secteur de la production
- √ Rendre le marché du travail plus flexible afin de favoriser la création d'emplois,
- √ Diversifier les sources de revenus extérieures et les importations énergétiques,
- √ Redéfinir la cible des programmes de sécurité afin de limiter l'attribution d'avantages à des groupes aisés et protéger les ménages les plus défavorisés en réduisant les coûts budgétaires.

Bibliographie:

Demirguc-Kunt, Asli and María Soledad Martínez Pería. 2010. "A Framework for Analyzing Competition in the Banking Sector An Application to the Case of Jordan." Policy Research Working Paper 5499 WPS5499. World Bank: Washington, D.C.

Diop, Ndiamé and Sofiane Ghali. 2012. "Are Jordan and Tunisia's Exports Becoming More Technologica ly Sophisticated? Analysis Using Highly Disaggregated Export Databases." Middle East and North Africa Working Paper Series 54. World Bank: Washington, D.C.

EIU. 2012 Country Report Jordan. London. The Economic Intelligence Unit Limited. Various issues

EIU. 2012.Country Forecast Jordan. London. The Economic Intelligence Unit Limited. August.

IMF. 2012a. Jordan: Selected Issues. IMF Country Report 12/120. International Monetary Fund: Washington, D.C.

_____. 2012b.Jordan: 2010 Article IV Consultation. IMF country Report No. 12/119. International Monetary Fund: Washington, D.C.

Mohaddes, Kamiar and Mehdi Raissi. 2012. "Oil Prices, External Income, and Growth: Lessons from Jordan." IMF working paper 11/291. Washington, D.C.

LIBAN : Un pays en proie aux incertitudes

Introduction

Quelques temps avant le réveil citoyen des nations arabes, le Liban connaissait déjà des troubles politiques. L'année 2011 s'est ouverte sur l'effondrement de la coalition gouvernementale libanaise le 12 janvier, laissant le pays sans gouvernement jusqu'en juin 2011. Dans un tel contexte, l'évolution politique régionale, notamment en Syrie, n'a fait que renforcer les incertitudes grandissantes. L'économie libanaise a connu un fort ralentissement de son activité économique en 2011 avec une chute de sa croissance à 1,5% contre 7,5% en 2010. L'agitation nationale a ébranlé la confiance des investisseurs. En outre, en raison des relations économiques et politiques étroites que le Liban entretient avec la Syrie, le soulèvement populaire syrien a également contribué à la dégradation des résultats économiques libanais.

L'escalade des troubles politiques (au niveau national ou à l'étranger) pourrait multiplier les risques et donc freiner la croissance tout en renforçant le risque souverain. Les perspectives pour 2012 sont les suivantes:

√ La croissance devrait connaître une légère amélioration (2,5% à 3%), reflétant notamment une amélioration modérée du tourisme.
√ L'inflation devrait continuer à avoisiner 4%, à moins que le gouvernement ne mette en place de nouveaux impôts.
√ La part du compte courant dans le PIB va rester extrêmement élevée (environ 14%), le tourisme ayant tendance à stagner en raison des événements en Syrie.
√ Le déficit budgétaire devrait atteindre 8 à 9% du PIB avec l'accroissement des dépenses de capitaux.

I. Des problèmes nationaux aggravés par l'instabilité régionale

Ces dernières années, le Liban a globalement souffert de l'instabilité et de la fragmentation de son système politique. Depuis 1990, 15 gouvernements se sont succédés à la tête du pays (la durée de vie moyenne de chacun d'entre eux étant de moins de deux ans). La situation politique a également été marquée par des assassinats et un environnement extérieur volatile (conflits militaires avec Israël en 1996, 2000 et 2006) (FMI, 2012a). L'année 2011 a été remplie d'incertitudes. Elle s'est ouverte sur l'effondrement (en janvier 2011) de la coalition gouvernementale avec la démission des membres du Hezbollah. Les luttes de pouvoir qui ont suivi entre les différents partis politiques ont empêché la formation d'un nouveau gouvernement jusqu'en juin 2011. D'autre part, le nouveau gouvernement formé n'était pas jugé représentatif du large éventail de partis politiques existants au Liban. En effet, la plupart de ses membres étaient issus de l'alliance du « 8 mars » (composée des membres du Hezbollah et de ses proches alliés). Dans un tel contexte, il est donc naturel que le risque politique soit plus fort au Liban que dans la plupart des autres marchés émergents (schéma n°1).

Graphique 1. Note de risque politique dans les pays MENA

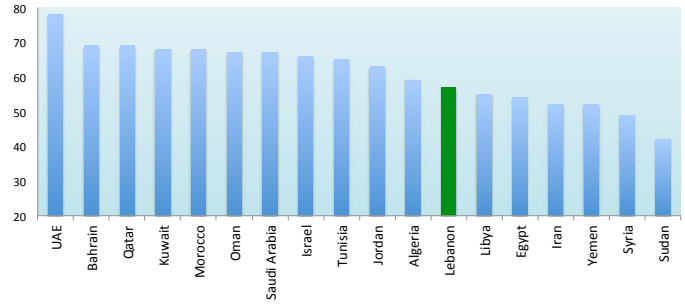

Note: Août 2011 (100 risque moindre, 0 risque élevé)
Source: IMF (2012a)

Plus récemment, les troubles syriens ont eu des répercussions négatives sur le Liban et les tensions nationales sont susceptibles de se propager. Tout d'abord, de nombreux Syriens sont venus se réfugier au Liban, faisant craindre le risque que le pays puisse servir de base pour attaquer la Syrie. Deuxièmement, le renforcement des mani-

festations en Syrie a été accompagné d'une dégradation de la sécurité au Liban avec notamment des attaques répétées contre la Force intérimaire des Nations unies au Liban. Troisième élément et non des moindres : la situation en Syrie divise ostensiblement les formations politiques libanaises et a fait naître des affrontements nécessitant une intervention de l'armée. En effet, les shiites libanais soutiennent massivement le régime d'Assad tandis que les sunnites se montrent extrêmement critiques à son égard. Face à cette situation, le gouvernement libanais a opté jusqu'ici pour une politique de dissociation : il n'émet aucune critique et ne condamne pas les actions gouvernementales syriennes malgré les pressions exercées au niveau national et par ses partenaires étrangers. Ainsi, le gouvernement libanais a récemment annoncé qu'il ne soutiendrait pas la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur la Syrie mais qu'il respecterait toutes les décisions internationales, qu'elles aillent ou non à l'encontre de l'opinion du Liban.

L'agitation croissante et la multiplication des sanctions de la Ligue arabe pourraient avoir des répercussions économiques et politiques majeures sur le Liban. En mai 2012, Standard & Poor's (S&P) a dégradé la note du risque souverain de crédit libanais en le plaçant sous perspectives négatives en raison de « risques nationaux et géopolitiques prolongés » et des flambées de violence à Tripoli et Beyrouth. S&P attribue actuellement au Liban la note « B », nettement en-dessous du niveau favorable aux investissements. L'agence a indiqué qu'elle reverrait les perspectives à la hausse en cas d'amélioration de la stabilité politique régionale ou d'un renforcement de la cohésion ou de la prise de décisions gouvernementales.

II. La croissance, l'inflation et le secteur extérieur

II.1. Un élan économique freiné par les incertitudes politiques

Les troubles et incertitudes politiques nationales ont entraîné une perte de confiance dans l'économie, notamment au cours du premier semestre 2011. Bien que la formation d'un nouveau gouvernement ait amélioré la situation politique, la croissance économique a enregistré un important recul en passant de 7,5% en 2010 à 1,5% en 2011. Le ralentissement économique a également été aggravé par l'agitation régionale (schéma n°2). La baisse de la croissance des investissements (+4% contre +6,8% l'an dernier) a réduit la demande au niveau national. Les investissements immobiliers, qui avaient notamment connu un véritable boom ces dernières années, sont en chute libre. Selon les estimations, les transactions immobilières auraient baissé de 14,5% en année glissante en octobre 2011.

Parallèlement, la croissance des exportations est passée de 13% à 3%. De plus, en raison des relations politiques et économiques étroites que le Liban entretient avec la Syrie, le soulèvement syrien a ébranlé la confiance des investisseurs et le tourisme, augmenté les coûts des échanges commerciaux bilatéraux et de transit et incité les banques à limiter la prise de risques avec la Syrie (FMI, 2012b).

Au regard de l'évolution nationale et régionale, la croissance du PIB devrait connaître une légère amélioration et atteindre 2,5% à 3% du PIB en 2012. Ce modeste regain de croissance reflète simplement la progression modérée du secteur des services, notamment du tourisme, dans la mesure où la sensibilité au risque politique devrait rester forte. En outre, la croissance continue du CCG (qui entretient des liens solides avec l'économie libanaise) et le renforcement anticipé des investissements publics (dans le secteur de l'électricité) pourraient servir d'impulsion supplémentaire (FMI, 2012b). Toutefois, les perspectives de croissance pourraient être ralenties si les risques politiques s'accroissent et augmentent la prime de risque souveraine et les taux d'intérêt. En outre, si la dégradation des perspectives européennes ne semble pas avoir d'impact direct sur l'économie libanaise, ses effets secondaires pourraient être considérables si les exportateurs de pétrole régio-

Graphique 2. Croissance économique

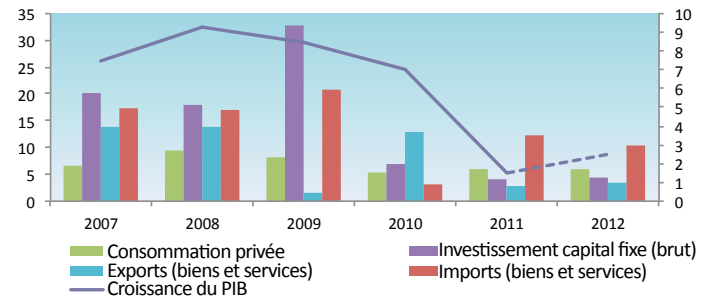

Source: EIU

naux venaient à être touchés par la baisse du prix du pétrole ou des pertes financières.

Dans le cadre d'une perspective à plus long terme, la croissance du Liban (4,9% en moyenne sur la période 2000-2010) est restée en retrait ces dix dernières années par rapport à celles de la région MENA et des pays émergents les plus compétitifs (avec des hausses respectives de 5,2% et 6,4%). D'autre part, la croissance libanaise a été volatile en raison d'incidents de sécurité ou de conflits régionaux (FMI, 2012a). Selon le FMI (2012b), plusieurs contraintes obligatoires devraient être prises en compte afin de renforcer la croissance à moyen terme et de dépasser le taux potentiel de 4%. L'important déficit en infrastructures, la dette publique élevée, les risques politiques ainsi qu'une gouvernance et un environnement commercial faibles ont pesé sur la croissance libanaise à long terme (FMI, 2012a). En effet, sur un total de 142 pays, le Liban figure à la 89ème place du classement de l'Indice de compétitivité mondiale (Global Competitiveness Index, GCI). Le Liban est distancé par la plupart des pays euro-méditerranéens, à l'exception de l'Égypte et de la Turquie (schéma n°3). Cette mauvaise place au classement est due à l'instabilité gouvernementale, à des infrastructures

Graphique 3. Rang «Global Competitiveness Index»

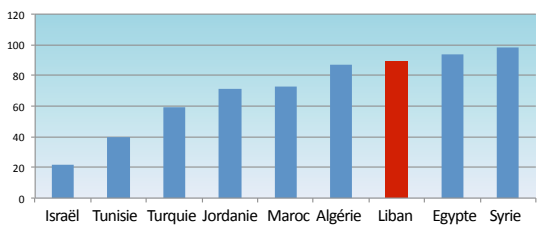

Source: World Economic Forum

disponibles inadaptées et à une bureaucratie inefficace. Le Liban se situe notamment à la 115ème place en ce qui concerne la qualité des aménagements routiers et à la 135ème place pour la qualité générale des infrastructures sur un total de 140 pays. Avec 31 utilisateurs Internet et 69 abonnements mobiles pour 100 habitants, le Liban se classe respectivement à la 100ème et à la 144ème place sur un total de 233 pays dans le monde en 2010. Outre le faible taux de pénétration, les services d'accès à Internet et les technologies de communication et d'information sont les plus onéreux et les moins compétitifs de la région méditerranéenne (FMI, 2012a). De plus, en termes de facilité d'accès aux activités commerciales, le Liban pointe à la 104ème place sur 183 pays selon le rapport « Doing Business » de la Banque mondiale.

Par ailleurs, tout comme en Jordanie, le prix du pétrole est un vecteur déterminant pour la croissance du Liban à long terme (en tant que pays importateur) et son augmentation a un impact positif général sur l'activité économique (FMI, 2012a). Cette constatation contre-intuitive est due aux relations économiques et financières étroites que le Liban entretient avec les principaux pays exportateurs de pétrole de la région. Ces relations permettent au Liban de tirer profit des effets secondaires de la hausse des prix (accroissement des exportations, des recettes touristiques, des dépôts bancaires et des crédits au secteur privé) tout en amortissant l'impact négatif initial du choc pétrolier. En effet, on estime qu'une augmentation de 10 $ du prix du baril entraîne une hausse de 1,3% de la valeur nominale des imports du PIB 2010 et que l'évolution du prix du pétrole crée généralement beaucoup de volatilité. Toutefois, une hausse de 1% des recettes des exportateurs de pétrole entraîne également:

√ un accroissement de 1% du PIB grâce aux exportations de marchandises et aux recettes touristiques et,

√ une hausse de 1% des transferts de fonds au niveau du PIB.

II.2. Une inflation qui reste modérée

L'inflation des prix à la consommation est restée stable en 2011 (environ 5%). En 2012, elle a conservé une valeur faible à un chiffre jusqu'en juillet où elle a atteint 9% contre 6% l'an dernier avec une hausse de 2% par rapport au mois précédent (schéma n°4). Cette augmentation est notamment due à la hausse des prix de 44% dans le secteur immobilier. En tenant compte des conditions économiques mondiales modérées pour 2012, l'inflation des prix à la consommation devrait rester proche de 4,2%. Elle devrait toutefois se renforcer si le gouvernement décide d'augmenter la TVA.

Graphique 4. Inflation CPI (moyenne, %)

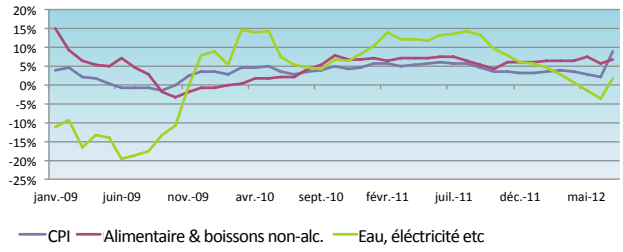

Source: Central Administrative Statistics

II.3. Un compte courant qui se détériore en raison de la hausse des importations et de la chute des recettes touristiques

Le compte courant s'est détérioré: il atteint 14,4% du PIB en 2011 contre 11% du PIB en 2010 (schéma n°5). Cette situation est due au renforcement du déficit commercial (passé de 33% à 37% du PIB) après la hausse des importations (+12%) liée à l'augmentation du prix du pétrole. Parallèlement, la croissance des exportations a pratiquement été interrompue car de nombreuses marchandises ont du mal à transiter par la Syrie (Blominvest Bank, 2012).

De plus, la balance des services est passée de 6,7% à 4,7% du PIB après la chute des recettes touristiques. En effet, les arrivées de touristes ont diminué de 15,6% (en année glissante) en 2011. La hausse de la balance des transferts courants (passée de 2% à 6% du PIB) a permis de limiter la dégradation de l'ensemble des recettes du compte courant.

Afin de sécuriser ses besoins en financement en 2012, le Liban a placé en novembre 2011 1,5 milliard $ d'euro-obligations à 7, 9 et 15 ans d'échéance (dont 1,2 milliard pour des échanges d'euro-obligations arrivant à échéance en 2012) (FMI, 2012b). Le FMI (2012b) souligne que le compte courant libanais est essentiellement lié aux pays arabes, notamment au CCG. En effet, la région MENA représente 2/3 de recettes touristiques et transferts de fonds et plus de 40% des exportations de marchandises, les pays exportateurs de la région étant les principaux contributeurs. Parmi les pays touchés par le Printemps arabe, l'Égypte, la Libye et la Tunisie représentent 4% des exportations de marchandises et 0,5% du tourisme. Alors que les échanges commerciaux bilatéraux avec la Syrie constituent 6 à 9% des exportations de marchandises et du tourisme, le commerce transitaire et le tourisme avec le CCG, la Jordanie et la Turquie via la Syrie sont nettement plus élevés. Les échanges avec l'Europe concernent surtout les exportations de marchandises (4,5% du PIB), principalement la vente de produits en or à la Suisse. Les relations avec les États-Unis et l'Australie se sont renforcées au cours de ces dernières années et se traduisent par un accroissement des transferts de fonds et du tourisme. En 2012, le déficit conséquent du compte courant libanais devrait se stabiliser à 14% du PIB. Le secteur des services continuera à se dégrader tant que la crise se poursuivra en Syrie, incitant les touristes arabes à ne pas se rendre au Liban de peur que les troubles syriens dépassent la frontière. Les transferts de fonds pourraient aider à amortir le déficit commercial (même s'ils pourraient diminuer, les Émirats arabes unis ayant durci la politique d'attribution de visas aux ressortissants libanais). En raison du faible rendement des stocks

Graphique 5. Balances exterieures

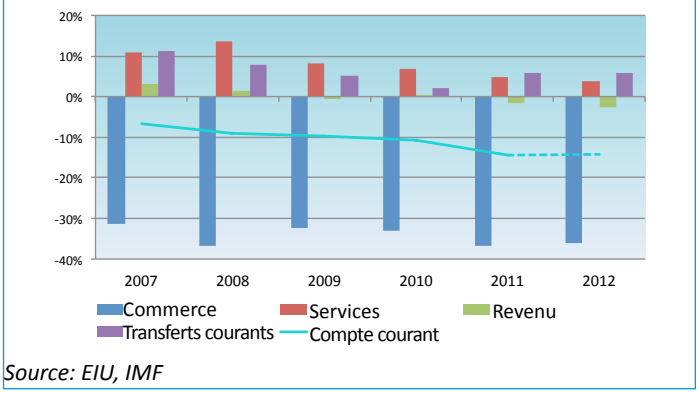

Source: EIU, IMF

de devises étrangères et de l'augmentation des paiements de la dette extérieure, la balance des revenus restera déficitaire.

IV. Gestion macroéconomique

IV.1. Les finances publiques

Le déficit budgétaire du Liban s'est encore amélioré en 2011 en enregistrant un recul spectaculaire de 7,8% du PIB en 2010 à 5,8% (schéma n°6). La hausse des recettes (23,3% du PIB contre 22,7%) et la réduction des dépenses publiques (passées de 30,5% à 29,2% du PIB) après une restriction des subventions énergétiques expliquent cette tendance.

Graphique 6. Finances publiques (% du PIB)

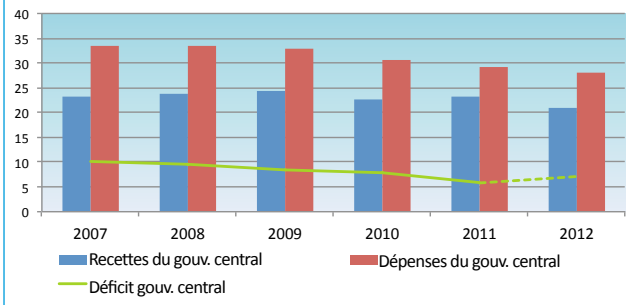

Source: EIU

Le gouvernement a validé le budget 2012 mi-juillet. Il s'agit du premier budget adopté en 5 ans mais ce dernier devra encore être approuvé par le Parlement où il pourrait faire face à une opposition plus marquée. Le budget prévoit une hausse des dépenses primaires (+4% du PIB), essentiellement des dépenses de capitaux consacrées, entre autres, aux investissements dans des moyens de production électrique. Les recettes pourraient, quant à elles, augmenter de 1% au niveau du PIB en raison du recul des recettes non fiscales et de l'adoption de mesures fiscales majeures, notamment la hausse du taux de TVA (qui passerait de 10 à 12%), de la retenue fiscale sur les intérêts (de 5% à 8%) et de la taxe de 3% sur les transactions immobilières. La mise en application complète du budget impliquerait un déficit primaire de l'ordre de 2% du PIB. Dans ce cas, le déficit devrait se renforcer et atteindre 8 à 9% du PIB en 2012.

Parallèlement, la dette publique du Liban reste à 134 % du PIB en 2011 (dont 40% en devises étrangères). C'est l'une des plus importantes au monde et elle crée des besoins en financement récurrents (FMI, 2012b). Les banques locales détiennent la majeure partie de la dette publique exprimée en devises étrangères et le service de la dette est en réalité une forme de soutien gouvernemental aux banques. En retour, la forte exposition au gouvernement et les taux d'intérêt élevés des offres incitent les banques à poursuivre le rachat de la dette publique. Néanmoins, le poids de la dette publique absorbe une part considérable des créances bancaires locales, privant ainsi l'économie d'une source majeure de financement.

IV.2. La politique monétaire, le secteur bancaire et la finance

Jusqu'ici, le taux de change a été un point d'ancrage essentiel en raison notamment de la forte dollarisation de l'économie libanaise. Le FMI (2012b) estime que le taux de change effectif réel est légèrement surévalué. À ce jour, les réserves de change du Liban sont à un niveau confortable (environ 42,3 milliards $ en juin 2012) malgré

Graphique 7. Taux de croissance d'agrégats monétaires

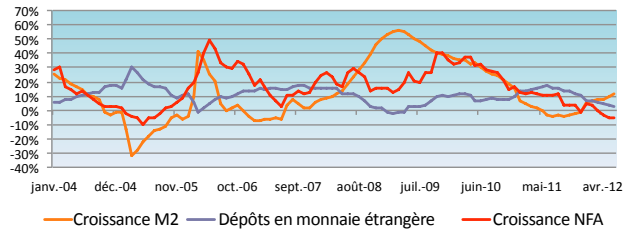

Source: Banque du Liban

Graphique 8. Evolution d'agrégats monétaires

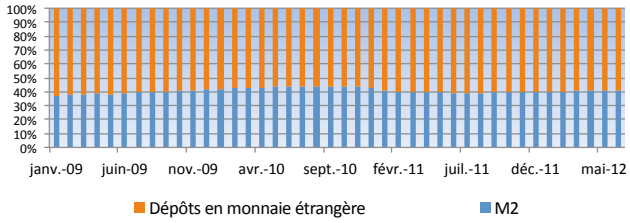

Source: Banque du Liban

une intervention majeure en 2011 pour soutenir l'alignement sur la valeur du dollar américain. La Banque du Liban conserve des niveaux de réserves élevés afin de compenser toute perte de qualité et d'entretenir l'alignement de sa monnaie.

Le FMI (2012b) considère que l'important stock de réserves suffit à absorber des chocs équivalents à la guerre avec Israël en 2006 et à l'assassinat du Premier ministre en 2005. Selon le FMI (2012b), le gouvernement libanais a également eu recours à deux reprises à des billets de trésorerie à 7 ans d'échéance afin de mettre des liquidités en devise locale à disposition après une baisse en 2011. En raison de la restriction des liquidités, la croissance de l'agrégat monétaire M2 a été considérablement ralentie dès le début d'année 2011. Elle était de 1% en décembre 2011 contre 15% en décembre 2010 et affichait des taux encore plus élevés les années précédentes (voir schéma n°7).

La croissance des dépôts en devises étrangères est également passée de 10% à 3% au cours de la même période. En effet, la dollarisation reste forte (environ 50% pour l'agrégat monétaire M3 mais le taux était de 70% en 2008 (schéma n°8)). Les tests d'évaluation des risques ont montré que les banques étaient suffisamment solides pour absorber une dégradation modérée de la qualité des actifs (FMI, 2012b).

Pourtant, la stabilité financière du système repose directement sur les flux de dépôts qui dépendent eux-mêmes de la stabilité politique nationale et d'un environnement régional favorable. Le FMI estime que 40% du total des dépôts bancaires appartiennent à des non-résidents, la majeure partie d'entre eux provenant de ressortissants libanais vivant dans d'autres pays de la région MENA. La plupart des actifs et prêts libanais sont accordés à la Syrie (7,5 milliards $ d'actifs répartis dans sept filiales et 1,5 milliard de prêts directs). Le développement des banques à l'étranger rend également ces dernières plus vulnérables à l'évolution de la situation régionale. D'un point de vue plus positif, le FMI (2012a) démontre que le système financier du Liban est plus inclusif que ceux des autres pays MENA dans le sens où il est plus accessible aux petites entreprises et qu'il favorise donc une croissance plus rapide et la création d'emplois. Par rapport au reste de la région MENA, le Liban est le pays où la concentration des prêts est la plus faible et où la part des prêts aux PME est la plus importante. Avec une valeur de 16% en 2009, la part des prêts accordés aux PME au Liban est au même niveau que les pays à moyens revenus et beaucoup plus élevée que la moyenne MENA de 7% (Banque mondiale, 2011a). Conformément à cette analyse, les données de l'étude montrent que les PME ne considèrent pas l'accès au financement comme une contrainte pour leurs activités. En effet, 70% des entreprises ont accès au crédit - une valeur nettement supérieure à la moyenne régionale de 20% - et 50% des entreprises ont recours au financement - contre 24% au niveau régional (Banque mondiale, 2011b). Le financement à long terme (c'est-à-dire le financement immobilier) est également bien développé (20% du total des prêts) par rapport aux autres pays MENA et aux autres régions.

V. Conclusion

Les récents événements qui ont précédé le Printemps arabe ont mis en évidence la vulnérabilité

et la fragmentation du système politique libanais. L'année 2011 a été remplie d'incertitudes. Elle a débuté (en janvier 2011) avec l'effondrement de la coalition gouvernementale qui a contraint le pays à fonctionner sans gouvernement pendant 5 mois. L'agitation régionale - notamment en Syrie, pays avec lequel le Liban entretient des relations économiques et politiques - n'a fait que renforcer cette situation volatile. Qu'ils soient internes ou externes, les troubles politiques ont affecté la situation économique et les finances extérieures. Dans un tel contexte, une escalade pourrait freiner la croissance tout en renforçant le risque souverain. Comme la plupart des pays sud-méditerranéens, le Liban doit favoriser la croissance à moyen terme et la rendre inclusive. Le Liban doit notamment:

- √ réduire les risques, en particulier le déficit extrêmement inquiétant du compte courant et le niveau de la dette publique,
- √ éliminer les freins à la croissance à long terme restants en améliorant les infrastructures et l'environnement commercial afin de soutenir le secteur privé et la création d'emplois,
- √ renforcer les liens commerciaux et financiers avec les exportateurs de pétrole régionaux afin de surmonter les chocs pétroliers,
- √ améliorer le ciblage des programmes de subventions sociales qui sont mal orientés, trop fragmentés et n'offrent que des avantages limités aux ménages défavorisés (FMI, 2012a).

Bibliographie:

Blominvest Bank. 2012. Lebanon Report: An Overview of Lebanon's Economic Performance in 2011. Blominvest Bank.

Economist Intelligence Unit (EIU). 2012. Egypt Country Report The Economist Intelligence Unit Limited, London. Various Issues.

International Monetary Fund (IMF).2012a. Lebanon: Selected Issues. IMF Country Report 12/10. International Monetary Fund: Washington, D.C.

_____. 2012b. Lebanon: 2011 Article IV Consultation—Staff Report; Public Information Notice on the Executive Board Discussion; and Statement by the Executive Director for Lebanon. IMF Country Report 12/39. Washington, D.C.

World Economic Forum. http://www.weforum.org/issues/global-competitiveness

World Bank. 2011a. Financial Access and Stability Report: A Road Map for the Middle East and North Africa. Washington, D.C.: World Bank.

_____. 2011b. Enterprise Survey.

MAROC : Des efforts pour atteindre une croissance inclusive mais des incertitudes sur l'efficacité du programme de réformes

Introduction

Lorsque les révolutions ont commencé dans les pays du Printemps arabe, le Maroc jouissait d'une stabilité relative grâce à un régime de croissance et à l'adoption d'une série de réformes démocratiques. Pourtant, après les élections de novembre 2011, l'impact des réformes reste encore à voir. Encouragé par les soulèvements populaires en Méditerranée, le peuple marocain a suivi le mouvement en organisant quelques manifestations anti-gouvernementales début 2012. Comme dans quelques pays voisins, la contestation concernait le coût élevé de la vie, les inégalités et la sécurité. Si le Maroc peut prétendre que sa stabilité est due à une approche progressive de l'ouverture, cette année devrait toutefois être déterminante pour savoir si le pays est effectivement engagé dans la bonne voie. En effet, comme nous le verrons plus tard, les données sur le Maroc sont révélatrices d'un environnement social peu attrayant, d'un modèle de croissance qui ne favorise pas vraiment l'intégration, d'un renforcement des inégalités au cours des dix dernières années et d'une situation globale nettement moins favorable que le reste de la région dans son ensemble. De plus, alors que les autorités se sont généralement tournées vers les réformes, l'impact de ces dernières reste à définir. Heureusement, le nouveau gouvernement semble promouvoir une « approche participative » en plaçant la justice, l'éducation, l'emploi, le logement et la santé au cœur de ses préoccupations.

Selon la situation macroéconomique et les avancées vers la croissance durable au Maroc :

√ La croissance du PIB devrait avoisiner 2,9%, une valeur inférieure à celle de 2011 qui reflète le ralentissement de la consommation privée. Du côté de l'offre, le pays enregistre des baisses respectives de 10,4% et 12,5% de la valeur ajoutée agricole et des croissances positives de 4,3% et 4,2% pour l'économie non agricole au cours des deux premiers trimestres de 2012.

√ En raison des tendances récentes, la balance commerciale 2012 devrait afficher un déficit de 20 milliards $. Le déficit du compte courant devrait, pour sa part, être de 7,9% en 2012, une valeur proche des celles relevées ces dernières années.

√ Le taux de croissance de l'emploi en 2011 invite au pessimisme. En effet, sans tenir compte du « stock » de chômeurs antérieur, le taux de 1,1% observé ne suffit même pas à couvrir les besoins des nouveaux demandeurs d'emploi.

√ Le déficit budgétaire devrait se renforcer et atteindre 7,5% du PIB (contre 6% l'année dernière).

√ Les indicateurs que nous avons utilisés pour évaluer l'intégration de la croissance montrent que des efforts supplémentaires doivent être fournis d'un point de vue social. Le coefficient de Gini et la répartition de la consommation des déciles extrêmes montrent que le Maroc est non seulement en-dessous de la moyenne régionale mais aussi de la moyenne des économies de l'ASEAN et des pays de l'Est hors UE. La situation de l'emploi reste pour le moins préoccupante, la plupart des jeunes en âge de travailler ne participant pas au marché du travail formel. Enfin, le Maroc semble avoir progressivement amélioré la productivité du travail au cours de la décennie écoulée. Toutefois, le pays ne s'est pas tourné vers la productivité des facteurs. Son modèle de croissance n'a donc pas pu offrir des conditions optimales pour la création d'emplois.

√ Mi-janvier, le nouveau programme gouvernemental a été présenté. Il comportait notam-

Tableau 1. Principaux indicateurs de l'économie

	2011	*2012*	*2013*
Croissance du PIB (%)	*4,9*	*2,9*	*5,5*
Inflation, prix à la conso. (moy; %)	*0,9*	*2,2*	*2,5*
Balance budgétaire (% du PIB)	*-6*	*-7,5*	*-6,7*
Balance courante (% du PIB)	*-8*	*-7,9*	*-5,4*
Taux de change Dh:US$ (moy.)	*8,09*	*8,69*	*8,86*
Taux de change Dh:Euro (moy.)	*11,26*	*11,06*	*11,19*

Source : WEO. EIU

ment des problématiques sociales susceptibles de favoriser la participation et l'intégration. Les autorités envisagent plus particulièrement de s'attaquer au déficit de logements et misent sur une réduction de 50% (400 000 unités de logement contre 840 000 précédemment). La mise en place d'un nouveau régime de sécurité sociale a été annoncé. Le « Régime d'assistance médicale » (RAMED) a récemment été lancé et devrait couvrir 2,8 millions de personnes en situation de pauvreté absolue et 5,7 millions de personnes en situation de pauvreté relative.

√ Par ailleurs, en ce qui concerne l'éducation, le gouvernement a promis de favoriser la bonne gouvernance et l'amélioration de la qualité. Dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme, le nouveau gouvernement s'est désormais fixé un objectif de 20% d'illettrés d'ici 2016 (contre 30% actuellement). Le programme national « Tayssir » est en cours de déploiement. Il offre une aide financière directe aux ménages les plus pauvres pour éviter que leurs enfants sortent prématurément du système scolaire.

√ Le gouvernement souhaite créer plus de 7000 emplois destinés aux diplômés universitaires dans la fonction publique en 2012. Les Marocains diplômés, les détenteurs de lettres royales promettant un emploi, les enfants des retraités militaires ainsi que les personnes handicapées semblent être concernés en priorité par cette mesure. D'une manière générale, l'emploi est l'un des problèmes majeurs du pays et les autorités marocaines, les ONG, les syndicats et le secteur privé doivent s'efforcer de travailler en étroite collaboration afin de favoriser un régime de croissance ayant une plus grande influence sur la création d'emplois. Parmi les éléments à mettre en œuvre figurent notamment l'alignement de la réglementation du travail sur les normes internationales et la flexibilité du marché du travail.

√ En outre, il est temps pour le Maroc de jouir pleinement du « statut avancé » que lui confère l'UE en renforçant son accès au marché du travail de l'UE et en attirant plus d'investissements. L'entrée en vigueur de l'Accord sur la libéralisation du commerce agricole pourrait créer de nouvelles opportunités. Parallèlement, l'amélioration du commerce de services avec l'UE par le biais d'un nouvel accord pourrait renforcer les IDE au Maroc. Le pays doit toutefois prendre des précautions avant d'envisager la signature d'un tel accord et s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un mécanisme à sens unique qui profiterait exclusivement à ses principaux partenaires commerciaux.

I. L'évolution de la situation politique et l'interaction entre l'économie et la politique

I.1. Comment la situation a-t-elle évolué au Maroc depuis l'année dernière ?

L'an dernier, le rapport du FEMISE indiquait que le Maroc était moins confronté aux incertitudes politiques que les autres pays partenaires méditerranéens puisqu'il s'était déjà engagé sur la voie de l'ouverture démocratique. En parallèle, le pays avait poursuivi la réforme de ses institutions et de son développement économique tandis que la plupart des pays voisins traversaient une année de doutes. Le roi du Maroc avait mis en place un certain nombre de réformes politiques renforçant les pouvoirs du Parlement et du gouvernement. Après les élections parlementaires de novembre, le parti islamiste est arrivé au pouvoir. Notre rapport suggérait alors que le processus de réforme marocain pourrait servir d'exemple aux autres pays partenaires méditerranéens dans la mesure où il semblait associer de manière relativement efficace la démocratie et les concepts islamiques.

Apparemment, l'impact des réformes reste encore à prouver. En 2011, le gouvernement a emprisonné des personnes pour raisons politiques et « limité la liberté de réunion des Marocains dans les rues » (Human Rights Watch, 2012). En début d'année 2012, les manifestations et les affrontements avec la police se sont poursuivis. Dans la ville de Taza notamment, les habitants ont manifesté contre le coût élevé de la vie et les inégalités persistantes, mettant ainsi à l'épreuve le nouveau gouvernement

élu. Le régime a également dû revoir son approche de la sécurité jugé inefficace pour apaiser les tensions sociales (Alakhbar, 2012). Human Rights Watch (2012) a aussi suggéré aux autorités de « revoir les lois nationales répressives, de réduire la violence policière et de renforcer l'indépendance judiciaire » afin que les promesses figurant dans la nouvelle Constitution deviennent tangibles et effectives. Parmi les diverses recommandations figurait également la « protection forte de la liberté de réunion et d'association, quel qu'en soit l'objet ».

On se retrouve donc dans une situation où le Maroc a longtemps servi d'exemple en matière de réformes pro-démocratiques et pourrait parfaitement prétendre que sa stabilité est due à une approche progressive de l'ouverture. Cette année devrait pourtant s'avérer déterminante pour savoir si le pays est prêt à s'engager sur cette voie et à assurer une protection concrète des droits humains.

I.2. Quelles sont les perspectives pour les mois à venir et au-delà ?

Rarement dans l'Histoire du Maroc, un gouvernement avait suscité autant d'attentes et fait autant de promesses que celui de Benkirane. Ce dernier semble promouvoir une « approche participative » plaçant la justice, l'éducation, l'emploi, le logement et la santé « au cœur des préoccupations marocaines » (Achnoo.com, 2012). Cependant, le progrès dans ces différents domaines pourrait être lent en raison de ressources budgétaires limitées. On devrait notamment s'attendre à un déficit budgétaire considérable dans la mesure où les autorités multiplieront probablement les dépenses pour empêcher l'apparition de troubles sociaux. Parallèlement, l'apport de solutions tangibles aux problématiques prioritaires pour le gouvernement pourrait être freiné par la bureaucratie et la corruption persistante (EIU, 2012). Il est également peu probable que les promesses faites avant les élections soient tenues au vu des troubles régionaux actuels et de l'instabilité internationale.

Parmi les défis que le Maroc devra s'efforcer de relever au cours des années à venir figurent notamment: la rénovation de l'image du Maroc aux yeux de la communauté internationale avec plus de transparence dans la gestion des affaires internationales, l'éradication de la corruption, la mise en place d'un système judiciaire indépendant incitant les étrangers à investir au Maroc, l'ouverture des zones rurales et la lutte contre l'envolée des prix des principaux produits de consommation pour favoriser le pouvoir d'achat des citoyens (L'Economiste, 2011).

La gestion des affaires politiques nationales devrait rester stable mais de nouvelles manifestations concernant notamment la pauvreté et l'emploi sont à prévoir. Parallèlement, le gouvernement marocain doit se préparer à essuyer de nombreuses critiques de la part de l'opposition au moindre faux pas. Il reste désormais à voir si les nouvelles autorités changeront le système politique en profondeur et si les conseillers du roi délégueront comme prévu des pouvoirs en termes de prise de décisions.

Les relations politiques avec l'Algérie ont été particulièrement tendues, les négociations autour du conflit sur le Sahara occidental étant au point mort. Toutefois, elles ne devraient pas s'aggraver. En effet, dans un effort que l'on pourrait qualifier

Figure 1. Contribution to GDP growth

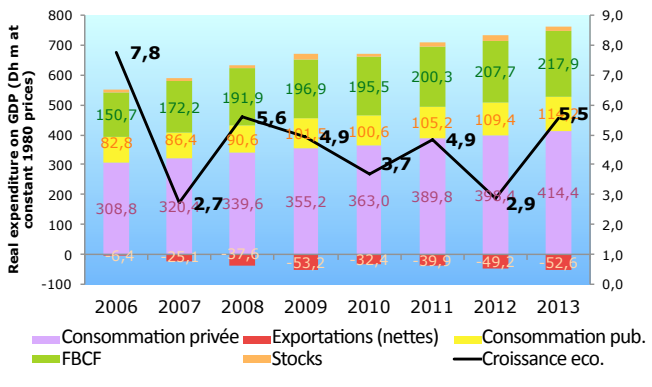

Source : EIU, WEO

Tableau 2. Evolution du PIB trimestriel en prix chaînés de 1998 par grandes industries, (%) en glissement annuel

	2011				2012	
	q1	q2	q3	q4	q1	q2
Agriculture	3,7	4,6	4,1	4,5	-10,4	-12,5
VA non-agricole	4,8	4,2	4,7	5,8	4,3	4,2
Industrie minière	13,7	2,3	-1,8	9,2	-2,9	-2,2
Industrie de transformation	2,7	2,3	1,9	3,4	2,8	3,2
Electricité et eau	2,3	6,2	4,9	9,5	8,6	6,5
Construction et BTP	2,5	3	7,1	7,2	6,8	6,1
Commerce	3,8	4,1	4,7	4,7	3,1	3,1
Hôtels & restaurants	7,5	-3,7	-2,6	-5,5	-2,6	-2,6
Transports	5,5	4,3	3,7	1,9	2,1	2,1
Poste et télécommunications	7,7	10,5	19	18	16	15
Administration publique générale et sécurité sociale	6,5	6,6	6,6	6,6	5,5	5,5
Autres Services *	5,8	5,8	6	6	5	4,5
Taxes sur les produits moins subventions	7,9	3,6	6,6	4	4,3	4,2
PIB non-agricole	5,5	4,3	5	5,4	4,3	4,2
PIB	5	4,2	4,8	5,3	2	1,5

Source: sources nationales

de « diplomatique », les deux pays ont conclu un accord de coopération dans le secteur de la communication. Cet accord devrait, entre autres, favoriser les échanges de journaux et de périodiques respectifs de chaque pays et le « rapprochement » de leurs populations (Les Échos, 2012). Néanmoins, en dépit de l'apaisement, un rapprochement complet semble improbable à court terme (EIU, 2012).

II. Estimations macroéconomiques et sectorielles

II.1. Un ralentissement de la croissance économique

C'est surtout l'augmentation de la consommation privée (7,4%) et des investissements bruts en capital fixe (2,5%) qui a entretenu la croissance forte en 2011. En 2012, les investissements se sont intensifiés grâce aux efforts du gouvernement et au financement international des projets. Par conséquent, la FBCF devrait augmenter de 3,7%. La consommation publique devrait, quant à elle, connaître un accroissement d'environ 4% et la consommation privée de 2,2% seulement. En 2012, le déclin des recettes agricoles ainsi que les tendances défavorables observées sur le marché du travail ont eu un impact direct sur la consommation domestique finale. Cette dernière a également subi l'influence indirecte du ralentissement des transferts courants et de l'affaiblissement de l'activité des principaux partenaires commerciaux. On pourrait notamment affirmer que la situation en Europe freine la croissance, 20% de la main d'œuvre nationale marocaine travaillant au sein de l'UE ce qui a un impact sur la consommation privée. D'une manière générale, la production marocaine est en hausse mi-2012 et enregistre un taux de croissance d'environ 2,9%. Celui-ci reste toutefois dans la tendance basse de ces 5 dernières années et se situe nettement en dessous des valeurs relevées avant la crise internationale.

En étudiant l'évolution trimestrielle du PIB des principales industries du pays, on constate que le taux de croissance était de 2% au premier trimestre 2012 et de 1,5% seulement au deuxième trimestre. Cette tendance est due à une baisse de la valeur ajoutée agricole qui a été respectivement de 10,4% et 12,4% au premier et deuxième trimestres et à la croissance positive de 4,3% et 4,2% de l'économie non agricole.

Les activités non agricoles sont restées relativement solides grâce au dynamisme de certains secteurs tels que le bâtiment (+6,1% au deuxième trimestre), l'eau et l'électricité (+6,5%) et l'évolution positive du tertiaire tandis que les activités touristiques ont enregistré un recul (-2,6%). Du fait de l'affaiblissement de la demande étrangère, la croissance de l'industrie de transformation a été faible: elle a été de 2,8% au premier trimestre 2012 et de 3,4% au deuxième contre 3,4% au quatrième trimestre 2011.

II.2. Les pressions du chômage

Le taux de chômage s'est accru après les révolutions en raison notamment du retour des travailleurs marocains installés en Lybie et de l'interruption du travail dans certaines villes avec les manifestations en faveur des réformes. Il a eu tendance à diminuer ces dernières années, même si les zones urbaines affichent toujours des taux plus élevés que la moyenne nationale. Le chômage a récemment enregistré une baisse pour atteindre un taux de 8,1% au deuxième trimestre 2012, une tendance qui s'explique par le recul du chômage dans les zones urbaines (de 14% au premier trimestre 2012 à 12,3%) et les zones rurales (de 4,8% au premier trimestre 2012 à 3,5%).

Les taux de chômage les plus forts ont été relevés dans l'Oriental (18% en 2010), la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (12,2%) et les trois régions au sud du Maroc (11,4%). À l'inverse, les régions de Marrakech-Tensift-Al Haouz (5,8% en 2010), Taza-Al Hoceima-Taounate (6,1%), Fès-Boulemane (6,1%) et Tadla-Azilal (6,2%) sont parmi les moins touchées. Le taux de chômage des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) était de 17,1% au deuxième trimestre 2012, soit une baisse annuelle de 0,3%. De même, il était en recul de 0,5% chez les 25-34 ans avec

Graphique 2. Chômage par région, trimestriel

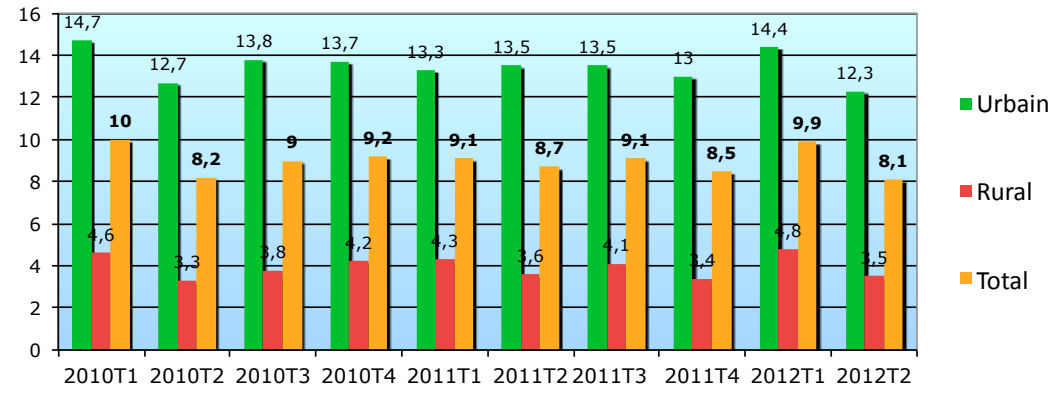

Source : Bank-Al-Maghrib

Graphique 3. Durée du chômage par région (part en %)

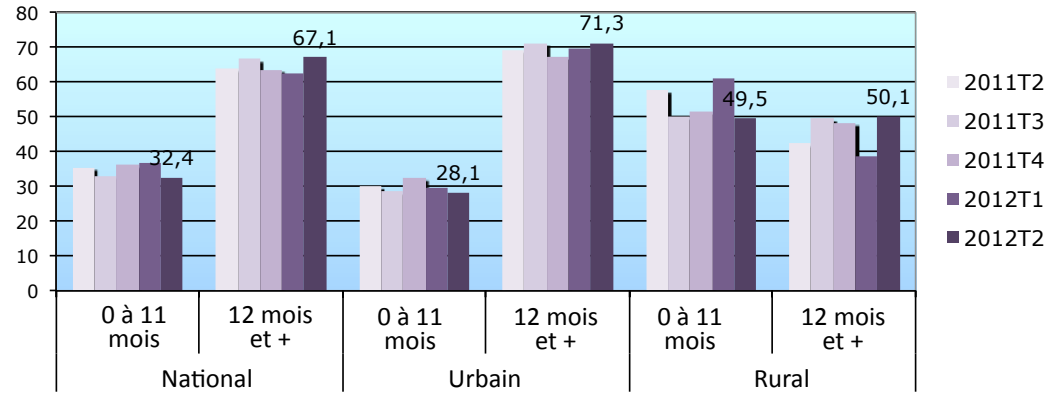

Source : HCP

Tableau 3. Maroc : Besoins d'emploi d'ici 2030

	Scenario A: Maintien des taux d'inactivité et de chômage de 2007		*Scenario B: Limitation de l'augmentation du nombre d'inactifs et de chômeurs du Sc,A de 50%*		*Taux observé de variation de l'emploi*	
	Emplois à créer 2007-2030	*Taux annuel de création d'emplois nécessaire 07-30*	*Emplois à créer 2007-2030*	*Taux annuel de création d'emplois nécessaire 07-30*	*2011*	*2012**
Maroc	*3 901 346*	*1,44%*	*6 496 769*	*2,19%*	*1,10%*	*1,70%*
PM (moyenne)	*3 423 581*	*1,65%*	*6 461 494*	*2,74%*	*…*	*…*

Source : Blanc (2011) pour les projections, EIU pour les taux observés de la variation d'emploi

un taux de 12,3%. Pour sa part, la population active a vraisemblablement augmenté de 2% dans les zones urbaines et rurales en fin d'année 2011 pour atteindre un total de 11,63 millions de personnes avec une légère hausse de 0,1% du taux de participation à 49,2%.

Enfin, la durée du chômage a augmenté. Au niveau national, environ 67,1% des chômeurs sont sans emploi depuis plus de 12 mois. Cette part est encore plus élevée dans les zones urbaines. En effet, dans les villes, 71,3% des chômeurs sont sans emploi depuis plus d'un an contre 50,1% dans les zones rurales.

En tenant compte de l'offre de travail croissante ainsi que de l'activité économique passée, une étude récente de Blanc (2012) offre de précieuses indications sur les besoins en emploi des pays partenaires jusqu'en 2030, y compris au Maroc. Plusieurs scénarios ont été pris en considération et deux d'entre eux sont présentés dans le tableau n°3. Le premier scénario détaille le nombre d'emplois nécessaires pour conserver les niveaux actuels de chômage et d'inactivité. Dans le cas du Maroc, l'étude montre que le pays devra créer 3,9 millions d'emplois d'ici 2030 s'il souhaite maintenir ses taux de chômage et d'inactivité au même niveau qu'en 2007. Pour que ce scénario soit envisageable, le taux annuel de création d'emplois doit être de 1,44%. Selon une alternative plus ambitieuse, si les autorités souhaitent réduire de 50% le nombre de chômeurs et d'inactifs, elles devront créer 6,5 millions d'emplois d'ici 2030. Pour que cela soit possible, le taux annuel de création d'emplois doit être d'environ 2,2%.

Le taux de croissance de l'emploi en 2011 invite au pessimisme. En effet, sans tenir compte du « stock » de chômeurs antérieur, le taux de 1,1% relevé ne suffit même pas à couvrir les besoins des nouveaux demandeurs d'emploi. Cependant, on peut aussi considérer que l'année 2011 est particulière. Elle a été marquée par une période d'instabilité au cours de laquelle les troubles régionaux ont réduit, au moins partiellement, la capacité de l'économie à créer plus d'emplois. Les estimations 2012 de croissance de l'emploi (1,7%) sont légèrement plus optimistes puisque ce taux suffirait à couvrir les besoins annuels du scénario tout en réduisant légèrement le nombre total d'inactifs et de chômeurs.

II.3. L'inflation

Dernièrement, l'inflation ne semblait pas particulièrement menacer l'économie marocaine. En effet, elle est restée faible en 2011 (près de 0,9%), les subventions alimentaires et énergétiques étant toujours stables pour les consommateurs mais pesant considérablement sur les finances nationales.

En juin, les prix à la consommation ont augmenté de 1,9% en année glissante. Selon les estimations du rapport WEO, le taux devrait être de 2,2% en 2012. Il faut noter que la hausse des prix au niveau international entraîne une augmentation de la facture des importations qui pourrait avoir des répercussions sur les prix au niveau national. Les récents problèmes liés aux conditions climatiques, notamment la sécheresse et le froid excessif, ont mis à mal les cultures. Par conséquent, la dépendance vis-à-vis des importations a été

renforcée et a favorisé l'inflation importée (Yabiladi, 2012).

II.4. Des pressions continues sur le compte courant après la hausse de la facture des importations

Comme le souligne le FMI (2011), le choc sur les termes de l'échange a entraîné une détérioration de la balance extérieure. En effet, même si les exportations marocaines, les recettes touristiques et les transferts de fonds ont enregistré de bons résultats vu le contexte, cela n'a pas suffi pour amortir la hausse du coût des importations due à l'augmentation des prix internationaux des produits alimentaires et du pétrole. Parallèlement, le choc a été aggravé par le maintien des prix du carburant et de certaines denrées alimentaires.

Les données de Bank-al-Maghrib montrent une aggravation du déficit commercial due à un taux d'accroissement des importations plus rapide par rapport aux exportations. En effet, au cours des 6 premiers mois de 2012, la valeur annuelle des exportations est en hausse de 6,4% (soit un montant cumulé de 91 599 millions de dirhams en juin), un résultat terni par une augmentation de 6,2% des importations. Par conséquent, la balance commerciale affiche un déficit d'environ 98 808 millions de dirhams, soit une dégradation d'approximativement 3% en année glissante. La tendance des exportations s'explique par la hausse des ventes dans le secteur des phosphates, avec un accroissement annuel de 9,6% pour un montant de 6,3 milliards au premier semestre 2012. Au niveau des produits agricoles à forte valeur commerciale tels que les tomates, on relève une hausse de 1,4% des exportations tandis que pour les agrumes, l'activité est en recul de 18,7% au premier semestre 2012.

D'une manière générale, les exportations de biens et de services devraient augmenter d'1% en 2012 mais cela ne sera pas suffisant pour couvrir l'augmentation de la facture des importations due aux investissements dans les infrastructures (EIU). Du côté des importations, la majeure partie de la croissance est imputable à la facture énergétique, les importations de pétrole atteignant 17,7 milliards de dirhams au premier semestre 2012, soit une hausse de 3,1%.

Dans l'ensemble, les importations de marchandises devraient augmenter de 3,2% pour un montant total de 42,3 milliards $ (EIU). En ce qui concerne les importations de biens de consommation, les résultats sont mitigés: on constate une hausse dans le secteur des véhicules de tourisme (16,4%), un accroissement modeste des importations de médicaments mais une baisse relative des fibres textiles (-0,2%) au premier semestre 2012. La facture des importations des denrées alimentaires a, quant à elle, été plus limitée en raison du déclin des importations de blé (-19,2%) tandis que les importations de sucre enregistrent une hausse de 16,8%.

En raison des tendances récentes, la balance commerciale 2012 devrait afficher un déficit de 20 milliards $, soit une baisse de 3,1% par rapport à 2011. D'autre part, la balance des services devrait rester positive à 5,2 milliards $ malgré une légère baisse de 4,4% par rapport à 2011. Il faut également noter que le Maroc fait figure d'exception dans la région puisque les chiffres du tourisme ont augmenté de 4% dans le pays pendant le Printemps arabe, une situation qui a permis de consolider la balance des services (International Business Times, 2012). Actuellement, pour

Graphique 4. Finances externes (US$ mrds) et compte courant (% du PIB)

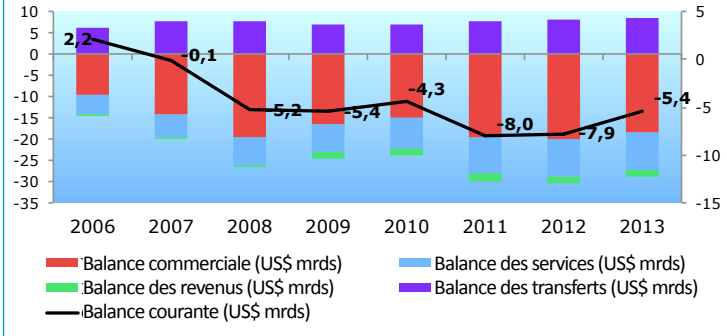

Source : EIU

le deuxième trimestre 2012, le nombre de touristes affiche une progression annuelle de 0,8% tandis que le nombre de nuitées effectuées par des non-résidents est en hausse de 4,6%. Toutefois, les dépenses touristiques enregistrent un léger recul de 2,2%.

Dans l'ensemble, la hausse de la facture des importations devrait être un poids. Par conséquent, le compte courant devrait rester au même niveau que les années précédentes, avec un déficit estimé à 7,9% du PIB en 2012. La balance commerciale commencera à retrouver son équilibre et le déficit du compte courant sera réduit en 2013, uniquement si la situation internationale s'améliore. En ce qui concerne les IDE, les estimations indiquent une baisse de 14,8% en 2012 à 2,15 milliards $ contre 2,5 milliards l'an dernier. Toutefois, ce résultat n'a rien de surprenant. En effet, les flux d'IDE étaient déjà extrêmement élevés en 2011, avec un montant deux fois supérieur à celui relevé en 2010.

II.5. Les répercussions sur la dette et les taux de change

La dette gouvernementale globale devrait continuer à augmenter pour atteindre 57,7% du PIB en 2012 contre 53,9% en 2011. La dette publique 2012 totale devrait être au minimum de 500 milliards de dirhams, soit 61,2% du PIB global. Ce montant est proche de celui enregistré en 2003 bien que l'environnement économique actuel soit moins prospère et que la tendance à la hausse de la dette gouvernementale soit une réalité (The Moorish Wanderer, 2012).

Un tel niveau de dette publique associé à l'impact d'une aggravation du déficit de la balance des paiements pourrait freiner la baisse du taux d'intérêt et entraîner des hausses par ailleurs.

En ce qui concerne le régime de taux de change flottant encadré, à la fin du deuxième trimestre 2012 et par rapport au trimestre antérieur, le dirham s'est renforcé face à l'euro (+ 0,49%). Néanmoins, il a été déprécié de 2,16% face au dollar et de 2,12% face à la livre sterling. La tendance s'est poursuivie en avril et mai 2012 avec une appréciation moyenne de 0,20% par rapport à l'euro et un recul respectif de 2,41% face à la livre sterling et de 0,89% face au dollar. En août 2012, le dirham (8,74 dirhams = 1 $) affichait une dépréciation de 12,6% par rapport au dollar en année glissante. Parallèlement, le taux de change effectif réel a baissé de 1,6% par rapport à la même période en 2011. D'une manière générale, le dirham devrait restait compétitif face à l'euro et continuer à s'affaiblir face à un dollar fort.

III. Le défi à long terme: le Maroc doit fournir des efforts supplémentaires pour parvenir à une croissance inclusive

Comme nous l'expliquons dans ce rapport, au milieu de tous les défis à relever à moyen terme, les pays partenaires méditerranéens ne doivent pas oublier leur objectif de croissance durable à long terme. Pour être inclusive, la croissance doit promouvoir les transformations structurelles et assurer la protection sociale d'une plus grande partie de la population (sans se limiter aux personnes défavorisées) aussi bien en termes de revenus que d'opportunités. Pour être évaluée, la croissance inclusive doit tenir compte à la fois des problématiques sociales (égalité des chances) et économiques (élargissement du champ d'application économique).

III.1. Une croissance qui laisse beaucoup à désirer d'un point de vue social

La question des inégalités est fondamentale dans la mesure où la participation des classes moyennes est une composante majeure de la « croissance inclusive ». Pour que la croissance soit inclusive, elle doit être partagée avec la majorité de la main d'œuvre et de la population active. À ce niveau, les données sur le Maroc sont révélatrices d'un environnement social peu attrayant, d'un modèle de croissance qui ne favorise pas vraiment l'inté-

Tableau 4. Tendances des inégalités au Maroc & autres régions 1990s-2000s

					La part des deux déciles inférieurs dans le revenu ou la conso			La part des deux déciles superieurs			Part de la classe moyenne dans la conso,**		
		Gini 90's	Gini début 00's	Gini fin 00's	90's	début 00's	fin 00's	90's	début 00's	fin 00's	90's	début 00's	fin 00's
Maroc	1995-04-08	39,2	40,6	40,9	6,6	6,5	6,5	46,3	47,7	47,9	25,4	24,8	25
PMs (médiane)	Ex,Turq, Pal,	39,2	36,8	38,2	6,6	7,1	7,1	46,3	44,7	45,7	26,9	25,9	26,1
MERCOSUR	Mediane	48,9	54,7	45,3	3,9	2,8	4,3	53,7	57,5	50,9	21,6	18,6	22,7
ASEAN	Mediane	38,3	41,9	37,9	7,8	6,9	7,4	46,8	49	45,9	25,4	23,9	25,9
Est non-UEC,	Mediane	34	29,4	26,8	7,3	8,6	9,4	41,5	38,2	36,3	26,5	28,5	29,6
Emergents sel, (med)	Mediane	42,4	42	42,5	6,1	6,3	6	48,1	49,4	47,9	24,9	23,9	24,8

Source: Propres calculs basés sur PovcalNet, http://iresearch,worldbank,org/PovcalNet, accès en Juillet 2012,
**: Alg, Egy, Jord,, Mor, Tun,; **: 3ème à 7ème décile*

gration, d'un accroissement des inégalités au cours des dix dernières années et d'une situation globale nettement moins favorable que le reste de la région dans son ensemble.

Tout d'abord, le coefficient de Gini et la répartition de la consommation des déciles extrêmes montrent que le Maroc est non seulement en-dessous de la moyenne régionale mais aussi de la moyenne des économies de l'ASEAN et des pays de l'Est hors UE. Le pays est toutefois mieux positionné que les économies du MERCOSUR. En outre, contrairement aux autres pays partenaires méditerranéens, le Maroc n'a pas enregistré un recul des inégalités dans la deuxième moitié des années 1990.

Deuxièmement, en 2011, la participation au marché du travail est restée faible en termes absolus. En effet, près de la moitié de la population active ne contribue pas au marché du travail. Bien que légèrement supérieurs au reste de la Méditerranée, les taux relevés pour le Maroc sont nettement en dessous de ceux des autres régions émergentes. En outre, la situation semble s'être dégradée par rapport au début des années 2000, avec un recul de près de 5 points de pourcentage du taux moyen de participation contre une perte de 2 points pour l'ensemble de la région. La faible participation des femmes explique cet écart avec les autres pays émergents, même si le taux de participation masculine est lui aussi en net recul.

Troisièmement, la participation des jeunes affiche également une tendance négative. Ainsi, moins de 40% des jeunes ayant entre 20 et 24 ans sont en activité. En outre, depuis 1999, leur part enregistre un recul de plus de 12%, soit le double de la baisse relevée au niveau régional. L'inactivité est plus forte chez les jeunes marocains que dans toutes les autres régions émergentes (plus de 30% actuellement), l'écart ayant continué à se creuser. Parallèlement, à l'inverse des tendances observées dans les autres pays partenaires méditerranéens, le taux de participation des 25-29 ans est lui aussi en recul. Les faibles taux de participation de la jeunesse ainsi que l'écart considérable avec les autres régions sont des éléments à surveiller de près dans le cadre de la croissance. Jusqu'ici, d'un point de vue social, le Maroc semble être très limité en termes de création d'opportunités.

III.2. Une plus grande intégration d'un point de vue économique mais des efforts supplémentaires à fournir

En ce qui concerne l'intégration de l'aspect économique à la « croissance inclusive » afin de renforcer les opportunités par un élargissement du champ d'application de l'économie, nous nous sommes intéressés : (i) à la diversification économique mesurée à partir des tendances de la concentration des exportations; (ii) aux oppor-

Tableau 5. Taux d'activité au Maroc et dans des PVD selectionnés, 1999-2011

	1999			2005			2008			2011		
	H	F	TTL	H	F	TTL	H	F	TTL	H	F	TTL
Maroc	79,6	30,2	54,3	77,4	27,9	51,9	76,5	26,6	50,7	74,7	26,2	49,5
PMs (Médiane)	74,8	22,4	49,4	72,2	22,2	46,8	71,3	24	47,3	71,5	24,6	48,3
PMs (méd,, ex, Isr, Turq)	74,9	20,4	47,3	74,5	18,3	46,3	72,7	18,8	45,6	71,8	19,7	45,6
MERCOSUR (médiane)	82,7	49,6	65,8	81,5	52,8	66,4	80,1	54,7	65,3	80,2	55,6	66,1
ASEAN (médiane)	83,6	69,3	75,3	83,5	69,6	75,3	82,5	69,1	74,9	82,7	68,5	74,4
East, Europe	65,5	52,6	58,5	63,9	51,4	57,1	63,8	51,2	56,9	64,6	51,8	57,6

Source : Propres calculs basés sur ILO, LaborSta EAPEP database

Tableau 6. Taux d'activité chez les jeunes au Maroc et dans des PVD selectionnés, 1999-2011

	1999			2005			2008			2011		
	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29
Maroc	51,9	64,5	57,7	45,9	62,7	53,5	42,6	61,7	51,6	39,6	61,5	50,3
PMs*	48,8	60,1	53,8	45,6	59,9	52,7	44,3	60,5	51,6	42,7	61,7	51,4
Am, Latine	64,5	78,4	70,6	70,2	80,2	74,7	73,8	81,1	76,8	74,6	81,5	78,4
Asie de l'EST	72,9	86,9	79,9	71,5	87,8	80,2	71,2	87,8	79,6	69,3	86,7	78,1
Europe de l'Est	71,5	85,5	60,0	64,5	80,4	56,3	57,0	78,1	54,3	53,5	77,6	54,4

Source : Propres calculs basés sur ILO, LaborSta EAPEP database

Tableau 7. Concentration des Exportations en terme de produits et marchés (basé sur données SITC rev3 3-digit)

	2000, Indice de concentration du commerce	2010 , Indice de concentration du commerce	2000 part des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2008 part des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2010 part des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2000 part des 10 principaux partenaires dans la valeur des exportations	2010 part des 10 principaux partenaires dans la valeur des exportations
Maroc	0,054	0,045	64,9%	64,7%	58,1%	81,2%	69,1%
PMs (Médiane)	0,067	0,057	62,6%	60,3%	57,0%	73,33	69,10
MERCOSUR* (moy,)	0,030	0,043	41,9%	46,9%	51,5%	66,60	57,46
ASEAN (moyenne)	0,094	0,043	67,0%	53,7%	52,7%	71,79	72,89
Ukraine	0,036	0,034	45,4%	52,7%	57,0%	56,74	56,44
Bielorussie	0,052	0,094	41,3%	62,7%	52,1%	83,28	80,56
Chine	0,018	0,026	31,4%	35,7%	52,7%	73,56	60,36
Inde	0,041	0,048	34,6%	42,0%	57,0%	56,80	52,96

*Note: L'indice de concentration du commerce vise à évaluer le degré de concentration / diversification des exportations d'un pays donné, S'appuie ici sur l'indice Herfindahl-Hirschmann, il varie de 1 à 0: plus les indicateurs sont bas et l'économie est diversifiée, De même, plus la part des 10 premiers produits est basse, et plus le commerce de l'économie est diversifié, *: Seuls l'Argentine et le Brésil*

Source: Propres calculs basés sur tradesift et Comtrade

tunités de développement d'une disponibilité de financement pour les entreprises par l'intermédiaire des banques ; (iii) aux tendances de la productivité globale du travail et des facteurs. On pourrait donc se demander si la croissance inclusive enregistre de meilleurs résultats au Maroc d'un point de vue économique. C'est vraisemblablement le cas.

Tout d'abord, pour que la croissance soit inclusive, le nombre de secteurs contribuant à l'économie doit avoir augmenté avec le temps afin de créer

Tableau 8. Les entreprises ayant recours aux banques pour financer leurs investissements (% des entreprises)

	Moyenne 2002-2006	Moyenne 2006-2010
Maroc	26,48	12,29
PMs (médiane)	20,09	12,29
MERCOSUR (médiane)	8,24	19,145
ASEAN (médiane)	29,38	21,48
Ukraine	16,71	32,08
Bielorussie	14,95	35,82
Chine	28,76	
Inde	46,58	46,58

Source: WDI

des opportunités et de limiter les risques. Le niveau de concentration des exportations sert à mesurer la capacité de l'économie à tirer profit de son ouverture et de la mondialisation. Comme le montre le tableau n°7, le Maroc a fait quelques progrès : son indice de concentration commerciale est en baisse entre 2000 et 2010, sa valeur étant inférieure à la moyenne méditerranéenne et proche des chiffres relevés dans les pays émergents de l'ASEAN. D'autre part, le Maroc a diversifié sa production, la part des 10 marchandises les plus exportées étant de 58,1% en 2010 contre 64,9% en 2000. Cette diversification concerne aussi les partenaires commerciaux: la part des 10 principaux partenaires d'exportation a reculé de plus de 12% en 10 ans.

Deuxièmement, pour que la croissance soit inclusive, les entreprises doivent être en mesure de « saisir des opportunités » afin de renforcer le potentiel productif de la création d'emplois. Le financement des entreprises n'a pas été une politique très suivie dans les pays partenaires méditerranéens et le Maroc ne fait pas exception en la matière. Le pourcentage des entreprises marocaines se tournant vers les banques pour financer leurs investissements a été divisé par plus de deux. Il est plus faible que dans toutes les autres régions.

Enfin, l'amélioration de la productivité globale des facteurs doit permettre une augmentation des salaires réels sans créer de déséquilibre macroéconomique. À cet égard, la PGF est donc une composante de la croissance inclusive. Le Maroc semble avoir progressivement amélioré la productivité du travail au cours de la décennie écoulée. Toutefois, alors que la productivité du travail est restée stable ou même en déclin dans les autres régions – indiquant sans doute un passage à la productivité globale des facteurs afin d'éviter une forte substitution du capital au travail -, le Maroc n'a pas suivi

Tableau 9. Tendances de la productivité, PM et économies émergentes 1990-2010

Productivité du travail (tx annuel moyen en%)				
	90-95	95-00	00-05	5-Oct
Maroc	-2%	1,4%	3,3%	3,2%
8 PM Médiane	0,60%	1,40%	1,80%	2,20%
Mercosur	2,40%	1,60%	0,00%	1,60%
Asean	5,70%	2,30%	2,60%	2,80%
Est, non-UE	-9,00%	3,20%	7,50%	3,70%
Tous émergents, Ref	2,70%	2,50%	2,60%	2,80%
Productivité des facteurs (tx annuel moyen en%)				
	90-95	95-00	00-05	5-Sept
Maroc	-2,10%	1,90%	-0,10%	0,30%
8 PM Médiane	-0,30%	0,20%	-0,10%	-0,40%
Mercosur	-0,50%	0,10%	0,80%	-2,20%
Asean	0,20%	0,20%	-0,20%	-0,90%
Est, non-UE	0,00%	1,10%	-0,80%	-3,70%
Tous émergents, Ref	0,20%	0,20%	0,00%	-1,40%

Source: FEMISE

la tendance. Par conséquent, son modèle de croissance n'a pas favorisé la création d'emplois.

D'une manière générale, les indicateurs de croissance inclusive ont été utilisés pour montrer que l'intégration à la croissance est restée faible au Maroc d'un point de vue social. Par ailleurs, des efforts considérables ont été fournis en termes de diversification commerciale. Ils doivent toutefois être accompagnés d'un soutien aux petites entreprises et de gains en productivité globale des facteurs afin de créer plus d'opportunités pour tous. Malgré tout, la situation de l'emploi reste pour le moins préoccupante, la plupart des jeunes en âge de travailler ne participant pas au marché du travail formel. Par conséquent, si la question de l'emploi n'est pas traitée convenablement, tout effort d'amélioration de l'aspect économique (diversification, etc.) n'aura aucun impact sur la croissance inclusive puisque les jeunes et d'autres groupes de population seront toujours exclus de l'ouverture.

IV. Mesures et politiques récentes favorisant l'intégration

Le nouveau programme gouvernemental a été présenté mi-janvier. Parmi les éléments importants de ce programme figuraient notamment la gouvernance économique, les problématiques sociales, les réformes administratives et la modernisation de l'agriculture (AufaitMaroc, 2012).

IV.1. Les problématiques sociales: le cheval de bataille du gouvernement

Les secteurs sociaux semblent être la priorité des nouvelles autorités qui accordent une importance majeure à la famille, aux femmes, aux enfants et à la jeunesse marocaine.

Le programme prévoit une réduction drastique des taux de mortalité infantile et maternelle afin d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement d'ici 2016. Il faut souligner que, malgré les efforts, le taux de mortalité infantile avoisinait récemment 38%. Parallèlement, les difficultés rencontrées par les ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté les incitent à déscolariser leurs enfants pour qu'ils cherchent du travail. Ainsi, 8% des enfants âgés de 5 à 14 ans travaillent, notamment les filles (Children's Rights Portal, 2012). En ce qui concerne la jeunesse, l'ouverture d'un dialogue national a été annoncée avec la création d'un Haut conseil pour la jeunesse et l'action communautaire et de plusieurs conseils régionaux pour la jeunesse.

Au niveau du déficit de logements - un problème persistant qui concerne des centaines de milliers de Marocains -, un objectif de réduction de 50% a été annoncé (400 000 unités de logement contre 840 000 précédemment). Le gouvernement prévoit également de renforcer l'offre de logements sociaux avec un coût de 800 000 dirhams par logement, une initiative qui s'adresse essentiellement aux classes moyennes et aux jeunes ménages. Depuis cette déclaration, quelques projets immobiliers ont été lancés, notamment deux dans la région de Dar Bouazza (avec la construction de 1260 et 560 logements respectivement). Cette initiative devrait permettre d'éradiquer les bidonvilles dans la wilaya du Grand Casablanca et de proposer un logement pour 250 000 dirhams à ceux qui y vivent. La construction de logements sociaux doit néanmoins être accélérée et atteindre 30 000 nouveaux logements par an afin de couvrir la hausse démographique (Nuqudy, 2012).

Enfin, il faut également souligner qu'un nouveau régime de protection sociale appelé « Régime d'assistance médicale » (RAMED) a récemment été lancé et devrait couvrir 2,8 millions de personnes en situation de pauvreté absolue et 5,7 millions de personnes en situation de pauvreté relative. Dans les zones rurales, la différence entre la pauvreté relative et absolue sera définie en fonction de plusieurs critères tels que la surface agricole exploitée, les équipements et moyens de transport agricoles, les moyens de transport de passagers etc. (Nuqudy, 2012b).

IV.2. Améliorer la qualité de l'éducation et de la recherche scientifique

En matière d'éducation, le gouvernement a promis de promouvoir la bonne gouvernance et d'améliorer la qualité de l'enseignement. Le syndicat national des enseignants (SNE-FDT) a demandé « une réforme radicale de l'éducation dans les zones rurales ainsi que la construction de salles de classe, de cantines, d'internats et de routes ». En effet, un appel a été lancé début janvier 2012 pour faire de l'éducation dans les zones rurales une priorité nationale au Maroc. Il faut noter que plus de 68% des femmes sont illettrées dans les zones rurales tandis que les jeunes issus des écoles publiques rurales marocaines ont plus de mal à intégrer les universités (Education International, 2012). Dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme, le nouveau gouvernement s'est désormais fixé un objectif de 20% d'illettrés d'ici 2016 (contre 30% actuellement). Le programme national « Tayssir » est en cours de déploiement. Il offre une aide financière directe aux ménages les plus pauvres pour éviter que leurs enfants sortent prématurément du système scolaire (Cafeclock.com, 2012).

Parallèlement, les autorités accordent une attention toute particulière aux enseignants et à la valorisation de leur travail. Le gouvernement a promis de laisser plus d'autonomie en matière de gestion et de prise de décisions aux établissements scolaires « afin de renforcer la motivation des directeurs et du personnel enseignant pour qu'ils se responsabilisent vis-à-vis de l'atteinte des résultats » (Cafeclock.com, 2012). Le gouvernement prévoit également de développer la recherche scientifique via la création de pôles, mettre à jour la stratégie nationale et accroître le financement public (+1% du PIB) et celui de la recherche privée (de 25 à 30%) (AufaitMaroc, 2012). D'autre part, des efforts sont attendus dans l'enseignement supérieur au niveau des classes préparatoires aux « grandes écoles » tandis que le programme prévoit la création d'universités spécialisées (ex. : en médecine et dans l'ingénierie). Enfin, la création d'une organisation nationale chargée de la qualité et de l'évaluation de l'éducation a été annoncée pour 2013/2014 afin de s'assurer de sa conformité avec les besoins sur le marché du travail national (Cafeclock.com, 2012).

IV.3. Des programmes pour la création d'emplois destinés aux jeunes diplômés universitaires

Le gouvernement envisage vraisemblablement de créer plus de 7000 emplois destinés aux diplômés universitaires dans la fonction publique en 2012. Les Marocains diplômés (Master ou Doctorat), les détenteurs de lettres royales promettant un emploi, les enfants des retraités militaires ainsi que les personnes handicapées semblent être concernés en priorité par cette mesure (Morocco World News, 2012). L'objectif de 7000 nouveaux emplois semble néanmoins minimaliste tandis que les détenteurs d'une Licence ne sont pas concernés par cette mesure.

Parallèlement, comme nous l'avons déjà indiqué dans le rapport de l'an dernier (FEMISE, 2011), les mesures à court terme ne sont pas une panacée. Les mesures à long terme susceptibles de favoriser un régime de croissance de l'emploi intensif sont les plus importantes. Si les autorités souhaitent régler efficacement la question du chômage, notamment chez les jeunes, elles ne doivent pas oublier que le nombre d'emplois limité dans le secteur privé est un problème à régler de toute urgence.

IV.4. La modernisation du secteur agricole

L'agriculture a été durement touchée par le manque de précipitations. L'absence de pluie va se traduire par une augmentation des importations de céréales et de sucre brut par rapport à 2011 au Maroc, le niveau des récoltes nationales étant « moyen » (Reuters, 2012). En parallèle, le « Plan Maroc vert » semble avoir jusqu'ici sous-estimé les facteurs climatiques. En effet, « l'arrivée soudaine et inattendue du froid qui a eu des conséquences désastreuses » n'a pas été anticipée (GlobalIssues, 2012). En février, plus de 8200 hectares

de pommes de terre (l'un des principaux produits d'exportation du Maroc) sur un total de 8700 hectares ont été ravagés tandis que 14 000 hectares de cannes à sucre (sur un total de 21 000 hectares) ont également été anéantis par le froid. L'agriculture souffre également des « pratiques agricoles archaïques », l'usage des engrais par hectare étant 4 fois inférieur à celui de la France et celui de la mécanisation nationale 11 fois inférieur par rapport à l'Espagne. Les autorités semblent désormais avoir pris conscience de l'intérêt stratégique de l'agriculture et ont annoncé qu'elles appliqueraient le « Plan Maroc vert » en tenant compte des différents besoins de modernisation du secteur.

Dans la lignée des annonces faites début janvier, les autorités domestiques et l'IFAD ont lancé un projet d'une valeur de 9,13 millions $ intitulé « Projet de développement de la chaîne agricole dans les zones montagneuses de la province d'Al-Haouz » en vue d'améliorer la chaîne de valeur pour une série de produits agricoles et alimentaires à savoir les olives, les pommes et la viande d'agneau. Le projet sera mis en place sur 5 ans et devrait renforcer les chaînes de valeur de l'olive, de la pomme et de la viande d'agneau qui présentent le meilleur potentiel de création de revenus pour les ménages ruraux (Rural21, 2012).

IV.5. Une gouvernance économique et financière basée sur la transparence

L'un des autres points essentiels du programme politique gouvernemental semble être la gouvernance économique et financière. Les autorités ont annoncé qu'elles feraient des efforts pour adopter un modèle de gouvernance économique basé sur la transparence, l'efficacité et l'amélioration de l'environnement commercial (AufaitMaroc, 2012).

Après cette annonce et en vue de combattre la corruption, le ministère des Transports a publié début mars une liste des bénéficiaires (comportant notamment les noms de riches hommes d'affaires, d'athlètes, d'artistes, etc.) d'autorisations de transport. En effet, la majorité des Marocains semblaient croire que les bénéficiaires s'étaient enrichis grâce au népotisme (Moroccoworldnews, 2012b).

Même si ces initiatives tangibles de transparence sont les bienvenues, le pays attend désormais des résultats concrets. En effet, il reste désormais à voir si le grand programme gouvernemental de réformes administratives aura dans l'ensemble un effet positif réel sur l'efficacité et la gouvernance.

IV.6. Politique monétaire et politique fiscale

Bank al-Maghrib n'a pas modifié ses taux d'intérêt en septembre et décembre 2011. Pourtant, à la fin du mois de mars 2012, Bank al-Maghrib a décidé de réduire le taux de sa politique principale de 25 points de base en le ramenant à 3% contre 3,25% auparavant. Elle a déclaré le 27 mars que « dans le contexte actuel de fort déclin économique et au regard des prévisions générales d'inflation conformes à l'objectif de stabilité des prix et de la dégradation de la balance des risques, le Comité directeur a décidé de faire passer le taux principal de 3,25 % à 3% et continuera à surveiller étroitement l'ensemble de ces éléments ».

La BAM justifie sa décision de réduire ce taux à 3% en raison des prévisions de croissance économique. En effet, elle devrait atteindre 3% en 2012. Bien que le prix du baril de pétrole dépasse actuellement les 120 dollars, BAM estime que l'inflation est sous contrôle. Il faut souligner que la baisse du taux principal est de bon augure pour les banques et les investisseurs puisque le prix de la monnaie baissera encore davantage. Les répercussions positives potentielles pourraient favoriser les investissements des PME. En effet, la diminution du taux signifie que BAM prend acte de la situation économique défavorable et fait un appel du pied aux investisseurs restants en leur signifiant que leur soutien aux projets d'investissements est plus que jamais nécessaire. Il reviendra aux investisseurs privés de revoir leurs attentes. Plutôt que d'adopter une attitude passive, ces investisseurs devraient profiter de l'occasion pour renfor-

cer les investissements (Aswat, 2012). En juin, BAM a laissé son taux d'intérêt de référence inchangé puisque la croissance économique a été ralentie par la crise de la dette en Europe. D'autre part, la hausse des prix du carburant en mi-2012 a été considérée comme un « impact maîtrisé » (Bloomberg, 2012). Bank-al-Maghrib a également maintenu son taux en septembre 2012.

En matière de politique budgétaire, le Maroc devrait être en situation déficitaire en 2012 et dans les années à venir, même si les déficits pourraient progressivement être réduits. Le déficit budgétaire devrait atteindre 7,5% du PIB en 2012, en raison notamment de la hausse des subventions publiques sur les marchandises de base et des salaires dans la fonction publique.

Dans la mesure où les autorités souhaitent avant tout préserver la stabilité politique dans le contexte actuel, aucune réforme du système de subventions n'est à espérer à court terme.

V. Conclusion et recommandations

Après avoir bénéficié d'une certaine stabilité grâce aux réformes initiées par les autorités, le Maroc semble devoir faire des choix. L'impact réel des réformes reste à voir et le niveau d'intégration de la croissance est faible d'un point de vue social malgré quelques efforts.

V.1. Gérer la question de l'emploi

D'une manière générale, le Maroc doit gérer la question de l'emploi. Comme nous l'avons indiqué précédemment, le gouvernement doit prendre conscience que des emplois supplémentaires doivent et peuvent être créés dans le secteur privé. Les autorités marocaines, les ONG, les syndicats et le secteur privé doivent s'efforcer de travailler en étroite collaboration afin de favoriser un régime de croissance ayant une plus grande influence sur la création d'emplois. Parmi les éléments à mettre en œuvre, on peut notamment citer (G. Ahmed, 2011):

- √ L'amélioration de la réglementation du travail pour garantir son alignement sur les normes internationales et la flexibilité du marché du travail. La réforme du Code du travail en 2004 a permis d'obtenir plus de flexibilité (au niveau des heures de travail, des négociations collectives, etc.) mais des réformes supplémentaires concernant les coûts d'embauche sont nécessaires (FMI, 2011).
- √ Le renforcement du réseau privé d'agences.
- √ La création d'un comité en vue d'engager le dialogue avec le secteur privé et d'autres parties prenantes sur les problématiques relatives aux normes opérationnelles industrielles, aux normes de suivi et d'évaluation ainsi qu'aux mécanismes de surveillance afin de garantir le respect des droits des travailleurs.
- √ Le recours à un canal de communication et de diffusion dédié (ex.: via un site Internet) afin d'informer les demandeurs d'emploi et les employeurs du travail de l'agence.

V.2. Profiter du statut avancé et renforcer les relations avec l'UE, notamment dans le secteur des services

Il est temps pour le Maroc de jouir pleinement du « statut avancé » que lui a conféré l'UE en renforçant son accès au marché du travail de l'UE et en attirant plus d'investissements (FMI, 2011). Le Maroc doit plus particulièrement chercher à tirer profit (S. Fule, 2012):

- √ de l'entrée en vigueur de l'Accord sur la libéralisation des échanges commerciaux agricoles qui est une source de nouvelles opportunités ;
- √ des négociations bilatérales actuelles, de l'ouverture du commerce de services et de la création éventuelle d'un partenariat de mobilité qui permettrait de mieux gérer l'immigration ;
- √ de l'aide technique et financière visant à encourager le développement économique et social ainsi que les droits humains / la gouvernance.

D'une manière générale, l'UE devrait continuer à reconnaître le rôle central du Maroc pour la sta-

bilité et la coopération au niveau régional. Toutefois, avec la signature de l'accord agricole, elle pourrait mener une politique incitative de changement au Maroc qui pourrait apporter tout le progrès nécessaire sur le front des réformes. Il faut souligner que le commerce de marchandises a monopolisé toute l'attention des décideurs politiques en matière d'intégration économique. Parallèlement, le commerce de services s'est moins développé et d'autres aspects économiques pertinents comme les IDE n'ont pratiquement pas été pris en considération. Un rapport récent du FEMISE (FEM34-19) a montré que le renforcement du commerce de services pouvait favoriser le niveau des IDE au Maroc et donc que la Politique euro-méditerranéenne / la Politique européenne de voisinage devrait intégrer la libéralisation du commerce de services à son programme afin de favoriser l'intégration économique et la croissance. En s'intéressant plus particulièrement au Maroc et au reste de la Méditerranée, les auteurs ont découvert que le commerce de services a un impact considérable sur les IDE, la valeur de ces derniers oscillant entre 1,1 et 2,6. Cela signifie qu'une hausse de 100% de l'intégration économique peut renforcer l'intégration économique sur une échelle allant de 110% à 260%.

D'un point de vue politique, des précautions doivent être prises concernant la signature de l'accord commercial sur les services. Cet accord doit être avantageux pour les deux parties signataires ce qui signifie que l'UE doit opter pour des clauses lui offrant une « présence commerciale » (IDE) au Maroc tandis que le Maroc doit faire en sorte que l'accord ne soit pas à sens unique. En fonction du type de service, les barrières commerciales peuvent varier: alors que certains échanges sont possibles en appliquant le principe transfrontalier classique, dans d'autres cas la présence de personnes à l'étranger est indispensable pour assurer une prestation de services particulière. Par conséquent, les deux parties doivent s'assurer que la réglementation du travail ne constitue pas un frein dans les économies d'accueil.

Une récente tendance consiste à délocaliser les services informatiques et le Maroc pourrait bénéficier d'un avantage compétitif en la matière. Jusqu'ici, le Maroc a fait en sorte de créer un environnement attractif pour les services délocalisés. Le pays doit désormais s'efforcer de réglementer efficacement le secteur et de développer des activités d'externalisation du processus des connaissances afin de créer de la valeur ajoutée (Institut numérique, 2012). La proximité de l'Europe devrait être extrêmement bénéfique pour le Maroc et lui permettre de devenir un leader de l'industrie à condition que les réformes nécessaires soient instaurées.

V.3. Les énergies renouvelables sont-elles en mesure de favoriser le développement durable au Maroc ?

Comme nous le savons, le Plan solaire méditerranéen (PSM) de l'UE est devenu réalité. Parallèlement, l'installation et la gestion de sources d'énergie renouvelable (SER) peuvent s'accompagner d'enjeux économiques considérables pour des pays méditerranéens tels que le Maroc tant en termes de stimulation de la croissance que de création d'emplois. Ainsi, une récente étude du FEMISE (FEM34-02, 2012) chercher à identifier les différents scénarios envisageables pour la mise en place de SER tout en simulant les conséquences économiques de tels projets pour les 30 ans à venir en termes de PIB, de valeur ajoutée propre au secteur et de création d'emplois. L'objectif de cette étude est de présenter une évaluation de l'impact économique de diverses catégories d'investissements dans la production d'énergie renouvelable pour l'économie marocaine.

Être un producteur d'énergie propre présente un avantage environnemental et socio-économique évident. Parallèlement, le développement de la stratégie autour du PSM est lié au développement humain. Les auteurs distinguent plus particulièrement cinq avantages pouvant découler du développement d'une stratégie énergétique: (i) fournir la part énergétique nécessaire à la croissance

économique, (ii) contribuer à l'offre des services énergétiques requis par le développement économique, (iii) contribuer à l'élimination de la pauvreté énergétique, (iv) exploiter les ressources en énergie solaire et éolienne pour favoriser les nouvelles activités économiques, la création de nouveaux emplois et de nouveaux revenus et enfin (v) assurer une coopération technique, une formation et le transfert technologique pour que le pays puisse bénéficier du déploiement des SER.

En tenant compte des principaux changements qu'a connus le Maroc en 30 ans, l'étude du FEMISE met en évidence les répercussions sur l'économie domestique via sept scénarios de simulation. L'étude révèle que l'impact économique sur le PIB oscille entre 1,17% à 1,9% sur 30 ans (à horizon 2040). Parallèlement, l'impact en termes d'emplois à plein temps se situe entre 267 000 et 415 000 emplois. L'étude suggère plus particulièrement que la plupart des avantages en termes d'influence sur le PIB et la croissance de l'emploi peuvent être obtenus via le déploiement de parcs éoliens. Concernant la coopération technique, la formation et le transfert technologique, l'étude souligne que le déploiement des SER exige une main d'œuvre formée pour que les travailleurs locaux puissent contribuer activement à chaque phase de la chaîne de valeur. En outre, alors que le Maroc semble avoir un intérêt de plus en plus manifeste pour les programmes de formation et de coopération technique, notamment dans le secteur de l'électricité, il reste encore beaucoup à faire pour que le pays puisse adopter une stratégie échelonnée pour le déploiement des SER.

Bibliographie:

Achnoo.com (2012), "Maroc – Le gouvernement Benkirane : des attentes et des promesses", January 4th.

Ahmed, Ghada (2011), "Private employment agencies in Morocco", ILO, Working Paper 283.

Alakhbar (2012), "Angry protests in Morocco despite reforms", February 3rd.

Aswat (2012), "Chronique économique - Signal fort de Bank Al Maghrib", March 28th.

AufaitMaroc (2012), "Déclaration de politique générale La feuille de route du gouvernement Benkirane", 19/1/2012.

Blanc, Frédéric (2011), "Employment Perspective in the Mediterranean" In «Tomorrow, the Mediterranean: Scenarios and Projections for 2030» (69–108). Paris: IPEMED.

Bloomberg (2012), "Morocco Central Bank Keeps Key Interest Rate Unchanged At 3%", June 19th.

Cafeclock.com (2012), "Morocco Improving Schools", 12/02/2012.

Children's Rights Portal (2012), "Children of Morroco and Western Sahara: Realizing Children's Rights in Morocco and Western Sahara".

Education International (2012), "Morocco: Drive to improve public schools and teaching conditions in rural areas", January 26th.

FEMISE (2012), « Renewable Energies and Sustainable Development in the Mediterranean: Morocco and Mediterranean Solar Plan (MSP) », FEMISE research report FEM34-02, May.

FEMISE (2012), "Foreign Direct Investment (FDI) and the Liberalization of Trade in Services: An Evaluation of the Euro-Mediterranean Partnership (EMP)Influence", FEMISE research report FEM34-19, June.

Fule, Stefan (2012), "EU-MOROCCO: PREPARING FOR THE ACTION PLAN ON REFORMS", European Commission, April.

GlobalIssues.org (2012), "'Green Morocco Plan' Fails To Confront Climate Change", March 15th.

Human Rights Watch (2012), "Morocco: Repression Undercuts Reform Pledges", January 22nd.

IMF (2011), "Morocco: 2011 Article IV Consultation", IMF Country Report No. 11/341, December.

International Business Times (2012), « Post-Arab Spring Travel And Tourism In The Middle East: A Country-By-Country Look », June 2nd.

Institut Numérique (2012), "IT SERVICES OFFSHORING IN MOROCCO", July 7th.

L'Economiste, (2011), "QUELLES SONT VOS ATTENTES POUR 2012?", Édition N° 3688 du 2011/12/29.

Les Echos, (2012), “Maroc-Algérie: Place à la communication”, March 27th.

Morocco World News (2012), “Moroccan government pledges to create 7000 job opportunities this year”, March 13th.

Moroccoworldnews (2012b), “Morocco’s Rentier Economy Under the Radar”, March 9th.

Nuqudy (2012), “Morocco Launches Housing Projects”, March 18th.

Nuqudy (2012b), « Morocco Increases Healthcare to the Poor », March 15th.

Reuters (2012), “Morocco braces for lower crops after rain deficit”, March 2nd 2012.

Rural21 (2012), “Agricultural Value Chain Development Project in Morocco”, 02.03.2012.

The Moorish Wanderer (2012), “Taxes, Interest Rates and Hauser’s Law”, February 28th.

Yabiladi (2012), “Maroc : L’inflation devrait doubler en 2012”, March 16th.

TUNISIE : Des difficultés économiques et sociales toujours présentes mais les perspectives autorisent un optimisme prudent

Introduction

Un an et demi après la révolution, la Tunisie est toujours confrontée à des défis économiques, sociaux et politiques considérables. Le gouvernement de transition ayant eu beaucoup de difficultés à organiser des élections démocratiques fin 2011, tout laissait d'abord penser que les incertitudes allaient perdurer. Parallèlement, l'insécurité économique a fait naître une série de mouvements contestataires, de manifestations et de revendications sociales grandissantes qui ont perturbé l'activité économique. Néanmoins, 18 mois après la chute du régime de Ben Ali, la Tunisie a réussi sa transformation politique une fois le processus électoral déployé. Le gouvernement doit maintenant rédiger la Constitution et mettre en place les réformes indispensables.

Tableau 1. Principaux indicateurs de l'économie

	2011	*2012*	*2013*
Croissance du PIB (%)	*-1,8*	*2,7*	*3,3*
Inflation, prix à la conso. (moy; %)	*3,5*	*5*	*4*
Balance budgétaire (% du PIB)	*-5,9*	*-8,9*	*-8,3*
Balance courante (% du PIB)	*-7,3*	*-7,9*	*-7,7*
Taux de change TD:US$ (moy.)	*1,41*	*1,56*	*1,63*
Taux de change TD: € (moy.)	*1,96*	*1,99*	*2,05*

Source: EIU

La situation est pourtant loin d'être simple car les jeunes sans emploi réclament un changement économique et social. Les difficultés économiques et sociales, qui ont freiné l'intégration sous l'ancien régime, menacent désormais le développement. Les problèmes qui ont incité les Tunisiens à descendre dans la rue sont loin d'être résolus et la déception de la population pourrait être grande, les nouvelles autorités n'ayant évidemment pas les moyens d'apporter toutes les réponses à si court terme. Parallèlement, le gouvernement doit réorganiser l'État et faire reculer la corruption tout en relançant la croissance et en veillant à ce que le bien-être de la population ne soit pas altéré. Bien que la situation à court terme semble relativement incertaine, il y a des raisons de croire que la Tunisie est en voie de redressement.

Le pays a dû affronter une situation complexe en 2011. Les difficultés sont loin d'être terminées mais quelques perspectives positives sont attendues en 2012 et à long terme. Il faut noter que:

√ La croissance a été négative en 2011 mais devrait atteindre 2,7% en 2012 avant d'avoisiner 3,3% début 2013. La dégradation des perspectives économiques de l'UE ne favorise pas la Tunisie. En effet, une demande européenne fragile pourrait entraîner une baisse de la demande habituelle en produits tunisiens. Au niveau de l'offre, la production a conservé son élan positif en grande partie grâce à la croissance de l'industrie de la raffinerie du pétrole.

√ Le taux de chômage a grimpé à 18,9% en 2011 et devrait rester élevé (près de 17% en 2012). Si les autorités tunisiennes souhaitent réduire le nombre de chômeurs et d'inactifs de 50%, 1,6 million d'emplois devront être créés d'ici 2030.

√ L'inflation, qui été initialement considérée comme un risque mineur, pourrait se renforcer en raison de la hausse de 5% des prix à la consommation en 2012.

√ La balance budgétaire devrait enregistrer un déficit équivalant à 8,9% du PIB, une valeur considérable puisque le déficit était inférieur à 3% en 2009, juste avant les révolutions.

√ Le déficit du compte courant devrait être, pour sa part, de -7,9% du PIB en 2012 contre -7,3% en 2011.

√ Le renforcement de la croissance inclusive est resté largement en dessous des attentes en Tunisie. L'écart entre la part de revenus / de la consommation des déciles les plus riches et celle des plus pauvres était l'un des plus importants. La dépendance vis-à-vis des principaux partenaires commerciaux était également extrêmement forte.

La croissance tunisienne n'a pas réuni les conditions optimales pour la création d'emplois, la situation étant même pire qu'ailleurs en Méditerranée.

√ La Tunisie devrait s'engager dans une nouvelle voie. L'adoption d'une nouvelle stratégie économique innovante est nécessaire pour affronter différents défis tels que le taux de chômage extrêmement élevé chez les jeunes, l'accroissement des inégalités de revenus, les investissements insuffisants dans le secteur privé et les importantes disparités régionales. Le pays a besoin d'un processus de création d'emplois durable qui repose sur un secteur privé compétitif. Parallèlement, les autorités doivent favoriser l'entreprenariat et les investissements.

√ En outre, la Tunisie doit chercher à renforcer et promouvoir son potentiel commercial et d'investissement. Les IDE doivent indéniablement avoir un rôle majeur dans le processus de développement. Ils peuvent non seulement avoir un impact positif sur la croissance économique mais également améliorer la création d'emplois grâce aux répercussions sur la productivité et les conditions de travail dans les entreprises tunisiennes. La politique de croissance et de développement élaborée par les nouvelles autorités doit se focaliser sur l'amélioration de l'éducation, notamment sur la capacité de cette dernière à former des individus qualifiés.

Ce rapport se divise en quatre parties. La première partie concerne l'évolution politique et les problématiques en interaction avec l'économie et la politique. La deuxième partie porte sur les récentes évolutions et estimations macroéconomiques et sectorielles. La troisième partie aborde le niveau d'intégration du modèle de croissance tunisien tandis que la quatrième partie présente les mesures et politiques récemment mises en place. Enfin, une série de recommandations est proposée en conclusion.

I. L'évolution politique et l'interaction entre l'économie et la politique

Intéressons-nous tout d'abord à quelques questions pressantes relatives à l'interaction entre l'économie et la politique. Nous allons essentiellement parler ici de l'évolution de la situation en Tunisie depuis les soulèvements et des perspectives éventuelles à court terme.

I.1. Que s'est-il passé en Tunisie depuis la révolution ?

Comme pour l'Égypte, l'année dernière a été lourde de conséquences pour la croissance économique, le chômage et l'accroissement des déficits du compte courant et du budget en Tunisie. Le tourisme a été durement touché et de nombreux Tunisiens travaillant dans ce secteur ont perdu leur emploi. Les IDE se sont effondrés, les agences de notation internationales ont dégradé la note des banques tunisiennes et le taux de couverture des importations a montré quelques faiblesses. Cette situation était à prévoir dans la mesure où le pays était en proie à des incertitudes politiques sans précédent. Ces incertitudes ont engendré une insécurité économique qui a elle-même débouché sur une série de mouvements contestataires, de manifestations et de revendications sociales grandissantes qui ont perturbé l'activité économique dans son ensemble. Même si les données sur le sujet ne sont pas toujours objectives, il semble que l'an dernier 22 000 mouvements contestataires aient été recensés créant ainsi une perte équivalant à 600 000 journées de travail (PSL, 2012). D'autre part, des centaines d'entreprises ont subi des dégradations. Des bassins miniers et industriels ont été détruits avec des pertes estimées à 160 millions de dinars, soit 84 millions d'euros. De plus, 124 entreprises étrangères employant près de 40 000 personnes ont fait l'objet d'une relocalisation (Mouley, 2012). Par conséquent, le chômage s'est renforcé et le nombre de personnes sans emploi est passé de 500 000 fin décembre 2010 à près de 750 000 en décembre 2011. Le taux de chômage au sein de la population active était estimé à 16,2% en 2011 contre 14,8% en 2010. Le chômage était encore plus élevé chez les jeunes diplômés, le taux étant passé de 30,7% en 2010 à 33,6% en 2011 (Mouley, 2012).

Toutefois, la transition politique va souvent de pair avec les incertitudes. On a notamment pu remarquer qu'une transition progressive vers un « capitalisme démocratique » était nécessaire via une série de réformes politiques permettant de couvrir les besoins nationaux, de mettre en place de nouvelles institutions et de réduire les inégalités (FEMISE, 2011). Cependant, il ne faut pas oublier que l'adoption d'un nouveau modèle politique, économique et social prend du temps. Parallèlement, la Tunisie a connu sa première grande avancée en assurant le succès de sa transformation politique après le processus électoral fin 2011. Étant donnée la situation, le nouveau gouvernement n'était pas en mesure d'apporter toutes les transformations nécessaires dans l'immédiat et de répondre à toutes les attentes. Pourtant, certaines actions ont été menées au plus tôt. Sur le front politique, la Tunisie avait besoin d'une nouvelle feuille de route. Le processus a considérablement avancé tout au long de l'année, même si certains obstacles se sont dressés tout au long du chemin. Tout d'abord, les membres de l'ancien régime ont été exclus / remplacés et un troisième gouvernement de transition (7 mars 2011) a été accepté par les forces politiques et l'opinion publique. Ensuite, le gouvernement de transition devait être remplacé après l'élection d'une Assemblée nationale constituante (ANC). Cette dernière serait chargée de rédiger une nouvelle Constitution et d'organiser des élections présidentielles et parlementaires initialement prévues en octobre 2011 (EIU, 2011). Finalement, les élections de l'ANC ont été organisées le 23 octobre et ont connu un vif succès. Elles ont été remportées par le parti islamiste Nahda (89 sièges, soit près de 41% du total) qui n'est toutefois pas parvenu à former une majorité. Par conséquent, une nouvelle coalition gouvernementale a été créée fin 2011 et le Premier ministre a annoncé par la suite que des élections parlementaires et présidentielles seraient organisées dans les 18 mois à venir (EIU, 2012). Le processus de transition politique est donc toujours en cours et le nouveau gouvernement est chargé de rédiger une nouvelle Constitution. Les élections présidentielles et parlementaires ne devraient pas avoir lieu avant juin 2013. D'ici là, les tensions entre islamistes et laïcs vont probablement se renforcer.

Sur le front économique, la situation semble moins claire. En réalité, le nouveau gouvernement a repris la plupart des mesures du « Plan Jasmin » dans une proposition de budget d'État provisoire accompagnée d'une loi des finances. Toutefois, cette proposition ne semble pas se baser sur un programme de développement économique ou budgétaire réel et le budget d'État 2012 devrait afficher un accroissement des besoins en financement extérieur. Parmi les enjeux importants figure notamment la mobilisation du financement extérieur par le biais des marchés internationaux de capitaux. Le risque de défaut vis-à-vis de la dette souveraine, évalué en fonction du nombre de contrats d'échange sur défaut de crédit, s'est accru, la différence étant de 121 points de base avant la révolution de 2010 lorsque les manifestations ont débuté contre 223 points de base en avril 2011. Malgré l'issue positive des élections, le climat de doute a poussé le différentiel à 257 points de base en novembre 2011. En juillet 2012, les contrats d'échange sur défaut de la Tunisie à 5 ans sont passés à 300 points de base, le niveau le plus haut jamais enregistré depuis avril 2009 et une hausse de 60 points de base depuis fin 2011 (Reuters, 2012).

Dans l'ensemble, les gouvernements de transition successifs ont essayé d'avancer sur le front des réformes politiques mais en assurant une reprise économique limitée. Bien qu'elles aient l'ambition d'assurer une croissance économique plus forte et d'améliorer le bien-être social, les autorités n'ont pas su proposer un programme réaliste pour y parvenir.

I.2. Comment la situation va-t-elle évoluer dans les mois à venir ?

√ Le climat économique, social et politique actuel en Tunisie ne laisse pas encore entrevoir des perspectives pertinentes. L'évolution devrait être beaucoup plus visible dans les mois à venir maintenant que la loi des finances com-

plémentaire a été adoptée. On pourrait également se demander quelles pourraient être les conséquences de l'arrivée d'un gouvernement islamique au pouvoir. Comme en Égypte, le gouvernement devra se confronter à « l'héritage » de l'ancien régime dans les domaines économique, politique et social.

- √ Sur le front politique, les autorités devront gérer « l'héritage commercial et financier » de l'ancien régime (EIU). Elles devront choisir entre les enjeux de la nationalisation ou la reprise des projets beaucoup plus complexes qui avaient été entrepris. Le nouveau gouvernement devrait osciller entre la nécessité de « tourner la page » et celle de rester à l'écoute des problèmes rencontrés par les entreprises étrangères qui étaient déjà implantées en Tunisie et souhaitent y rester.
- √ Les tensions entre islamistes et laïcs devraient rester un problème majeur. Des situations telles que l'arrestation du directeur de Nessma TV qui avait autorisé la diffusion du film Persépolis considéré comme « une offense aux bonnes mœurs et un trouble à l'ordre public » (AhramOnline, 2012) risquent de créer des frictions autour de la religion et de la liberté d'expression. La diffusion de ce film le 7 octobre 2011 avait entraîné de violents incidents avant les élections et le siège de la chaîne de télévision tunisienne avait fait l'objet de tentatives d'attaques. Ces incidents mettent à l'épreuve les membres de la coalition dans le cadre du maintien de l'équilibre des opinions.

tée par les interruptions de travail au même titre que les entreprises d'exportation. Dans le secteur du phosphate et de ses dérivés, la production a été catastrophique: en 2011, la production de GPC (Gafsa Phosphate Company) était en recul de 30% par rapport à 2010 tandis que la production de Tunisian Chemical Group a atteint 45% à peine du niveau de 2010. Parallèlement, les exportations de phosphate représentaient seulement 65% de la valeur de l'année précédente (Northafricaunited, 2012). L'économie pourrait toutefois renouer avec une phase de redressement en 2012, une reprise qui pourrait être timide dans la mesure où elle dépend aussi de l'amélioration des facteurs extérieurs.

Graphique 1. Contribution à la croissance du PIB

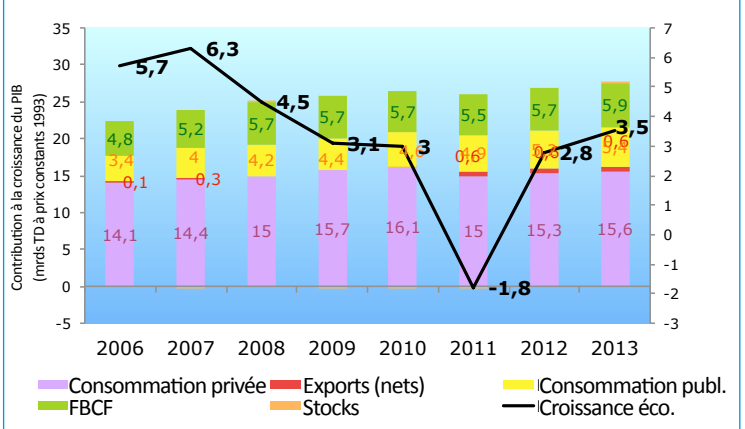

Source : EIU

II. L'évolution macroéconomique et sectorielle

II.1. Après l'implosion, l'économie montre des signes de redressement

L'économie tunisienne a enregistré un recul de -2,2% l'an dernier, la production ayant été affec-

Les scénarios les plus optimistes prévoient une croissance du PIB de 3,9% (FMI) voire de 4,5% (Banque centrale de Tunisie). Naturellement, pour répondre à de telles attentes, les investissements directs étrangers devront faire leur retour en Tunisie, le gouvernement devra remplacer et appliquer les réformes nécessaires à un environnement plus favorable aux activités commerciales et les exportations devront être renforcées. L'économie nationale tunisienne dépend toutefois largement des exportations vers l'UE, la France, l'Italie et l'Allemagne étant les trois principaux pays destinataires des exportations tunisiennes. La dégradation des perspectives économiques de l'UE ne favorise pas la Tunisie. En effet, une demande européenne fragile pourrait

entraîner une baisse de la demande habituelle en produits tunisiens.

Selon l'EIU, les exportations nettes totales pourraient diminuer de 0,2 milliard de dinars tunisiens en 2012 (à prix constants) avec une hausse de 5,8% des importations dépassant la croissance de 4,9% des exportations. La reprise de la croissance pourrait être liée à une augmentation de la consommation publique (+4,3%) et des investissements bruts en capital fixe (+1,8%) tandis que la consommation privée pourrait atteindre jusqu'à 1,9%. D'une manière générale, selon le scénario de l'EIU, le taux de croissance de la Tunisie devrait avoisiner 2,8% en 2012.

Les données fiables sur la valeur ajoutée sont uniquement disponibles pour les premiers mois de 2012. Lorsque l'on s'intéresse à l'évolution de la croissance sectorielle au premier trimestre 2012, on peut détecter les vecteurs potentiels de croissance pour le reste de l'année. Le secteur de l'agriculture et de la pêche semble relativement résistant. Il a légèrement progressé par rapport au trimestre précédent et affiche un taux de croissance de 2,9% en année glissante. Parallèlement, la production a conservé son élan positif avec un taux de croissance de 8% en année glissante en grande partie grâce à la croissance fulgurante de l'industrie de la raffinerie du pétrole. En outre, la hausse de 9% de la valeur ajoutée de l'industrie agroalimentaire et celle de 19,8% de l'industrie chimique ont permis d'amortir les pertes du secteur des matériaux de construction (-3,8%) et du textile (-2,6%). Les activités commerciales ont enregistré une croissance relative due en partie aux

Tableau 2. Produit intérieur brut (PIB), valeur ajoutée par industrie aux prix constants de 2005

			Variations (en %) par rapport à	
	S2 2012	*S1 2012*	*S1 2012*	*S2 2011*
AGRICULTURE ET PECHE	*1179,6*	*1150,3*	*2,5%*	*3,9%*
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	*1963,9*	*2031,8*	*-3,3%*	*-4,3%*
…Industries agro-alimentaires	*363,0*	*360,8*	*0,6%*	*-1,1%*
…Textiles, de l'habillement et du cuir	*441,3*	*443,6*	*-0,5%*	*-8,6%*
…Diverses	*241,4*	*240,6*	*0,3%*	*3,4%*
…Raffinage de pétrole	*34,0*	*79,4*	*-57,2%*	*175,0%*
…Chimique	*134,7*	*131,8*	*2,2%*	*-8,0%*
...Matériaux de construction. céramique et verre	*155,5*	*156,0*	*-0,3%*	*-4,3%*
…Industries mécaniques et électriques	*594,1*	*619,6*	*-4,1%*	*-8,2%*
INDUSTRIES NON-MANUFACTURIERES	*1203,8*	*1216,5*	*-1,0%*	*-1,9%*
ACTIVITÉS	*5632,2*	*5549,3*	*1,5%*	*5,0%*
…Entretien et réparation ...	*52,1*	*51,9*	*0,4%*	*2,5%*
…Commerce	*1034,8*	*961,5*	*7,6%*	*0,8%*
…Hôtel et restaurant	*588,8*	*614,9*	*-4,2%*	*13,4%*
…Transports	*867,3*	*903,5*	*-4,0%*	*9,5%*
…Postes et télécommunications	*803,5*	*790,6*	*1,6%*	*9,0%*
…Services financiers	*577,7*	*558,6*	*3,4%*	*3,8%*
…Autres services aux entreprises	*1708,1*	*1668,4*	*2,4%*	*1,5%*
…Conso. intermédiaire globale de services financiers (-)	*-229,2*	*-215,0*	*6,6%*	*5,2%*
ACTIVITÉS (Business)	*9750,3*	*9732,9*	*0,2%*	*2,0%*
ACTIVITÉS (Non-business)	*2396,9*	*2384,2*	*0,5%*	*6,4%*
PIB AU COUT DES FACTEURS	*13269,2*	*13231,6*	*0,3%*	*2,7%*

Source : National Institute of Statistics (INS)

résultats positifs des secteurs du commerce (3,7%) et des autres activités de services (2%) tandis qu'une hausse de 17,4% était relevée dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

Graphique 2. Chiffres du chômage en Tunisie

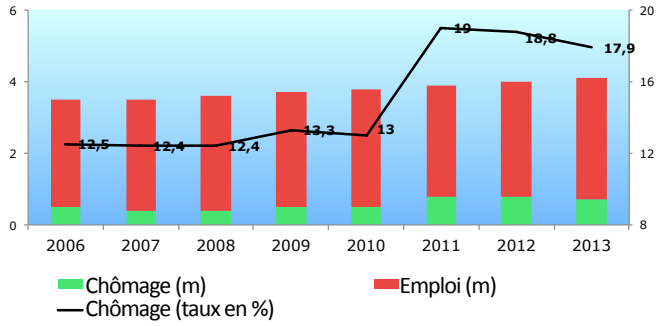

Source : WEO Octobre 2012, EIU

La stabilité politique pourrait offrir de meilleures perspectives après 2012 à condition que les autorités optent pour une approche tenant compte des revendications des manifestants et que les partenaires commerciaux de la Tunisie, en particulier l'Europe, enregistrent de meilleurs résultats dans l'année à venir.

II.2. Les pressions du chômage

L'instabilité politique qui a suivi la révolution tunisienne a entraîné un accroissement du taux de chômage qui était déjà extrêmement élevé. Le pays a dû faire face à d'autres facteurs de pression sur le marché de l'emploi: non seulement la révolution a provoqué des interruptions de production qui ont eu un impact sur le taux de chômage mais le conflit libyen a également fait revenir des milliers de Tunisiens. Parallèlement, l'année 2011 a été marquée par une hausse considérable du nombre de diplômés universitaires arrivant sur le marché du travail (FEMISE 2011).

Ainsi, après avoir atteint 13% en 2010, le taux de chômage est grimpé à 18% en 2011 et pourrait rester proche de cette valeur en 2012. La tendance semble malheureusement difficile à inverser car les jeunes tunisiens ne sont pas vraiment attirés par la création d'entreprises ce qui réduit le potentiel de création d'emplois de l'économie. Les entrepreneurs qui réussissent sont généralement ceux qui ont étudié dans de grandes universités à l'étranger ou qui bénéficient déjà d'une situation financière confortable. Il devient urgent de mettre en place une forme de mécénat et des outils adaptés permettant aux jeunes tunisiens de lancer leurs propres activités et de créer plus d'emplois (WorldPolicy, 2012).

Quels sont les besoins en création d'emplois en Tunisie ? Une étude récente apporte de précieuses indications sur les besoins en matière d'emploi en Tunisie et dans les autres pays partenaires méditerranéens jusqu'en 2030. En tenant compte de l'offre de travail et des taux de l'activité économique passée, Blanc (2011) propose des estimations basées sur différents scénarios, dont deux sont présentés dans le tableau n°3. Le premier scénario indique le nombre d'emplois qui seront nécessaires pour maintenir les récents taux de chômage et d'inactivi-

Tableau 3. Tunisie : Besoins d'emploi d'ici 2030

	Scenario A: Maintien des taux d'inactivité et de chômage de 2007		*Scenario B: Limitation de l'augmentation du nombre d'inactifs et de chômeurs du Sc,A de 50%*		*Taux observé de variation de l'emploi*	
	Emplois à créer 2007-2030	*Taux annuel de création d'emplois nécessaire 07-30*	*Emplois à créer 2007-2030*	*Taux annuel de création d'emplois nécessaire 07-30*	*2011*	*2012**
Tunisie	*794 035*	*1,00%*	*1 596 331*	*1,83%*	*-2,40%*	*2,30%*
PM (moyenne)	*3 423 581*	*1,65%*	*6 461 494*	*2,74%*	*…*	*…*

Source : Blanc (2011) pour les projections, EIU for taux observés de la variation d'emploi

té au niveau de 2007 (année de référence). Dans le cas de la Tunisie, l'étude montre qu'environ 794 000 emplois devront être créés d'ici 2030 pour rester au niveau de 2007. Pour que ce scénario soit envisageable, le taux de création d'emplois annuel doit être de 1%. Si les nouvelles autorités tunisiennes se montrent plus déterminées et souhaitent réduire le nombre de chômeurs et d'inactifs de 50%, elles devront alors créer 1,6 million d'emplois d'ici 2030. Pour cela, un taux annuel de création d'emplois encore plus élevé (environ 1,83%) sera nécessaire.

Ces deux scénarios semblent envisageables pour la Tunisie. En 2011, la Tunisie a enregistré un recul de l'emploi de 2,4% mais cette année a été marquée par des révolutions, des interruptions de production et des pertes d'emplois liées aux troubles. Le retour progressif à la stabilité devrait se traduire par une croissance de l'emploi renouant avec les tendances positives. Les estimations prévoient une progression de l'emploi de l'ordre de 2,3% en 2012. Si la Tunisie parvient à un tel taux en 2012 mais aussi dans les années à venir, cela sera largement suffisant pour couvrir les besoins des nouveaux entrants sur le marché du travail national. D'autre part, ce taux suffirait également à couvrir les besoins du « scénario B » pour réduire de 50% la hausse du nombre de chômeurs et d'inactifs.

II.3. Une inflation en hausse

L'inflation a continué à augmenter fin 2011 en raison d'un accroissement de la demande relative dû à une offre limitée. Parallèlement, le pays a dû répondre à la demande nationale et libyenne dans une période de grèves, de spéculation et de contrebande pratiquées par les industriels et les commerciaux (TunisiaLive, 2011). Actuellement, le taux moyen d'inflation semble être en hausse pour la troisième année consécutive. L'inflation de l'indice des prix à la consommation s'est accélérée pour atteindre 5,4% (en année glissante) en juin 2012 en partie en raison de la hausse des prix du tourisme et des denrées alimentaires.

L'indice des restaurants et des hôtels a enregistré une hausse ces derniers mois pour atteindre approximativement 7,9% en année glissante. Parallèlement, les prix de divers services et marchandises est aussi en hausse (+4,4% en année glissante). L'inflation des prix à la consommation et celle des prix à la production devraient toutes deux être touchées et atteindre un taux de 5,9%. Enfin, les salaires devraient augmenter moins rapidement que l'inflation. La hausse des salaires nominaux devrait ralentir (en passant de 3,6% en 2011 à 3,5% en 2012) ce qui devrait contribuer à la compétitivité de la main d'œuvre tunisienne.

II.4. Les finances extérieures et les IDE

Les balances globales de la Tunisie devraient à nouveau enregistrer un important déficit en 2012. En ce qui concerne la balance extérieure, comme nous l'avons indiqué précédemment, une dégradation éventuelle des conditions économiques de l'UE

Figure 3. Indices des prix à la consommation des ménages, mensuels (base 100 en 2005)

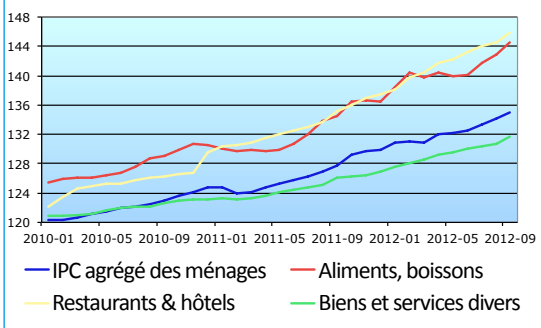

Source: Institut National de la Statistique

Graphique 4. Tunisie: Top 10 des partenaires à l'exportation

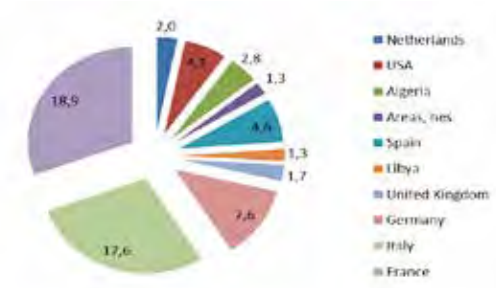

Source : Calculs FEMISE basés sur données UN Comtrade

Tableau 4. Evolution sur 12 mois du commerce tunisien, par regroupement de secteur, millions de dinars

	Agriculture et industries agro-alimentaires			Energie et lubrifiants			Exploitation minière, phosphates et leurs dérivés		
	2011 - 8 mois	2012 - 8 mois	% variation	2011 - 8 mois	2012 - 8 mois	% variation	2011 - 8 mois	2012 - 8 mois	% variation
Exportations	1691,7	1743,3	3,1	2488,9	2859,8	14,9	891,1	1058,9	18,8
Importations	-2520,3	-2621,1	4,0	-3039,1	-4185,0	37,7	-390,6	-564,1	44,4
Bal, commerciale	-828,6	-877,8	5,9	-550,2	-1325,2	140,9	500,5	494,8	-1,1
	Textile, industries de l'habillement et du cuir			Industries mécaniques et électriques			Autres industries manufacturières		
	2011 - 8 mois	2012 - 8 mois	% variation	2011 - 8 mois	2012 - 8 mois	% variation	2011 - 8 mois	2012 - 8 mois	% variation
Exportations	4379,7	3960,6	-9,6	6172,3	6336,1	2,7	1238,8	1448,7	16,9
Importations	-2971,4	-2799,2	-5,8	-9308,5	-10402,0	11,7	-9308,5	-4261,1	-54,2
Bal, commerciale	1408,3	1161,4	-17,5	-3136,2	-4065,9	29,6	-8069,7	-2812,4	-65,1

Source: Institut National de la Statistique

pourrait réduire la demande en exportations tunisiennes. L'ultra-dépendance des exportations de la Tunisie vis-à-vis de ses partenaires européens est le problème principal. En effet, près de 44% des exportations tunisiennes sont exclusivement destinées à la France, à l'Italie et à l'Allemagne et 6 pays européens figurent parmi les 10 principaux partenaires d'exportation de la Tunisie. Les résultats en termes d'exportation doivent inviter à un optimisme prudent. Au cours des 8 premiers mois de 2012, l'énergie et les lubrifiants ont enregistré une hausse de 14,9% en année glissante. Le secteur minier (+18,8%) et les autres secteurs de production (+16,9%) ont connu, pour leur part, une reprise fulgurante de leurs exportations. Il faut également noter qu'en début d'année 2012, les manifestations ont bloqué le transport du phosphate destiné à l'exportation. Par conséquent, les pertes en exportations du secteur ont atteint environ 300 millions $ en 2011, les pertes totales étant chiffrées à 2 milliards $ début 2012 (FairObserver, 2012). Le secteur des textiles, qui est l'un des plus importants secteurs d'exportation en Tunisie, affiche un recul considérable (-9,6%) en année glissante. La hausse totale des exportations tunisiennes atteint donc 3,2% seulement en année glissante.

Le niveau des exportations enregistré ne suffit pas à couvrir la facture des importations. En 8 mois d'activité, les importations agricoles ont augmenté de 4% et celles des industries mécaniques de 11,7%. La hausse la plus forte concerne les importations d'énergie : avec une progression de 37,7%, elles ont

Graphique 5. L'évolution mensuelle de la balance commerciale tunisienne, par regroupement de secteur, millions de dinars

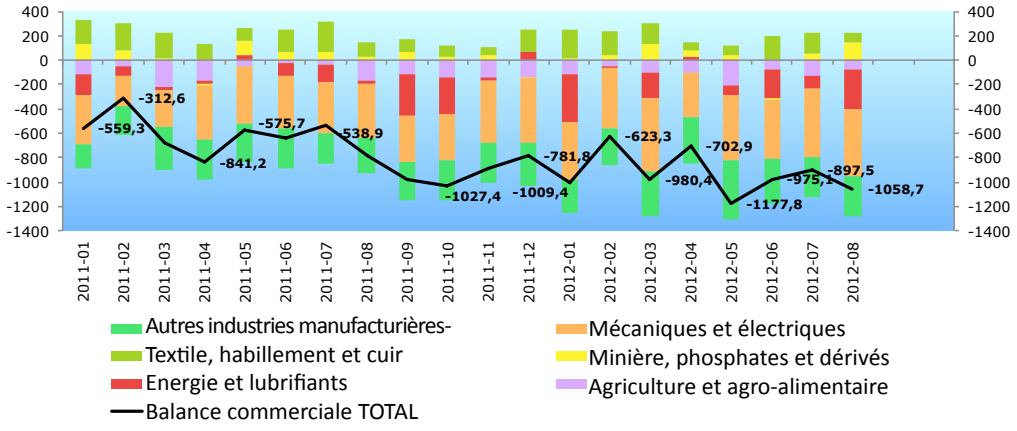

Source : Institut National de la Statistique

favorisé la hausse de la facture des exportations. Au total, les importations ont reculé de 9,8% en grande partie grâce à la baisse des importations dans les autres secteurs de production (-54,2%). La balance commerciale connaîtra donc naturellement un important déficit. En juin 2012, ce dernier avait atteint 975,1 millions de dinars, soit une dégradation de 54% par rapport à 2011.

Graphique 6. Finances extérieures (milliards de US$) et compte courant (% du PIB)

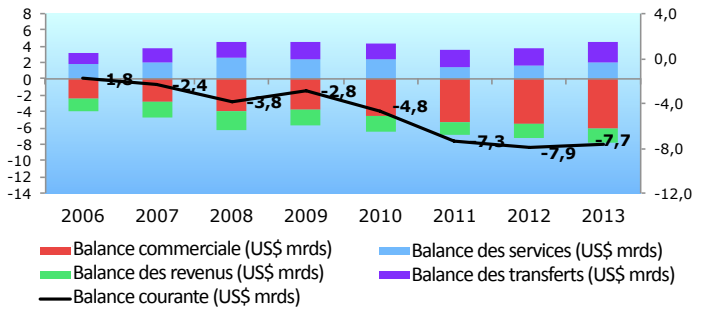

Source : EIU

Au niveau du tourisme, si le secteur devrait renouer avec la croissance, il faudra un certain temps avant qu'il retrouve son plein potentiel. Les activités touristiques devraient afficher un taux oscillant entre 30 et 35%, le temps pour les infrastructures de s'adapter à la nouvelle clientèle ciblée par les autorités tunisiennes élues dernièrement (Northafricaunited, 2012). Au deuxième trimestre 2012, les dépenses touristiques ont augmenté de 20,5% par rapport à la même période en 2011 (pour un montant total de 630,7 millions de dinars). Elles étaient déjà en hausse de 17,5% en année glissante au premier trimestre 2012 grâce au retour des touristes en Tunisie (avec un accroissement du volume de 38,9% en février). Malgré tout, la balance des services devrait enregistrer une croissance de 1,7 milliard $ en 2012, un résultat modéré par rapport au résultat de 1,5 milliard $ en 2011.

De même, la balance des transferts courants devra se contenter d'une légère hausse avec un montant de 2,1 milliards $ en 2011 contre 2 milliards $ l'an dernier. Là encore, les interruptions potentielles de la demande de l'UE pourraient se traduire par une baisse des transferts de fonds et donc par un impact négatif sur la balance des transferts. La balance des revenus devrait, quant à elle, rester en déficit, avec un recul estimé à 2,1 milliards $ en 2012 contre 1,5 milliard $ en 2011.

L'effet combiné de ces résultats devrait donc déboucher sur un recul de la balance courante esti-

Encadré. Faire le lien entre le commerce et l'immigration : le cas des immigrés tunisiens

L'existence d'un rapport entre le commerce et l'immigration est une idée qui a souvent été avancée. Elle se justifie notamment par le fait que les réseaux sociaux formés par les immigrés réduisent les coûts des transactions et facilitent les échanges commerciaux. Parallèlement, les relations culturelles et coloniales entre les États-membres de l'UE et leurs anciennes colonies perdurent et favorisent le commerce. Pendant des siècles, la Tunisie a accueilli un grand nombre d'immigrés puis, dans les années 1950, la tendance a commencé à s'inverser avant de s'intensifier dans les années 1960. Aujourd'hui, environ 10% des Tunisiens (1 million de personnes) vivent à l'étranger.

Du fait de sa proximité géographique, linguistique et culturelle forte, l'Europe est devenue la destination d'immigration préférée des Tunisiens, notamment la France. Le nombre d'étudiants tunisiens en Europe a plus que doublé entre 2003 et 2008 et le nombre de Tunisiens ayant décidé de chercher du travail en Europe est également en hausse, les salaires (10 fois supérieurs) et les conditions de travail étant beaucoup plus intéressantes. Aujourd'hui, plus de 900 000 Tunisiens résident en Europe dont 600 000 en France, suivie par l'Italie (16% d'immigrés tunisiens), l'Allemagne (10%) et la Belgique (2%). Si l'on suit l'idée du lien entre commerce et immigration, on se rend compte que ces mêmes pays européens sont les principaux partenaires commerciaux de la Tunisie.

En partant de ce principe, une étude récente du FEMISE (FEM34-01, 2012) s'est efforcée de vérifier si un lien pouvait être établi entre commerce et immigration et dans quelle mesure l'immigration permettait de renforcer les activités commerciales. Il faut tout d'abord souligner que l'immigration crée une forme de commerce claire avec les transferts de fonds effectués par les immigrés vers la Tunisie. Ces derniers sont également plus attirés par les pays où des «réseaux sociaux» tunisiens sont déjà implantés. Ces réseaux sont censés réduire les coûts des transactions et générer des flux commerciaux. Les immigrés ont également tendance à privilégier les marchandises de leur pays d'origine ce qui a tendance à favoriser les importations.

L'étude du FEMISE cherche donc à tester l'impact de l'immigration sur les échanges commerciaux entre la Tunisie et ses principaux partenaires commerciaux de l'UE en évaluant l'influence de la distance géographique, du PIB respectif des pays concernés ainsi que des liens culturels (langue commune) et historiques coloniaux. Les résultats montrent que l'immigration a des répercussions majeures sur les exportations et les importations, une immigration forte coïncidant généralement avec des activités commerciales marquées.

L'impact de la distance géographique est également moins important que les variables de la demande (niveau du PIB et PIB par habitant). Cela n'a rien d'étonnant puisque l'étude porte uniquement sur des pays européens tous équidistants de la Tunisie. En outre, les facteurs linguistiques et coloniaux sont en net recul. Toutefois, l'influence de l'immigration sur les échanges commerciaux ne devrait pas être amplifiée. En effet, les estimations d'élasticité commerciale (aussi bien pour les importations que les exportations) par rapport à l'immigration oscillent entre 0,27 et 0,65. Cela signifie que pour une hausse de 10% du nombre d'immigrés, les activités commerciales augmentent de 2,7% à 6,5%. Le taux de croissance de l'immigration tunisienne en Europe étant de 3,2% en 2008, l'immigration générerait donc au maximum une hausse de 2% des activités commerciales. Toutefois, l'intégration de nouveaux pays destinataires à l'étude offrirait certainement un meilleur aperçu.

Source: FEMISE: « L'effet de création d'échange par les immigrants : Caractérisation des opportunités socio-économiques qui résultent des relations entre flux de personnes et flux de marchandises au sein de la région MENA », Projet de recherche FEM 34-01 (2012).

mé à -4 milliards de $ soit une baisse de -8,6% du PIB en 2012, des résultats encore plus éloignés de ceux relevés avant la crise internationale (-2% en 2006).

Enfin, en ce qui concerne les investissements directs étrangers (IDE), l'année 2011 a été particulièrement catastrophique. Le montant annuel total des IDE a chuté à 0,85 milliard $, un résultat divisé par trois par rapport aux chiffres de 2008. Le retour à la normale est encore loin d'être acquis, même si les estimations annoncent une progression de 30% des IDE en 2012 avec une valeur d'environ 1,1 milliard $. Par conséquent, les investissements directs étrangers devraient atteindre environ 2,4% du PIB en 2012 contre 1,9% l'année précédente. Ces résultats sont toutefois nettement éloignés du taux de 5,9% de 2008 et même des 10,5% relevés en 2006 juste après la privatisation de Tunisie Télécom.

III. Un manque d'intégration en termes de perspectives économiques et sociales

Comme nous l'avons expliqué dans ce rapport, les pays partenaires méditerranéens - notamment les pays du Printemps arabe où une élite de capitalistes favorisés domine - doivent se tourner vers un objectif de croissance inclusive à long terme afin de créer plus d'opportunités pour la population. Pour évaluer la croissance inclusive, nous avons utilisé des indicateurs sociaux (égalité des chances) et économiques (élargissement du champ d'application de l'économie).

III.1. Perspectives sociales: des résultats mitigés mais une faible capacité à créer des opportunités au vu du potentiel existant

Pour être inclusive, la croissance doit être partagée avec la majorité de la population active. À cet égard, les données sur la Tunisie mettent en évidence une absence relative d'intégration qui transparaît surtout au niveau des taux de participation au marché du travail.

Tout d'abord, le coefficient de Gini indique qu'en Tunisie les inégalités ont seulement reculé entre 1990 et 2000 avant de repartir à la hausse en 2005. La situation est plus critique que dans le reste de la région. Si les résultats sont meilleurs que dans les pays du MERCOSUR, la Tunisie manque toutefois de dynamisme puisque sa croissance est moins inclusive (avec un coefficient de Gini en chute de 3,6). En outre, lorsque l'on étudie les parts de répartition de la consommation pour les déciles extrêmes, on constate que la Tunisie est en retrait par rapport à toutes les autres économies du monde, à l'exception des pays du MERCOSUR. Il faut néanmoins souligner que les deux déciles les plus défavorisés en Tunisie ont enregistré une amélioration de leur part de revenus / consommation (passée de 5,7% dans les années 1990 à 5,9% récemment), une tendance positive que l'on ne retrouve ni dans les pays de l'ASEAN (7,8% dans les années 1990 contre 7,4% récemment) ni dans les économies émergentes sélectionnées (6,1% dans les années 1990 contre 6% récemment). Par ailleurs, la part des classes moyennes progresse également et atteint 24,9%, une valeur proche de celles relevées dans les pays en développement. Le principal problème de la répartition des fruits de la croissance concerne probablement les déciles les plus aisés. En effet, leur part reste extrêmement forte (47,9%) et dépasse toutes les valeurs relevées ailleurs dans le monde sauf dans les pays du MERCOSUR.

Deuxièmement, les taux de participation au marché du travail sont extrêmement faibles en termes absolus et sont même inférieurs à la moyenne régionale. En 2011, 47,6% seulement de la population tunisienne contribuait au marché du travail contre 47 ,9% en 1995. Le taux de participation des femmes est resté extrêmement faible même s'il s'est légèrement amélioré avec le temps et se situe légèrement en dessous de la valeur régionale.

Troisièmement, les résultats sont plutôt mitigés pour le taux de participation des jeunes. A peu près 44,5% des jeunes âgés de 20 à 24 ans étaient en activité en 2011 contre 48,6% en 1999. Bien que supérieur à la moyenne régionale, ce taux est nettement inférieur aux valeurs relevées dans les pays en développement. Parallèlement, le taux de participation des jeunes âgés de 25 à 29 ans est passé de 63,9% à 64,4%. S'il est en hausse, il reste toutefois en dessous des résultats qui ont

Tableau 5. Tendances des inégalités en Tunisie & autres régions 1990s-2000s

					La part des deux déciles inférieurs dans le revenu ou la conso			*La part des deux déciles supèrieurs*			*Part de la classe moyenne dans la conso.***		
		Gini 90's	*Gini début 00's*	*Gini fin 00's*	*90's*	*début 00's*	*fin 00's*	*90's*	*début 00's*	*fin 00's*	*90's*	*début 00's*	*fin 00's*
Tunisia	*1990-00-05*	*41,7*	*40,8*	*41,4*	*5,7*	*6*	*5,9*	*47,9*	*47,3*	*47,9*	*24,6*	*25,1*	*24,9*
PMs (médiane)	*Ex.Turk, Pal.*	*39,2*	*36,8*	*38,2*	*6,6*	*7,1*	*7,1*	*46,3*	*44,7*	*45,7*	*26,9*	*25,9*	*26,1*
MERCOSUR	*Médiane*	*48,9*	*54,7*	*45,3*	*3,9*	*2,8*	*4,3*	*53,7*	*57,5*	*50,9*	*21,6*	*18,6*	*22,7*
ASEAN	*Médiane*	*38,3*	*41,9*	*37,9*	*7,8*	*6,9*	*7,4*	*46,8*	*49*	*45,9*	*25,4*	*23,9*	*25,9*
Est non-UE	*Médiane*	*34*	*29,4*	*26,8*	*7,3*	*8,6*	*9,4*	*41,5*	*38,2*	*36,3*	*26,5*	*28,5*	*29,6*
Emergents sel.	*Médiane*	*42,4*	*42*	*42,5*	*6,1*	*6,3*	*6*	*48,1*	*49,4*	*47,9*	*24,9*	*23,9*	*24,8*

Source: Propres calculs basés sur PovcalNet, http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet. accès en Juillet 2012,
**: Alg, Egy, Jord., Mor. Tun.; **: 3ème à 7ème décile*

Tableau 6. Taux d'activité en Tunisie et dans des PVD selectionnés, 1999-2011

	1999			2005			2008			2011		
	H	F	TTL	H	F	TTL	H	F	TTL	H	F	TTL
Tunisie	72,2	23,6	47,9	68,3	24,3	46,2	69,1	24,9	46,9	70	25,5	47,6
PMs (médiane)	74,8	22,4	49,4	72,2	22,2	46,8	71,3	24	47,3	71,5	24,6	48,3
PMs (Médiane ex. Isr, Turquie)	74,9	20,4	47,3	74,5	18,3	46,3	72,7	18,8	45,6	71,8	19,7	45,6
MERCOSUR (méd.)	82,7	49,6	65,8	81,5	52,8	66,4	80,1	54,7	65,3	80,2	55,6	66,1
ASEAN (médiane))	83,6	69,3	75,3	83,5	69,6	75,3	82,5	69,1	74,9	82,7	68,5	74,4
Europe de l'Est	65,5	52,6	58,5	63,9	51,4	57,1	63,8	51,2	56,9	64,6	51,8	57,6

Source : Propres calculs basés sur ILO. LaborSta EAPEP database

Tableau 7. Taux d'activité chez les jeunes en Tunisie et dans des PVD selectionnés, 1999-2011

	1999			2005			2008			2011		
	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29
Tunisie	48,6	63,9	55,7	45,2	63,5	53,9	44,8	63,9	54,0	44,5	64,4	54,3
PMs (médiane)	48,8	60,1	53,8	45,6	59,9	52,7	44,3	60,5	51,6	42,7	61,7	51,4
Am,Latine	64,5	78,4	70,6	70,2	80,2	74,7	73,8	81,1	76,8	74,6	81,5	78,4
Asie de l'Est	72,9	86,9	79,9	71,5	87,8	80,2	71,2	87,8	79,6	69,3	86,7	78,1
Europe de l'Est	71,5	85,5	60,0	64,5	80,4	56,3	57,0	78,1	54,3	53,5	77,6	54,4

Source : Propres calculs basés sur ILO, LaborSta EAPEP database

Tableau 8. Concentration des Exportations en terme de produits et marchés (basé sur données SITC rev3 3-digit)

	2000, Indice de concentration du commerce	2010 , Indice de concentration du commerce	2000 part des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2008 part des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2010 spart des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2000 part des 10 principaux partenaires dans la valeur des exportations	2010 part des 10 principaux partenaires dans la valeur des exportations
Tunisie	0,067	0,047	70,00%	61,20%	55,90%	86,87	80,95
PMs (Médiane)	0,067	0,057	62,6%	60,3%	57,0%	73,33	69,10
MERCOSUR* (moy,)	0,030	0,043	41,9%	46,9%	51,5%	66,60	57,46
ASEAN (moy,)	0,094	0,043	67,0%	53,7%	52,7%	71,79	72,89
Ukraine	0,036	0,034	45,4%	52,7%	57,0%	56,74	56,44
Bielorussie	0,052	0,094	41,3%	62,7%	52,1%	83,28	80,56
Chine	0,018	0,026	31,4%	35,7%	52,7%	73,56	60,36
Inde	0,041	0,048	34,6%	42,0%	57,0%	56,80	52,96

*Note: L'indice de concentration du commerce vise à évaluer le degré de concentration / diversification des exportations d'un pays donné, S'appuie ici sur l'indice Herfindahl-Hirschmann, il varie de 1 à 0: plus les indicateurs sont bas et l'économie est diversifiée, De même, plus la part des 10 premiers produits est basse, et plus le commerce de l'économie est diversifié, *: Seuls l'Argentine et le Brésil*

Source: Propres calculs basés sur tradesift et Comtrade

été enregistrés en Amérique Latine et dans les pays de la zone ASEAN.

Dans l'ensemble, les résultats concernant les inégalités et la participation au travail sont donc mitigés. Pourtant, l'écart entre les déciles les plus aisés et les plus pauvres était plus fort en Tunisie que dans toutes les autres régions. De même, les faibles taux de participation relevés chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans restent difficiles à expliquer dans un pays qui a longtemps été un modèle de croissance et qui aurait dû créer plus d'opportunités.

III.2. Perspectives économiques: une ultra-dépendance vis-à-vis des principaux partenaires commerciaux et un manque de PGF qui limite l'intégration économique

En ce qui concerne l'intégration de l'aspect économique à la « croissance inclusive » afin de renforcer les opportunités par un élargissement du champ d'application de l'économie, nous nous sommes intéressés : (i) à la diversification économique (tendances de la concentration des exportations) et (ii) aux tendances de la productivité globale du travail et des facteurs.

Tout d'abord, pour que la croissance soit inclusive, le nombre de secteurs contribuant à l'économie doit avoir augmenté avec le temps afin de créer des opportunités et de limiter les risques. Le niveau de concentration des exportations sert à mesurer la capacité de l'économie à tirer profit de son ouverture. Comme le montre le tableau n°8, la Tunisie a fait des progrès. En effet, son indice de concentration commerciale a baissé entre 2000 et 2010. Il est inférieur à la moyenne méditerranéenne et reste proche des valeurs relevées dans les pays émergents de l'ASEAN et du MERCOSUR. D'autre part, la Tunisie a considérablement diversifié sa production, la part des 10 principales marchandises exportées étant passée de 70% en 2000 à 55,9% en 2010. En outre, si la Tunisie enregistre bien une diversification de ses partenaires commerciaux, la part des 10 principaux partenaires d'exportation reste forte (plus de 80%) et est beaucoup plus élevée que dans les autre pays ou régions faisant partie de notre étude. Cette ultra-dépendance vis-à-vis des principaux partenaires commerciaux pourrait être préjudiciable à la Tunisie puisqu'elle fait non seulement planer une menace de contagion de la crise via la diminution de la demande mais limite aussi l'ouverture

Tableau 9. Tendances de la productivité, PM et économies émergentes 1990-2010

Productivité du travail (tx annuel moyen en%)				
	90-95	*95-00*	*00-05*	*05-10*
Tunisie	*0,60%*	*3,00%*	*2,40%*	*2,70%*
8 PM Médiane	*0,60%*	*1,40%*	*1,80%*	*2,20%*
Mercosur	*2,40%*	*1,60%*	*0,00%*	*1,60%*
Asean	*5,70%*	*2,30%*	*2,60%*	*2,80%*
Est, non-UE	*-9,00%*	*3,20%*	*7,50%*	*3,70%*
Tous émergents, Ref	*2,70%*	*2,50%*	*2,60%*	*2,80%*
Productivité des facteurs (tx annuel moyen en%)				
	90-95	*95-00*	*00-05*	*05-09*
Tunisie	*-1,00%*	*0,20%*	*0,00%*	*-0,20%*
8 PM Médiane	*-0,30%*	*0,20%*	*-0,10%*	*-0,40%*
Mercosur	*-0,50%*	*0,10%*	*0,80%*	*-2,20%*
Asean	*0,20%*	*0,20%*	*-0,20%*	*-0,90%*
Est, non-UE	*0,00%*	*1,10%*	*-0,80%*	*-3,70%*
Tous émergents, Ref	*0,20%*	*0,20%*	*0,00%*	*-1,40%*

Source: FEMISE

des opportunités à une plus grande partie de la population.

Enfin, la Tunisie semble avoir progressivement amélioré la productivité du travail au cours de la décennie écoulée. Elle se situe au-dessus de la valeur régionale et proche de la moyenne des pays en développement. Si cette tendance peut paraître encourageante, il ne faut pas oublier que le passage à la productivité globale des facteurs n'a pas eu lieu et donc que la forte substitution du capital au travail n'a pu être évitée.

D'une manière générale, les indicateurs de croissance inclusive qui ont été utilisés montrent que les avancées vers une meilleure intégration sont restées faibles par rapport aux attentes. Premièrement, l'écart de la part des revenus / de la consommation entre les déciles les plus riches et les plus pauvres était l'un des plus élevé. Deuxièmement, le pays présente une dépendance surprenante vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. Enfin, si l'on tient compte de l'évolution des taux de croissance depuis le processus de Barcelone, on remarque avec étonnement que la croissance tunisienne n'a pas vraiment favorisé la création d'emplois, la proportion de création étant même moindre que dans le reste de la région méditerranéenne.

IV. Politiques et mesures récentes

IV.1. La politique budgétaire

Le nouveau budget d'État 2012 a été validé fin 2011. Il prévoit une hausse annuelle des dépenses de près de 7,5% (à 22,94 milliards de dinars ou 16 milliards $) afin de financer les projets d'infrastructure nécessaires mais aussi de couvrir les coûts de la hausse des salaires dans la fonction publique (EIU).

La politique budgétaire présente naturellement des défis conséquents. L'adoption finale du budget a notamment posé quelques problèmes techniques. La procédure budgétaire exigera bientôt que chaque ministère soumette et défende son propre budget face à l'Assemblée constituante pour validation. Les articles 17, 39, 40 et 50 ont donné lieu à des débats houleux entre les membres de l'Assemblée. L'article 17 faisait plus particulièrement référence à la réduction des droits de douane sur les importations de certaines matières premières et de produits semi-finis. Il a dû être réécrit avant adoption afin de protéger les industries de pneumatiques locales. Il faut également noter que la loi budgétaire pour l'année 2012 (loi des finances) n'a pas été adoptée article par article comme à l'accoutumée mais a été débattue dans un laps de temps extrêmement court et sans réelle prise en considération du budget (Tunisie Numérique, 2011).

Il faut souligner par ailleurs que le budget d'État devrait connaître une forte croissance en 2012 avec un taux estimé à 4,5% en raison des programmes pour la création de 75 000 emplois, de la croissance annuelle de 7% des exportations de biens et de services et d'un taux d'investissement à 24% du PIB avec une hausse des investissements publics dans les infrastructures de base. La politique budgétaire devrait rester relativement expansionniste à court terme afin de soutenir le développement des dépenses dans les régions intérieures (EIU). Le ministère des Finances a indiqué que des rectifications budgétaires pourraient avoir lieu en mars 2012 (Fair Observer, 2012). Le déficit budgétaire pourrait donc passer de 5,9% du PIB en 2011 à 8,9% en 2012.

IV.2. Des initiatives tunisiennes et étrangères pour la création d'emplois ont été lancées

La formation professionnelle et l'emploi ont désormais un ministère dédié qui renvoie un message positif sur la conformité des compétences avec les besoins du secteur privé. Il faudra désormais chercher à favoriser l'intégration des TIC dans les centres de formation professionnelle après la mise en place d'un accord-cadre entre Microsoft et le ministère en février 2012 afin de valoriser l'image de la formation professionnelle en Tunisie (Tap.info, 2012). Parallè-

Encadré. Les attentes tunisiennes après les élections

L'Institut national démocratique (NDI) a mené une étude en Tunisie pour mettre à disposition des décideurs politiques toutes les informations nécessaires concernant les attentes politiques, économiques et sociales de la population au début de cette nouvelle ère.

Cette étude a souligné que (NDI, 2012):

- *La dignité économique, sociale et politique était l'un des principaux objectifs de la révolution. D'après les Tunisiens, cette dernière a permis d'acquérir de nouvelles libertés et de renforcer le pluralisme politique.*
- *Alors que la lenteur des avancées politiques est compréhensible, les Tunisiens souhaitent une amélioration économique et sociale rapide grâce à la création de nouveaux emplois, à la baisse du coût de la vie et à l'amélioration de la sécurité.*
- *L'approche démocratique de la Tunisie comprend aussi des responsabilités individuelles telles que la fiabilité des législateurs. Cependant, il semblerait que les citoyens tunisiens (notamment les femmes) manquent « d'orientations claires » qui leur permettraient de continuer à se mobiliser et à s'engager entre les élections.*
- *Au moment de l'étude, l'Assemblée nationale constituante nouvellement élue était chargé de la rédaction de la nouvelle Constitution et de la création de nouveaux emplois. Les attentes vis-à-vis de ces deux priorités sont fortes. La population réclame désormais clairement plus de transparence et de réactivité tout en affichant ses préoccupations quant à la portée des « partis politiques » depuis les élections.*

lement, le ministère du Développement régional et de la planification a été créé mais le plan quinquennal de développement proposé (2012-2016) mise sur une croissance annuelle du PIB de 6,3% ce qui semble beaucoup trop ambitieux (EIU, 2012).

Début 2012, la délégation de l'UE en Tunisie a évalué le Programme de soutien pour la modernisation de l'enseignement secondaire et le Programme d'amélioration de la formation professionnelle (MANFORM II), tous deux financés par l'Union européenne. Sans surprise, le développement du lien entre la préparation des étudiants du secteur secondaire et la formation professionnelle a été identifié comme étant l'un des éléments qui auraient pu être améliorés. Aussi, un nouveau programme intitulé « Programme d'appui à l'éducation, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et l'employabilité des jeunes diplômés » (PEFESE) et financé par l'Union européenne a été mis en place (ENPI, 2012).

Parallèlement, certaines organisations non gouvernementales tunisiennes ont pris une série de mesures visant à favoriser l'emploi et à soutenir la main d'œuvre qualifiée qui est traditionnellement la catégorie la plus sévèrement touchée par le chômage. Par exemple, l'Association internationale des experts financiers et bancaires tunisiens (AIFEBT) a lancé une plate-forme de communication qui sert d'intermédiaire entre les candidats et les employés potentiels. Cette initiative vise à aider les jeunes gens dans les activités qui ont pu être pénalisantes pour leur recherche d'emploi comme par exemple la rédaction d'un CV structuré et consistant. Un ensemble de compétences pratiques et de conseils est ainsi proposé afin d'optimiser les chances pour les jeunes de trouver un emploi (Tunisia Live, 2012).

Des projets de promotion de l'emploi sont aussi mis en place dans le cadre de coopérations entre les représentants tunisiens et les acteurs étrangers. Parmi ces initiatives, on trouve notamment le projet suisse I-SEMER lancé avec le soutien de partenaires tunisiens et qui concerne les emplois et les PME en milieu rural. Le projet en question est l'une des premières formes de soutien opérationnel dans les régions vulnérables après les révolutions et vise à créer 10 000 emplois au cours des 3 prochaines années pour les jeunes qui se trouvent dans les gouvernorats défavorisés. Entre juillet et novembre 2011 (phase pilote), 35 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement pour créer 266 emplois potentiels (SDC, 2011).

IV.3. Des mesures d'urgence pour le pouvoir d'achat

Le ministre du Commerce a annoncé la mise en place de mesures d'urgence afin de préserver le niveau des prix nationaux et l'approvisionnement tout en préservant le pouvoir d'achat des citoyens. Grâce à un accord passé avec la Chambre nationale des hypermarchés et supermarchés, le prix du kilo de viande de bœuf a été fixé à 14 dinars, celui de la viande de bœuf avec os à 10 dinars et le prix du kilo de viande de mouton à 14,5 dinars. Il a été convenu que les supermarchés réduiraient leur marge bénéficiaire de 50% sur les produits tels que les œufs, les dérivés du poulet, les yaourts et les huiles végétales (Ministère de l'Industrie et du Commerce, 2012).

IV.4. Des mesures pour favoriser les investissements

Un certain nombre de mesures visant à faciliter les procédures administratives et soutenir les investissements ont été mises en place fin 2011. L'exonération des entreprises exportatrices sur les revenus et les bénéfices dérivés des exportations a été étendue jusqu'au 31 décembre 2012. En outre, le quota autorisé pour l'année financière 2011 est passé de 30% à 50%.

D'autre part, pour les entreprises durement touchées par les événements de 2011, les autorités ont indiqué que la dépréciation des actifs immobilisés pourrait être portée à un taux exceptionnel de 33,33% (les taux oscillant habituellement entre 5% et 33,33%). De même, les cotisations sociales des employeurs n'auront pas à être payées en intégralité mais les autorités assureront seulement une prise en charge à hauteur de 50%. Parallèlement, une avance de 100% sur les taxes pourra être obtenue sans audit fiscal préalable. Enfin, une exonération de la taxe sur la formation professionnelle et le fonds de contribution des employés pour le logement pourrait être attribuée pour une durée indéterminée aux entreprises implantées dans l'espace de développement régional (Deloitte, 2011).

IV.5. Le soutien de la politique monétaire pour la stabilisation du taux de change et l'amélioration de la situation des investissements

En 2011, la Banque centrale de Tunisie a souligné l'importance de la maîtrise de la situation sociale et de la sécurité pour favoriser la reprise économique. Pour l'instant, l'élection du nouveau gouvernement n'a pas encore réussi à rassurer les investisseurs nationaux et internationaux (Nuqudy, 2012). Il faut rappeler que la politique monétaire a permis d'entretenir les liquidités du système bancaire avec une allocation budgétaire supplémentaire de 14% fin 2011 (Nuqudy, 2012). En septembre 2011, le taux principal de la Banque centrale de Tunisie a été abaissé à 3,5% afin de relancer l'activité économique et les investissements. Lors d'une première réunion le 15 février, le Comité directeur a décidé de ne pas rectifier la valeur du taux principal et a plutôt cherché à rassurer les investisseurs tout en

Tableau 10. Indicateurs monétaires clés

	2010	2011	2012	2013
Taux de change TD / € (av)	1.90	1.96	1.91	1.90
Taux de change effectif réel, (moyenne; basée sur l'IPC, 1997 = 100)	79.24	77.87	82.07	83.16
Parité du pouvoir d'achat TD / US $ (av)	0.70	0.72	0.74	0.74
Croissance de la masse monétaire (M2) (%)	11.3	9.5	8.9	7.5
Croissance du crédit domestique (%)	16.1	14.9	7.3	11.7
Taux des dépôts (moyenne;%)	2.4	2.3	2.4	2.5
Taux du marché monétaire (moyenne;%)	4.4	4.0	4.1	4.3

Source: EIU, estimations pour 2012, 2013

Encadré. Rétrospective: Contraintes et erreurs potentielles dans la mise en œuvre de la politique monétaire en 2011

À l'échelle internationale, les politiques monétaires non conventionnelles naissent des impératifs de réactivité face aux risques de déflation. La modération de ces risques facilite la détente des banques centrales et la politique monétaire grâce à une réduction des taux d'intérêt. En Tunisie, la situation semble pourtant être inversée: il y a un problème de stagflation et non de déflation c'est-à-dire un contexte particulier de croissance faible associée à un taux d'inflation élevé.

Plusieurs mesures «nouvelle génération» dignes d'intérêt ont donc été prises en 2011.

Tout d'abord, le taux de réserves obligatoires a été réduit de manière inédite à trois reprises: une première fois en février 2011 (baisse de 2,5 points de pourcentage sur les dépôts en circulation et de 0,5 point sur les certificats de dépôt en circulation), une deuxième fois en mars 2011 (baisse de 5 points de pourcentage sur les dépôts en circulation) et une troisième fois en mai 2011 (de 3%, soit une réduction cumulée de 12,5% à seulement 2%).

Deuxièmement, on relève une baisse cumulée de 100 points de base du taux directeur qui est passé de 4,5% à 3,5%.

Pourtant, malgré ces mesures, les prêts bancaires aux secteurs de production (non individuels) n'ont pas réellement augmenté et les banques ont continué à avoir recours au refinancement hebdomadaire à la BCT. En d'autres termes, il semblerait que les mesures adoptées jusqu'ici aient clairement servi à canaliser les liquidités supplémentaires nécessaires à l'approvisionnement des prêts non productifs (PNP) des banques tunisiennes.

Les réductions sans précédent du taux directeur et du taux des réserves obligatoires auraient dû mettre en avant les liquidités bancaires sans que la BCT ait à nouveau besoin d'intervenir. En effet, même si les liquidités supplémentaires ont jusqu'ici permis de contourner le risque de réduction des capacités du secteur bancaire, la monétisation est clairement devenue insuffisante. Ainsi, au cours des trois derniers trimestres de 2011, des tensions évidentes autour des liquidités bancaires ont réapparu et ont contraint la Banque centrale d'intervenir à nouveau massivement sur le marché monétaire avec 3 673 millions de dinars tunisiens en décembre 2011. Cette stratégie a alors alimenté les pressions inflationnistes déjà favorisées en Tunisie par les canaux de transmission monétaire et un contrôle inadapté des liquidités bancaires.

En réalité, il faut garder à l'esprit qu'en Tunisie, les investissements ne sont pas vraiment flexibles voire totalement rigides vis-à-vis du taux de la BCT. À l'inverse, les investissements se montrent plus souples par rapport à d'autres fondamentaux déterminants tels que les activités commerciales, les investissements et même l'environnement règlementaire. En effet, la faible gouvernance accordée à la Tunisie répond essentiellement au manque d'accès aux crédits bancaires par les opérateurs. Parallèlement, la règlementation actuelle limite le taux requis des bénéfices sur l'épargne à la valeur du taux mensuel moyen du marché monétaire (TMM) moins 2 points de pourcentage. En d'autres termes, tout déclin du TMM entraîne inévitablement une chute du rendement de l'épargne et donc des taux d'intérêt négatifs. De plus, le «désarmement» de la politique monétaire dans le seul but de relancer les prêts non productifs sans exercer d'influence majeure sur la croissance ne pourra que créer une inflation monétaire et une forte dépréciation du dinar, une tendance qui a pu être vérifiée récemment face à l'euro. Dans l'ensemble, il s'agit là d'une explication supplémentaire de la dégradation du compte courant et du déficit commercial tunisiens, outre les facteurs structurels et cycliques de la période post-révolutionnaire.

Source: Sami Mouley (2012)

Graphique 7. Hausse des richesses VS chûte dans le bien-être

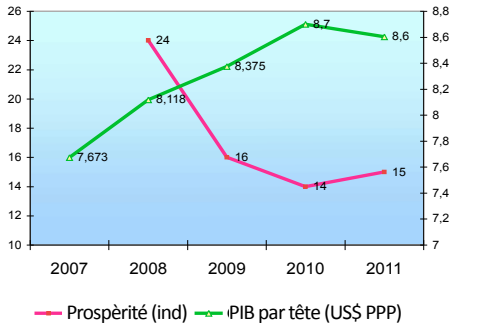

Source : Gallup (2012) ind. prospèrité, EIU (2012) pour PIB

surveillant les tendances des prix et en recommandant un renforcement du contrôle des canaux de distribution. La Banque centrale pourrait poursuivre sa politique monétaire flexible tout au long de l'année afin de stimuler l'économie nationale et d'entretenir le niveau des liquidités pour soutenir les prêts bancaires (EIU). Le 27 juin, la BCT a réitéré sa décision de ne pas modifier le taux principal. En août, le taux a finalement été augmenté à 3,75% afin de lutter la hausse de l'inflation, une mesure qui pourrait être renouvelée fin octobre.

La monnaie nationale a fait preuve de résistance toute l'année. Jusqu'ici, les autorités avaient utilisé les réserves de change pour protéger la monnaie mais l'instabilité pourrait potentiellement peser sur la valeur du dinar (EIU). Parallèlement, le dinar étant indexé sur plusieurs monnaies (principalement l'euro), l'évolution potentiellement négative de l'UE pourrait avoir une influence sur sa valeur. À partir de 2012 et au-delà, le dinar devrait se renforcer par rapport à l'euro mais s'affaiblir vis-à-vis du dollar. Il faut néanmoins préciser que le gouverneur de la BCT a été licencié à la fin du mois de juin, une situation qui pourrait réduire l'indépendance de la Banque centrale essentielle à la stabilité macroéconomique (The Globe and Mail, 2012).

V. Recommandations: améliorer la «qualité» de la croissance

Se focaliser exclusivement sur la croissance en Tunisie serait une erreur. En dépit des taux de croissance économique remarquables relevés au cours de la décennie écoulée et malgré une hausse continue du PIB par habitant, la vie des Tunisiens s'est progressivement dégradée ce qui a entraîné une révolution. Selon Gallup (2012), ces dernières années, de moins en moins de Tunisiens ont « prospéré » malgré la hausse simultanée du PIB. Entre 2008 et 2011, le PIB par habitant a enregistré une hausse de 12,1% tandis que l'indice de prospérité tunisien a reculé de 37,5%. Cela vient donc confirmer l'opinion publique générale selon laquelle les Tunisiens ne bénéficieraient pas du succès économique national à parts égales.

La Tunisie devrait s'engager dans une nouvelle voie. L'adoption d'une nouvelle stratégie économique innovante est nécessaire pour affronter différents défis tels que le taux de chômage extrêmement élevé chez les jeunes, l'accroissement des inégalités de revenus, les investissements insuffisants dans le secteur privé et les importantes disparités régionales. Tout en gardant à l'esprit l'évolution de l'économie tunisienne, les recommandations suivantes devraient être mises en œuvre.

V.1. Assurer la stabilité politique

Tout d'abord, la stabilité politique est un prérequis essentiel. Les problèmes économiques tunisiens sont liés à la volonté politique. Des ressources sont disponibles mais le gouvernement doit renforcer les méthodes de travail (FairObserver, 2012). Jusqu'à présent, le processus de transition a évolué et trois commissions indépendantes ont été mises en place pour organiser les réformes politiques et enquêter sur les cas d'abus de pouvoir, la corruption, etc. Les élections du 23 octobre 2011 ont été organisées conformément au processus électoral. L'Assemble constituante et le nouveau gouvernement en place doivent assurer une seconde période de transition sur plus d'un an avant l'adoption d'une nouvelle Constitution. C'est seulement à partir de là que le gouvernement pourra mener une « politique durable » (Banque africaine de développement, 2012). Pour l'heure, il doit s'efforcer de rassurer les citoyens, les investisseurs et les organisations tout en mettant suffisamment en

avant les initiatives prises. Cela est d'autant plus vrai que le récent licenciement du gouverneur de la BCT exige un renforcement de la crédibilité de la Tunisie sur la scène internationale.

V.2. Une création d'emplois durable et un renforcement du commerce, des investissements et de l'éducation

Deuxièmement, pour faire face au chômage, le pays a besoin d'un processus de création d'emplois durable qui repose sur un secteur privé compétitif. Parallèlement, les autorités doivent favoriser l'entreprenariat et les investissements. Jusqu'ici, la contribution des investissements privés est restée faible, l'ancien régime ayant appliqué un programme politique axé sur l'économie privé. De même, à ce jour, la plupart des opportunités d'emploi du secteur privé sont destinées aux travailleurs non qualifiés. Comme le souligne Achy (2011), dans le tourisme, seuls 8% des postes sont destinés à des personnes ayant suivi un cursus universitaire. Des changements structurels sont indéniablement nécessaires pour parvenir à un modèle dépourvu de toute ambition politique. Pourtant, certaines initiatives récemment mises en place telles que I-SEMER semblent favoriser la création d'emplois dans le secteur privé. Grâce à des micro-prêts, elles peuvent concerner directement les jeunes chômeurs et faciliter la création de micro-entreprises. Elles permettent également de renforcer les compétences des jeunes développeurs, de les accompagner dans le déploiement de leurs activités et de se focaliser sur un certain nombre d'emplois et d'innovations qui peuvent en découler (SDC, 2011).

En outre, la Tunisie doit chercher à renforcer et promouvoir son potentiel commercial et d'investissement. Les IDE doivent indéniablement avoir un rôle majeur dans le processus de développement. Ils peuvent non seulement avoir un impact positif sur la croissance économique mais également améliorer la création d'emplois grâce aux répercussions sur la productivité et les conditions de travail dans les entreprises tunisiennes (OIT, 2011). Toutefois, comme le souligne la Banque africaine de développement (2012), les entreprises tunisiennes considèrent certains aspects de l'environnement commercial comme des contraintes. Parmi ces contraintes figurent notamment les problématiques liées aux services publics dédiés aux entreprises, au développement commercial et aux procédures opérationnelles, les périodes de disponibilité des terrains industriels, la gestion du marché opérationnel ou la faible intégration globale de l'économie terrestre. La Tunisie a perdu 8 places au classement du Rapport de la compétitivité mondiale (40ème place au niveau mondial). Les activités commerciales et les investissements ont été touchés par les événements de 2011 et la politique économique peu claire du gouvernement. Par conséquent, une position claire doit être adoptée afin d'aboutir à plus de transparence dans la gouvernance et les bonnes pratiques et d'encourager les investissements. Les mesures annoncées en fin d'année 2011 visant à renforcer les investissements peuvent être une première étape.

En Tunisie, les habitants du Nord-Est (Tunis, Ariana et Ben Arous) bénéficient d'un meilleur accès à l'emploi que les diplômés des régions Nord-Ouest et Centre-Ouest (Ben Halima et al. 2010). Concernant le problème des disparités régionales à résoudre, le développement d'une stratégie globale promouvant l'égalité dans l'accès aux services de base tels que l'éducation et la santé dans les régions est indispensable (Achy, 2011). Une main d'œuvre qualifiée est nécessaire à la fois dans les zones urbaines et rurales pour que le pays renforce sa productivité et bénéficie de prix plus bas. Les jeunes doivent se préparer à devenir « proactifs en apprenant par la pratique et en développant des compétences sur lesquelles ils peuvent miser » (Tunisia Live).

D'une manière générale, la politique de croissance et de développement proposée par les nouvelles autorités doit se focaliser sur l'amélioration de l'éducation, notamment son aptitude à inciter les

individus qualifiés à innover. Un facteur externe comme la politique d'éducation peut avoir autant d'impact sur les inégalités et l'emploi que sur la croissance elle-même et contribuer à l'inversion de la courbe croissance-inégalités (Tsakas, 2012). L'enquête PISA sur l'éducation dans les pays de l'OCDE place la Tunisie parmi les derniers de son classement. Le nouveau gouvernement devra remédier au décalage entre l'emploi et l'éducation et une approche axée sur les compétences dans des secteurs présentant un potentiel de croissance pourrait être adopté afin de déterminer les ajouts nécessaires en termes d'enseignement général et de formation. On pourrait notamment songer à la mise en place d'un socle commun de compétences de base liées à la création d'entreprises et à la gestion qui permettraient d'améliorer la « qualité » de la population active jeune et de moderniser progressivement l'infrastructure économique.

V.3. Le rôle de la communauté internationale

Enfin, quel est le rôle de la communauté internationale ? Elle pourrait, au même titre que les pays de l'UE voisins, proposer son aide. Une aide financière directe semble difficile dans la mesure où l'Europe traverse sa propre crise. Cependant, des initiatives concrètes pour assurer la transition vers la démocratie pourraient par exemple être déployées via un soutien aux organisations de la société civile. L'UE pourrait également attribuer prochainement à la Tunisie le « statut avancé » au vu des réformes politiques en cours. En outre, la Banque mondiale a prêté 500 millions de dollars (prêt pour la politique de développement) pour soutenir le budget tunisien. Il reste néanmoins à voir si l'aide financière des organisations internationales mérite d'être mise sur la table comme option continue. Enfin, les relations politiques et économiques avec les pays du Golfe et la région arabe au sens large pourraient être approfondies.

Comme l'indique Gallup (2011), les partenaires internationaux de la Tunisie pourraient canaliser les investissements en améliorant les secteurs des infrastructures internationales, de la santé et du logement. Ces opportunités permettraient non seulement d'investir dans le développement économique tunisien mais aussi d'améliorer les conditions de vie de la population. Les médias font également partie des secteurs dans lesquels il serait intéressant d'investir. Ces investissements pourraient se faire dans un environnement désormais plus ouvert et libre puisque le contrôle de l'État et la censure risquent moins de réglementer ou politiser les investissements médiatiques pour la télévision et la radio. D'autre part, le secteur privé des pays du Golfe pourrait également être un élément fondamental. En gardant à l'esprit que plus de 20% de la main d'œuvre tunisienne travaille dans l'agriculture, les pays du CCG confrontés à des enjeux de ressources alimentaires devraient approfondir leurs relations commerciales avec la Tunisie qui bénéficierait ainsi d'un investissement durable pour la transition vers la démocratie.

Parallèlement, les organisations internationales peuvent elles aussi être déterminantes: alors que le suivi des tendances du PIB est important, elles devraient investir dans des outils plus performants afin d'évaluer l'impact des politiques et des initiatives et de tester dans quelle mesure les politiques macroéconomiques ont aussi une influence sur le micro-niveau du citoyen. Enfin, la participation des partenaires internationaux, qu'ils soient de l'UE, des États-Unis ou de la région est essentielle. En effet, ils ont là l'opportunité « de renforcer leur crédibilité en tant que partenaires du peuple » plutôt que comme alliés des anciens régimes (GallupCenter, 2011). S'ils y parviennent les relations commerciales et d'investissement pourraient être approfondies et bénéfiques pour tous.

Bibliographie:

Achy, Lahcen (2011), "Tunisia's Economic Challenges", Carnegie Paper, December.

AhramOnline (2012), "Trial of Tunisian TV chief who aired 'Persepolis' postponed", January 24th.

African Development Bank (2012), "Tunisia Interim Country Strategy Paper 2012 – 2013", February.

Blanc, Frédéric (2011), "Employment Perspective in the Mediterranean" In «Tomorrow, the Mediterranean: Scenarios and Projections for 2030» (69–108). Paris: IPEMED.

Deloitte (2011), "Tunisia: Measures introduced to encourage investment", October 28th.

Economist Intelligence Unit (EIU) (2012) Country Forecast: Tunisia. The Economist Intelligence Unit: United Kingdom. Various issues.

ENPI (2012), "Tunisia: EU helps improve the link between education and employment", February 14th.

FairObserver (2012), "Post-Revolution Tunisia: Still Waiting for its Economic Recovery", February 27th.

FEMISE (2012), "The Trade creation effect of Immigrants: Characterising Socioeconomic opportunities arising from linkages between People´s and Goods´ flows inside the MENA region", Research Project FEM 34-01.

Gallup (2011), "Tunisia: Analyzing the Dawn of the Arab Spring".

Gallup (2012), "Nearly One in Four Worldwide Thriving", April 10th.

International Labour Organization (ILO) (2011), "Tunisia: A New Social Contract for Fair and Equitable Growth", March 28th.

Ministère de l'Industrie et du Commerce (2011), "Les prix des produits subventionnés restent inchangés", October 28th.

Ministère de l'Industrie et du Commerce (2012), "Mesures urgentes pour préserver le niveau des prix", February 22nd.

National Democratic Institute (NDI) (2012), "Revolution to reform: Citizen Expectations on the one-year Anniversary of the Tunisian Uprising", Findings from Focus Groups in Tunisia, Conducted December 7 - 17, 2011

Northafricaunited (2012), "Tunisia: 2011, one year to forget about the economic performance!", January 2nd.

Nuqudy (2012), "Tunisia Central Bank Worried About Economy", February 14th.

PSL (2012), "Tunisie: Bas les pattes de l'UGTT !", February 24th.

Reuters (2012), "Tunisian debt insurance costs rise amid investor unease", Reuters Africa, July 16th.

SDC (2011), "Swiss initiative for jobs and rural micro and small enterprises: Job creation in disadvantaged regions of Tunisia".

Tap.info (2012), "Boosting Integration of ICTs in vocational training centres", March 3rd.

The Globe and Mail (2012), "Tunisia pays price for sacking central banker", July 23rd.

Tsakas, Constantin (2012), "Development in the Southern Mediterranean Countries after the revolutions: Social equity and employment challenges", Casa Árabe-Instituto Internacional de Estudios Árabes y del Mundo Musulmán, forthcoming.

TunisiaLive (2011), "Tunisians Suffering from Rising Inflation", November 21st.

TunisieNumerique (2011), "Assemblée nationale Constituante: Adoption du budget d'Etat et de la loi des finances 2012", December 30th.

WorldPolicy (2012), "Tunisia: After the Revolution", January 18th.

TURQUIE : Une reprise économique fulgurante ternie par un environnement extérieur incertain

Introduction

La situation de la Turquie étant beaucoup plus favorable que dans la plupart des autres économies émergentes lors de l'entrée dans la crise mondiale (cf. le dernier profil pays), la reprise après l'effondrement de 2008 a été fulgurante. En effet, en 2011, la croissance est restée forte à 8,5% et a été accompagnée d'une création d'emplois qui a fait chuter le chômage à moins de 10%, un seuil qui n'avait jamais été atteint avant la crise. Ce résultat est dû en grande partie à la demande nationale qui a été soutenue par des taux d'intérêt historiquement bas et d'importantes entrées de capitaux à court terme. Néanmoins, cette forte croissance a été marquée par une dégradation du compte courant turc et une envolée de l'inflation. Depuis mi-2011, le ralentissement économique a permis de réduire ces déséquilibres extérieurs et nationaux. Toutefois, des résultats plus pondérés sont attendus en 2012. Les prévisions sont les suivantes :

√ L'économie turque a progressé de 8,5% en 2011 mais ce taux devrait redescendre à 2-3% en 2012 en raison du ralentissement économique mondial.

√ Parallèlement à la reprise de la croissance, le chômage est passé en dessous du taux récurrent de 10% en 2011.

√ En 2011, l'inflation est retombée à 6,5% mais elle devrait être de près de 10% en 2012 du fait de la dépréciation de la livre turque et de la hausse des prix de l'énergie.

√ Le compte courant est passé de 11,7% du PIB en 2010 à 8,8% en 2011 et devrait enregistrer une valeur similaire en 2012, reflétant ainsi le ralentissement de la demande nationale en biens importés mais également celui des marchés d'exportation turcs.

√ La Turquie a affiché des résultats budgétaires extrêmement solides en 2011 avec un déficit fiscal atteignant 1,4% du PIB. En 2012, ce dernier devrait être de 2% du PIB en raison d'une activité économique plus modérée.

√ Des réformes structurelles sont nécessaires afin de réduire le déficit du compte courant notamment le renforcement de la compétitivité, la modification de la composition des flux de capitaux et l'amélioration de l'autonomie énergétique.

Ce profil pays évalue la situation économique actuelle ainsi que les perspectives d'avenir en Turquie.

I. Le secteur réel et l'évolution de l'inflation

Alors que certaines économies sud-méditerranéennes ont continué à lutter l'an dernier avec les changements politiques en cours, la Turquie a poursuivi sa reprise économique rapide. Cette évolution positive forte devrait pourtant être freinée par le ralentissement économique mondial.

I.1. Une reprise forte qui s'est poursuivie en 2011 mais qui devrait être plus modérée en 2012

Comme le précise le rapport de l'an dernier, la récession économique a été de courte durée en Turquie et des signes forts de reprise étaient déjà perceptibles dès 2010. En effet, l'économie turque a progressé de 8% en 2011, une valeur légèrement inférieure au taux de 9% relevé l'année précédente (schéma n°1a). La croissance a principalement été favorisée par la demande nationale, notamment par la consommation privée (+7,7%) et les investissements (+18%) qui représentaient respectivement 2/3 et la moitié de la croissance du PIB. En outre, la contribution du secteur extérieur a été négative, une situation qui reflète une croissance forte des importations (+10,6%) nettement supérieure à celle des exportations (+6,5%).

Cette reprise impressionnante a été plus modérée au premier trimestre 2012, la croissance étant de 3,2% en année glissante contre 12% l'année dernière. Le déclin est révélateur de la dégradation des effets de base et des conditions économiques mondiales - notamment dans la zone euro – ain-

Graphique 1a. Contribution à la croissance du PIB (%)

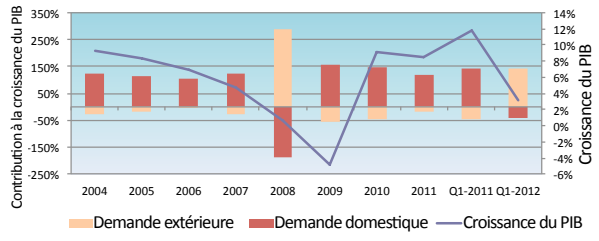

Source: Calculs de l'auteur basés sur données Turkstat

Figure 1b. Sectoral growth rates (%)

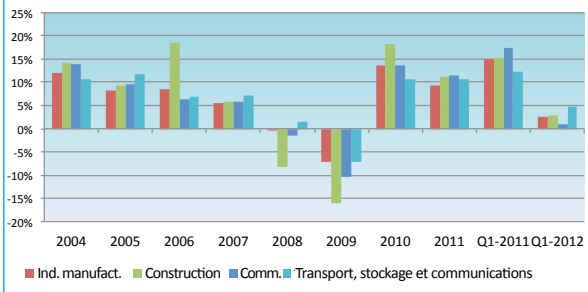

Source: Calculs de l'auteur basés sur données Turkstat

si que du durcissement de la politique monétaire (entamé en octobre 2011) afin d'éviter une aggravation de la dépréciation monétaire apparue en 2011. Toutefois, les vecteurs de croissance ont suivi une tendance inverse : la demande extérieure (avec des exportations en hausse de 13% et des importations en baisse de 5%) a favorisé la croissance globale tandis que la demande nationale a reculé (-1,3%) en raison d'une croissance stationnaire de la consommation privée en année glissante. Les indicateurs à court terme suggèrent que le ralentissement de l'activité économique pourrait se poursuivre au deuxième trimestre 2012, les consommateurs ayant continué à réduire leurs dépenses et l'intérêt des investisseurs ayant stagné.

Au niveau de la production, la croissance repose sur une assise de plus en plus large. L'activité s'est notamment intensifiée dans les secteurs des biens et services non exportables de la vente en gros et au détail, du bâtiment et des transports – qui ont tous enregistré des taux de croissance à deux chiffres en 2011 – et, dans une moindre mesure, dans la finance, l'immobilier et le tourisme (schéma n°2). Toutefois, les autres secteurs marchands tels que la fabrication affichent un taux de croissance robuste de 9,4%, même si celui-ci est en recul par rapport au taux de 13% relevé l'an dernier. La croissance de l'agriculture a été multipliée par deux en passant à 5% contre 2,5% précédemment.

Au premier trimestre 2012, la croissance a été ralentie dans la plupart des secteurs (avec une hausse de 7% dans l'immobilier et une hausse d'environ 5% dans la finance et les transports). La croissance a été divisée par 5 par rapport à l'an dernier en chutant à moins de 3%. En mai 2012, la Turquie a adopté un nouvel programme d'investissements incitatifs avec des mesures visant à encourager le recours aux technologies avancées. Ce programme divise la Turquie en 6 régions. Chacune de ces régions percevra un montant variable de primes en fonction de son niveau de développement afin de répondre aux différences socio-économiques locales.

Au regard des conditions financières et économiques mondiales, la croissance devrait chuter à 3% en 2012. Les probabilités d'un tel scénario dépendent de la gravité et de la durée de la récession internationale ainsi que de la crise de la dette souveraine dans la zone euro. À plus long terme, la Turquie devra s'efforcer d'assurer une meilleure convergence des revenus. Gönenç et Rawdanowicz (2010) montrent que, même si l'écart en termes de revenus par rapport à la moyenne haute des pays de l'OCDE s'est considérablement réduit depuis 2001 (essentiellement grâce à la croissance de la productivité du travail, qui était parmi les plus fortes au sein de l'OCDE), la Turquie est le pays qui a le niveau de PIB par habitant le plus faible.

I.2. Des résultats extrêmement positifs en termes d'emploi en 2011

Parallèlement à la reprise de la croissance, le chômage est passé d'un taux de 12% en 2010 à moins de 10% en 2011, un seuil qui n'avait jamais été atteint avant la crise. Le chômage est en recul aussi bien chez les hommes (9,2% contre 12% l'an dernier) que chez les femmes (11,3% contre 11,4% l'an dernier).

Graphique 2. Chômage par genre (%)

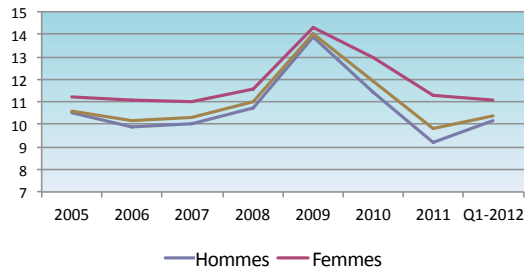

Source: Turkish Statistical Institute.

Graphique 3. Rang «Global Competitiveness Index»

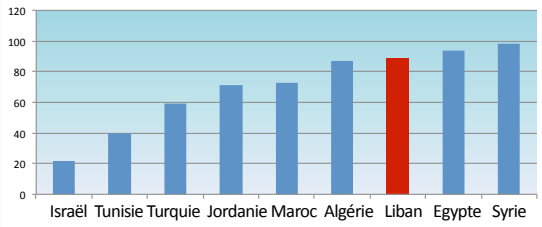

Source: World Economic Forum

Ces améliorations semblent pourtant s'être interrompues puisque le chômage masculin est passé de 10,2% à 10,4% au premier trimestre 2012. En outre, le chômage en milieu urbain et rural a également reculé en 2011. En milieu urbain il est notamment passé de 14% à 12% en 2011. Le chômage en milieu rural (qui est deux fois moins important que dans les zones urbaines) est désormais inférieur au seuil de 5,8% relevé avant la crise. Au premier trimestre 2012, le chômage en milieu rural a été beaucoup plus marqué avec un taux de 7%.

Outre la croissance économique, la résistance de l'emploi face à la crise est due en grande partie aux initiatives incitatives pro-emploi mises en place en 2008 par le gouvernement et qui ont favorisé la création d'emplois (OCDE/ OIT, 2011). Ces mesures visaient à réduire les coûts non salariaux du travail et ont encouragé le recrutement de travailleurs, amélioré l'emploi dans des secteurs autres que l'agriculture et permis de réduire le travail informel. Parmi ces mesures figuraient notamment :

- √ une réduction générale de la contribution à la sécurité sociale ;
- √ une baisse ciblée des charges pour faciliter l'emploi des jeunes, des femmes et des chômeurs de longue durée ;
- √ des réductions pour les travailleurs en formation ou impliqués dans la recherche et le développement et ;
- √ une baisse significative des taxes sur la sécurité sociale, de l'impôt sur les entreprises et de la TVA pour les entreprises investissant dans les régions les moins développées.

Le marché du travail est confronté à de nombreux problèmes et rigidités. Premièrement, la Turquie a de très loin le taux d'emploi le plus faible (44,3% de la population en activité) de tous les pays de l'OCDE (66,1% de personnes en activité en moyenne) et se trouve à plus de 10% de la Hongrie, le deuxième pays ayant le taux le plus faible, avec 55,4% (OCDE, 2011). Deuxièmement, la création d'emplois est limitée par les coûts du travail (même au sein du secteur informel qui concentre près de la moitié des emplois) qui sont beaucoup plus élevés que dans la plupart des autres pays et brident la compétitivité de la Turquie en matière de produits à forte intensité de main d'œuvre. Troisièmement, la rigidité de la protection de l'emploi – en particulier le coût extrêmement élevé du licenciement des travailleurs permanents et les indemnités qui sont parmi les plus élevées au sein de l'OCDE et dans le monde – est également un frein à la création d'emplois.

À cet égard, une nouvelle stratégie nationale pour l'emploi est mise en œuvre afin de s'assurer que les principales carences du cadre réglementaire actuel soient bien identifiées. Une réforme des indemnités de licenciement est notamment en préparation afin de rendre les contrats à durée indéterminée plus flexibles et un projet de loi de libéralisation du travail temporaire a été soumis aux partenaires sociaux pour être débattu (OCDE, 2012).

I.3. Une inflation en recul en 2011 mais encore trop élevée par rapport aux objectifs

L'inflation est passée de 10% en 2010 à 6,5% en 2011 mais reste toutefois au-dessus de l'objec-

Graphique 4. Mesures de l'inflation, 2005-2012

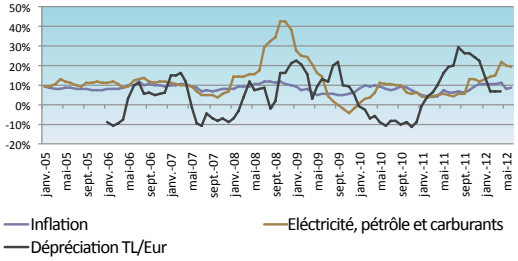

Source: Calculs de l'auteur sur données CBRT

tif officiel de 5% (avec une marge tolérée de ± 2 points de pourcentage). Elle a toutefois commencé à s'accélérer depuis mai 2011 et a atteint 10% au premier semestre 2012. Les pressions inflationnistes sont essentiellement dues à la dépréciation de la livre turque au cours de la deuxième moitié de 2011. La Banque centrale de la République de Turquie (BCRT) estime que la hausse des prix des importations (exprimés en devises étrangères) - notamment dans le secteur de l'énergie – et la forte dépréciation nominale ont entraîné jusqu'à 5% de hausse du pourcentage de l'inflation fin 2011. En outre, l'ajustement des prix de l'électricité, de l'énergie et du tabac ont provoqué une hausse des prix nationaux du carburant à hauteur de 17,3% au cours de la première moitié de 2012 contre moins de 5% il y a un an (schéma n°4).

Selon la BCRT, l'inflation sous-jacente a également augmenté pour atteindre 10% en 2011, nettement au-dessus des moyennes traditionnellement enregistrées en raison de l'impact décalé de la dépréciation de la livre turque. De plus, la hausse des prix de base a eu des répercussions sur toutes les autres sous-catégories. Toutefois, la dépréciation s'estompant progressivement et la politique monétaire ayant été durcie, l'inflation sous-jacente a commencé à reculer pour atteindre 7,4% en juin 2012. Grâce à des effets de base positifs, au ralentissement économique et à la baisse du prix des marchandises, l'inflation est retombée à une valeur à un seul chiffre au cours des mois écoulés et devrait continuer à baisser dans les mois à venir. Elle devrait toutefois rester plus forte que l'inflation annuelle de 2011. Le FMI prévoit une inflation annuelle proche de 10,6% en 2012.

II. La croissance forte accentue le compte courant

Le compte courant de la Turquie reste élevé et devrait continuer de l'être à l'avenir, une situation qui s'avère extrêmement préoccupante. La structure de son financement, qui était presque entièrement à long terme avant la crise mondiale, s'est considérablement détériorée en 2010 avec une résurgence des investissements à court terme. L'économie est donc restée particulièrement vulnérable face aux changements dans l'approche des investissements et face à la volatilité des marchés de capitaux.

II.1 Un accroissement de la demande en importations qui aggrave le déficit du compte courant

Le déficit de la balance commerciale turque est passé de 7,7% du PIB en 2010 à 11,5% en 2011. Cette dégradation est due à l'accroissement des importations (passées de 24% à 30% du PIB) favorisées par une demande nationale forte et à des importations de pétrole plus coûteuses (7% du PIB en 2011 contre 5% un an plus tôt). Parallèlement, les exportations sont passées de 16,5% à 18,5% du PIB seulement. Cela a aggravé la situation de la balance courante qui est passée de 6,4% à près de 10% du PIB, une hausse qui a été en partie atténuée par un léger excédent dans le domaine des services (+0,2% du PIB) lié à des recettes touristiques plus importantes (schéma n°5). Au vu de l'important déficit de la balance courante turque, l'agence de notation Fitch Ratings a dégradé la note de crédit de la Turquie à BB+ en novembre 2011, faisant ainsi passer les perspectives d'un niveau positif à stable.

Cependant, en raison d'une livre turque plus faible et d'une croissance ralentie, la progression de la demande nationale en produits étrangers a été plus marginale au premier trimestre 2012 (en hausse de 0,5% seulement contre 46% l'an dernier). Les exportations ayant augmenté (+13% contre 19% l'an dernier), le déficit commercial est passé de 11% du PIB l'an dernier à 9%. Il faut également souligner que l'impact du ralentissement

Graphique 5. Finances extérieures (% du PIB)

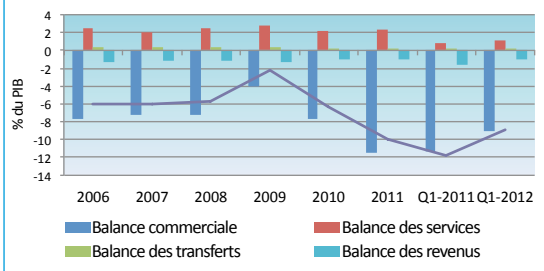

Source: Calculs de l'auteur sur données CBRT

Graphique 6. Composition géogr. des exports (% du total)

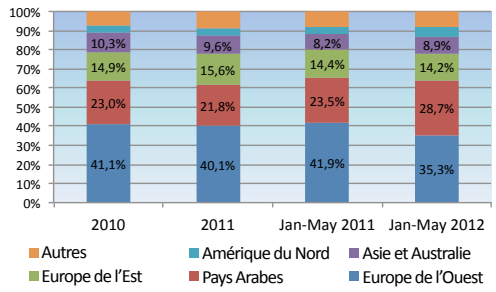

Source: Calculs de l'auteur sur données Turkstat

économique européen a d'ores et déjà été ressenti, la part des exportations vers l'Europe ayant reculé de 41% à 35% du total des exportations. Ce recul a toutefois été compensé par un accroissement des exportations vers les pays non-européens, notamment les pays arabes, grâce à une livre plus compétitive (schéma n°6).

Un accroissement de l'excédent du secteur des services dû à une hausse des recettes touristiques (passées de 2,8% à 3% du PIB) et une baisse du déficit de la balance des revenus (1,1% du PIB contre 1,5% précédemment) ont permis de réduire le déficit du compte courant qui atteint 8,8% du PIB contre 11,7% auparavant. Les besoins de la Turquie en financement extérieur restent importants à court terme. Ils sont estimés à 150 milliards $ en 2012 ou 18,2% du PIB (OCDE, 2012). Compte tenu du ralentissement de la croissance et de la chute des prix de l'énergie, la balance courante devrait continuer à décliner dans les mois à venir, même si les conditions économiques extérieures (en particulier en Europe) pourraient rendre le maintien de la demande en exportations difficile. Les résultats dépendront essentiellement de la capacité de la Turquie à mieux diversifier ses marchés d'exportation. Le compte courant devrait reculer à 8,8% du PIB en 2012, des proportions qui restent extrêmement préoccupantes et qui exposent la monnaie nationale à une perte de confiance soudaine des investisseurs.

Rawdanowicz (2010) a mené des simulations afin de démontrer qu'une forte croissance de la demande n'était pas compatible avec de faibles déficits du compte courant et de la dette extérieure compte tenu de la structure actuelle de l'économie turque. Cela sous-entend que la croissance excessive des déséquilibres extérieurs pourrait engendrer des fuites de capitaux et qu'une modification du taux de change et/ou de la demande extérieure est susceptible, à son tour, de menacer la stabilité macroéconomique et financière.

Face à l'importante dégradation de la balance extérieure, les autorités turques ont récemment pris quelques initiatives structurelles (OCDE, 2012). En juin 2012, une loi de soutien à l'épargne privée à long terme a été adoptée afin d'encourager cette dernière et donc de réduire l'écart existant entre l'épargne et les investissements. Parmi les autres initiatives structurelles figure notamment la mise en place d'un nouveau système incitatif d'investissements qui étend le modèle existant et le rend plus généreux. Ces initiatives devraient accroître la capacité de l'offre dans le secteur commercial en vue d'intensifier les exportations ou de réduire les importations dans les années à venir. Les industries fortement dépendantes des importations et désireuses de développer des projets pour réduire cette dépendance bénéficieront d'aides supplémentaires. La liste des secteurs concernés n'a toutefois pas encore été publiée. Ce modèle est susceptible de créer des investissements supplémentaires et de la croissance dans le secteur des affaires mais ses effets pourraient toutefois être plus bénéfiques et moins biaisées si les éléments horizontaux et régionaux prévalaient sur les préférences sectorielles discrétionnaires.

II.2. Des entrées de capitaux en baisse après la réduction des taux d'intérêt

En dépit d'une légère amélioration en 2011, les entrées de capitaux sont encore majoritairement des entrées volatiles à court terme sujettes à une inversion de tendance soudaine (schéma n°7). En effet, les investissements de portefeuille, qui affichent une forte sensibilité aux changements de taux d'intérêt, atteignaient presque 3% du PIB en 2011 contre 2,2% en 2010.

En raison de la baisse récente des taux d'intérêt, la part des investissements de portefeuille est en chute : elle était de 5% du PIB au premier trimestre 2011 contre 3% du PIB au premier trimestre 2012. D'autre part, les IDE ont augmenté pour atteindre 1,7% du PIB en 2011 contre 1% du PIB en 2010. Ils ont chuté à 1,3% du PIB au premier trimestre 2012 contre 1,8% au premier trimestre 2012.

La Banque mondiale (2008) estime que la Turquie aurait besoin de plus de 30% de PIB d'investissements pour maintenir un taux de croissance de 6 à 7%. Le taux moyen était d'environ 20% sur la période 2005-2010 et devrait encore augmenter pour atteindre 22% du PIB en 2011. Parallèlement, l'épargne intérieure brute (qui représentait 16% du PIB sur la période 2005-2010 et n'a cessé de décliner depuis 2009 pour atteindre 13% du PIB seulement) a été insuffisante. Les principaux investissements ont donc été financés par l'étranger.

Graphique 7. Composition flux de capitaux & épargne, 2006-11

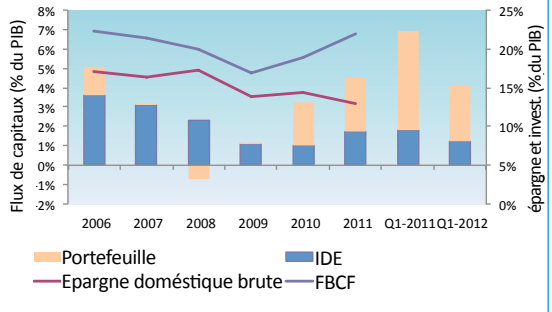

Source: CBRT

III. Indicateurs de croissance à long terme: une baisse de la participation au marché du travail mais un élargissement du champ d'application économique et de l'accès au crédit pour les entreprises

Nos indicateurs suggèrent que le modèle de croissance turc n'a pas vraiment favorisé l'intégration ces dernières années en termes de participation au marché du travail même s'il semble avoir créé plus d'opportunités grâce à un élargissement du champ d'application économique.

D'un point de vue négatif tout d'abord, on remarque que la participation au marché du travail a vraisemblablement beaucoup reculé. En effet, 49,5% seulement de la population active contribuait au marché du travail en 2011 contre 52,8% en 1999. La baisse a été plus particulièrement marquée au niveau du taux de participation des femmes (- 2 points de pourcentage entre 1999 et 2011), même si ce dernier reste supérieur à la moyenne méditerranéenne.

Deuxièmement, la participation des jeunes au marché du travail est restée presque inchangée. Le taux de participation est en baisse chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans (- 3 points de pourcentage). La situation est assez différente pour les jeunes ayant entre 25 et 29 ans: en 1999, 63% d'entre eux occupaient un poste formel contre 65,4% en 2011. Ce résultat reste néanmoins inférieur à ceux des autres pays en développement.

Troisièmement, le coefficient de Gini et la part de consommation des déciles les plus pauvres et les plus aisés indiquent que la Turquie est en retrait par rapport à la valeur régionale mais que son modèle semble toutefois plus inclusif que ceux des pays du MERCOSUR.

D'un point de vue positif, le champ d'application de l'économie turque semble s'être élargi au cours de la décennie écoulée permettant ainsi la création de nouvelles opportunités. Au cours des 10 dernières années, l'indice de concentration commerciale déjà

Tableau 1. Taux d'activité en Turquie et dans des PVD selectionnés, 1999-2011

	1999			2005			2008			2011		
	H	F	TTL	H	F	TTL	H	F	TTL	H	F	TTL
Turquie	75,8	30,1	52,8	71,2	23,8	47,3	70,8	24,9	47,6	71,4	28,1	49,5
PMs (médiane)	74,8	22,4	49,4	72,2	22,2	46,8	71,3	24	47,3	71,5	24,6	48,3
MERCOSUR	74,9	20,4	47,3	74,5	18,3	46,3	72,7	18,8	45,6	71,8	19,7	45,6
ASEAN	82,7	49,6	65,8	81,5	52,8	66,4	80,1	54,7	65,3	80,2	55,6	66,1
Est non-UEC.	83,6	69,3	75,3	83,5	69,6	75,3	82,5	69,1	74,9	82,7	68,5	74,4
Emergents sel. (med)	65,5	52,6	58,5	63,9	51,4	57,1	63,8	51,2	56,9	64,6	51,8	57,6

Source : Propres calculs basés sur ILO. LaborSta EAPEP database

Table 2. Taux d'activité chez les jeunes en Turquie et dans des PVD selectionnés, 1999-2011

	1999			2005			2008			2011		
	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29
Turquie	57,0	63,0	59,8	52,4	62,3	57,2	52,7	63,0	57,8	54,1	65,4	59,9
PMs*	48,8	60,1	53,8	45,6	59,9	52,7	44,3	60,5	51,6	42,7	61,7	51,4
Am, Latine	64,5	78,4	70,6	70,2	80,2	74,7	73,8	81,1	76,8	74,6	81,5	78,4
Asie de l'EST	72,9	86,9	79,9	71,5	87,8	80,2	71,2	87,8	79,6	69,3	86,7	78,1
Europe de l'Est	71,5	85,5	60,0	64,5	80,4	56,3	57,0	78,1	54,3	53,5	77,6	54,4

Source : Propres calculs basés sur ILO, LaborSta EAPEP database

Tableau 3. Tendances des inégalités au Maroc & autres régions 1990s-2000s

					La part des deux déciles inférieurs dans le revenu ou la conso			La part des deux déciles supérieurs			Part de la classe moyenne dans la conso,**		
		Gini 90's	Gini début 00's	Gini fin 00's	90's	début 00's	fin 00's	90's	début 00's	fin 00's	90's	début 00's	fin 00's
Turquie	1994-2002-2008	41,5	42,7	39	5,8	5,6	5,7	47,7	48,9	45,1	25	24,4	26,8
PMs (médiane)	Ex,Turk, Pal,	39,2	36,8	38,2	6,6	7,1	7,1	46,3	44,7	45,7	26,9	25,9	26,1
MERCOSUR	Mediane	48,9	54,7	45,3	3,9	2,8	4,3	53,7	57,5	50,9	21,6	18,6	22,7
ASEAN	Mediane	38,3	41,9	37,9	7,8	6,9	7,4	46,8	49	45,9	25,4	23,9	25,9
Est non-UEC,	Mediane	34	29,4	26,8	7,3	8,6	9,4	41,5	38,2	36,3	26,5	28,5	29,6
Emergents sel, (med)	Mediane	42,4	42	42,5	6,1	6,3	6	48,1	49,4	47,9	24,9	23,9	24,8

Source: Propres calculs basés sur PovcalNet, http://iresearch,worldbank,org/PovcalNet, accès en Juillet 2012,

*: Alg, Egy, Jord,, Mor, Tun,; **: 3ème à 7ème décile

Tableau 4. Concentration des Exportations en terme de produits et marchés (basé sur données SITC rev3 3-digit)

	2000, Indice de concentration du commerce	2010 , Indice de concentration du commerce	2000 part des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2008 part des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2010 spart des 10 principaux produits dans la valeur des exportations	2000 part des 10 principaux partenaires dans la valeur des exportations	2010 part des 10 principaux partenaires dans la valeur des exportations
Turquie	*0,024*	*0,018*	*28,3%*	*38,9%*	*32,90%*	*60,45*	*48,31*
PMs (Médiane)	*0,067*	*0,057*	*62,6%*	*60,3%*	*57,0%*	*73,33*	*69,10*
MERCOSUR (moy)*	*0,030*	*0,043*	*41,9%*	*46,9%*	*51,5%*	*66,60*	*57,46*
ASEAN (moyenne)	*0,094*	*0,043*	*67,0%*	*53,7%*	*52,7%*	*71,79*	*72,89*
Ukraine	*0,036*	*0,034*	*45,4%*	*52,7%*	*57,0%*	*56,74*	*56,44*
Bielorussie	*0,052*	*0,094*	*41,3%*	*62,7%*	*52,1%*	*83,28*	*80,56*
Chine	*0,018*	*0,026*	*31,4%*	*35,7%*	*52,7%*	*73,56*	*60,36*
Inde	*0,041*	*0,048*	*34,6%*	*42,0%*	*57,0%*	*56,80*	*52,96*

*Note: L'indice de concentration du commerce vise à évaluer le degré de concentration / diversification des exportations d'un pays donné, S'appuie ici sur l'indice Herfindahl-Hirschmann, il varie de 1 à 0: plus les indicateurs sont bas et l'économie est diversifiée, De même, plus la part des 10 premiers produits est basse, et plus le commerce de l'économie est diversifié, *: Seuls l'Argentine et le Brésil*

Source: Propres calculs basés sur tradesift et Comtrade

Tableau 5. Les entreprises ayant recours aux banques pour financer leurs investissements (% des entreprises)

	Moyenne 2002-2006	Moyenne 2006-2010
Turquie	*20,09*	*51,9*
PMs (médiane)	*20,09*	*12,29*
MERCOSUR (médiane)	*8,24*	*19,145*
ASEAN (médiane)	*29,38*	*21,48*

Source : WDI

très faible de la Turquie est passé de 0,024 en 2000 à 0,018 en 2010. La diversification commerciale s'est donc renforcée. En effet, la part des 10 principaux produits d'exportation a augmenté pour atteindre 32,9% en 2010. Elle reste toutefois extrêmement faible et le niveau de diversification de la production est beaucoup plus marqué que dans les autres pays en développement. Plus important encore, la Turquie s'est efforcée de diversifier ses partenaires commerciaux. La part des 10 principaux partenaires d'exportation était de 48,3% en 2010 (contre 60,5% en 2000), une valeur là encore nettement supérieure à celles observées dans les autres pays en développement.

Dernier élément et non des moindres: contrairement aux autres pays de la région méditerranéenne, les entreprises turques semblent avoir eu la possibilité de « saisir des opportunités » qui devraient améliorer la productivité de l'emploi à l'avenir. Le pourcentage d'entreprises faisant appel aux banques pour financer leurs investissements a plus que doublé ces dix dernières années pour atteindre environ 51,9% (WDI), un taux qui dépasse ceux relevés dans les économies du MERCOSUR et de l'ASEAN.

IV. Gestion macroéconomique

Moody's Investors Service a augmenté la note des obligations d'État en la faisant passer de Ba2 à Ba1 tout en la maintenant sous perspectives positives. L'agence a souligné la forte amélioration des finances publiques en Turquie et le renforcement de la capacité d'absorption des chocs qui en découle pour le bilan financier gouvernemental. Elle a également bien accueilli les actions politiques suscep-

tibles de favoriser la lutte contre l'important déficit du compte courant, le plus gros risque de crédit auquel le pays est confronté.

IV.1. La politique monétaire: gérer la dépréciation, l'inflation et les entrées de capitaux

En 2011, la gestion de la politique monétaire a dû faire face à plusieurs enjeux notamment le déficit croissant du compte courant affaiblissant la livre turque, les pressions inflationnistes ainsi que les importants flux de capitaux à court terme attirés par les différences de taux d'intérêt qui renforcent le crédit. Du fait de la hausse du compte courant, le taux de change a lui aussi subi des pressions négatives depuis le début de 2011 mais celles-ci se sont intensifiées en milieu d'année. Entre décembre 2010 et décembre 2011, la livre turque a été dépréciée de 22% par rapport à l'euro et de 23% par rapport au dollar (schéma n°8). En début d'année 2012, la livre turque a repris 4% de valeur après l'adoption de quelques mesures strictes et des interventions offensives de la Banque centrale. Toutefois, elle s'est à nouveau affaiblie au deuxième trimestre 2012, le pays ayant suivi une politique monétaire plus laxiste.

Afin de gérer la politique monétaire, la BCRT s'est appuyée sur diverses mesures. Premièrement, en vue de maîtriser la dépréciation, une diminution du niveau des réserves a été tolérée. Le montant total des réserves internationales nettes est ainsi passé de 122,8 milliards $ en juillet 2011 à environ 108,9 milliards $ en mai 2012. Deuxièmement, une politique mixte basée sur deux piliers réglementaires fondamentaux a été lancée fin 2010 afin de permettre à la BCRT de maintenir la stabilité financière et la stabilité des prix (Başçi, 2012). Le premier objectif de cette politique-cadre était d'atténuer la hausse du taux de change en réduisant les entrées de capitaux à court terme. Le deuxième objectif était de maîtriser la croissance des prêts et la demande nationale tout en rééquilibrant la demande extérieure et intérieure. Pour atteindre ces objectifs, la BCRT a eu à la fois recours à l'outil

Graphique 8. Dépréciation du taux de change (%)

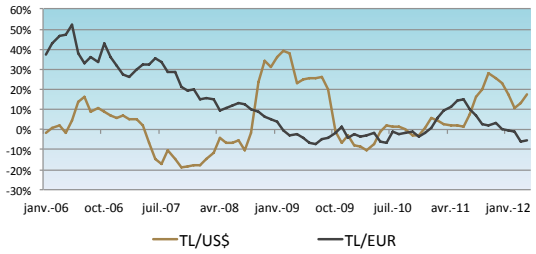

Source:EIU

du taux d'intérêt et aux outils monétaires sans lien avec le taux d'intérêt (tels que les taux de réserves obligatoires). D'une part, des réductions modérées du taux d'intérêt (outre l'élargissement de sa fourchette) ont été mises en place afin de réduire les flux de « carry trade » et donc d'empêcher une augmentation du taux de change. D'autre part, les taux de réserves obligatoires avaient pour but d'atténuer la croissance du crédit (qui avait atteint 26% en décembre 2010).

Ce nouveau régime a traversé deux phases depuis sa création (Başçi, 2012). Entre novembre 2010 et juillet 2011, la politique monétaire avait pour priorité de limiter les entrées de capitaux à court terme tout en laissant le taux de change diminuer. Fin 2010, le taux d'emprunt au jour-le-jour a été réduit tandis que le taux de prêt au jour-le-jour a été augmenté afin d'élargir la fourchette du taux d'intérêt (de 700 points de base puis de 750 points de base) et donc de permettre un renforcement de sa volatilité (schéma n°9). La BCRT a également défini l'ampleur journalière des adjudications de mise en pension de titres ce qui lui a permis d'être beaucoup plus flexible dans la modification des taux d'intérêt du marché.

Graphique 9. Taux d'intérêt, 2007-2012 (%)

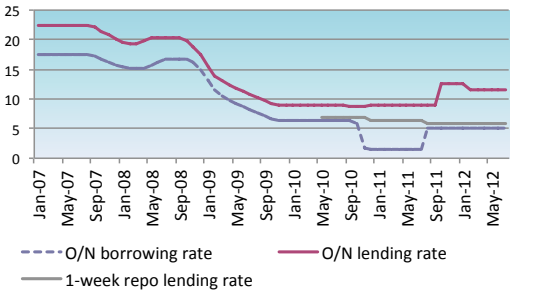

Source: CBRT

Comme nous l'avons précisé dans le rapport de l'an dernier, afin de contenir la croissance du crédit, la BCRT a également procédé à plusieurs hausses des réserves obligatoires en 2010 et 2011 pour les échéances courtes et a instauré des taux comparativement plus faibles pour les échéances plus longues (Kenc et al., 2011). La BCRT a également mis un frein à la rémunération des réserves obligatoires et à l'application de taux progressivement plus élevés sur les obligations à court terme tout en recourant à la pression morale pour atteindre une croissance annuelle des prêts bancaires de 25% ajustée à l'évolution du taux de change (FMI, 2012). En mars 2012, elle a échangé quelques réserves obligatoires des banques commerciales contre des moyens de change et de l'or afin de renforcer ses propres réserves.

Depuis août 2011, face à des perspectives mondiales moins favorables qui dégradent l'appétence au risque, la BCRT a décidé de s'attaquer à l'intensification des fuites de capitaux et à la dépréciation de la monnaie. Le taux d'emprunt au jour-le-jour a tout d'abord été relevé de 1% à 5% et le taux de prêt au jour-le-jour de 9% à 12,5% en octobre 2011. Cette initiative a restreint la fourchette du taux d'intérêt (de 400 points de base) avant de l'élargir à nouveau (à 750 points de base). Les hausses du taux d'intérêt visaient également à atténuer les pressions inflationnistes liées à l'affaiblissement marqué de la livre et aux ajustements des prix encadrés. En février 2012, les pressions sur le taux de change étant retombées, une politique monétaire plus souple a été adoptée et le taux de prêt au jour-le-jour a atteint 11,5% tandis que la fourchette du taux s'est légèrement réduite (650 points de base) dans l'échelle haute.

La BCRT a aussi réduit le taux des réserves obligatoires sur les dépôts en devises (d'environ 0,5%) afin d'injecter des liquidités supplémentaires sur les marchés pour compenser les répercussions du durcissement de la politique monétaire. En outre, la BCRT a commencé à proposer des liquidités à long terme via des adjudications de mise en pension de titres et à faire preuve de plus de flexibilité en ce qui concerne la composition monétaire des réserves obligatoires de la livre turque. Kenc et al. (2011) proposent une évaluation préliminaire des résultats de cette politique mixte. Ils ont montré qu'elle avait entraîné:

- √ une baisse significative des flux spéculatifs à court terme essentiellement via des échanges de devises croisés;
- √ un durcissement des conditions sur les liquidités mis en relief par un ralentissement de la croissance du crédit (un retrait d'environ 10% du stock de crédit total des liquidités du système bancaire) ;
- √ une inversion des tendances de l'appréciation ;
- √ une extension de l'échéance applicable aux dépôts en livres turques d'environ 45 jours à 60 jours ;
- √ une augmentation de la part des échanges de livres turques à échéance plus longue tandis que la part des échanges à court terme a été considérablement réduite ;
- √ un accroissement de la volatilité des taux au jour-le-jour sur le marché monétaire et un rendement à la baisse.

IV.2. Des résultats budgétaires solides en 2011

En 2011, la Turquie a enregistré de solides résultats budgétaires avec un recul de son déficit (1,4% du PIB contre 3,7% en 2010). Cela est dû en grande partie à une réduction des dépenses qui sont passées de 26% du PIB à 23,7%. Tous les postes de dépense sont en recul, notamment les versements d'intérêt (3,3% du PIB contre 4,4% précédemment) dont la valeur a plus que doublé par rapport à celle de l'excédent primaire (1,8% du PIB). Les recettes n'ont pas enregistré de changement significatif et continuent d'avoisiner 22% du PIB (schéma n°10).

Au premier trimestre 2012, les dépenses d'intérêt ont atteint 5,3% du PIB contre 4,9% l'an dernier mais cette hausse a été amortie par la baisse des transferts courants (11,2% du PIB contre 10,7% précédemment). Par conséquent, les dépenses ont

Graphique 10. Finances publiques (% du PIB)

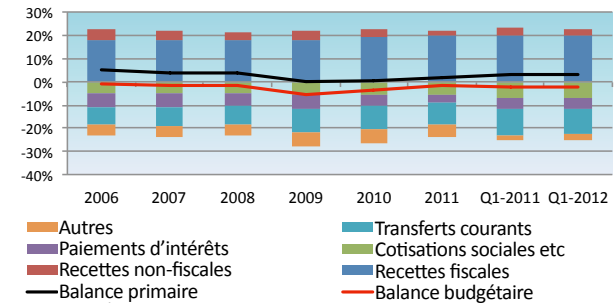

Source: CBRT

atteint 25% du PIB (le même niveau que l'an dernier) tandis que les recettes représentaient 23% du PIB. L'excédent primaire s'est amélioré. Il est passé de 2,8% du PIB à 3%. Le déficit global est, pour sa part, resté stable à 2% du PIB. La dette publique représentait quant à elle 39% du PIB. Environ 3/4 de la dette sont exprimés en monnaie locale et le restant en devises étrangères.

Le budget 2012 vise un déficit de 0,8% du PIB en 2012. Pourtant, les recettes de la privatisation intégrées au budget 2012 atteignent 1% du PIB. Elles sont donc considérées comme un facteur critique sous-jacent des résultats budgétaires globaux (CE, 2012). D'une manière générale, le gouvernement devrait poursuivre une politique budgétaire drastique afin de garder le déficit du compte courant sous contrôle. Pourtant, l'affaiblissement de l'activité économique peut engendrer des pressions sur les finances publiques. Le budget public principal devrait atteindre 2% du PIB selon les prévisions. Si l'on veut aller plus loin, le Programme à moyen terme publié fin 2011 anticipe des réductions supplémentaires du déficit public global et du stock général de dette publique à respectivement 0,4% et 32% du PIB d'ici 2014 (OCDE, 2012).

V. Conclusion

Actuellement, la Turquie est la 16ème plus grande économie au monde. Elle compte 74 millions d'habitants et le revenu annuel moyen par habitant est de 9000 dollars (Banque mondiale, 2010). En 2010, la Turquie semblait avoir relativement bien tempéré la crise de 2008 et la solidité de ses résultats s'est confirmée en 2011. Les perspectives à court terme sont saines mais pourraient être ternies par un environnement extérieur incertain et morose. De plus, un important déficit du compte courant reste une menace majeure pour la stabilité financière en cas d'une interruption ou d'une inversion soudaine des flux de capitaux. Cette situation pourrait survenir d'une aversion à l'égard du risque mondial engendré par un événement, même en dehors du pays. Les réformes structurelles sont donc nécessaires afin d'assurer une amélioration permanente du déficit du compte courant. Parmi les réformes qui pourraient permettre à la croissance de conserver des taux élevés sans aggraver excessivement le déficit du compte courant figurent :

- √ le renforcement de la compétitivité hors prix et la préservation de la compétitivité des prix (Gönenç & Rawdanowicz, 2010) ;
- √ l'amélioration de la composition des entrées de capitaux (de manière à ce qu'ils comportent majoritairement plus d'entrées d'IDE stables en lien avec des investissements de portefeuille plus volatiles) qui est essentielle pour atténuer la vulnérabilité des interruptions soudaines d'activité et améliorer le niveau de la balance commerciale ;
- √ l'amélioration de l'autonomie énergétique (estimée à environ 30% du PIB en 2008) afin de réduire la dépendance vis-à-vis des importations d'énergie. Dans ce contexte, les projets gouvernementaux prévoient de tirer 5% de l'énergie des centrales nucléaires d'ici 2020 et 30% de la production électrique des sources renouvelables d'ici 2023.

Sur le long terme, la croissance inclusive doit non seulement être forte et durable mais aussi partagée entre les régions, les secteurs et les groupes sociaux. Pour cela :

- √ La stabilité macroéconomique doit être assurée, notamment en raison des récentes tur-

bulences financières traversées par la Turquie. Elles ont eu un coût considérable en termes de volatilité excessive de la production et de ralentissement de la croissance.

- √ La situation de l'emploi doit avant tout être renforcée grâce au développement des compétences relatives à la compétitivité, à la productivité et à l'adaptabilité. À cet égard, un plan d'action visant à approfondir les liens entre la formation professionnelle et l'emploi a été lancé en 2010. Il comporte 37 priorités, notamment la mise en place d'un système de classification nationale des compétences, une mise à jour des programmes scolaires en fonction des nouveaux groupes de compétences et une collaboration plus étroite avec les employeurs pour les nouveaux cursus de formation professionnelle (OCDE, 2012). Ce plan d'action impliquerait également une réglementation plus flexible sur le marché du travail concernant les salaires minimums, les versements d'indemnité de licenciement et les contributions à la sécurité sociale afin de renforcer l'emploi et la croissance de la productivité. Ces mesures devraient également permettre de réduire l'ampleur du secteur informel. L'OCDE (2012) estime que si la Turquie devait accroître la participation au marché du travail (en la faisant passer de 49% en 2012 à 60% d'ici 2030) et la durée moyenne de la scolarité (de 10 ans sur la même période) alors la croissance du PIB augmenterait de 1,3 point de pourcentage par an par rapport à la valeur de base sur la période 2012-2030. La production potentielle augmenterait, pour sa part, de 25% d'ici 2030.
- √ Les fortes disparités régionales persistantes doivent être réduites. Les régions « en retard » (l'Anatolie de l'Est, l'Anatolie du Sud-Est et la Mer noire) représentent 40% de l'espace territorial, 30% de la population mais moins de 20% des revenus économiques et leur PIB par habitant atteint seulement 60% de la valeur relevée au niveau national. Afin de relier les régions en retrait au centre, il faut développer les infrastructures (lignes électriques et de télécommunications, autoroutes, voies ferrées, installations portuaires et aéroportuaires) et garantir l'accès au marché.
- √ Il faut lutter contre la pauvreté. 17% de la population est relativement pauvre (une valeur qui dépasse la moyenne de 11,1% au sein de l'OCDE). Près de la moitié (49%) des Turcs éprouvent des difficultés ou énormément de difficultés à vivre de leurs revenus actuels, une valeur inférieure à celles relevées en Grèce (63%) et en Hongrie (73%) mais qui place tout de même la Turquie en 3ème position des pays de l'OCDE où cette situation est la plus répandue (OCDE, 2011).
- √ Le taux de mortalité infantile (17 décès pour 1000 naissances) est l'un des plus forts au sein de l'OCDE. Il est 3 fois plus élevé que la moyenne de 4,6 et doit donc être réduit.
- √ Il faut également améliorer la qualité de l'accès aux services. Avec un taux de 64,1% de Turcs satisfaits de la qualité de l'eau, la Turquie enregistre là encore le score le plus bas de l'OCDE, nettement en-dessous de la moyenne de 86,1%.

Bibliographie:

Başçi, Erdem. 2012 "Monetary Policy of Central Bank of the Republic of Turkey after Global Financial Crisis." Insight Turkey 14(2):23-26.

Central Bank of the Republic of Turkey (CBRT) database.

Economist Intelligence Unit. 2012. Country Report: Turkey. The Economist Intelligence Unit: United Kingdom. Various issues.

Economist Intelligence Unit (EIU). 2012. Country Forecast: Turkey. The Economist Intelligence Unit: United Kingdom. Various issues.

International Monetary Fund (IMF). 2012. Turkey: 2011 Article IV Consultation—Staff Report; Staff Supplements; Public Information Notice on the Executive Board Discussion; and Statement by the Executive Director for Turkey. IMF Country Report 12/16. Washington, D.C.

European Commission. 2012. “EU Candidate and Pre-accession Countries Economic Quarterly.” July. Brussels.

Gönenç, R. and L. Rawdanowicz. 2010. “Regulatory Reforms to Unlock Long-Term Growth in Turkey.” OECD Economics Department Working Papers 821, OECD Publishing.

Kenc, Turalay; M. Ibrahim Turhan and Onur Yildrim. 2011. “The experience with Macro-Prudential Policies of the Central Bank of the Republic of Turkey in Response to the Global Financial Crisis.” World Bank Policy Research Working Paper 5834. Washington, D.C.

OECD. 2012. OECD Economic Surveys: Turkey 2012. OECD Publishing. doi: 10.1787/eco_surveys-tur-2012-en

OECD. 2011. “Society at a Glance – OECD Social Indicators: KEY FINDINGS: TURKEY.” www.oecd.org/els/social/indicators/SAG

OECD-ILO. 2011. “Supporting Employment Through Reduced Social Security Contributions.”G -20 Country Policy Brief, Meeting of Labour and Employment Ministers, 26-27 September, Paris.

Rawdanowicz, L. 2010. “After the Crisis: Mitigating Risks of Macroeconomic Instability in Turkey.” OECD Economics Department Working Papers, 820, OECD Publishing. http://dx.doi.org/10.1787/5km36j745fbt-en

Turkish Statistical Institute databases. http://www.turkstat.gov.tr

World Bank. 2010. “Turkey: Achieving Results for Turkey’s Future: Sustainable and Equitable Growth.” October. Washington, D.C.

_____. 2008. Turkey Country Economic Memorandum Sustaining High Growth: Selected Issues. Washington, D.C. World Bank.